

LA NATALITÉ FRANÇAISE

Les récentes statistiques concernant la natalité française ont produit une vive émotion. L'état démographique de la France est déplorable. Il deviendrait catastrophique si la courbe continuait à descendre. Les gouvernants se montrent atterrés. Pourquoi? Il y a beau temps que ce résultat était prédit par ceux qui s'inquiétaient de voir les décès régulièrement plus nombreux que les naissances. Leurs cris d'alarme, leurs appels aux pouvoirs publics, ne furent jamais écoutés que d'une oreille distraite. On y répondait par de vagues paroles, parfois par des plaisanteries, puis l'on s'occupait des élections. *Primo vivere.*

Aujourd'hui, la situation est si grave qu'il faut paraître s'en occuper. Il importait, pour calmer l'émotion, d'agir vite et vigoureusement; alors, on proclama que le déchet des naissances provenait uniquement des avortements et aussitôt furent mis en mouvement policiers et juges.

Chaque jour, sont publiés des tableaux de chasse. On y joint l'assurance que cette répression énergique va réparer le mal; nous pouvons dormir tranquilles. L'an prochain, décès et naissances s'équilibreront, en attendant mieux.

Hélas! je n'en crois rien. Toujours le système de l'expédient. On brandit des foudres, on fait beaucoup de bruit. Cela dure quelques mois. Après, on ne parle plus de ces répressions qui devaient remettre tout en

ordre. On n'en parle plus parce que le résultat est médiocre et ne pouvait être différent.

Quand fut lancé, voici quelques années, le même cri d'alarme, tout se passa comme aujourd'hui. Au lieu d'étudier la question avec l'attention qu'elle méritait, ce qui eût été facile grâce aux travaux effectués par les ligues contre la dépopulation et les associations des familles nombreuses, les législateurs décrétèrent que l'avortement était la cause de tout le mal. Malheureusement, expliquaient-ils, il était de la compétence de la Cour d'Assises et les jurés acquittaient la plupart du temps. Leur indulgence pour les « crimes passionnels » est notoire; or, presque toujours, l'avortement est l'épilogue d'un drame passionnel; l'accusée fait facilement figure de victime. Il convenait donc d'enlever au jury la connaissance de cette infraction et de soumettre celle-ci aux juges de droit commun, inaccessibles à l'attendrissement. Par cette modification du code d'instruction criminelle, l'avortement serait définitivement vaincu; aussitôt le chiffre des naissances se relèverait.

La réforme fut votée; mais, au lieu de monter, le chiffre des naissances descendit vertigineusement.

L'expérience aurait dû, semble-t-il, éclairer ceux qui ont la charge des destinées du pays, les décider à rechercher les causes profondes du mal.

Non. Cette fois encore, on s'en tient à l'avortement. « La loi est excellente, proclament ceux qui la firent voter, mais elle n'est pas appliquée. Deux cents condamnations chaque année, alors que le nombre des avortements est de quatre cent mille par an! Il faut que cesse ce scandale. Nous faisons le nécessaire. Soyez rassurés. »

Je n'ai à défendre ni la Justice, ni la Police. Cependant je me refuse à croire que les Parquets, les policiers, les gendarmes, tous les agents chargés de la découverte et de la répression des délits, aient été aveugles, ou complaisants, au point de ne connaître que deux cents délits sur quatre cent mille commis à leur nez et à leur barbe, si l'on peut dire. En plus, n'oublions pas que chaque délit d'avortement s'accomplit forcément

avec le concours de plusieurs personnes, deux au minimum : la patiente et l'opérateur. En fait, on trouve généralement comme participants : l'amant, le mari, des rabatteurs... de sorte que ces quatre cent mille cas comprendraient plus d'un million de délinquants. Et la police n'en découvre que deux cents!

La pratique des mensonges électoraux confère l'assurance, nous le savons. Cependant, il ne faudrait pas trop exagérer.

La population de la France étant d'environ quarante millions de sujets, y compris les enfants, les vieillards, les hospitalisés, les aveugles, les paralytiques, les prisonniers, les aliénés, etc... incapables de se rendre complices d'avortements, il y aurait donc, parmi les Français en situation de commettre le délit, un avorteur sur quinze. Telle est la conclusion rigoureuse où conduit cette affirmation officielle qu'il y a en France 400.000 avortements chaque année.

Mais les chiffres vont nous donner une preuve péremptoire de la fausseté de cette affirmation.

La dernière statistique qui souleva l'émotion indique 616.000 naissances. En 1876 leur nombre était de 1.022.000. Déficit 400.000. Et, comme on veut que le mal provienne uniquement des avortements, on publie qu'il y en a 400.000 par an. Explication simple et commode.

D'après cette explication, le nombre des avortements au regard des naissances serait dans le rapport de 400.000 à 600.000. Donc sur un million de Françaises enceintes, 400.000 se font avorter. Tout près d'une sur deux. Proportion effroyable et qui, si elle était réelle, serait la honte de la femme française. Heureusement l'énormité du chiffre en fait éclater la fausseté. Il suffit de regarder autour de soi. Chacun, dans sa famille, ses amitiés, ses relations, voit des femmes enceintes. Est-ce qu'il lui apparaît que la moitié se fait avorter?

Quelle arme terrible ce mensonge fournit à ceux qui mènent la propagande anti-française! Ceux qui l'imaginèrent et le propagent s'en rendent-ils compte?

Enfin, si l'on réfléchit une minute, on se demande

comment les officiels ont bien pu déterminer ce chiffre record. Voyons! On nous dit : « l'An dernier il y eut 400.000 avortements *non découverts*. »

— Mais s'ils sont demeurés cachés, comment en connaissez-vous le nombre? Par qui celui-ci fut-il relevé? Je ne vois que la police qui soit capable de faire ce travail. Or, c'est elle qui devait découvrir ces innombrables délits. Elle ne l'a pas fait, n'a rien vu, rien su.

A la vérité ce chiffre a été inventé pour frapper l'opinion publique.

Il fallait qu'il fût gros, très gros. Ainsi, par ce mensonge audacieux était rejetée sur des circonstances invérifiables la responsabilité de la dépopulation et les vrais responsables s'esquivaient.

Ne jamais reconnaître ses fautes; accuser au lieu de se défendre, est la traditionnelle tactique suivie en politique. Que donnera cette battue organisée à son de trompes? Peu de chose. Evidemment la police mise en demeure de trouver des délinquants, usant de ses indicateurs, provoquant les dénonciations rétribuées ou inspirées par la haine (1), garnira un certain nombre de charrettes. Les poursuites annoncées à grand bruit touchent actuellement quelques centaines d'inculpés. On arrivera peut-être à mille. Ce n'est pas cela qui relèvera la natalité. D'affreux scandales, des familles déshonorées, brisées, quelques suicides, voilà le seul résultat assuré. Je doute que la France y gagne.

§

Les causes de la chute verticale de la natalité française ne sont pas mystérieuses. Souvent elles furent dénoncées. Il était possible d'y remédier. On n'a rien fait. Cette indifférence, cette inaction ont conduit la France

(1) Dans certains quartiers riches de Paris, on pouvait, ces derniers jours, lire des affiches invitant domestiques et concierges à dénoncer les cas, les circonstances connus en accomplissant leur service et qui les autorisaient à soupçonner leurs patrons de s'être rendus coupables de manœuvres abortives. On faisait appel à leur conscience; l'espoir d'une récompense n'était pas exclu et une discrétion absolue leur était promise. Quelle voie largement ouverte aux rancunes, aux jalousies couvées à l'office et à la loge!

au bord du précipice. L'expression n'est pas exagérée.

Certains sociologues objectent : « Pourquoi s'inquiéter du fait que la population diminue en France? Le machinisme permet d'obtenir avec deux ouvriers le même résultat qu'autrefois avec dix. Nous ne manquons point de bras, puisque nous sommes obligés d'entretenir plusieurs centaines de milliers de chômeurs. Leur nombre croîtrait en même temps que l'élévation du chiffre des naissances. Donc tout va bien. »

L'argument serait valable si la France était une nation isolée, solidement à l'abri des convoitises qui l'entourent. Il n'en est pas ainsi. Dans l'état actuel du monde, tout pays à natalité déficitaire, au milieu d'autres dont la population grossit régulièrement, sera fatalement dévoré par ses voisins.

— Alors, ripostent les malthusiens, vous voulez le relèvement du chiffre des naissances, uniquement pour grossir le nombre des combattants. C'est abominable!

Certes, n'est pas réjouissante la pensée que les enfants mis au monde, choyés, entourés de soins pour en faire de beaux jeunes hommes, seront peut-être fauchés à la fleur de l'âge et que tous les sacrifices qu'ils ont coûtés auront pour aboutissement final une petite croix dans un cimetière militaire. Rien n'est plus affreux, plus injuste. Mais la loi du monde est ainsi. Le plus fort dévore le plus faible. Est-il préférable de se laisser dévorer plutôt que de se défendre? Toute la question est là.

Donc, la natalité commande l'avenir et même l'existence de la France.

Comment vaincre la « grève des ventres »?

Par la contrainte? Le moyen serait aussi inefficace que grotesque.

La menace de peines sévères et une surveillance rigoureuse peuvent diminuer le nombre des avortements. Mais là s'arrêtent les effets des sanctions pénales. Susceptibles d'empêcher qu'une grossesse soit arrêtée dans son cours, elles sont incapables, par contre, d'augmenter le nombre des grossesses. Elles le feraient plutôt diminuer. Les époux et les amoureux prendront plus de

« précautions ». Comment les en empêcher, à moins de leur interdire d'avoir des rapports autrement que sous la surveillance et le contrôle d'agents assermentés?

J'entends des excités crier : « On doit se montrer aussi impitoyable pour la propagande anticonceptionnelle que pour l'avortement. » Grands mots, rien de plus. Le sujet est délicat, mais, sans entrer trop avant dans les détails, il est permis d'affirmer qu'à notre époque les femmes qui veulent user de moyens anticonceptionnels n'ont pas besoin de s'adresser à un initiateur patenté. La petite oie blanche croyant que les enfants se font par l'oreille n'existe plus. Dès la puberté et même avant, les filles sont très renseignées. Par les confidences entre amies, elles ont connu le détail « des précautions » de différents genres, avec le moyen de s'en servir; et lorsqu'elles prennent un mari ou un amant, elles en savent sur ce sujet autant, sinon plus que le partenaire. D'ailleurs, ce n'est guère compliqué. Les moyens préventifs sont aussi nombreux que variés, à la portée de toutes les intelligences et aussi de toutes les bourses, puisque la plupart n'exigent aucune dépense. Nous n'en dirons pas plus.

Néanmoins, la répression de l'avortement demeure aux yeux de beaucoup, sinon l'unique remède contre la chute de la natalité, du moins le plus efficace. De tous côtés on réclame une aggravation des peines. Un honorable docteur écrit qu'il faut appliquer la peine de mort à ce délit. C'est de l'égarement. Jadis l'avortement était un crime puni de réclusion par l'article 317 du Code Pénal. Il devait donc être jugé par la Cour d'Assises. Nous avons rappelé qu'en vue d'obtenir une répression plus efficace on avait correctionnalisé l'infraction. Celle-ci, étant devenue un délit, ne peut donc être punie que de peines correctionnelles : amende et prison. Si on veut la frapper de peines criminelles, il faut revenir devant le jury, qui seul a le droit de les prononcer.

C'est un assassinat! s'écrie le docteur. Non; on ne peut assassiner qu'une personne vivante et, légalement, l'enfant n'existe que lorsqu'il est venu au monde.

D'ailleurs la section où figure l'article 317 a pour titre : « Blessures et coups volontaires non qualifiés meurtre. »

Et puis, dans le mystère de la gestation, à partir de quand serait assimilé à un être humain ce qui en deviendra peut-être un? Démarcation impossible, de sorte que, logiquement, encourraient la peine de mort les époux qui, après l'acte conjugal, au lieu de s'endormir placidement, auraient vaqué aux soins nécessaires pour que le divertissement n'eût pas de suites.

Laissons ces férocités, déchaînées par une exaltation aveugle, inhumaine, maladroite.

Ah! que serait plus efficace, plus chrétienne, la rémission que voici!

La femme qui recourt à l'avortement n'est pas obligatoirement une débauchée. Les mobiles qui la guidèrent ne sont pas toujours égoïstes. Parfois ils répondent au souci d'éviter un scandale dont des innocents seront les victimes : la famille et aussi l'enfant qui naîtrait. Souvent la décision est précédée d'un douloureux débat entre deux alternatives : suicide ou avortement. La catastrophe évitée, la coupable peut refaire sa vie. Les jours sombres où le désespoir l'affolait sont finis. Elle a le bonheur de fonder un foyer, elle a des enfants. Ces enfants qu'elle donne au pays ne sont-ils pas le rachat de la précédente maternité interrompue avant terme? La législation actuelle répond : « Non. Ces beaux enfants que « vous nous avez donnés, que vous élevez, nous ne nous « en occupons pas; nous ne considérons que le manquant. « Pas de pitié! En prison. »

On voit les suites. Elles sont affreuses. Cette cruauté, on pourrait la comprendre sans l'admirer, chez un éleveur impitoyable, dès qu'il s'agit du croît de son troupeau; mais comment l'admettre chez ceux qui invoquent la morale, l'humanité?

Je préférerais que l'on dit à cette coupable :

« Vous avez commis une faute très grave lorsque vous avez détruit l'annonce de maternité que vous portiez. Cette faute, vous pouvez la réparer noblement en mettant au monde un autre enfant. Ce remplaçant sera le

rachat. Et, comme il convient qu'il ne souffre pas d'une flétrissure portée à sa mère, personne n'aura le droit de vous demander compte d'un avortement antérieur. Vous aviez péché contre la maternité. Votre maternité vous absout et vous protège. Toutes les mères doivent être protégées et respectées. »

Est-ce que cela ne serait pas plus beau, plus efficace que ces traques bruyantes où la morale et la réputation de notre pays n'ont rien à gagner, mais beaucoup à perdre.

§

L'abondante natalité d'un pays ne peut provenir que de la volonté, jamais de la contrainte, de la menace. Il suffirait pour le démontrer de jeter un regard sur ce qui se passe dans les pays de haute natalité. La France ne fut-elle pas d'ailleurs le pays le plus peuplé d'Europe au XVII^e siècle? Elle devait cette supériorité, non à la sévérité d'une législation pénale, mais à sa politique, à ses mœurs, à ses croyances religieuses.

On a bouleversé bien des choses depuis cette époque glorieuse. Le fléchissement de la natalité provient de causes multiples ayant leur source dans ces transformations. Pour trouver les remèdes, la meilleure méthode est de rechercher les causes, franchement, objectivement, sans se préoccuper de plaire ou déplaire aux partis politiques, aux classes sociales, aux opinions philosophiques ou religieuses.

L'idéal, c'est la « maternité désirée ». Un pays peut s'accommoder de la maternité loyalement acceptée. Quant à la « maternité imposée », on n'en peut rien attendre de bon. Nous ne saurions trop le répéter.

Nous allons examiner successivement les principales causes de la dépopulation en France; leur dégagement montrera ce qu'il faut faire pour les supprimer. Ces principales causes appartiennent à deux grands domaines : 1^o Domaine social, politique, économique. 2^o Domaine moral et religieux.

I

DOMAINE SOCIAL, POLITIQUE, ÉCONOMIQUE

La vie chère, les impôts écrasants, l'incertitude de l'avenir, sont, de toute évidence, de graves obstacles contre la constitution des familles nombreuses.

J'admets que ceux qui ont conquis le pouvoir en France ne puissent dissiper les inquiétudes qui, de toutes parts, assombrissent l'horizon, mais l'augmentation des budgets de dépense, aussi vertigineuse que la diminution des naissances, provient de leur fait; on peut dire de leur faute.

Il y a les dépenses pour la défense nationale. D'accord. Mais il y a aussi les autres, fruits de la surenchère électorale.

— Et la vie chère! Qu'ont fait les gouvernements pour en arrêter la montée incessante. Avec une régularité que l'on pourrait qualifier de comique, si le sujet n'était pas aussi grave, ils ont, chaque fois que s'élevait la protestation du public, institué des commissions. C'est le procédé habituel pour calmer les réclamants en faveur de qui on est décidé à ne rien faire.

Ces commissions délibéraient lentement, longuement. Au bout d'un an et plus, elles déposaient un rapport dont personne ne parlait. Pour arrêter les prix excessifs imposés au consommateur, il eût fallu faire acte d'énergie envers les bandes d'intermédiaires, solidement installés entre la production et la consommation. Aucun gouvernement n'eut ce courage. Alors une salade payée 0 fr. 25 centimes au jardinier est vendue 2 fr. 50 aux Parisiens. Et de bons apôtres au service des intermédiaires (la plaie des temps modernes) démontrent que le coupable n'est pas le mercanti, mais l'employeur qui ne verse pas des salaires suffisants pour satisfaire les exigences de ce mercanti.

La première nécessité qui s'impose à celui qui veut fonder une nombreuse famille, c'est de pouvoir la nourrir et l'élever convenablement. Cette nécessité se

double d'un devoir moral envers les enfants à qui le père doit la nourriture et, aussi, une petite part des joies que goûtent les autres enfants. L'honneur de fonder une grande famille n'excuse pas les privations et les souffrances résultant de l'impossibilité pour le chef de satisfaire aux besoins des siens.

Mais, objectera-t-on, le gouvernement vient au secours des familles nombreuses!

Parlons-en :

Dégrèvements d'impôts. Ils sont infimes, presque ridicules. *Allocations familiales.* Progrès réel, mais récent; et elles ne profitent qu'aux employés et ouvriers. Elles sont mises à la charge des employeurs. L'artisan, le paysan, ceux qui exercent des professions libérales, ne reçoivent rien (1).

§

Les difficultés de l'existence sont-elles la cause principale de la dépopulation? Non. C'est une cause, mais il en est d'autres plus profondes, que nous allons examiner.

Ce serait la cause principale s'il était démontré que les ménages affranchis des soucis d'argent ont beaucoup d'enfants et que, seuls, les ménages pauvres n'en ont pas ou en ont peu, parce qu'ils ne peuvent s'offrir ce luxe.

Or, si on jette les regards autour de soi, on fait une constatation contraire. En règle générale, les ménages peu fortunés ont plus d'enfants que les ménages riches. Bornons-nous à enregistrer le fait; nous en chercherons l'explication plus loin.

Donc, ce n'est point avec des promesses de primes que l'on arrivera à un progrès sensible.

Alors, dira-t-on, vous êtes d'avis de supprimer les avantages pécuniaires accordés aux familles nombreuses?

Nullement, au contraire, j'estime que ces avantages doivent être augmentés, complétés. Mais je ne les envisage pas comme des encouragements à la reproduction,

(1) Cet article était composé avant la publication du décret instituant le « Code de famille ».

car, si élevés soient-ils, leur chiffre sera toujours inférieur aux frais de l'entretien des enfants et ne paiera pas les soucis que donnent leur santé, leur avenir, etc... Il faut considérer ces avantages comme le paiement d'une dette incontestable, d'une dette sacrée envers ceux qui assument la charge d'élever des enfants pour fournir le contingent sans lequel la société s'effondrerait. Ceux-là qui assument cette charge toujours lourde, souvent douloureuse, ont droit au traitement de préférence. Ils ont pris sur leurs épaules le fardeau délaissé par d'autres. C'est bien le moins que ces derniers fassent quelque chose pour ceux qui suppléent à leur défaillance.

Les mesures de faveur réclamées en faveur des familles nombreuses sont très variées. Certaines, issues d'une pensée exaltée, doivent être écartées. Une réclamation déraisonnable nuit à la meilleure cause. Ainsi on a demandé que l'avancement des fonctionnaires soit accordé en raison du nombre des enfants. Ce n'est pas sérieux! Seuls, le mérite, la valeur personnelle doivent intervenir. Il faut, principalement dans les postes élevés, que celui qui l'occupera ait les qualités nécessaires. Un père de dix enfants est très sympathique, mais, dans sa profession, il n'est point forcément, à cause de cela, riche de qualités exceptionnelles. Avec ce système, Napoléon serait demeuré lieutenant d'artillerie; et la direction des armées, des grands corps de l'Etat, reviendrait à celui qui aurait procréé le plus grand nombre d'enfants, fût-il, par ailleurs, d'une médiocrité navrante.

Par contre, parmi ces réclamations, il en est d'excellentes. Par exemple l'extension à tous les travailleurs des allocations familiales; les prêts nuptiaux mettant à la disposition de ceux qui désirent fonder une famille le moyen de le faire.

Il y a aussi le vote familial qui, aux consultations de suffrage universel, accorderait aux électeurs un nombre de voix proportionné au nombre des membres de la famille dont ils sont le chef.

Voici longtemps que cette réforme est demandée. Toujours elle fut repoussée. Cependant il n'en est pas de plus juste.

On la repousse au nom du sacro-saint principe de l'égalité. Tout homme d'intelligence moyenne et de bonne foi sent l'absurdité de ce dogme de l'égalité absolue. Forgé par des idéologues irréflechis (ou roublards), il est contraire à l'état naturel où les climats, la santé, l'âge, l'intelligence, les tendances individuelles, la volonté, la paresse, le courage, la lâcheté ...etc... entretiennent une inégalité permanente.

Que tous les citoyens soient égaux devant la loi civile et la loi pénale, voilà la limite raisonnable de l'égalité. Au delà, c'est l'injustice, l'absurdité.

Malheureusement, l'égalité rigoureuse pour les électeurs est la clef de voûte de l'édifice républicain.

Quiconque y propose des amendements en invoquant que certains citoyens ont la responsabilité d'intérêts supérieurs à ceux des autres, est traité de réactionnaire, de factieux. On l'accuse de vouloir revenir au temps du régime censitaire où n'étaient admis à voter que ceux qui payaient le cens nécessaire pour être électeur.

Ne nous écartons pas de la question qui nous occupe, ne nous engageons pas dans un débat politique. Cependant, que l'observation suivante nous soit permise.

Une société anonyme est un peu l'image d'une démocratie. Elle est gérée par des administrateurs que les actionnaires choisissent parmi eux. Pour cette désignation, faite par vote au cours des assemblées générales, chaque électeur a autant de voix qu'il possède d'actions.

Personne, que je sache, ne s'est indigné, et n'a réclamé que le propriétaire d'une action ait autant de droits que celui qui en détient mille. N'est-il pas juste, logique, que celui qui a investi son patrimoine dans une société ait, lorsqu'il s'agit de prendre des décisions dont dépend le sort de l'entreprise, plus de voix au chapitre que celui qui ne possède qu'une action, et qui, ne risquant pas grand'chose, ne redoute pas les solutions hasardeuses?

Le chef d'une famille nombreuse est comme l'actionnaire dont toute la fortune est engagée dans la société. Le célibataire est l'actionnaire qui n'a qu'un titre. Fatalement ils n'envisagent pas les situations et les risques de la même façon. L'un sera pondéré, prudent, soucieux de l'avenir, l'autre ne craindra pas le risque et préférera les résultats immédiats. Après lui le déluge.

Aucun argument sérieux ne peut être opposé à l'institution du vote familial. Il est équitable, consacre les droits légitimes de la famille et ne pourra qu'apporter de la dignité, de la moralité, dans les consultations électorales.

§

Pour terminer ce chapitre, passons à l'une des causes les plus certaines de la dépopulation : la désertion des campagnes, l'exode vers les villes.

Que la vie des champs soit plus propice aux familles nombreuses que l'existence dans les villes, ceci est hors de doute. La mère reste à la maison (c'est sa place). Elle vaque aux soins du ménage. Les enfants l'entourent, et l'aident dans la mesure de leurs forces. Elle n'a pas à s'occuper de les promener, de leur faire prendre l'air. Ils font les courses, vont à l'école, courent dans les champs. Les frais pour les vêtements sont minimes. Un jardinet fournit les légumes. Généralement un clapier, un poulailler complètent l'installation. Le ramassage du bois mort alimente le foyer. Parfois les biens communaux complètent la provision. L'eau ne coûte rien. La lessive se fait aisément et sans grands frais. Le linge sèche en plein air ou sous un hangar.

A la ville le tableau est différent.

La guerre a été enfin déclarée aux taudis; des vieux immeubles malsains ont été démolis; on en a édifié de neufs avec tout le confort moderne. Je les connais; ils sont charmants, mais pour des couples sans enfants.

Ascenseur, chauffage central, eau chaude et ...une seule pièce, avec, parfois, une cuisine minuscule. Comme nid d'amoureux, c'est parfait. Mais la naissance d'un

enfant bouleverse tout. Dans cette pièce unique, il faut, outre la cuisine, faire les lessives quotidiennes des linges de l'enfant; et il n'y a pas de fourneau, et il faut faire sécher ses linges. La buée empoisonne l'air, abîme les meubles. Cet enfant, il est indispensable de le promener. Obligation de descendre des étages, puis de les remonter. Et souvent le mauvais temps rend la tâche plus pénible encore. Vraiment, n'est guère enchanteur le foyer qui attend le père au retour de son travail.

Même s'ils adorent leur enfant, les parents ne souhaitent pas d'en avoir un second. Ils le redoutent.

Au contraire, à la campagne, fût-ce dans les ménages de condition très modeste, la venue d'un nouvel enfant n'est jamais considérée comme une calamité. Ceux qui ont connu des ménages de paysans, de pêcheurs, l'ont constaté.

Un jour, une belle dame de la ville, et qui n'avait qu'un enfant, entrant dans une maison de pêcheurs bretons, fut saisie d'étonnement à la vue de la marmaille qui grouillait et faisait grand tapage. Placidement, la mère préparait la soupe au milieu de ce mouvement et de ce bruit. Sa taille annonçait une grossesse en bonne voie.

— Comment, dit la citadine, vous continuez à faire des enfants?

— Que voulez-vous, ma bonne dame, c'est notre Opéra, répondit cette brave femme qui ne manquait pas de finesse et gardait sa belle humeur.

Comment arrêter cet exode vers les villes?

En cessant d'abord de le provoquer.

On a voulu l'expliquer par le service militaire obligatoire et le développement de l'instruction.

Ce sont évidemment deux facteurs importants; le second plus que le premier. Le jeune homme qui a ses brevets dédaigne trop souvent les travaux champêtres, et, préférant travailler dans les bureaux, quitte son village.

Mais il y a une autre cause beaucoup plus grave.

Comparez le nombre des fonctionnaires en 1900 avec celui de 1939. Rien n'est plus démonstratif.

Voici quelques années, *l'Illustration* publia une série d'articles sur les campagnes désertées. Le texte était accompagné de photographies qui montraient le désastre. Dans les départements visités, le rêve de chacun est de devenir fonctionnaire. Les représentants ne combattent point ce fâcheux état d'esprit. Au contraire. En peuplant les administrations de l'Etat de leurs électeurs, ils se créent une clientèle qui leur reste attachée parce qu'elle a besoin d'eux. Ils tuent le pays, mais consolident leur situation politique. Jamais ils n'ont songé, sans doute, qu'ils organisaient la dépopulation de la France.

Récemment, pour l'application d'une loi limitant la durée du travail, 70.000 employés nouveaux furent nécessaires, rien que pour les Chemins de Fer. Nouveau coup de pompe dans les campagnes. Excellente occasion pour faire plaisir à quelques électeurs. On la saisit, sans penser que l'opération supprimerait vraisemblablement 70.000 berceaux.

L'exode arrêté, il faudra organiser le retour à la terre.

Vaste besogne qui ne se fera pas en un jour, mais qui est indispensable, car un pays avec des campagnes vides et des villes pléthoriques ne peut vivre longtemps.

II

DOMAINE MORAL ET RELIGIEUX

A mon avis, — et je ne suis pas seul de cette opinion — c'est là que se rencontrent les causes les plus profondes, les plus certaines du mal.

Les revendications de droits sont nombreuses et pressantes. On parle beaucoup moins des devoirs. L'intérêt personnel est devenu la règle souveraine, sinon unique. Cet état d'esprit ne pousse pas au mariage et encore moins aux sacrifices et soucis qu'impose une famille nombreuse.

Examinons d'abord l'influence des mœurs sur la natalité.

— Le divorce fut présenté comme un progrès préparant un bel avenir. Finies les violences, les disputes conjugales; finis les meurtres entre époux, puisque la loi leur permet de se séparer, de mettre fin à une vie commune devenue insupportable!

Malheureusement, la réalité se permet parfois de contredire le rêve. C'est ce qui se produisit. Le droit de divorcer n'abolit point certains défauts, tels la jalousie, la colère, l'orgueil. Des époux ne se résignèrent point à l'opération, et le revolver, le poison, continuèrent à jouer leur rôle dans les différends conjugaux.

Il arrive qu'un couple se désunit sans haine, avec le sourire. Chacun est impatient de refaire sa vie. Reconnaissance réciproque pour la complaisance qui, simplifiant à l'extrême la procédure, permet de rejoindre au plus vite celui ou celle qui attend. Et cela peut continuer indéfiniment. On applaudit aux séries de divorce, comme aux séries de carambolages.

Jeunes gens et jeunes filles devant une proposition de mariage pensent : « Pourquoi pas? Si ça ne va pas, on divorcera. » Le mariage devient une expérience, un essai. Mais, pour le cas où l'essai ne donnerait pas satisfaction, il convient d'éviter les enfants. Si l'on divorce, c'est une complication sérieuse.

Il y a aussi des jeunes filles qui voient dans le mariage, avec divorce à la clef, un moyen élégant de conquérir l'indépendance.

En l'état actuel de nos mœurs, un célibataire a licence d'avoir des maîtresses et d'en changer. Les aventures galantes ne nuisent pas à sa considération; bien au contraire. Le monde est plus sévère pour les femmes. Une jeune fille qui afficherait des amants offenserait les convenances. Beaucoup de maisons lui seraient fermées. Mais, si elle n'est plus jeune fille, socialement parlant, si elle est veuve ou divorcée, elle a le droit d'organiser sa vie privée comme elle l'entend. L'indiscret qui la critiquerait serait sévèrement jugé.

Cette jeune fille, qui n'attendait du mariage qu'une liberté complète octroyée par le veuvage ou le divorce,

ne s'enrôlera vraisemblablement point dans la légion des mères heureuses et fières d'avoir beaucoup d'enfants.

— La mode aussi agit sur la natalité.

Le temps n'est pas lointain où étaient célébrés les « appâts » du beau sexe. La maigreur alors était la pire disgrâce. Sarah Bernhardt en souffrit. Que de brocards, de sobriquets, de railleries à cause de sa maigreur !

Les commerçants vendaient des accessoires pour cacher l'indigence des poitrines et des arrière-trains.

*Nous en avons pour tous les goûts
En fil de fer, en caoutchouc*

leur faisait dire une chanson de café-concert.

On a changé tout cela. La chair est proscrite. On ne tolère sur le squelette que ce qui est strictement indispensable. Pour éveiller la gourmandise amoureuse, plus de cailles grassouillettes. C'est le régime de la saute-relle. Maigre festin pour anachorètes dans le désert. Il en faut des cocktails corsés, poivrés, pour ouvrir l'appétit ! Les baronnes Vermicelle excellent à les préparer.

Cette mode contre nature a été imaginée et imposée par des couturiers homosexuels. Ça les agaçait à la fin d'entendre qualifié de beau le sexe qu'ils n'aiment pas. Le couturier est l'homme le plus puissant du monde ; les femmes lui obéissent sans discussion, ni murmure. Alors, puisque la mode exige que l'on soit mince, infiniment, on se fait maigrir. On se prive de nourriture, sans se soucier de la misère physiologique où conduit ce régime. S'il n'opère pas suffisamment vite, il y a des médicaments qui achèvent l'œuvre de destruction. La maladie avec la maigreur, voilà qui vaut mieux que la santé avec l'embonpoint.

Evidemment, ces insensées, qui se feraient passer au laminoir si cela était possible, ne désirent nullement avoir des enfants. Elles imaginent avec horreur ce que deviendrait leur silhouette en cas de grossesse : un câble avec un nœud au milieu, Jamais ! L'unique souci est de conserver « la ligne ».

— Autre transformation dans les mœurs : la vie de la jeune fille moderne.

Jadis elle était soumise à une garde rigoureuse, excessive. Maintenant les filles jouissent de la même liberté que les garçons. Pour eux, elles entendent être des camarades dont elles partagent les plaisirs. Cela ne va pas sans inconvénients.

L'égalité entre les sexes a tué la galanterie, vieille qualité française. On ne se gêne pas avec les camarades. Pour être accueillie dans les groupes masculins, la jeune fille est obligée d'en adopter les allures, le langage. Une pudeur qui s'alarme devant la liberté des gestes et des propos la ferait traiter de bégueule et exclure sans ménagements. Alors, fumant, buvant, les jambes hardiment croisées, la camarade tient à montrer que, devant les mots et les choses, elle n'est pas moins brave que les copains.

Je doute que tout cela développe l'esprit de famille.

— Il y a aussi le nudisme. Au début, il s'étalait sur une ou deux petites plages de la Méditerranée. On faisait le voyage pour profiter du spectacle. Maintenant, les champs d'exhibition sont en nombre infini. Après avoir gagné toutes les plages, du cap Gris-Nez au golfe de Gascogne, le mouvement s'est étendu aux rives des fleuves et même des modestes cours d'eau.

Nos grands-parents avaient inventé le cache-nez : notre époque a inventé le cache-sexe. Ornées de ce léger accessoire, les jeunes filles s'allongent à côté des jeunes gens aussi dévêtus, leur caleçon étant une voilette plutôt qu'un voile. Elles n'ont plus besoin de rêver ; la réalité se présente à leurs yeux généreusement. Au cours de ces heures d'allongements parallèles, on n'évoque probablement pas les joies que dispensent les familles nombreuses.

En croyant qu'au moyen de ces familiarités, accompagnées de révélations physiques, elles attireraient les jeunes gens et trouveraient plus facilement un mari, les jeunes filles ont commis une lourde erreur.

Elles ignoraient que le mystère est le ressort du désir.

Les contrées sont merveilleuses dans l'imagination de celui qui est impatient de les visiter. Lorsqu'il les connaît, il est souvent déçu.

En vue de décider l'amateur, la jeune fille montre tout, le bon comme le mauvais (qu'elle oublie). Elle permet que l'on prenne l'objet en mains. Plus d'illusions possibles. Alors se produit le contraire de l'emballement escompté. C'est fatal.

Après avoir contemplé l'étalage des nudités variées étendues sur une plage et offrant au bronzage solaire des grâces discutables, quelle joie de rencontrer une femme vêtue d'une jolie toilette! En mettant en valeur les beautés visibles, le vêtement féminin conduit l'imagination à parer les autres de charmes troublants.

— Et puis, cette familiarité où les intimités s'exposent sans mystère n'est-elle pas la cause du progrès indéniable de l'homosexualité? Ces pratiques sont des vices aussi vieux que le monde; mais jadis, en France, ces vices étaient jugés avec dégoût. Ceux qui en étaient affligés ne le laissaient pas voir. Aujourd'hui, aucune honte. Les hommes et les femmes avouent ces goûts spéciaux, sans la moindre gêne; certains s'en font gloire, et le public ne s'en offense pas. A ses yeux, c'est une affaire de goûts. On a le droit de préférer la belote au billard; il en est de même pour les jeux de l'amour.

Et voilà encore des mœurs nouvelles qui ne favorisent pas la repopulation.

Des conseillers municipaux se sont alarmés et mettent en demeure le Préfet de Police de prendre « des mesures contre la prostitution masculine ».

Impossible, objectera-t-on, de combattre ces vices contre nature. Erreur! il y a une dizaine d'années, ils s'étaient scandaleusement en Allemagne. Lisez les reportages de cette époque. Hitler les a balayés, en employant la manière forte. C'est la seule qui convienne. Les jeunes pédérastes ont, paraît-il, de puissantes relations. Beaucoup, dit-on, furent, durant la grande guerre, embusqués à l'arrière. Si c'est vrai, quel gouvernement osera les retourner?

Ces mœurs, ces habitudes, ces vices n'agissent pas également sur toutes les classes sociales. Issus de l'oisiveté, ils réclament, outre des loisirs, des dépenses importantes. C'est pourquoi les classes laborieuses en subissent rarement l'atteinte.

Néanmoins, ne manquent pas les familles fortunées où les enfants sont nombreux. Ces familles qui cherchent le bonheur dans le développement de la vie familiale n'appartiennent pas au clan des nouveaux riches, assoiffés de snobisme. Arrivées à la fortune par une ascension régulière, elles continuent les traditions, morales et religieuses qui furent la base de leur éducation.

Passer la revue de toutes les causes de la dépopulation nous entraînerait trop loin.

Signalons cependant l'alcoolisme.

Dans un pays de suffrage universel, il faut traiter les bistrots avec ménagement. Pour le nombre des débits de boissons, la France bat tous les records : un débit pour 80 Français, contre un pour 350 habitants en Angleterre, un pour 480 en Allemagne, et un pour 3.000 en Suède. Les statistiques faites dans trois importants services médicaux de l'Hôtel-Dieu de Nantes ont prouvé que le nombre des malades hospitalisés pour les affections dépendant de l'abus de l'alcool a augmenté de 30 % depuis 1936 (1).

Certainement les bistrots saccagent la natalité bien plus que les avorteurs. Mais défense d'y toucher.

Si les pouvoirs publics ne s'attaquent pas à toutes ces causes en même temps, et avec la même énergie, aucun résultat appréciable, durable, ne sera obtenu.

La tâche sera malaisée parce que tardivement entreprise; mais, lorsqu'il s'agit du salut d'un pays comme la France, il faut opérer courageusement et sans écouter les cris de ceux qui entretiennent le mal et en profitent.

§

Je ne me rappelle plus à quel souverain est prêtée cette déclaration : « Si la religion n'existait pas, il fau-

(1) *Le Siècle médical* du 1^{er} juillet 1939.

drait l'inventer. » Peut-être, ainsi que beaucoup de mots prétendus historiques, la phrase ne fut-elle jamais prononcée. Peu importe; elle exprime une vérité profonde dont devraient s'inspirer ceux qui assument la charge de diriger les peuples.

Pour grouper, discipliner les foules, substituer l'idéal à l'égoïsme, donner l'espérance à ceux qui souffrent, aider à surmonter les épreuves, imposer les devoirs les plus lourds, on n'a rien trouvé de mieux que les religions.

La philosophie, allégueront certains esprits, est capable de donner les mêmes résultats. Non. Il n'y a aucun rapport entre la philosophie et la religion. Leur essence, leur action sont différentes. La philosophie raisonne; la religion affirme. La philosophie nie le surnaturel, ne reconnaît que la réalité, n'admet d'autre guide que l'intelligence. La religion proclame le surnaturel, ne fait appel qu'à la Foi, impose ses dogmes, n'explique pas les mystères et interdit d'en rechercher l'explication.

La philosophie n'est pas accessible à toutes les intelligences; elle exige de longues études, de subtiles dissertations. Ses solutions, forcément discutables puisque issues de la discussion et qu'une discussion n'est jamais close, ne donnent pas la réponse certaine, définitive, aux grandes questions qui, de tout temps, inquiétèrent l'humanité. Elle peut procurer le calme, mais non pas faire naître l'exaltation qui suscite les grands renoncements.

La religion est à la portée des intelligences les plus simples. Elle promet des récompenses éternelles, prêche la résignation, le sacrifice.

Quelle philosophie aurait été capable de faire accepter les tortures et la mort, plutôt que d'abjurer leurs croyances, aux premiers chrétiens livrés aux fauves dans le cirque, aux Albigeois se jetant eux-mêmes, en chantant leurs cantiques, dans la flamme des bûchers dont on les menaçait, aux Juifs tourmentés par les Inquisiteurs, aux Protestants traqués par les dragonnades dans les montagnes des Cévennes?

La religion fut et sera toujours la plus grande puissance spirituelle. C'est un fait prouvé par l'histoire de l'humanité. Celui qui ne veut pas le reconnaître, sous prétexte que sa conviction personnelle est anti-religieuse, révèle un petit esprit et commet une grosse erreur.

Laissons ces considérations générales, qu'il était bon de rappeler, et ne nous occupons que des rapports de la natalité avec les religions.

Toutes (à l'exception de quelques sectes, tels les Albigeois, s'opposant à la propagation de l'espèce) imposent à leurs fidèles l'obligation de se marier et d'avoir de nombreux enfants.

En France, il y a trois religions : le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme.

Pour le mariage et la natalité, leurs règles sont les mêmes. Et ces règles sont efficaces. Les familles protestantes et juives ont beaucoup d'enfants. Il en est de même dans les familles catholiques pratiquantes. Les régions où le catholicisme est influent sont remarquables par le nombre des familles nombreuses.

Voilà donc des forces morales plus puissantes que les lois, et que les chefs d'une nation doivent entretenir, encourager, utiliser.

Or, que s'est-il passé en France depuis 1875, date où les naissances annuelles étaient de 1.022.000?

Les Protestants et les Israélites ont joui d'une liberté parfaite. Les plus grands égards étaient réservés aux ministres de leur culte. Les fonctionnaires, les officiers, les magistrats, n'étaient pas inquiétés à propos de leur foi religieuse. Ils pouvaient fréquenter assidûment, avec ferveur, les temples et les synagogues sans encourir des disgrâces.

Les catholiques furent traités différemment. Le programme républicain avait pour devise : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. » *Cléricalisme* voulait dire catholicisme. Paul Bert, grand-prêtre du matérialisme, dans ses violentes attaques contre la religion, ne frappait que sur le catholicisme.

Fréquenter les églises, suivre les offices, vous faisait

taxer de « clérical », et le fonctionnaire ainsi étiqueté devait renoncer à tout avancement.

Le maréchal Foch en fit l'expérience. Il était pieux. Un galope-chopine de la ville où il tenait garnison le dénonça. Il fut « fiché » et mis en disgrâce. Peu importait son génie. « A bas la calotte ! » était alors l'argument suprême. Il en fut de même pour le maréchal Pétain.

Depuis quelque temps, ces procédés stupides et criminels sont délaissés. Mais le mal qu'ils firent existe encore. Il faut le réparer.

Nous ne saurions trop le répéter : la renaissance des familles nombreuses n'est possible qu'autant que renaîtra chez les Français le désir, la volonté d'avoir de nombreux enfants. Cela représente des sacrifices, des privations, des soins multiples que seul peut faire accepter le sentiment d'un devoir. Devoir envers la Patrie et qui sera puissamment renforcé s'il est doublé d'un devoir religieux. C'est pourquoi les religions dont la morale a pour structure la création et l'entretien de la famille offrent une action précieuse pour la solution du problème angoissant de la natalité.

Ces religions ne commandent pas seulement d'avoir beaucoup d'enfants, elles exigent que les parents donnent à ceux-ci tous les soins que réclame leur avenir matériel et moral. Et ceci est capital.

Trop souvent le législateur, hypnotisé par le souci d'augmenter le chiffre des naissances, ne songe pas assez au sort de ceux dont il exige la naissance. Alors l'œuvre risque d'être incomplète et de préparer d'injustes cruautés.

Il est facile d'imaginer le sort de l'enfant imposé au couple par la crainte de sévères punitions. C'est un intrus. Sa présence ravive à toute heure le mécontentement des parents d'avoir été obligés de subir cette charge qui trouble leur tranquillité, diminue leurs plaisirs. Et le pauvre innocent en est durement puni.

On nous objectera : « L'Etat est là qui se chargera des enfants, après avoir fait prononcer la déchéance

paternelle. Et si les parents furent d'une brutalité excessive, on les enverra en prison. »

Il sera bien temps! Dieu sait ce qu'un enfant doit souffrir avant que les voisins se décident à dénoncer les mauvais traitements dont il est l'objet!

Et puis, la déchéance prononcée, on le confiera à l'Assistance publique qui l'enverra travailler chez des étrangers. Douce enfance, sans une caresse, sans un sourire.

Tant mieux! diront ceux qui tiennent la sensibilité pour une faiblesse et s'enorgueillissent de n'en pas avoir. Tant mieux! N'ayant rien à regretter, il ira plus bravement au devant de la mort.

Peut-être! à moins qu'il ne se révolte à la fin. En tous cas, ce raisonnement héroïque me fait penser aux brutes qui crèvent les yeux des rossignols pour qu'ils chantent mieux, sans penser que ces chants expriment sans doute une douleur, un désespoir immenses.

§

Oui, il faut faire remonter la natalité française, mais il faut aussi assurer, dans la mesure du possible, le bonheur des petits qui fourniront ce surcroît de naissances.

Pour conclure, ceux qui ont la charge des destinées de la France doivent comprendre que si une loi peut imposer des prestations, il est des résultats qu'aucun texte législatif ne peut assurer.

Il est possible au législateur de décréter la conscription, d'imposer le service militaire obligatoire; il lui est possible de créer des impôts, de les augmenter, les citoyens doivent s'y soumettre; *mais l'augmentation des naissances ne peut être imposée.*

Elle ne peut se produire que par *le consentement du couple*. Et ce consentement, la promesse de primes ne suffirait pas à le déterminer. Il ne prendra sa source que dans le cœur des intéressés. Il est affaire de sentiment. C'est pourquoi les forces morales et spirituelles seront toujours les meilleurs agents de repopulation.

Au lieu de les combattre, il faut donc les défendre, les encourager et rechercher leur aide.

JOSÉ THÉRY.

RACINE PARMİ LES GENS D'ACTION

Et pourquoi pas? Y a-t-il même, pour un poète chez qui s'est concentrée dans une forme rythmique l'expression des sentiments et des passions, une épreuve plus sûre, plus décisive que celle-ci : l'adhésion de la vie en ses points d'extrême intensité? Le vibrant contact entre une formulation choisie d'une part et, de l'autre, quelque décision d'héroïsme en plein remuement d'hommes et de forces, l'acceptation des enjeux irrémédiables d'une catastrophe, des vues clairvoyantes sur tout ce qu'affronte une volonté de bonheur ou de fortune : se peut-il trouver preuve plus évidente d'une parfaite efficacité, d'une sorte d'irradiation qui, émanée de la conscience du réel, retourne au réel par la résonance des mots ajustés? Plus que les *satisfecit* des doctes ou que l'assentiment des esthètes, plus que le frémissement qui passe sur un public de théâtre ou que l'approbation, même extasiée, d'un auditoire de conférence, ce critère éventuel ne serait-il pas la pierre de touche sans égale du « tragique »?

C'est par là, en tout cas, que l'art *humaniste*, supérieur au cri de l'instinct et à la « simple nature », démontre sa valeur par excellence, puisque, loin d'être l'inutilité excellente que l'on dit parfois, il laisse sa vibration profonde, son artifice éminent, rejoindre à travers l'arrangement des mots les zones actives de l'être humain. On a souvent (et dès un propos fameux de La Bruyère) attribué à la tragédie cornélienne cette valeur d'exaltation. Il se pourrait bien, à l'épreuve, que Racine fût en réalité, bien plus que son pathétique rival, le porte-pa-

role authentique des émotions *mises en forme*, et plus aptes dès lors à toucher à fond les êtres qui, dans l'action, conservent l'esprit attentif et la conscience lucide.

§

De cette réussite suprême, dont le Grand Condé semble éprouver l'intuition, Racine a-t-il pu, de son vivant, percevoir l'effet chez quelque vrai contemporain? Lequel des actifs serviteurs de la monarchie pouvait-il croire touché, plus particulièrement, de ce qu'il y avait de profond et de transmissible dans son génie?

A cette question, assurément poignante à sa façon, ne convient-il pas de répondre aussitôt : « Vauban »? Car on surprend, entre ces deux hommes et à travers les rares épisodes les mettant au contact, des affinités que l'éloge parallèle de Saint-Simon, toujours si exigeant, souligne à son insu, Racine « si connu par ses belles pièces de théâtre. Personne n'avait plus de fonds d'esprit, ni plus agréablement tourné; rien du poète dans son commerce, et tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et, sur le tard, de l'homme de bien »; Vauban, « peut-être le plus honnête homme et le plus vertueux de son siècle et, avec la plus grande réputation du plus savant homme dans l'art des sièges et de la fortification, le plus simple, le plus vrai et le plus modeste ». Quand Racine mande à son collaborateur Boileau, le 24 mai 1687, du front des Flandres :

M. de Vauban a été ravi de me voir, et, ne pouvant pas venir avec moi, m'a donné un ingénieur qui m'a mené partout...

on peut l'en croire sur parole; et c'est à un éloge impliquant une admiration plus marquée que répond, le 26, le dit Boileau empêché d'accompagner son ami en campagne :

Vous avez raison d'estimer comme vous faites M. de Vauban. C'est un des hommes de notre siècle, à mon avis, qui a le plus prodigieux mérite...

Quant aux preuves de l'estime rare accordée par le grand ingénieur philanthrope à cet « historiographe » dont se moquaient bien des militaires moins avisés, elles sont dans l'accueil même qui est fait, à Namur et à Mons, par un technicien à un autre technicien, pourrait-on dire, opérant sur un plan commun de véracité et d'intelligence des choses, et non des mots. Elles sont surtout dans la lettre — que Racine ne semble pas avoir brûlée, par bonheur, malgré la requête de son correspondant — où Vauban, le 13 septembre 1697, touche vraiment aux affaires les plus essentielles de l'heure : comme si une cause si importante pouvait être plaidée seulement d'égal à égal, dans la vérité et la compréhension des réalités, les dangers que court le pays sont signalés, sans nervosité, par l'un des hommes qui se trouvent au courant, à un poète — mais quel poète ! — qui mieux qu'un bureaucrate ou un courtisan comprendra la gravité de l'heure. « Voyez où nous en sommes ! »

Ce sont bien, semble-t-il, ces qualités objectives, dédaignées chez nous, quelque temps, par la prévention la plus vaine de l'intellect opérant sur lui-même, qui entraînent *hors de France* l'admiration des gens d'action pour le poète, absurdement réputé « douceâtre » par les Fontenelle et leurs émules.

Sur le Racine mort le Campistron pullule.

Avant l'heure, cet adage semble vérifié par les Crébillon de l'instant : dans la déchéance qui frappe Racine en cette première moitié du XVIII^e siècle français, Voltaire n'est pas exempt de blâme, sans doute parce qu'il n'a pas eu l'occasion d'entrer authentiquement dans l'action, et que, de l'extérieur, les tirades oratoires à la Corneille auront toujours, sur un simple auditeur, une plus facile efficacité que sur quiconque a l'expérience des enjeux redoutables dont peuvent être faites les destinées — sans autant de rhétorique. Aussi est-ce plutôt chez Lady Bolingbroke — ancienne élève de Racine à Saint-Cyr pour les répétitions d'*Esther*, et devenue l'épouse d'un grand seigneur anglais qui risque souvent sa fortune et sa vie

par orgueil d'aristocrate — que l'on perçoit la dévotion racinienne d'un esprit d'élite :

Eclaircissez ce front où la tristesse est peinte :
Les rois craignent surtout le reproche et la plainte...

Combien de fois, dans une longue existence dont l'ensemble devrait être relaté quelque jour, ces vers qu'elle avait récités à Saint-Cyr dans son rôle de Zarès n'allaient-ils pas revenir à la mémoire de cette femme, qui associait son destin à celui du plus impérieux et du plus orgueilleux des *mylords*, jouant avec les Hanovriens sur le trône une partie mal définie mais assez périlleuse! Et ce sont d'autres citations raciniennes, mais également chargées d'un sens décisif, que se récite en des heures désespérées un élève improvisé de la France, ce singulier Frédéric II qui construit un royaume avec des méthodes et des préceptes empruntés à la monarchie qui en souffrira entre toutes, — celle de Louis XIV.

Le 14 octobre 1758, le lecteur vaudois du roi de Prusse est mandé auprès de son maître : on est au lendemain d'une affaire qui met en danger l'armée prussienne en Bohême. « Il vint à moi d'un air assez ouvert, et, d'un ton tranquille, il me dit ces vers de *Mithridate* en me fixant d'une façon toute singulière :

Enfin après un an, tu me revois, Arbate,
Qui, de Vienne toujours balançant le destin,
Tenais entre elle et moi l'univers incertain.
Je suis vaincu. *Daunus* a saisi l'avantage
D'une nuit qui laissait peu de place au courage...
Que pouvait la valeur dans ce trouble funeste ?
Les uns sont morts, mon cher, j'ai sauvé tout le reste... »

Il va de soi que *Britannicus* et *Athalie* alterneront avec *Mithridate* dans ce jeu pathétique, où l'ironie de l'appropriation, même la parodie éventuelle ne dissimulent en rien une sympathie profonde, ni surtout cette extrême convenance entre des choses parfaitement dites et des choses intensément ressenties, qui est l'adhésion suprême en ces matières. Nous l'avons indiqué ailleurs, si Frédéric

de Prusse s'était tué en pleine défaite, comme il en annonçait l'intention, ce n'est point Platon comme pour Caton d'Utique, mais Racine, le « poète de la tendresse », que ses familiers eussent trouvé à son chevet de désespéré philosophe.

Par une rencontre qui n'a rien de singulier, un ancien auxiliaire français de Frédéric, soldat pensif dans une autre campagne de Bohême, partageait son enthousiasme d'homme d'action pour la densité racinienne qu'il préférait à l'éloquence cornélienne. C'est Vauvenargues, et sans doute l'officier, que nous connaissons si imparfaitement en lui, que nous complétons de notre mieux par la pensée, a plus à dire que l'amateur de littérature, quand il écrit à Voltaire le 4 avril 1743 :

Oserai-je vous dire les idées que j'en ai formées? En voici du moins quelques-unes. Les héros de Corneille disent de grandes choses sans les inspirer; ceux de Racine les inspirent sans les dire. Les uns parlent, et longuement, afin de se faire connaître; les autres se font connaître parce qu'ils parlent. Surtout, Corneille paraît ignorer que les hommes se caractérisent souvent davantage par les choses qu'ils ne disent pas que par celles qu'ils disent.

Lorsque Racine veut peindre Acomat, il lui fait dire ces vers :

Quoi! tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée
Flatte encor leur valeur et vit dans leur pensée?
Crois-tu qu'ils me suivraient encore avec plaisir
Et qu'ils reconnaîtraient la voix de leur vizir?

L'on voit, dans les deux premiers vers, un général disgracié qui s'attendrit sur le souvenir de sa gloire, et sur l'attachement des troupes; dans les deux derniers, un rebelle qui médite quelque dessein. Voilà comme il échappe aux hommes de se caractériser sans aucune intention marquée. On en trouverait un million d'exemples dans Racine, plus sensibles que celui-ci; c'est là sa manière de peindre...

Je sais qu'on a dit de Corneille qu'il s'était attaché à peindre les hommes tels qu'ils devraient être. Il est donc sûr

au moins qu'il ne les a pas peints tels qu'ils étaient; je m'en tiens à cet aveu-là...

Elle est à lire tout entière, cette lettre d'un « capitaine au régiment d'infanterie du roi »; la réponse de Voltaire n'est pas sans intérêt, mais on y lit entre les lignes la pauvreté des prémisses : il s'imagine que seul « le goût délicat » de son correspondant lui fait préférer l'absence de déclamation chez Racine à la pompe cornélienne, que pour son compte il défend lui-même par des arguments de professeur de littérature, « Corneille a créé la tragédie dans un siècle barbare »; « il y a plusieurs demeures, etc. » Il ne saisit pas l'expérience *vitale*, pourrait-on dire, qui est au fond des préférences d'un homme qui a fait la retraite de Prague et se guérit malaisément, à Nancy, d'avoir eu les pieds gelés en Bohême. Tout le courage intellectuel de l'auteur de *Candide* ne prévaut point, il faut l'avouer, contre une autre expérience et de tout autres périls que ceux de la Censure, de l'embastillement pour cause de pamphlets, des libraires pirates et des théologiens de mauvaise foi.

§

Quel dommage qu'une légende seulement, et rien d'authentique, nous relate, d'un autre actif esprit à l'heure décisive, l'aide et la consolation de Racine! André Chénier s'est jeté dans l'action par enthousiasme révolutionnaire déçu, par une volte-face de noble cœur irrité de tant de sacrifices ineptes. Pamphlétaire, il est resté poète; condamné, il rencontre (selon cette tradition que l'on voudrait vraie) un autre poète, comme lui en instance de guillotine. Quel souvenir leur remonterait à la mémoire à tous deux, sinon le début d'*Andromaque*?

Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle;
Et déjà son courroux semble s'être adouci
Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici.

Il est certain qu'un jour fatidique de Thermidor, de préférence à la postérité libertaire de Jean-Jacques, à

M^{me} Roland par exemple, c'est chez des poètes sensibles à la force du mètre, mués en hommes d'action par la rigueur des circonstances, que l'écho racinien devait se rencontrer, aux heures où se rectifiaient d'elles-mêmes les utopies sonores sur la bonté naturelle de l'homme et sur le progrès indéfini de l'espèce : l'anonyme des *Nouveaux Dialogues des Morts* semblera le comprendre, au moins de biais, quand en 1800 il imaginera un entretien aux Enfers entre le poète des *Mois* et celui de *Britannicus*. Roucher dit à Racine (non sans l'excuser d'abord d'avoir été mortifié jusqu'à la mort, selon la légende, d'une marque de froideur chez le roi) :

O Racine, combien votre sensibilité aurait été cruellement exercée, si vous aviez vécu sous les lois des tyrans qui ont tout à la fois ensanglanté et vandalisé la France! O liberté, que de crimes, que de maux on commet en ton nom!... Les grands modèles et l'instruction agissent sur nous avec toute la rapidité et toute la force communicative du fluide électrique. Aussi quels efforts n'a pas fait Robespierre et tous les agents de ce nouvel Omar! Quelle douloureuse émotion n'allez-vous pas éprouver, ô Racine, quand je vous dirai qu'on a presque fait subir le même sort à votre théâtre, à celui de Corneille, et de nos autres grands maîtres dans l'art sublime et divin de la tragédie! A peine a-t-on permis la représentation de trois ou quatre de leurs pièces immortelles. Encore a-t-il fallu les mettre à l'ordre du jour, c'est-à-dire les tronquer, les changer...

§

Napoléon n'est point parvenu — il s'en faut — à la perception immédiate de la densité racinienne. Il s'expliquera plus tard sur son rousseauisme, sur son admiration pour la sublimité toute différente d'Ossian, et le répertoire tragique offert par Talma et par lui à un « parterre de rois », à Erfurt, ne comporte, à côté de Corneille et de Voltaire, que du Racine d'opportunité, pourrait-on dire. « La haute tragédie est l'école des grands hommes » ; mais c'est de quoi rehausser l'auteur de *Cinna* « qui a

deviné la politique », et déprécier celui de *Britannicus*, qui a trop suivi Tacite, celui de *Mithridate*, qui n'a pas bien saisi la topographie. Patience! Sainte-Hélène, avec des loisirs, donnera à celui qui fut l'action personnifiée l'occasion d'apprécier de plus en plus le répertoire plus réaliste d'un poète que lui aussi, à son heure, avait jugé doucereux. Ses pièces plaisent de mieux en mieux à l'exilé. Et voici l'ultime révélation :

L'Empereur, rentrant accablé de fatigue, et ne sachant que faire pour combattre une mauvaise disposition, se saisit d'un Racine et ouvrit le livre à *Andromaque*. « *Andromaque*, dit-il, c'est la pièce des pères malheureux. » Puis il se mit à lire quelques vers; mais l'ouvrage lui tomba des mains à ce passage fameux :

Je passais jusqu'aux lieux où l'on garde mon fils;
Puisque une fois le jour vous souffrez que je voie
Le seul bien qui me reste et d'Hector et de Troie,
J'allais, seigneur, pleurer un moment avec lui :
Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui...

(Norvins, *Histoire de Napoléon*, IV, 333.)

Reste à savoir si la résonance principale, dans cette réaction *in extremis* de Napoléon au pathétique racinien, n'était pas autant provoqué par le vers si condensé :

Le seul bien qui me reste et d'Hector et de Troie

que par l'allusion, si touchante, de la mère d'Astyanax à l'indigent régime auquel était soumise cette tendresse maternelle d'une reine sans royaume.

Comment ne passerait-on pas, du conquérant déchu, à sa principale adversaire dans l'ordre des idées et de l'action? Mme de Staël a beau porter la peine de quelques exagérations dans la véhémence sentimentale et dans le féminisme trop « voyant » : elle n'en est pas moins, sinon « notre maman à tous », comme on a pu dire, du moins le grand modèle des espoirs libéraux combattant efficacement toutes les tyrannies. Elle aussi a ressenti à son heure la profonde efficacité du pathétique de Racine, et toutes les démonstrations d'Auguste-Wilhelm Schlegel

ne l'ont pas détournée d'une estime qui saura se changer en attachement indéfectible. La voici, élève de Mlle Clairon et trop encline à « déclamer », mais de bonne heure pénétrée de ce qu'un rôle de fière amoureuse comporte de douloureux secrets; contemplant la *Phèdre* de Guérin qu'elle fera admirer à Oswald dans la maison de Corinne; admettant de son mieux le droit de Schlegel à opposer Euripide à son disciple français — et puis, en pleine lutte des nations, à Pétersbourg en 1812, quand est en jeu le sort de l'Europe entière, et que l'hostilité moscovite, au lendemain de Borodino, est déchaînée contre bien d'autres choses que la tyrannie napoléonienne. Laissons la parole à Arndt, ennemi de la France, et point seulement de son Empereur :

Une scène que nous donna Mme de Staël nous fit ressentir à nous autres, trop réservés, comment des Français, dans leur sentiment pour leur patrie et pour les choses de chez eux, possèdent souvent en excès ce qui chez nous est en défaut. Les comédiens français avaient, à Pétersbourg, donné la *Phèdre*. Rocca, l'ami de Mme de Staël, et son fils, étaient allés au théâtre, et nous, les invités de la femme célèbre, étions encore à table, quand voilà les deux hommes qui reviennent bientôt, assez émus, et qui nous racontent qu'un tel vacarme, des protestations si bruyantes dès la première scène, avaient manifesté la haine des Russes pour les Français et la Comédie française, qu'il avait fallu suspendre la représentation. Rien n'était plus vrai : ce fut la fin de cette tentative. Quant à Mme de Staël, elle oublia le lieu et le temps pour ne plus sentir qu'elle-même et son peuple. Hors d'elle-même, elle fondit en larmes et s'écria : « Les Barbares! Ils n'ont pas voulu voir la *Phèdre* de Racine! »

Cette conjurée malgré elle se souvenait-elle de cet incident si caractéristique deux ans plus tard, quand de Londres, le 22 mars 1814 et à l'heure où ne réussissait que trop bien l'alliance contre le régime napoléonien qui risquait d'englober le pays dans une commune destruction, elle écrivait à Benjamin, condottiere du parlementarisme à qui semblaient indifférentes les destinées des

peuples, ces paroles amères, où une façon de symbolisme est attribué au nom du poète classique :

Vous n'êtes pas Français, Benjamin... Pouvez-vous vraiment désirer voir les Cosaques rue Racine?

Est-il vrai qu'à peu près dans le même temps où Racine sifflé arrachait des larmes à une femme d'action, un intendant militaire grand amateur d'art, mais singulièrement dilettante en ces matières, articulait une défection à peu près définitive à la tragédie racinienne? Stendhal, au passage de la Bérésina, est d'accord avec un officier de sa génération pour admettre que désormais un poète de 1670 ne saurait plus l'intéresser. Opposition providentielle à force d'être significative! La haine de Stendhal pour le « beau idéal », pour le vers, et surtout pour l'alexandrin, ce « cache-sottise », la niaise préférence *beyliste* pour « les petits faits vrais », pour le « naturel parfait », démontrerait autre chose que ce que voudrait prouver un parfait amateur, de sensibilité surabondamment bourgeoise, imperméable à toute notion de haute beauté, comme le constatait Goethe à son sujet : Racine a « écrit la tragédie la meilleure possible pour les courtisans vaniteux et spirituels d'un despote fort vaniteux lui-même »; le pauvre Racine n'a plus qu'à disparaître devant un verdict qu'admettent (sauf Alfred de Vigny et Musset sur le tard) la plupart des hommes de lettres de 1830 : et rien ne sera plus singulier ni plus naturel qu'une discussion entre Hugo et Thiers sur la qualité de l'esprit de Racine, — d'un point de vue plutôt politique et, dirait-on, « censitaire ».

Sans doute faudra-t-il, aux classes moyennes françaises, bien des réapprentissages pour leur faire ressentir à nouveau l'identité de l'expression racinienne et des conflits profonds de l'être. Comme l'écrivait Péguy en train de traverser une des crises que d'autres, sans doute, auront éprouvées comme lui, « les Français sont généralement cornéliens ». Et peut-être l'auteur du *Mystère de Jeanne d'Arc* met-il à son insu le doigt sur l'essentiel d'une découverte que le cours moyen du XIX^e siècle

n'avait point semblé préparer, mais que certaines décades du xx^e se chargent peut-être de faire admettre : la cruauté du Destin ne doit pas plus sembler anormale à l'homme moderne qu'elle n'est absente du vrai répertoire de Racine.

On voit aussi, on sait assez combien ce mot de *cruel(le)* et même de *cruauté* revient dans Racine. Combien de fois il y figure. C'est là un véritable mot conducteur, motif conducteur, c'est-à-dire non pas un appareil, une applique extérieure, mais un mot, un mouvement réellement central, réellement, profondément intérieur qui revient toutes les fois qu'il est réellement nécessaire... Tout est adversaire, tout est ennemi aux personnages de Racine : les hommes et les dieux ; leur maîtresse, leur amant, leur propre cœur...

FERNAND BALDENSPERGER.

POÈMES

A LA FORET DE RAMBOUILLET

*Qu'après tant d'autres je vienne
Te demander ton secret
Pour accorder mon antienne
A tes murmures, forêt,*

*Que, tout frémissant, j'arrive,
Et, gagné par ton émoi,
Sur ce papier que j'écrive
Le vers comme il chante en moi,*

*L'aventure doit paraître
Sans originalité
A celui-ci qui veut être
Par du neuf toujours hanté.*

*Je n'ai pas, joyeux ou triste,
Lorsque j'aborde tes fonds,
Des espoirs de botaniste
Ou des yeux de bûcherons.*

*Et cependant, j'ai quand même,
D'horizon en horizon,
Pour rajeunir ce vieux thème,
Le retour de la saison*

*Qui, dans les combes, ramène
Avec le chant de l'oiseau,
Sur le vert sombre du chêne,
Le vert tendre du bouleau.*

*La faisane peut, sans crainte,
Me croiser sur le sentier,
La biche pousser sa plainte,
Et l'écureuil me railler,*

*Je vais vers ton seul mystère;
Précautionneux, mon pas
Qui contourne la fougère
Respecte aussi leurs ébats.*

*Et pourtant, je m'exaltie
Davantage quand un cor
Glisse dans ta poésie
Son chant de gloire et de mort.*

*Et chaque branche flexible
Evente sur ta longueur
La naturelle et paisible
Ivresse de la fraîcheur,*

*Mon âme, et tu te recueilles,
Surprise toujours un peu
Au cœur émouvant des feuilles
Qui tremblent sous le ciel bleu.*

*Car tes bruits et tes silences,
O Forêt, et tes clartés
Versent sur mes ignorances
Leurs agrestes vérités.*

—

LE HASARD

*La route droite ouvre devant
Ton grand effroi de l'aventure,
Des perspectives sans verdure
Aux horizons sans coup de vent.*

*Epris d'abord de certitude,
Par ce monotone chemin,
Tu vas, sûr de trouver demain
Le loyer de ta servitude.*

*A moins que, bifurquant soudain,
La route, jusque-là si grise,
Ne te réserve la surprise
De quelque nocturne lointain,*

*Et que, pris à ce clair de lune,
Tu préfères ta liberté
Au semblant de sécurité
Que l'offrait la piste commune,*

*Dès lors, tu vas, chercheur hagard,
Et n'ayant plus, dans ton errance,
D'autre guide que l'espérance
Et son compère, le hasard,*

*Le hasard qui, dans la nuit froide
Où ton sort vient de dévier,
Va te tendre le balancier
Pour danser sur la corde roide.*

*Lui-même, poussant son cheval,
Subit, dans sa course fiévreuse
L'attirance vertigineuse
Dont s'ennoblit chaque idéal.*

*De la ruine à la fortune,
Te conduisant en un moment,
Il ne met, dans son dénouement,
Ni bienveillance ni rancune.*

*Dans le même esprit divergent,
Il travaille à plein, et s'emploie
Pour ta douleur ou pour ta joie,
Contradictoire et diligent.*

*Sur les escaliers de la Bourse,
Il court, invisible et tétu,
Et promène son nez pointu
Du tapis vert au champ de course.*

*Il fait vaciller vers ses buts
La sifflante balle perdue*

*Dans le moment qu'il distribue,
Aveugle, les éclats d'obus.*

*Alors que Dieu lui-même hésite,
Il sait, rôdant entre les camps,
Faire sonner à contretemps
Les clairons de la réussite;*

*Ou, généreux sans le vouloir,
Prendre, usant du même artifice,
Le visage de la Justice
Et le sourire de l'Espoir.*

*Sans voir si son heure est venue,
Il peut te mettre certain jour
Face à face avec ton amour
Au tournant brusque d'une rue.*

*En tout, prenant sa tâche à cœur,
S'il veut, curieux et tenace,
Régner à la première place,
Il ne choisit pas son vainqueur.*

*Dans l'orgueil de son ignorance,
D'un pôle à l'autre de l'azur,
Indifférent, il souffle sur
La girouette de la chance.*

—
DANS UNE VILLE INCONNUE, UNE NUIT...

*Entre deux trains, je vais dans cette ville... Un vent
D'automne roule devant moi des feuilles mortes;
Sous les arbres, mon pas semble être seul vivant,
Car les maisons, à l'ombre, ont clos toutes leurs portes.*

*L'éclairage axial aligne dans la nuit
Les grains multipliés d'un chapelet lunaire :
Sa perspective s'amincit dans le mystère
Que des platanes hauts tissent autour de lui.*

*Et je suis, désœuvré, cette longue avenue,
Ne voyant qu'à travers ses branchages épais*

*L'aspect provincial de la ville inconnue
Où je ne reviendrai, sans doute, plus jamais.*

*Des persiennes pourtant filtrent entre leurs lames
Les clartés jalonnant les horizons obscurs,
Et je vis, tout à coup, avec les milliers d'âmes
Qui dormiront bientôt à l'abri de ces murs.*

*Alors, vers ces logis monte mon rêve étrange,
Et voici que, doublant encore mon émoi,
Par un mystérieux et singulier échange,
Leurs quiètes douceurs descendent jusqu'à moi.*

*Et dans le fixe éclat de toutes ces lumières,
Je crois retrouver, souvenir à souvenir,
Ces mots simples et ces images coutumières
Qu'un cœur est toujours assez grand pour retenir.*

*Le mystère profond des chambres éclairées
Souffle à la fois sur mon angoisse et mon espoir,
Et ces maisons que je devine dans le noir,
Par leurs clartés me sont encore plus sacrées...*

*Chambres des tout-venant! Chambres du bon accueil,
Chambres que le hasard d'amour peut faire siennes,
Que d'ombres ont passé derrière vos persiennes,
Chambres d'espoirs, chambres d'attentes ou de deuil!*

*Mais le sifflet lointain d'une locomotive
Perce de son élan sonore terre et ciel :
Je sais que je devrai répondre à cet appel,
Et, las des changements, gagner une autre rive;*

*Qu'il me faudra bientôt, revenant sur mes pas,
Dégagé de la rêverie où je m'égare,
Reprendre la route fatale de la gare,
Et partir, sans tourner la tête, pour là-bas...*

*Alors que ces clartés s'éteindront une à une,
Un train m'emportera vers un nouveau décor,
Et pour voir celui-ci quelques instants encor,
Le ciel ne m'offrira pas même un clair de lune.*

*Je n'aurai, dans la solitude où me voici,
A toutes ces clartés demandé leur problème
Que pour m'apitoyer, en passant, sur moi-même,
Et retrouver le goût amer de mon souci.*

*Mais, de la ville, ainsi que des lointains champêtres,
Malgré l'hostilité des ombres et du vent,
Ces maisons où buta mon destin décevant,
M'auront souri par les yeux d'or de leurs fenêtres.*

JEAN VALMY-BAYSSE.

A PROPOS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire semble redevenir à la mode; il inspire maintes controverses, comme tous les « dogmes » fondamentaux des choses d'ici-bas : la Foi, l'Espérance et la Charité!

Et pourtant, nous autres, les professeurs, nous avons été toujours en butte à de violentes attaques, dont le thème ne saurait varier : traditions caduques, esprits retardataires.

On tourne toujours dans le même cercle; on semble être toujours au temps des contempteurs de l'enseignement dit « officiel ».

Le plus ardent, à mes débuts, était Barbey d'Aurevilly, lequel me disait un jour, avec ses inflexions de voix romantiques : « Vous êtes, jeune homme à la chevelure apollonesque, le Boufflers des Comédiens!... Vous me plaisez, malgré l'un de vos plus grands défauts : *Vous défendez le Conservatoire et ses professeurs pétrifiés dans la tradition!* Vous n'avez pas besoin, vous, intelligent et bien doué, de recourir aux leçons de ces pédagogues officiels qui n'ont, heureusement, point réussi (les malheureux!) à vous rogner les ailes (*sic*). Je ne saurais trop vous le répéter : On n'apprend pas l'art du théâtre; la sensibilité, l'instinct, l'intelligence naturelle suffisent. Il faut se débrouiller seul et deviner ce qu'on ignore, créer ce qui vous manque, être industrieux... » — « En un mot, avoir du génie », répliquais-je. — « Certes! » répondait, imperturbable, le « Connétable des Lettres », qui ajoutait, pontificalement : « L'art de l'acteur s'il n'est pas inventé sur place, dans un jeu originalement supérieur, n'est plus, en

somme, qu'un exercice de singes ou de perroquets bien appris. On sait le cas immense que je fais d'un grand acteur. Je l'ai assez proclamé : le grand acteur seconde le génie du poète, quand il a du génie, et si le poète en manque, il en a pour lui. Talma, le Talma de *Manlius* et de *Scylla*, n'était jamais plus grand que dans des pièces médiocres... »

Et moi de reprendre, non moins imperturbable : « Talma ne doit cependant d'être resté Talma qu'à son interprétation traditionnelle et supérieure du Néron de Racine et de l'Auguste de Corneille; car ses triomphes dus aux « modernes » de son époque, ou à tels ressemeleurs de cothurnes, non seulement ne l'ont pas grandi, mais ils l'ont « rapetissé ».

Barbey ne répondait plus alors que par un silence à mes arguments, parce que les siens étaient brillants, mais peu solides; amusants et pleins de verve, mais non convainquants; parce que, le génie étant rare parmi nous, comédiens, il nous faut, d'abord, *apprendre notre métier*; parce que le génie, si spontané qu'on le suppose, ne se perfectionne que par le travail en employant les MÉTHODES que l'expérience a lentement établies; parce qu'il faut, en un mot, que la science soutienne l'« inspiration » cette *inspiration* dont Baudelaire disait elliptiquement : « *c'est travailler toute la journée!* »

Nous devons donc *apprendre* le rudiment de notre art; la grammaire ne nuit point à la somptuosité du style d'un poète pas plus qu'à la fantaisie la plus débridée d'un acteur.

Il serait fastidieux d'accumuler les raisons développées, jadis, en faveur des études préliminaires par les grands artistes classiques comme Le Kain, Adrienne Lecouvreur, Clairon, Talma, Samson, Régnier... et tant d'autres, sans parler du génial Frédérick-Lemaître. Tous conseillent aux apprentis comédiens « la volonté de bien faire », jusqu'à la dernière heure de la carrière, après avoir appris le *rudiment indispensable*.

On nous a reproché, souvent, de nous trop attarder dans l'étude des chefs-d'œuvre (classiques ou roman-

tiques) *toujours les mêmes!* — C'est tout bonnement parce que les vrais « chefs-d'œuvre » sont rares; et que, dans l'expectative d'un théâtre supérieur et nouveau, toujours annoncé, toujours promis... mais toujours attendu, nous sommes bien obligés de recourir au *solide*; de tabler encore sur les authentiques modèles de compositions théâtrales, à propos de quoi on pourrait rééditer la boutade de Dumas fils relative aux « novateurs » de l'art dramatique :

« Il n'y a pas plus deux manières de faire du théâtre qu'il y a deux manières de faire des enfants. Le moyen de donner la vie reste toujours le même et toujours unique. Le théâtre, qui donne aussi la vie, n'a donc aussi qu'un moyen de la donner : en intéressant, en émouvant, en amusant... »

Pour ce qui est d'indiquer d'avance comment on doit faire le « chef-d'œuvre », comment on le devrait interpréter (?)!... il ne faut pas espérer y réussir, ça dépend de l'individu, lequel obéit bien plus à son tempérament, à son démon familial, qu'aux raisonnements d'une école. L'esprit souffle où il veut. Maintenant, faites venir des pièces — voire des acteurs — de l'étranger, du Nord, du Midi, de l'Ouest, de l'Est même, ce sera toujours la même chose. Si elles ou ils sont intéressants, émouvants, amusants, le public ira les applaudir; si elles ou ils n'ont aucune de ces trois qualités il leur tournera le dos. Depuis Corneille, Molière, Racine; depuis les interprètes de leurs œuvres, *rien n'a changé*, — malgré les « fils en quatre » de nos esthètes et de nos essayistes.

Nous convenons, certes, que les manifestations de notre art théâtral évoluent comme les autres, mais elles n'évoluent qu'en se mouvant sur une courbe fermée, en repassant par les mêmes points. Le vieux Voltaire (toujours amusant à citer) ne comparait-il pas les faiseurs de systèmes aux danseurs de menuet, lesquels sont dans un mouvement continu sans avancer d'un pas, et finissent par revenir à la même place d'où ils sont partis? Nous sommes obligés de constater, par la pratique, que les chefs-d'œuvre des grands poètes, ainsi que les acteurs

de *vrai talent* retrouvent toujours leur succès à un moment donné. Or, les modes (si fugaces!!) qui se succèdent et reviennent périodiquement, réclament vaguement, nous en convenons, des « officiants » adéquats à chacune d'elles, et ces officiants se peuvent instruire auprès des maîtres du moment, suivant les préférences de chaque génération. Cependant, *rien ne change à la base* — répétons-le! — et si telle ou telle méthode peut être plus ou moins contestée, admirée, préconisée ou détestée selon les temps, les conventions de l'heure, les règles de notre Art, elles, ne sauraient varier, car ELLES SONT IMMUABLES COMME LA NATURE ELLE-MÊME. Il faudra toujours, quelque don, quelque génie qu'ait un simple acteur : 1° qu'il sache son texte, 2° qu'il ait l'air de comprendre, et, 3° qu'il se *fasse entendre* jusqu'au dernier rang des banquettes!... Vérités négligées par les malheureux privés d'études préliminaires.

Or, on a remarqué que, depuis quelques années, ces études préliminaires, tant critiquées par certains snobs du « nouveau n'en fût-il point au monde », avaient fortement fléchi... Et voilà que, tout à coup, les mêmes « échauffés » qui niaient volontiers ce qu'on appelle : la tradition, constatant le danger des fantaisies excessives, des improvisations scolaires et des interprétations à contre-sens, ces mêmes matamores d'avant-garde protestent à présent *contre l'insuffisance des exercices préparatoires* et nous demandent de revenir à la « discipline » des maîtres anciens, lesquels n'étaient pas si caducs qu'on voulait nous le faire croire, à l'« obéissance » exaltée par François d'Assise.

Victor Hugo, dans ses *Vers à un grand Comédien*, réclame du grand acteur le don *d'inventer en traduisant* et de *répandre son âme à flots* (!?); mais pour réaliser cette vaste entreprise assez hasardeuse, il faut tout de même une technique, il faut un instrument, il faut une *méthode* : en un mot, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, *il faut apprendre le « métier »*, l'A. B. C. de toute orthographe.

En effet, nous pourrions répartir, à l'instar de feu

Scarron : « Comment saurait-on un métier qu'on n'a jamais appris? On ne devient pas un comédien comme un champignon. »

Plus tard, Voltaire s'étonnait que, dans l'art du Comédien en particulier, « *ce n'est qu'après bien du temps qu'on peut venir enfin au naturel et au simple* ».

Une méthode, un maître, sont donc nécessaires.

Au surplus, tous les grands comédiens ont eu des maîtres; même les comédiens, dits « de nature », qui se sont vantés de n'avoir point fait d'études. On est toujours, dans notre art, fût-ce sans s'en douter, l'élève de quelqu'un... même lorsqu'on le voudrait nier en décrochant les plus bruyantes timbales, témoin les burlesques émules de Jouvet.

On épilogue aussi, depuis trois siècles, sur cette question : Faut-il « parler » ou « chanter » la tragédie? Faut-il dire les vers comme la prose?... et autres niaiseries à formules toutes faites. Tout cela ne fut-il point longuement débattu, à toutes les époques?

On a, depuis longtemps, conclu sagement en condamnant le chant exagéré dans l'interprétation tragique tout autant que le bafouillage de ceux qui, se figurant « *parler comme dans la vie* », ont rendu finalement impossible le « théâtre confidentiel » qui n'en impose plus à personne.

Nous aurons toujours protesté contre la soi-disant « Vérité » triviale, ainsi que l'entendent certains adeptes du théâtre prétendu « vivant » (vivant d'une fausse humanité de moindre effort!) parce que ce serait manquer à cette loi fondamentale de *la vérité dans l'art* qui veut que toujours *l'expression soit à la mesure du sentiment dont elle découle*. Que le tragédien « *rythme* » donc, — comme le comédien, à l'occasion — qu'il *prosodie exactement*, qu'il *prononce et accentue avec une irréprochable pureté*, mais qu'il n'oublie point que le théâtre vit par-dessus tout de sentiments et de passions. Pas de platitude, mais point d'emphase, et, surtout, point de « ronron »! Jamais de fausse éloquence!

Si nous conseillons de nous en tenir à la méthode de

nos maîtres de l'Ecole simple et claire du « bien dire », c'est que nous avons en mémoire l'exemple de nos maîtres qui voyaient « grand » et juste. Ces maîtres avaient sans doute leurs défauts, voire leurs ridicules, mais ils sont restés « supérieurs » par la foi dans leur art, par la conscience dans leurs travaux, la persistance dans leur effort. Ils eurent la supériorité de haïr cette horrible « vérité photographique » dont on abuse et qui, de plus en plus, éloigne le public de nos scènes nationales pour remplir les horribles cinémas, ces écoles de vulgarité.

Au lieu de les ravalier, les artistes dignes de ce nom nous apprenaient à rehausser les textes que l'on confie aux comédiens. Ils se montrèrent ainsi les gardiens vigilants de notre langue française, de notre génie ethnique; ils nous ont aidés, malgré les ignorants, les métèques à courte vue, malgré les dissolvants étrangers, à rester en pleine possession des origines de notre esprit.

En art dramatique, ainsi que dans toutes questions sociales, il faut tendre dans le sens des aspirations futures, mais à la condition de ne pas altérer les principes fondamentaux, sous peine de nous exposer à rétrograder au lieu d'avancer. Et puis... disons-le : « Changer » n'est pas toujours « améliorer ». Nous en avons fait souvent la preuve... même en politique!

Il n'est donc pas inutile de ressasser les quelques vérités cardinales qui, pour paraître *incontestées*, ne semblent pas moins *contestées* à l'heure actuelle où le public se plaint de ne plus entendre les acteurs. Plainte ardente qui s'étend même hors de nos frontières, puisque, dernièrement, un des correspondants de journaux d'Angleterre, un autre des Pays-Bas, nous disaient, au sujet de représentations françaises données dans leurs pays par nos plus fameuses vedettes, que nos comédiens *n'articulaient plus en parlant*; qu'ils abusaient des abréviations, du « *chuintement* » et du « *zézaïement* » sur les consonnes sifflantes. Ils prononcent, par exemple : « J'shuis allé », pour : « Je suis allé. » Il résulte de ces émissions fâcheuses une incompréhension déplorable de la langue française pour un public étranger connaissant

fort bien les principes de notre idiome. En effet, comment saisir la finesse d'une phrase, si l'acteur en escamote la moitié?

D'où nous concluons que l'échevèlement des coiffures, des blondeurs artificielles en série, des nudités exagérées, des toilettes plus ou moins extravagantes, ne suffisent pas, et qu'il faut, d'abord, se faire entendre et comprendre en parlant purement. Nous rappellerons donc ce que nos maîtres nous enseignaient encore, aux temps de nos débuts : à savoir qu'il y a, dans notre art, deux façons de caractériser un personnage : la première, c'est d'en rendre l'extérieur pittoresque (c'est à présent celle à laquelle se bornent les acteurs de Cinéma — celle à laquelle s'attachent le plus nos jeunes camarades) — puis, la seconde (la plus difficile), celle que nous avons toujours considérée comme la plus essentielle) : *la diction*, parce qu'on ne marque un personnage en traits ineffaçables que *par la manière dont on le fait parler*.

On a beau nous affirmer, d'autre part, que — au théâtre, comme dans la vie — « on vous voit avant de vous entendre »; nous répondrons à cette assertion que la puissance d'une inflexion de voix est *incalculable*, et que tous les effets pittoresques du monde ne valent pas, pour remuer une salle, le cri que nous jetons *avec l'intonation juste*.

L'École *naturaliste* nous a trop souvent empoisonnés de ce sophisme : qu'il suffit, pour rendre un personnage, de reproduire, par le costume et le geste, un portrait de Musée, s'il s'agit d'histoire, ou, s'il s'agit d'un fait contemporain, de réaliser plus ou moins exactement tel ou tel type rencontré dans la vie courante. Nous admettons facilement que : copier des *tics* autour de soi n'est pas inutile; mais l'on n'obtient par cela que des effets de surprise, et les effets de surprise ne sont pas de longue durée; tandis que la sonorité, la variété d'une diction juste traduisent plus *à fond* un rôle scénique.

Mon illustre camarade Constant Coquelin, le créateur de *Cyrano de Bergerac*, professait cette doctrine. Il devait moins à la gymnastique de sa mâchoire d'acier qu'à ses

études de diction, dont Régnier l'avait gratifié, ses possibilités de paraître infatigable dans les protagonistes exténuants. Il avait été à l'école de nos incomparables devanciers, lesquels nous avaient élevés dans cet *A B C* de notre art, *A B C* qu'il faut apprendre, au début, je le répète, comme la table de multiplication; voire, ainsi que les enfants apprennent la *Civilité*, puisque l'*articulation* est la première politesse de tous ceux qui s'adressent à leurs semblables.

Et qu'on ne vienne pas invoquer ce qu'on appelle étourdimement « le naturel »; car c'est justement pour *paraître* « naturel », tout en nous faisant entendre jusqu'au fond d'un parterre, que nous suivons des cours de diction; c'est afin de ne plus mâcher les mots d'un poète ou d'un prosateur, en les traduisant par on ne sait quel salmigondis de voyelles et de consonnes inintelligibles.

On ne s'adresse pas, dans une salle, à plusieurs centaines d'auditeurs comme à quelques compagnons autour d'une table. Si l'on n'élève pas le ton, on ne sera pas entendu; si l'on *n'articule* pas, on ne sera pas compris.

Efforçons-nous donc de rester « naturels », mais à la condition de bien *dire* — sans *jamais chanter!* — en donnant aux phrases, aux mots essentiels leur valeur propre; en « modelant » nos textes divers; en nous efforçant, par la voix humaine, de distribuer leurs plans, leurs reliefs, leurs lumières et leurs ombres. Tout cela sans excès, sans efforts apparents et sans pédanterie. N'ayons pas, surtout, l'air de donner « la leçon » au public, de la façon dont sont enclins à le faire les nouveaux-venus trop zélés ou les acteurs chevronnés trop attardés dans leur profession... et concluons :

Si dans notre France (cette *perle des nations*, comme l'appelait Lord Byron) la passion du « nouveau » paraît absorber inutilement l'activité — ou plutôt l'agitation — de quelques crédules jouvenceaux, il est à souhaiter, — malgré les prétentions « *européennes* » de quelques-uns de nos collègues (!?) — il est à souhaiter (j'y insiste) que nos efforts maintiennent ce que j'ose appeler le « refuge » des individualités nationales et que nos dis-

ciplés d'aujourd'hui — comme ceux d'hier — demeurent, avant tout, les défenseurs de l'âme française et de ses lumineuses manifestations.

Toutes les panacées proposées dans les « réponses » aux interviews de *Marianne* peuvent paraître séduisantes aux esprits dits « novateurs », comme l'est toute opposition qui n'a qu'à promettre. Tenir est autre chose ! En attendant, ceux-là qui nous rabattent les oreilles avec « les théâtres nouveaux » ne sont, jusqu'ici, que des retapeurs de « vieux-neuf ».

JULES TRUFFIER

Sociétaire honoraire de la Comédie-Française.

L'IDÉE DE NOBLESSE EN FRANCE DEPUIS LA RÉVOLUTION

La noblesse, Dangeau, n'est pas une chimère.
(BOILEAU, *Satire V.*)

Qu'on ne s'attende pas, ici, à trouver une étude didactique et juridique sur la noblesse en France à l'époque moderne. La réglementation de son statut est pratiquement insoluble, chacun émettant son avis propre et aucun pouvoir souverain n'étant habilité à départager les théoriciens. Une seule chose est patente, l'existence de cette noblesse : en droit d'abord, puisque les lois et décrets la protégeant sont toujours en vigueur; en fait, ensuite, par la créance que lui accorde l'opinion publique. Parfois, il est vrai, celle-ci s'égare et, de plus en plus, a tendance à confondre apparence et réalité, mais le principe n'en demeure pas moins reconnu par tous. Le zèle souvent inconsidéré de ses admirateurs, l'aveugle parti pris de ses contempteurs, montrent sans conteste que l'institution, en soi, a la vie dure. Essayons d'en dégager les raisons.

Qu'est-ce que la noblesse? A cette interrogation les réponses sont nombreuses, trop nombreuses même. Ecartant d'inutiles explications étymologiques, et pour rester objectif, disons simplement qu'elle est une élite dont la sélection offre un caractère soit personnel, soit héréditaire.

Personnelle, elle l'est forcément à son début. Héréditaire, elle le devient naturellement et, plus éloigné sera le fondateur, plus éminent sera le capital d'expérience et de traditions accumulé par la lignée.

Celui-là c'est l'aïeul, l'ancêtre, le grand homme...

Tant que régnera, parmi les hommes, l'inégalité des conditions, cette sélection jouera et, de quelque nom qu'on l'af-

fuble, une catégorie sociale tranchera sur la grisaille de la masse, avec des droits et des devoirs envers les autres. Le recrutement de cette élite et la conception de son rôle dans la nation varieront perpétuellement. De ses caractères nous ne chercherons à en fixer que deux, essentiels : lorsque l'institution fonctionnait à plein rendement, l'aristocratie constituait les cadres et donnait l'exemple. « Noblesse oblige » est loin d'être une vaine formule de parade.

Le 4 août 1789 et le 10 août 1792 ont marqué d'un point final un système révolu, et le 4 septembre 1870 a mis l'Ordre en sommeil, tout au moins tari son renouvellement. L'idée primordiale, quoique déformée, est cependant demeurée très vivace chez les descendants des gentilshommes — et chez les autres — mais, à force d'être allégés de toute charge, les intéressés eux-mêmes ont fini par perdre de vue leur exacte raison d'être. Autrement dit, ils appréhenderaient volontiers l'actif sans se soucier du passif, car l'apparence nobiliaire, véritable tunique de Nessus, les rend, qu'ils le veulent ou non, le point de mire de tous ceux qui ne sont pas des leurs.

Il y a souvent erreur sur la qualité de la personne, mais la faute en est à l'opinion, souvent aussi médiocrement informée que nombre de bénéficiaires. Pour commencer, essayons d'examiner succinctement si les conceptions des divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis la Révolution n'ont pas elles-mêmes profondément influencé l'idée qu'on se faisait généralement de la question.

§

En 1789, l'intègre Chérin évaluait globalement à 17.000 les familles régulièrement inscrites dans l'Ordre, c'est-à-dire exemptes de la taille et devant le service militaire au Roi.

D'origines très mêlées, ces familles provenaient soit de souches féodales, soit d'anoblis par lettres-patentes, soit d'agréés par l'exercice d'une charge. A la fin de l'ancien régime on comptait, dit-on, 4.000 de ces charges en France. Toutes, assurément, ne conféraient pas la noblesse héréditaire, mais toutes procuraient à leurs titulaires les avantages viagers qu'elle comportait. Elite sans cesse menacée par l'usure, le second corps de l'Etat se rajeunissait automatiquement en

absorbant le meilleur de chaque génération, facilité que lui reprochent certains dénigreur, en opposition avec eux qui veulent y voir une caste fermée.

Il est toujours possible d'émerger individuellement de la foule, mais beaucoup plus difficile de se maintenir dans cette supériorité pendant plusieurs générations. L'expérience démontre qu'il en est des fondateurs de dynastie comme des créateurs d'ordres religieux ou de grandes entreprises; on ne parle que de ceux qui réussissent, car la sélection naturelle joue impitoyablement, mettant à néant les projets de survie les mieux conçus. La véritable noblesse est la race qui dure et rien n'est plus faux que l'apostrophe de Beaumarchais envers ceux « ... qui ne se sont pas même donné la peine de naître. »

Le petit horloger Caron, si fier de son anoblissement au point d'en brandir le reçu en proclamant : « Ma noblesse est à moi, j'en ai quittance », s'était-il donc lui-même « donné la peine » de naître intelligent?

Cette perpétuelle évolution dans le recrutement et les attributions de l'élite au cours des siècles est peut-être ce qui détermine actuellement le plus grave malentendu dans l'idée que le monde s'en fait.

L'ancien régime avait associé à sa conception du droit divin la croyance que le monarque pouvait modifier l'« état » d'un sujet et de sa descendance, comme le sacrement marquait le récipiendaire d'un sceau indélébile, tel le : *Tu es sacerdos in aeternum*, ou, plus simplement, le baptême. Il n'y a qu'à parcourir les lettres-patentes d'anoblissement. Avec d'infinies variantes accessoires elles se ramènent toutes à une formule principale :.... « De notre grâce spéciale, pleine puissance royale, nous avons anobli et anoblissons (un tel), ses enfants et sa postérité, tant mâles que femelles, nés ou à naître..., tout ainsi que s'ils étaient issus de noble et ancienne extraction... »

Avec l'ancien régime devait disparaître la différence des conditions sociales pour faire place à un égalitarisme de surface, rompu seulement en faveur des puissants du jour. Ce fut la pensée dominante de Napoléon lorsqu'il voulut réaliser la création d'une noblesse impériale.

Nous ne discuterons pas aujourd'hui la valeur de cette noblesse vue sous l'angle d'avant 89. Observons toutefois que Napoléon en constitue presque exclusivement une noblesse d'origine administrative, militaire ou civile, et même ecclésiastique. On inventera pour cela tout un héraldisme de cantons rappelant dans l'écu les fonctions exercées par le titulaire (1). Il la veut riche et exige que l'on justifie de rentes élevées pour en agréer la demande (2), car cette noblesse doit être sollicitée. A défaut de fortune personnelle le titulaire sera nanti par l'empereur de dotations prises sur l'*ager publicus* des pays conquis. Enfin, remarquons qu'il ne s'agit plus, en l'espèce, que de transmettre un titre par ordre de primogéniture et que rien n'est envisagé pour le reste de la postérité, « tant mâle que femelle ».

Dans les deux douzaines de décrets relatifs à la noblesse impériale, Napoléon laisse percer une préoccupation constante : interdire à jamais le retour des anciens gentilshommes. Tout principe ne devra émaner que de lui-même. Généreusement, il est vrai, il l'octroiera aux ci-devant nobles que la malignité publique désignera sous le sobriquet de « comtes refaits », et le fera même à tort et à travers, nommant par exemple comte un Montmorency, premier-baron chrétien, ou un Savoie-Carignan, prince de maison souveraine.

Pour ne pas nous écarter de la législation toujours en vigueur nous n'essaierons pas de savoir si les conditions nécessaires à une transmission héréditaire purent jamais être remplies par la noblesse d'Empire. Nous nous contenterons d'invoquer l'article 71 de la charte du 4 juin 1814 :

« La noblesse ancienne reprend ses titres; la nouvelle conserve les siens. Le roi fait des nobles à volonté, mais il ne leur accorde que des rangs et des honneurs sans aucune exemption des charges et des devoirs de la société ».

(1) Lorsque Mussolini réorganisa l'Etat italien, il songea un moment à supprimer la noblesse, puis décida seulement de l'épurer, ramenant de 40.000 à 10.000 les familles à prétentions aristocratiques. De plus, tout anobli postérieurement à l'avènement du fascisme cantonne ses armes au faisceau symbolique, faveur que l'on peut aussi accorder aux autres.

(2) L'arrière-ban individuel n'était dû qu'à partir de 1000 livres de revenus. Au dessous de ce chiffre les gentilshommes pauvres cotisaient pour fournir un homme à concurrence d'un total de 1000 livres. Dans le *tchin* napoléonien il faut justifier d'au moins 3.000 francs de rentes pour devenir chevalier, échelon le plus bas de la nouvelle hiérarchie.

Voilà donc cette « nouvelle » noblesse confondue légalement avec l'ancienne, et toutes deux s'amalgameront celle qui sera créée de 1815 à 1870. Les familles ayant déjà un principe nobiliaire acquis et transmissible se contenteront de bénéficier d'un titre régulièrement décerné. Les autres se trouveront un peu embarrassées de l'aubaine et, de 1808 à 1815 notamment, on en verra beaucoup signer : « Un tel, baron de l'Empire. » On n'osait pas encore croire que « c'était arrivé » .

L'opinion publique, grand juge en cette matière, ne l'admettait pas davantage, mais, pour la pensée qui préside à cette étude, un pas décisif était franchi. Devant le fait accompli l'idée de noblesse évoluait. Avec une rigueur inconnue de l'ancien régime, le Code poursuivait l'usurpation, qui, jusqu'alors, relevait surtout du ridicule ou des tracasseries des traitants soumissionnaires de l'impôt. Désormais, en vertu de l'article 259 du Code civil, plus d'agrégation à l'Ordre par suite d'une possession d'état en marge de la loi ou grâce à la valeur anoblissante de telle ou telle charge. A la « qualité » de noble on a substitué une titulature administrative qui, si elle ne correspond à rien au point de vue privilèges (3), flatte pourtant la vanité des ayants-droit et leur confère la sécurité, dans la possession. Cette sécurité n'est d'ailleurs accordée qu'à la richesse, car seuls, ou presque seuls, les nouveaux promus seront capables de supporter la fiscalité élevée qui la garantit. De plus les titres ont été multipliés à l'extrême. Alors que l'ancien régime aurait tout juste anobli, et sans doute pas toujours à la première génération, une nuée de soldats de fortune, l'Empire les a créés comtes ou barons et la Restauration a adopté entièrement cette manière nouvelle. On objectera que de 1815 à 1830 Louis XVIII et Charles X ont distribué des lettres de noblesse ne comportant pas de titres. C'est exact, mais comme ces deux princes n'ont jamais expliqué à quoi correspondaient ces anoblissements dans la pratique, on en est un peu réduit aux conjectures sur leur effet. En Belgique, où le système fonctionne sur les mêmes bases, les sim-

(3) On a voulu voir cependant dans la création des majorats, institution maintenue et continuée par le gouvernement de la Restauration, un essai de reconstitution de la féodalité au profit des tenants du régime.

ples nobles ont au moins droit, dans les actes officiels, à la qualification de messire et d'écuyer, particularités qui les différencient du roturier. Distinction platonique, mais distinction tout de même. A l'heure actuelle où l'on dispense si facilement les palmes académiques ou le mérite agricole, mention sera faite de ces décorations dans tous les actes concernant le titulaire. L'anobli du XIX^e siècle, lui, n'aura qu'une ressource pour se faire remarquer : obtenir, ou prendre suivant la bonne tradition d'autrefois, une particule. On peut dire ce que l'on veut sur cette bienheureuse particule, elle hypnotise encore bien des gens depuis que la nouvelle couche issue des enrichis de la fin du XVI^e siècle l'a mise à la mode. Il s'agissait alors pour elle de singer la féodalité expirante, dont elle appréhendait l'héritage et reconstituait les grands domaines à son profit. Ensuite elle désigna à l'attention l'« homme de qualité ».

Bien mieux, nombre de barons et de comtes de l'Empire, quoique Louis XVIII les en ait expressément dispensés, solliciteront une confirmation des Bourbons et en profiteront, eux aussi, pour adorer leur patronyme d'un « de », à l'instar de tous ceux que comblera la Restauration. C'est l'histoire du publiciste Genou, anobli en 1822 et sollicitant l'adjonction d'une particule. « Donnez-lui en deux » concéda généreusement Louis XVIII. Et c'est ainsi qu'il devint M. de Genoude.

Théoriquement le gouvernement de Louis-Philippe se montrera hostile à la noblesse, mais, pratiquement, laissera aller les choses comme elles étaient. Il décernera même quelques titres, tout en supprimant les simples anoblissements.

Le 29 février 1848 la II^e République abolira tout, y compris, en principe, la particule. Lorsque Recurt, ministre de l'Intérieur, cassera aux gages son bibliothécaire, Alfred de Musset, il laissera insinuer, entre autres griefs, que ce ci-devant bravait les lois de la République en continuant à porter ostensiblement un « de » délictueux.

Une loi du 24 janvier 1852 abrogeait à son tour l'abolition de 48 et peu à peu le Second-Empire rétablissait investiture et distribution des titres. Quant à la III^e République, elle vit sur les principes instaurés, ou restaurés, par Napoléon III, la création en moins.

Voilà en quelques pages les grandes lignes de l'évolution officielle de la noblesse au cours du XIX^e siècle. La manière de voir, en haut lieu, ne manquera pas de peser profondément sur l'idée que s'en fait le vulgaire, aussi bien que les intéressés eux-mêmes.

Tout d'abord ce qui caractérisa la nouvelle notion d'aristocratie c'est, à la fois, son absence de devoirs particuliers et la richesse de ses membres. Plus de gentilshommes comme autrefois, de hobereaux ne se distinguant des paysans que par un souci de tenue vestimentaire le dimanche et le maintien de quelques préséances, respect atavique dû aux services passés. Cette race n'a pas entièrement disparu à l'époque où nous parlons, car on est encore trop près de la Révolution, mais le peu d'avantages substantiels offerts à la noblesse pauvre a sombré à jamais dans la nuit du 4 août. Les survivants s'étioLERONT dans une dignité qui n'est pas sans grandeur, mais qui condamnera plus sûrement leurs descendants que les champs de bataille de Crécy ou d'Azincourt n'ont exterminé de chevalerie française. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Le nouveau noble, lui, possède un titre, et cela dès la première génération. De plus il jouit d'un train de vie que dotation ou majorat préservent, ou doivent préserver, de toute diminution. En échange de ces faveurs de la fortune et de la vanité satisfaite, l'Etat ne demande plus de contre-partie, les taxes une fois payées. Qu'il serve ou ne serve pas, la titulature de l'héritier est admise. On dira qu'il en était de même sous l'ancien régime. Non. Ouvrez une généalogie, au hasard, chacun y est revêtu d'une charge quelconque, honorifique peut-être, mais source de dépenses pour lui — donc, utile à la communauté — ou représentative d'une parcelle de l'autorité — donc, utile à la nation. D'ailleurs si le contraire se produit, car rien n'est impossible, on cherchera noise à l'intéressé lorsqu'il voudra exciper d'une noblesse oisive, tel ce marquis de Graveson dont on refusait la « présentation » à Louis XV, parce « qu'il n'avait point servi ». Lorsqu'une famille faisait ses preuves et que ses mérites au cours des âges étaient passés au crible, ce n'est pas sans une forte nuance de dédain que le juge d'armes résumait : « Anciens, mais sans services. »

Rien de tel maintenant. Aux premières générations, le nou-

veau noble participera encore aux fonctions officielles parce que cela rapporte prébendes et influences et parce qu'il y a encore l'ambiance et la vitesse acquise, mais ensuite son action sociale ne dépendra plus que d'une bonne volonté individuelle. Autrement on ne lui rappellera pas plus qu'à un autre citoyen qu'il a des obligations envers l'Etat.

En somme pourquoi voudrait-on que les gens se montrent plus royalistes que le roi dans la vie de chaque jour? Les régimes qui se succèdent depuis cent trente ans comblent leur vanité et n'exigent rien en échange. Il n'y a qu'à laisser aller les choses.

Peuvent-elles aller ainsi longtemps encore?

§

Le 4 septembre 1870 marque la fin du régime monarchique en France et de ses institutions. Par un paradoxe que seul, après l'effondrement du pouvoir impérial, peut expliquer l'espoir d'une restauration légitimiste ou même orléaniste, la III^e République maintint l'essentiel des dispositions légales favorables à la noblesse. Peut-on absolument ajouter : la création en moins? D'éminents juristes affirment que cette faculté appartient toujours au chef de l'Etat, mais, comme il n'en a point usé depuis soixante-neuf ans, nous ne nous prononcerons pas.

Maintenant, comme aux beaux jours du Second Empire, la loi reconnaît les titres nobiliaires, les protège et leur confère l'investiture par ordre de primogéniture s'ils ont un principe régulier (4). A fortiori, elle poursuit l'usurpateur. Elle garantit aussi la protection des armoiries et en condamne l'usage frauduleux fait par un tiers. Enfin elle protège également les armoiries pleines pour le chef de famille — le chef de nom et d'armes, pour user du jargon héraldique. Hâtons-nous d'ajouter que, pas plus que sous l'ancien régime, ce dernier privilège n'est sujet à discussion pour l'ensemble des

(4) Le droit de relief (*Mercury de France* du 15 nov. 1933). Remarquons à propos de l'investiture que : 1^o elle peut être individuellement refusée par le Président de la République pour indignité spécifique ou toute autre raison, sa concession n'étant pas un droit mais une faveur; 2^o que le titre vise seulement la reconnaissance d'une situation de fait et n'implique pas une idée de distinction nouvelle.

familles moyennes formant l'immense majorité des survivants de l'Ordre. Un exemple illustre nous est cependant fourni par la protestation du duc de Madrid (don Carlos) le 23 mai 1892, lorsque le Comte de Paris prétendit supprimer de ses armes le lambel de cadet des Orléans. Les tribunaux, reconnaissant au duc d'Anjou et de Madrid sa qualité de chef de la maison de Bourbon, admirèrent le bien-fondé de sa réclamation, mais refusèrent de se prononcer, leur décision soulevant une question dynastique. Longtemps *l'Almanach de Gotha* a mentionné cette réserve, maintenant disparue des éditions plus récentes de ce vénérable annuaire.

Depuis 70, des hurluberlus, des démagogues ou tout bonnement des politiciens en mal de réforme ont demandé à diverses reprises au Parlement la suppression de l'investiture des titres au Sceau de France. Jusqu'à présent la mesure a été repoussée et, à l'abri de cette disposition, la noblesse a toujours son existence légale en France (5).

Quelle idée s'en fait le public et qu'en pensent eux-mêmes les intéressés? Pour cela, il faut examiner deux périodes bien distinctes : celle qui va de 1870 à 1914 et celle des années de l'après-guerre.

De prime abord, le problème semble fort simple et des revues héraldiques, au lendemain de la chute de Napoléon III, se félicitaient de pouvoir enfin compter d'une façon définitive leurs adhérents éventuels, la source des régularisations arbitraires étant officiellement tarie. En réalité il en était tout autrement. Dans des pays fortement organisés au point de vue monarchique et nobiliaire, comme l'Autriche et les Etats composant le ci-devant empire allemand et aussi la Russie émigrée, la question a été aisément résolue dans ce sens. Déjà fortement groupés avant la Révolution de 1918, les gentilshommes de ces différents empires n'eurent qu'à exercer leur police eux-mêmes et veiller à écarter les intrus. En Allemagne, notamment, on constitua deux associations distinctes, d'abord celle des nobles ayant déjà une certaine ancienneté et une indéniable surface sociale, ensuite celle de tous les petits bénéficiaires du *tchin* administratif. L'expérience permettait

(5) Cf. Le droit de relief (*Mercur de France* du 15 novembre 1933.)

de prévoir que d'ici peu de générations les produits de ces ascensions sporadiques seraient rentrés dans le rang et qu'il était inutile de s'en encombrer.

En France, rien de pareil. L'abus des titres, déjà endémique sous les Bourbons et singulièrement exagéré au point de ne plus rien signifier dans la vie courante, prêtait à une confusion, que ne corrigeait aucun contrôle de l'Etat.

Et surtout l'absence de toute mention officielle de la « qualité » de noble permettait aux prétentions les plus extravagantes de s'étaler impunément au grand jour. Entendons-nous. Ces prétentions injustifiées, l'ancien régime les a également connues, soit en matière d'ancienneté familiale, soit pour la possession d'une noblesse douteuse, mais il existait alors un pouvoir souverain qui tranchait par oui ou par non. Ce sont même les arguties des mauvais plaideurs d'avant 89 qui serviront de base aux usurpations du XIX^e siècle. Prenons, par exemple, le cas typique des charges anoblissantes. Les unes conféraient la noblesse à titre personnel, les autres à titre héréditaire, à condition, pour les secondes, que le titulaire ait exercé pendant vingt ans. A l'expiration de ce délai il retirait ses lettres de vétérance, les faisait enregistrer et, ces formalités accomplies, était agrégé à l'Ordre, lui et ses descendants. S'il mourait au cours des vingt ans ses enfants avaient la faculté de faire constater que leur père se trouvait « mort revêtu » et, après enregistrement, pouvaient bénéficier de la noblesse acquise.

Eh bien! la Restauration n'admit pas le cataclysme révolutionnaire comme cas de force majeure et, de 1815 à 1830, se contenta d'anoblir, à la date de la démarche, toute sollicitation d'entérinement de noblesse de robe ou de cloche non régularisée sous Louis XVI.

Et il ne s'agit là que de noblesse théoriquement transmissible; mais l'autre, celle accordée en viager comme la procure par exemple l'office de commissaire des guerres? Voici un père et un fils qui se sont succédé dans cette fonction sous Louis XV et Louis XVI. Le petit-fils en est investi à son tour et compte bien, en vertu de sa situation, transformer l'avantage personnel en distinction héréditaire. La Révolution arrive et anéantit ses espoirs.

Leurs descendants sont peut-être de bonne foi, mais les autres? D'abord, et ils sont plus nombreux qu'on ne l'imagine, ceux qui descendent seulement d'un frère ou d'un cousin de l'anobli. Ensuite, et surtout, ceux qui peuvent exciper d'une particule. Volontiers ils poseraient un syllogisme inspiré de l'*argumentum cornuum* des scholastiques :

A) A l'âge d'or de la noblesse, tout noble avait un château, donc, par voie de conséquence, particule et titre attachés à la terre.

B) Ma particule étant, comme chacun sait, indice de noblesse, mes ancêtres ont nécessairement dû posséder un château. Si je ne l'ai plus le titre existe toujours.

Il n'insistera pas pour relever ce titre. Le gouvernement fait trop de difficultés, et puis il ne voudrait rien lui devoir.

Sa qualité de noble lui suffit, puisqu'on ne peut la lui ôter et que sa particule en fait foi sur l'état-civil.

On a tout dit sur la non-signification de cette particule et nous n'y reviendrons pas ici. Mais, en dépit de la vérité et de la réalité des choses, l'opinion publique, elle, lui fait confiance. Et pourquoi? Parce qu'il y a l'habitude. Cette particule était déjà admise, sous l'ancien régime, comme signe de notoriété, et la société actuelle vit encore sur diverses réminiscences de ce genre. De plus il n'existe pas de critère possible pour vérifier, à vue de nez, la qualité vraie ou fausse d'un inconnu.

Enfin, et il faut insister là-dessus, il y a la complicité tacite et quasi-universelle de tout le monde.

Les extrêmes se touchent pour arriver à la même constatation. La particule impressionne toujours celui qui ne la possède pas et crée une ambiance favorable chez les autres. Que faut-il de plus pour plaider en sa faveur? Tous les moyens seront bons pour l'acquérir. De 1815 à 1848, les anoblis ne s'en feront pas faute. On lancera même l'usage de faire suivre son patronyme du nom du département d'origine. Napoléon III, élargissant le système, mit quasi officiellement à la portée de toutes les bourses le moyen de s'ennoblir pour la galerie. Les malins comprirent immédiatement l'avantage et quiconque put exciper d'une *sieurie* ou d'un *de* d'occasion avant 1790 fit rectifier son nom par jugement du tribunal. Il

est beaucoup de gens, aujourd'hui, qui exhibent ces jugements avec la même componction que l'on montrerait une maintenance de noblesse de l'ancienne monarchie : Parole de roi ne peut mentir, à plus forte raison celle d'empereur.

Pour ceux qui, vraiment, ne pouvaient se réclamer d'aucune apparence, restait le Conseil d'Etat, décidant souverainement en matière de changement de nom. Evidemment, il ne s'agit plus là d'un droit mais d'une faveur; seulement la nuance est bien faible pour le public, qui, du reste, l'ignore le plus souvent et ne connaît que le résultat visible, C'est également le Conseil d'Etat qui consacre une autre supercherie (6), celle de la reprise du nom maternel, de celui d'une belle-mère ou d'un hypothétique aïeul, procédure à laquelle la III^e République n'a rien changé. Alors l'heureux gagnant de proclamer *urbi et orbi* qu'il a également « relevé le titre », ce titre indissolublement lié au nom dans l'esprit du monde. Inutile de dire que ce corollaire est faux, le Sceau de France n'accordant l'investiture qu'à ceux décernés à un ascendant paternel direct. Vétille aux yeux des intéressés, et puis cela fait, si bien sur un carton, surtout sur un faire-part de décès où s'étalent les alliances glorieuses jusqu'aux plus lointains degrés. Tant qu'à faire, il vaut mieux être bien entouré et les nobles authentiques aideront eux-mêmes, par un amour-propre mal placé, à légitimer l'usurpateur.

Car, jusqu'à présent, nous n'avons parlé que de l'état d'esprit des faux. Que dire des vrais? Hélas! pas grand'chose d'utile.

Un incontestable désir de bien faire, mais sans trop savoir en quoi consiste ce bien faire, et surtout énormément de préjugés. Les savantasses de salons connaissent Saint-Simon, souvent pour en avoir ouï parler, et le citent à tort et à travers. Ce pointilleux mémorialiste, qui ne fut jamais qu'un faux féodal, flatte leur vanité latente et ils s'imaginent qu'en évoquant le passé ils affirment des droits dans le présent. Quels

(6) Il est bien entendu que le mot supercherie vise uniquement l'abus que les gens font dans la vie courante de la reprise autorisée. Le droit souverain du Conseil d'Etat de modifier l'état-civil existait déjà sous l'ancien régime et souvent le monarque changeait un nom sans, pour cela, anoblir l'impétrant. Le malheur est qu'actuellement s'il s'agit d'un nom à « courant d'air », on sous-entend que l'un implique l'autre.

droits? Hors de puérides questions de préséances mondaines, ils seraient bien embarrassés de les formuler.

Pépinière de serviteurs pour l'Etat, la noblesse d'avant 1789 reposait sur un postulat maintenant aboli, les services passés et présents, garantie de sécurité pour l'avenir. On sous-entendait en échange que les descendants des familles sélectionnées jouiraient d'un minimum de débouchés au printemps de la vie et plus tard d'une sorte d'assurance vieillesse pour les malchanceux. En outre, les grands, parure de la monarchie, recevaient des prébendes pour faire figure et en dépenser « noblement » les revenus. La dignité d'existence se trouvait donc, en principe, assurée à tous les échelons pour ceux qui consentaient à se vouer perpétuellement à la défense du pays.

La nouvelle conception officielle du XIX^e siècle rompt le contact, sauf pour les très puissants, qui continuent à émarger au budget ou à constituer d'indestructibles majorats. Pour les autres, l'immense majorité, l'Ordre n'est plus qu'un corps sans âme, et les trop fréquents changements de régime leur enlèveront le goût des affaires publiques, dernier bastion où pouvait s'exercer leur activité sociale. Il n'y eut pas que le Faubourg Saint-Germain à bouder Louis-Philippe, Napoléon III et la République. La province le fit aussi, beaucoup plus sincèrement, et la néfaste influence du comte de Chambord, pape aux encycliques indiscutées de tout ce qui restait de la vieille France, acheva de retirer à la vraie noblesse son caractère de classe dirigeante.

Il lui restait l'argent, dira-t-on. Oui, dans certains cas, mais pas pour longtemps et, lorsque les temps nouveaux l'en dépouillèrent peu à peu, il ne demeura plus que des gens isolés et malhabiles devant l'existence.

Que fit l'aristocratie dans l'oisiveté? Elle vécut d'abord sur la vitesse acquise et le petit capital accumulé par les ancêtres, et se désintéressa du reste. L'Etat l'ignorait ou feignait de l'ignorer. En revanche, elle se montra frondeuse, brocarda les nouveaux venus fatalement amenés par chaque bouleversement politique, et ne conservera des orages traversés qu'un fatalisme outrancier, d'ailleurs souvent de surface.

Un instant, Napoléon III songea, avec M. Le Lièvre de la Grange, à une tentative de restauration nobiliaire. Pendant

quelques jours, on crut que l'Ordre, épuré, allait retrouver sa place dans la nation et titres imaginaires et particules postiches tombèrent comme grêle. Le 28 mai 1858, le Corps Législatif rétablissait l'article 259 du Code civil :

Sera puni d'une amende de 500 à 10.000 francs quiconque, sans droit et en vue de s'attribuer une distinction honorifique, aura publiquement pris un titre, changé, altéré ou modifié le nom que lui assignaient les actes de l'Etat-Civil.

C'était signé : *Le Président : comte de Morny*. Le demi-frère de l'empereur n'avait pas encore reçu de duché et son père putatif s'appelait M. Demorny. Les usurpateurs se rassurèrent aussitôt et, *proprio motu* ou par jugements de complaisance, se parèrent des plus belles des distinctions convoitées. Napoléon III, du reste, se montra prodigue en titres et, sous prétexte de « régulariser », légalisa quantité de marquisats et de comtés sans origine connue, dans l'espoir de s'attacher les anciennes familles. Par cette facilité, il allait contribuer à enraciner une fausse croyance, l'existence du « titre de courtoisie ».

L'ancien régime l'a connu, mais dans les conditions déterminées et quasi réglementées par l'usage, dont les plus communes sont les Honneurs de la Cour et les brevets d'officiers généraux. Non enregistrés ils ne tiraient pas à conséquence et si « parole de roi ne devait pas mentir », ils ne pouvaient dépasser une tolérance viagère pour l'intéressé. Le public, lui, engloba dans cette catégorie tous ceux que s'arrogeaient les seigneurs de quelque importance ou les provinciaux ayant tâté de Paris. L'idée qu'un gouvernement régulier les admettait et les transformait en véritables, fit sourire peut-être quelques-uns, mais du moment que cela « pouvait » se faire, l'opinion s'accrédita que tout titre porté avant 1789 était valable. Bien mieux. On rencontre actuellement nombre de protestataires accusant la République de ne plus reconnaître la noblesse parce qu'on leur refuse l'investiture d'un titre figurant sans droit dans les actes de l'ancien régime. De là à se poser en victimes du gouvernement il n'y a qu'un pas. Il est vite franchi et l'on se procure ainsi à bon compte, avec l'auréole du martyr, l'authenticité indiscutée d'une couronne.

La III^e République, en effet, borne son activité, outre les constatations rétrospectives du Sceau de France, à continuer la délivrance des fantaisistes particules. La réaction de l'opinion est mince. Chacun évidemment garde son idée mais si l'on plaisante c'est à huis-clos et, en bloc, le monde couvre et protège la tromperie par la franc-maçonnerie de salon. Je dis bien tromperie car l'intention d'abuser de la crédulité d'autrui est à la clef de ces changements de nom. La forme de l'usurpation a changé mais c'est la même pensée qui domine, celle qui poussait le distrait La Fontaine à se donner de l'écuyer, erreur dont-il s'excusa fort patement et en vers excellents lorsqu'il fut l'objet d'une poursuite en bonne et due forme.

Ces poursuites ne s'exerçant plus, les personnes qui escroquent l'apparence nobiliaire selon le monde ne relèvent donc que du ridicule et aussi, sentiment fort humain, de la jalousie de ceux qui « veulent et n'osent » en faire autant. Un nom bourgeois trop éclatant hésite quelquefois à se parer des plumes de paon, mais, en revanche, contractera de bonnes alliances féminines et nous assisterons à ce paradoxe de dynasties roturières mariées depuis deux ou plusieurs générations à des filles nobles — et sans fortune. Ce dernier point est la pierre d'achoppement, car le non noble est obligé, à tout prix, de se maintenir s'il ne veut pas rentrer dans l'obscurité. Que dire du nom bourgeois?

Pour discrète que soit la réprobation entourant les particules frelatées, elle n'en est pas moins réelle et se manifeste de temps à autre par des publications vengeresses où le mal est bruyamment dénoncé. Malheureusement les coups portent généralement à faux. Articles de journaux et de revues, livres spécialisés sur le sujet sont toujours médiocrement documentés quant au fond et ne sont jamais dictés par une indignation sincère ni par le désintéressement de leurs éditeurs.

Que veulent au juste ces pamphlétaires et de quoi s'agit-il? Ridiculiser les amateurs de changements de nom? Leurs listes sont incomplètes, donc partiales et de médiocre rendement. Déterminer un principe directeur? On ne rencontre sous leur plume que confusion et verbalisme. Alors?

En contre-partie existe-t-il des ouvrages sérieux et documentés, capables d'éclairer le public?

La grande plaie du XIX^e siècle a été le pullulement des armoiriaux. Elle est aussi celle du XX^e, car, pour parodier une pensée de La Rochefoucauld, nous dirons qu'il est des nobiliaires utilisables mais qu'il n'en est point d'excellents. Qu'on n'oppose pas à cette débauche de notices fantaisistes les précédents de La Chesnaye-Desbois et du d'Hozier imprimé. C'est entendu, ces deux auteurs du XVIII^e siècle étaient des complaisants, mais en matière d'ancienneté et d'origine seulement. Si, pour flatter la vanité de gens en place, ou simplement de souscripteurs généreux, ils acceptaient d'hypothétiques ancêtres à leurs contemporains, jamais, au grand jamais, ils ne se seraient permis de décerner une noblesse inexistante avec l'impudence que l'on a depuis la Révolution.

Si nous négligeons la gigantesque mosaïque des nobiliaires locaux, qui contiennent souvent d'ailleurs de méritoires renseignements partiels, et si nous écartons les vastes et mensongères encyclopédies qui prétendent depuis 125 ans fixer la condition aristocratique de leurs dupes, nous constaterons combien est mince l'effort tenté en faveur de la vérité.

Après 1815, l'ex-notaire Jullien, alias chevalier de Courcelles, et le ci-devant terroriste Vitton, alias M. de Saint-Allais, conçurent une série d'ouvrages où se mêlèrent survivants de l'ancienne noblesse et bénéficiaires de la nouvelle. Flattant une idée déjà mise à la mode avant 89, ces habiles exploiters de la vanité humaine s'efforcèrent de confondre jeunes et vieilles tiges dans un passé tellement nébuleux qu'une poule n'y retrouverait pas ses poussins. L'opinion, faussée par le romantisme, se montrant disposée à tout croire, les prétentions fumeuses de quantité de familles se voyaient affirmées du coup et la force de l'imprimé faisait le reste. Déformation plus grave, on achevait de se persuader qu'un nom ne remontant pas au Déluge ne valait rien. C'est ainsi qu'allait se développer cette monstrueuse hérésie où l'on confondait définitivement ancienneté de la race et principe certain de noblesse.

Les profiteurs des nouveaux régimes, quels qu'ils fussent, oubliaient vite leurs origines au sein des grandeurs. On croit facilement à ce qui vous arrive d'agréable et le lapsus de

Fouché racontant : « Robespierre me disait un jour : Duc d'Otrante... », peut s'appliquer à la plupart d'entre eux.

Les hobereaux, ceux qui constituaient la véritable réserve de l'Ordre et conservaient encore intacts les traditions ancestrales, restaient terrés en province, muets devant l'effondrement. On peut dire que jusqu'en 1870 tous les survivants de la Révolution et leurs héritiers directs vécurent dans la crainte inavouée de la guillotine, crainte que les convulsions sanglantes de la Commune n'étaient pas de nature à dissiper.

Suspects, ou s'imaginant l'être, ramassés sur eux-mêmes, ils végétèrent dans l'horreur de la mésalliance, les regrets stériles et l'éloignement des fonctions officielles. Seule la carrière militaire leur demeurait accessible car elle comporte non seulement des risques — partagés maintenant par une armée nationale et non plus uniquement professionnelle — mais aussi des renoncements en temps de paix auxquels une longue hérédité les avait préparés. On ne saura peut-être jamais à quel point le métier de soldat a préservé de gentils-hommes pauvres de la déchéance sociale au cours du XIX^e siècle. Des mœurs nouvelles ils n'empruntaient que les défauts et très spécialement ce dégoût du travail mis à la mode par la bourgeoisie nantie de 93. Cette classe privilégiée prospérait dans l'inaction grâce aux avantages acquis ou à l'insolent développement du capitalisme. Les autres s'étio-laient dans une conception archi-fausse de la dérogeance et de leur rôle qu'ils ne voulaient pas adapter aux circonstances présentes.

La législation sur la Presse, multipliant de façon inouïe les petits journaux et les revues miniatures, acheva de les dérouter. Sous le couvert de la politique les feuilles légitimistes exacerbèrent le sentiment nobiliaire d'une manière insensée et ne rougirent pas de rembourser en monnaie de singe des louis authentiques qu'il sollicitaient pour la *cause*. Là, il ne s'agissait plus de publier de longues généalogies truquées, qui, par leur étendue même, coûtaient toujours un peu à imprimer, mais seulement de faire paraître quelques lignes, avec armoiries. Tout le monde noble au rabais. A ce taux-là on fut vite honteux de ne pas aligner un croisé ou un banneret. Devant tant de grandeurs, les « vrais », torturés dans leur

amour-propre, par l'insignifiante apparence des réalités tangibles, firent chorus, couvrant de leur indéniable authenticité les mensonges d'une tourbe d'illusionnistes. Prestige des mots qui ne s'est pas perdu de nos jours.

Il y a quelques années, l'*Action française* annonçait le mariage de Mlle X..., « petite-fille du procureur du Roi en 1848 ». Cet obscur magistrat d'un parquet de province prenait des proportions, à 80 ans de distance, d'un chevalier bardé de fer, par la seule magie d'une appellation. A la même époque, l'héritier d'un quelconque anoblissement louis-philippard, se mariant également, évoquait ses ancêtres dans l'aristocratique *Gaulois*. Il revendiquait pour auteur un juge d'ancien régime décoré de par ses fonctions de la qualité de « Conseiller du Roi ». Ce titre, commun à tous les *officiers* de la monarchie, se transformait, dans la chronique mondaine, en « Conseiller du roi Louis XVI ». Evidemment! Mais pas « en ses Conseils » et encore moins « en tous ses Conseils », et le pauvre Louis XVI n'a certainement jamais soupçonné l'existence de cet éventuel conseiller dont un secrétaire à la main signa sans doute le brevet.

Que conclure de tout cela, sinon que l'art de la présentation l'emporte souvent sur le fond et qu'il est bien difficile de faire éclater la vérité. Deux hommes pourtant ont loyalement tenté l'aventure : Chaix-d'Est-Ange et le baron Henri de Woelmont de Brumagne. Tous deux, malheureusement, sont tombés dans l'erreur générale et ont prétendu assigner une date à l'ancienneté des familles dont ils vérifiaient les dires (7). A ce jeu, le premier n'a pu dépasser les premières lettres de

(7) Woelmont convenait verbalement de cette erreur d'aiguillage. Quant aux 5.200 noms environ, ayant un principe de noblesse française, qu'il avait retenus, il reconnaissait volontiers qu'on pouvait les ramener à 3.000 ou 3.500. « Je m'en suis laissé imposer », répétait-il à chaque découverte nouvelle.

Lorsqu'on a connu son ardeur à faire éclater la vérité on ne peut que déplorer encore plus une disparition prématurée qui ne lui a pas permis d'accomplir jusqu'au bout sa tâche d'épuration. Quant à vouloir utiliser ses fonds de tiroir pour des publications posthumes comme le désirent certains continuateurs, dans une matière aussi délicate on risque trop de trahir la pensée intime de l'auteur. Le terrain de l'ancienneté est mouvant et seul Woelmont, qui s'excusait fort galamment d'une erreur à son actif, pouvait corriger Woelmont.

On ne saurait trop répéter que vérifications judiciaires, qui ne remontent guère, comme degrés, au delà du xv^e siècle, et généalogies font deux.

l'alphabet et le second a commis nombre de bévues qu'il a essayé de corriger par la suite. La mort n'a pas permis à Woelmont de parachever son œuvre, mais son labeur considérable, autrement mené que celui de Chaix-d'Est-Ange, permet, pour la première fois depuis 150 ans, de dresser un tableau approximatif des familles actuellement subsistantes de la noblesse française. Par la même occasion il réduisait à néant certaines prétentions, à l'imitation du reste de Chaix-d'Est-Ange.

Aux côtés de ces auteurs, il serait injuste de ne pas ranger Révérend, qui eut l'idée de publier, dans une série célèbre, les anoblissements depuis 1808, avec descendance à l'appui. Le fâcheux c'est qu'il crut devoir faire précéder chaque notice d'un exposé sur la famille titrée ou anoblie. C'était retomber dans l'arbitraire des armoriaux et s'écarter du point de départ nettement assigné.

Consciencieux, voire scrupuleux, et d'un désintéressement absolu, Chaix-d'Est-Ange et Woelmont avaient cependant un point faible. De qui tenaient-ils leur mission de juger les autres? Chaix-d'Est-Ange n'était gentilhomme que par Adam et Woelmont était belge. Or, en pareille matière on ne peut être jugé que par ses pairs, ou par la puissance publique quand elle s'en charge. Sans mandat explicite, ces chercheurs ne tranchaient sur leurs prédécesseurs que par l'honnêteté du travail accompli. Celui de Woelmont est immense et, quelles que soient ses erreurs involontaires, il restera la base de toute enquête ultérieure.

Cette enquête, a-t-on envie qu'elle aboutisse?

§

Oui et non, répondrons-nous. Instinctivement chacun la désire, et obscurément tout le monde la redoute.

On la désire un peu par satisfaction personnelle et beaucoup pour être fixé sur le prochain. On la redoute par ignorance sur soi-même et pour les conséquences que cela peut entraîner.

Et pourtant l'idée de noblesse existe en France. Du plus humble au plus grand, elle fait partie intégrante de la vie sociale. Lorsqu'un filou veut faire des dupes, son premier

soin est de s'affubler d'un titre ronflant et il est sûr d'inspirer confiance. Dans les conseils d'administration une titulature, même vague, équivaldra à toutes les garanties de respectabilité apportées par d'anciennes fonctions officielles. Dans l'armée, en particulier dans la cavalerie, l'officier noble ou présumé tel jouit encore d'un prestige que n'obtiendra point *ipso facto* son camarade roturier. Il semble que subsiste toujours chez le simple le respect atavique dont on entourait autrefois celui qui pouvait posséder un coursier de bataille et l'équiper, c'est-à-dire le *miles*, le *nobilis vir*.

Dans une antichambre pour la valetaille, dans un salon pour les visiteurs ou pour leurs hôtes, chez le commerçant pour son client, la considération est plus prononcée lorsque le nom s'auréole d'un titre ou d'une particule. Combien de fois n'a-t-on pas entendu les jeunes gens légitimer l'allongement de leur patronyme par le désir d'entrer dans la *Carrière*, car « cela fait très bien à l'étranger » ? La réciproque est vraie également et, avant la Révolution de 1917, il était recommandé aux agents de la diplomatie russe de prendre la particule lorsqu'ils venaient chez nous, cette indication nobiliaire n'existant pas chez eux. Au quai d'Orsay persiste une consigne non écrite, mais fidèlement transmise, qui veut que toute lettre signée d'un inconnu ait nécessairement droit à une réponse de forme soignée si la signature s'adorne de quelque apparence nobiliaire. Il y a là indice d'importance sociale qui mérite égard. Les Jésuites, passés maîtres en matière d'éducation, non pas seulement scolaire mais aussi mondaine, dès qu'ils peuvent étirer le nom d'un Père ne le présentent plus, dans la vie quotidienne, que sous cette apparence. J'ai entendu une fois, au Carmel de Pontoise, un groupe de visiteuses détaillant les origines des religieuses. Les particules pleuvaient. « C'est le couvent qui réunit le plus de noblesse du pays », expliqua avec orgueil une dame du cru. Que les parchemins de ces filles de châtelains venues dire adieu au monde fussent vénérables ou frêlatés, peu importe ! On était fier du sacrifice de ce qui incarnait l'élite, fait en vue d'apaiser la Divinité.

Il m'est impossible aujourd'hui d'exploiter la littérature sur ce sujet. Le champ serait trop vaste. Contentons-nous de jeter

un coup d'œil sur les manuels du savoir-vivre. L'aristocratie y est toujours mentionnée avec précaution et révérence, comme une classe très respectable et presque inaccessible aux gens à qui s'adressent ces sortes d'ouvrages. On leur recommande de se montrer circonspects, de ne pas critiquer, et on leur indique les formules réservées aux têtes couronnées sur le même pied que celles destinées « aux personnes titrées ».

Inutile de multiplier les exemples à l'infini. Le fait existe. A quoi correspond-il légalement et socialement? L'aristocratie est-elle encore une classe dirigeante, un conservatoire de bonnes manières ou une mascarade?

Mascarade? Oui, si l'on envisage l'impudence des usurpateurs et la faible réaction des vrais ou leurs prétentions ridicules. Ce galvaudage d'une institution qui fit jadis grande figure est sévèrement commentée à l'étranger où l'on dispose d'une réalité vivante et respectée. On sait en particulier que les Anglais appellent la France la « nation des comtes ».

Légalement nous savons que l'Etat reconnaît la noblesse et lui conserve un minimum de protection. Socialement, vraie ou fausse elle constitue toujours un indéniable avantage, puisqu'elle permet à un inconnu de se différencier immédiatement de la foule anonyme. Si l'enquête tourne au désavantage de l'inconnu, la démonstration ne peut être que renforcée *a contrario*.

Conservatoire de bonnes manières? Si l'on entend par cela courtoisie salonarde, la haute bourgeoisie ne lui cède en rien sur ce point. Si l'on veut dire traditions, il est certain que l'on rencontre chez les descendants des ci-devant privilégiés un atavisme et un cadre qui ne limitent pas l'effort au seul individu comme chez le parvenu.

La noblesse, ou ce qu'il en reste, est-elle toujours une classe dirigeante? Cela dépend de l'idée qu'on s'en fait. Qui dit direction dit tête. Or, lequel, à l'heure actuelle, est qualifié pour prendre cette tête? Aucun, et l'on retombe dans l'impuissance des généalogistes qui ne tiennent leur mandat que d'eux-mêmes (8).

(8) Par déclaration publiée au *Journal Officiel* le 22 novembre 1932, un groupement s'est constitué sous le nom « d'Association d'entr'aide de la noblesse française ». Ses membres n'y sont admis que sur la produc-

Depuis que les « immortels principes » ont fait de l'individualisme un article de foi civique, le second Ordre de l'Etat s'est trouvé annihilé comme une simple corporation, et l'invasion des intrus achève de paralyser son action. De ses traditions glorieuses il a conservé le goût du sacrifice, et particulièrement du sacrifice militaire, mais il serait injuste de lui en donner maintenant le monopole exclusif. De son habitude à traiter les affaires, il lui était resté la science de bien savoir placer son argent. Malheureusement l'effondrement, après-guerre, de la richesse acquise laisse ses représentants désarmés devant la vie.

Avant 1914, les jeunes gens « bien pensants » étaient brancardiers à Lourdes. Aujourd'hui ils assiègent les banques et les entreprises automobiles et font du courtage dans les bals. Leurs sœurs s'absorbent dans les « œuvres sociales ». Si c'est gratuitement et par charité chrétienne, c'est parfait. Si c'est pour désarmer le populaire, c'est inutile. Minotaure insatiable, la plèbe ne considérera jamais ces efforts que comme la possibilité, pour elle, d'opérer une reprise individuelle, et ne se laissera pas diriger pour cela. Ce n'est pas par en bas, c'est par en haut qu'il faut donner l'impulsion.

Pendant la Grande Guerre, le duc de Guise, que le gouvernement français refusait d'employer, servait les soldats dans une infirmerie de gare, sous le couvert de la Croix-Rouge. Son cousin, le duc de Vendôme, avait obtenu de cette même Croix-Rouge un poste de délégué auprès du G. Q. G. belge. Il fut un instant question de lui retirer cette fonction sans lui offrir d'équivalence. « Alors je quitte, déclara-t-il. Je ne suis pas comme Guise, moi. Je ne rince pas les canettes. »

Les héritiers des preux ou se disant tels ne rincent pas les canettes, mais ils mettent leurs armoiries sur des mousses plus ou moins baptisés vins de Champagne ou sur des lavasses vaguement qualifiées crus régionaux, à moins que ce ne soit sur des produits agricoles. Ils subventionnent des mai-

tion d'un acte reconnaissant de noblesse française acquise et transmissible et de pièces authentiques justifiant leur filiation depuis le bénéficiaire du titre produit.

Outre le but charitable de cette association, il est intéressant de noter que, pour la première fois depuis 15 ans, la noblesse de France cherche à se compter avec impartialité.

sons de couture qui font généralement faillite, ou ils inscrivent leur nom au fronton d'une banque, quand ce n'est pas d'une boutique. Certains font passer des offres matrimoniales dans le genre de celles-ci, recueillies au hasard non des feuilles spéciales, mais dans un grand quotidien réputé pour la valeur de ses petites annonces, *l'Intransigeant*.

— Noble, 26 ans, épouserait jeune fille fortunée (22 août 1935.)

— Dame anglaise cherche adoption par monsieur ou dame noble (23 sept. 1935.)

— Veuf, 60 ans, noble catholique, petite situation, bien portant, cherche mariage sérieux (2 octobre 1935.)

— Gentilhomme, 45 ans, vieille noblesse française, reconnaîtrait, adopterait ou épouserait personne riche, même étrangère (24 déc. 1936.)

Trent., noble titré, papiers famille rares, ép. dame très fortunée (4 avril 1936). (8 bis).

Et celle-ci, de *Paris-Soir* :

Rétr. à pers. ayt particule et pouv. adopt. jne hom. (13 juin 1936).

— Jeune fille catholique, française, épouserait monsieur titré, noble, 40-45 ans, français, fortune ou situation (5 janvier 1936.)

On peut ajouter à la liste cet effarant prospectus, vieux de cinq ou six ans, où l'on cherchait à négocier la vente d'un marquisat érigé par Louis XIV en 1680. Outre que pareille matière échappe à toute transaction, observons que le « vendeur » n'était ni l'héritier immédiat du titre, ni le possesseur de la terre.

Escroqueries vulgaires, observera-t-on ! Sans doute, mais qui ne peuvent germer que dans l'espoir d'un acquéreur possible. Dupeurs et dupés ont, chacun, une conception fautive de la question et c'est de cette ignorance voulue que se meurt l'institution — comme beaucoup d'autres choses du reste. Parfois, c'est le gouvernement lui-même qui donne le mauvais exemple. Le *Journal Officiel* n'a-t-il pas après-guerre couvert de son « imprimatur » un livre d'or de cultivateurs établis-

(8 bis) Dans les *Petites Affiches* d'avril 1817 on pouvait lire ce précédent : « Plusieurs messieurs de famille titrée désirent réparer, par des mariages avantageux, leur fortune réduite par les effets de la Révolution. Les parens des demoiselles à marier peuvent, pour cet objet, s'adresser à M. Sorre, rue de Richelieu, n° 1. »

sant (comment?) qu'ils étaient fixés sur le même sol, de mâle en mâle, depuis 1.000 ans? Pas moinsse!

Nous avons montré Chaix-d'Est-Ange et Woelmont réagissant contre la noblesse de contrebande. Le même effort de redressement est-il tenté par les autres classes sociales, dans le naufrage universel des traditions, soit pour sauvegarder ce qu'il en reste, soit pour corriger les opinions erronées? L'idée est dans l'air, cela paraît certain, mais faute d'un critère, les groupements ne tiendront jamais leur magistère que de leur propre mouvement, et ne peuvent s'entendre.

Pour couper court à toute discussion, doit-on abolir l'Ordre, comme en 1792 et en 1848? On n'empêchera point les prétentions individuelles, bien au contraire. La Suisse est en république depuis six siècles, c'est-à-dire très avant, non pas même la vulgarisation mais l'invention du titre de marquis. Il n'empêche que de marquis à baron, tout citoyen helvétique se pare d'une gamme en decrescendo que peuvent envier les sujets d'une vieille monarchie. En principe, la libre Helvétie ne permet point d'en faire état à l'intérieur des cantons. Peut-être, mais on se rattrape largement à l'étranger. Quand, après deux cents ans de démocratie ombrageuse, la Hollande est redevenue royauté, toutes les familles marquantes se prétendaient autrefois nobles. En 1815, on fit une discrimination, et le badigeonnage officiel en authentiqua un certain nombre à partir de cette date. Les Américains descendent tous d'un « gentleman » anglais ou d'un compagnon de la *May Flower*. Pour eux, la différence n'est pas grande.

La France en est-elle là et sa conception de la noblesse se ramène-t-elle au respect d'un protocole désuet, au port de gigantesques chevalières armoriées, à la contemplation muette, dans les logis provinciaux, d'un mobilier ancien? Ses traditions se bornent-elles aux regrets de laquais hypothétiques, de châteaux de rêve, à la nostalgie d'une Cour où les hobereaux ne parurent jamais — quand ils y vinrent — que dans les emplois subalternes d'officiers-soldats?

Faut-il, comme certains, comparer mélancoliquement notre pays à l'Angleterre, en oubliant que l'aristocratie y est un rouage de l'Etat et prospère sur une base diamétralement opposée à la nôtre depuis 150 ans?

Mais, à côtés de ces retardataires, dira-t-on, que Balzac stigmatisait déjà dans le *Cabinet des antiques*, il y a les autres, les puissants, ceux dont les noms brillent authentiquement dans l'histoire! Ceux qui furent proches du trône et n'ont encore oublié ni leurs origines ni leur rôle...

Ceux-là sont tombés dans l'excès contraire. Minorité infime, ils imagineraient volontiers qu'ils sont d'un autre bois que le reste de l'humanité et perdent facilement le sens des réalités.

Ils servent d'appeaux dans les mondanités, les nobiliaires, partout où l'on se met en vedette, et ils sous-entendent que la première place leur est due de droit. Lequel? On ne sait point. Beaucoup ont des titres réguliers, récents ou même anciens, en tout cas un nom éclatant. Cela ne leur suffit pas. Ils ajoutent, taillent, recousent dans les états-civils, servant d'excuse à la foule qui prétend vouloir faire comme eux. Avant 1914, ils peuplaient les chancelleries étrangères, mendiant d'illusoires confirmations en Autriche, en Bavière, en Espagne, en Angleterre, justifiant les faussaires qui sollicitent de ces cours une investiture frelatée ou prétendent s'anoblir à Rome ou à Monaco. Après guerre, ils se sont mis à jongler avec le titre de duc, jusqu'alors intangible. Les ducs à brevet se transforment en titres héréditaires pour un rameau cadet, à la suite de pactes de famille nuls au regard de la loi. On ramasse des duchés octroyés à des collatéraux, voire à des homonymes, on fait revivre indûment ceux conférés à des ascendants maternels, notamment ceux du I^{er} Empire. On arrive ainsi à avoir des ducs sans principe de noblesse connu, non-sens jusqu'à présent cantonné dans la « gentility » créée depuis la Révolution en marge des véritables gentilshommes.

Devant ces mauvais exemples, ce manque de cohésion, cet oubli des réalités, que faire? Comment rendre conscience à une classe sociale de ce qu'elle a été et de ce qu'elle doit être?

Il y a bientôt sept ans un procès, qui fit le tour de la Presse (9), mettait aux prises les descendants d'une famille D., au nom coupé en deux par jugement du tribunal de Saint-Yrieix en 1875. Un monsieur B., non content d'avoir relevé le

(9) Cf. notamment les *Figaro* des 29 mars et 18 avril 1932.

nom de « de L »... prétendait contraindre un autre L... à s'orthographier D... en un seul mot, comme devant.

Les attendus qui déboutèrent les B. de leurs prétentions sont intéressants :

Attendu que dans les jugements du tribunal de St-Yrieix de 1875 et de 1925 les deux parties ont obtenu, sans en avoir fourni la moindre preuve, de faire remonter l'origine de leur famille à Maximilien de L., paladin, qui, vers l'an 925, avait guerroyé au côté de Charles III le Simple et qui n'a peut-être jamais existé, alors qu'ils ne peuvent remonter péniblement qu'aux premières années du dix-huitième siècle, où l'on constate que la plupart de leurs ancêtres ne savaient pas signer leur nom, notamment, en 1815, le père de l'académicien...

Attendu, au surplus, que les deux parties avaient un moyen simple de prouver que leurs ancêtres appartenaient à la famille noble de L..., c'était de démontrer que ceux-ci figuraient sur la liste des nobles de leur bailliage appelés à voter, en 1789, pour les députés de la noblesse aux Etats-Généraux, et sur la liste de leur généralité comme dispensés de certains impôts en leur qualité de nobles, ce qu'ils n'ont pas même tenté de faire...

C'était parler net et résumer toute la question. Comme le disait un des héros de M. de Régnier dans *Les Vacances d'un jeune homme sage* : « Mon grand-père Michou, anobli en 1787... Peu m'importe le principe, mais il m'en faut un. »

Quand on l'aura déterminé pour chacun, le reste suivra.

MARTIAL DE PRADEL DE LAMASE.

LES ANCÊTRES D'EUGÈNE FROMENTIN

Hôte de Paris, de son adolescence à sa mort, peintre de l'Algérie, visiteur attentif et passionné des Flandres et de Venise, Eugène Fromentin a néanmoins subi, presque malgré lui, peut-être, l'empreinte de sa ville natale, La Rochelle.

Ce fut dans cette ville et dans la campagne toute proche, au village de Saint-Maurice, que s'écoula son enfance. De la vieille cité, il gardait l'impression d'une « très petite ville dévote, attristée, vieillotte, oubliée dans un fond de province, ne menant nulle part, ne servant à rien, d'où la vie se retirait de jour en jour et que la campagne envahissait; une industrie nulle, un commerce mort, une bourgeoisie vivant étroitement de ses ressources, une aristocratie qui boudait ». Et la terre environnante, avec « ce double horizon plat de la campagne et des flots », il l'a dépeinte « un grand pays plat tristement coupé de vignobles, de guérets et de marécages, nullement boisé, à peine onduleux et s'ouvrant de distance en distance par une lointaine échappée sur la mer ».

Voilà le cadre. En ce pays d'Aunis, en cette ville de La Rochelle, ont vécu, pendant au moins cinq siècles, ses ancêtres. C'était une famille d'ancienne bourgeoisie, très attachée à ses traditions, à la fois d'hommes de loi, vivant de leur parole et de leur plume, et de campagnards de vieille souche. Leur nom et aussi leur blason, — trois épis d'or sur champ d'azur, — symbolisaient leurs origines terriennes. L'auteur de *Dominique* n'a guère parlé de ses ascendants. Mais assurément, il a subi leur in-

fluence, comme il a ressenti, et profondément, celle des choses et des paysages qui l'entouraient.

Plusieurs de ses biographes, d'après ses correspondances, ont retracé l'éducation que lui donnèrent ses parents : son père, Pierre-Samuel-Toussaint, médecin, directeur d'asile, sa mère, Françoise-Jenny Billotte. Mais il était très près aussi de la génération précédente. Son grand-père paternel, Antoine-Toussaint, le procureur au présidial, mourut quand il avait deux ans; son grand-oncle, Samuel-François, avocat à Paris sous l'Ancien régime, avait été son parrain. On le destinait à leur succéder, soit dans une étude d'avoué, soit au barreau. Lui-même y songeait et s'y prépara. Ainsi sa vie s'orientait au début comme la leur. Souvent il dut entendre parler d'eux. Et sans doute aussi a-t-il feuilleté leurs lettres que l'on conservait avec un soin pieux et méthodique.

§

Mauzé d'Aunis, gros bourg de deux cents feux, sur la mince rivière de Mallet, borde, allongé de trois faubourgs, la route de La Rochelle à Niort, avec dix auberges qui s'animent au marché du jeudi et au passage quotidien des rouliers. Alentour, le pays s'étend tout plat, à perte de vue et jusqu'à la mer, et rien n'y attire le regard, hors les quatre grosses tours rondes du château et les ormeaux solennels de son avenue, quelques arbres fruitiers et, de loin en loin, les grandes ailes des moulins à vent. Un groupe restreint de marchands aisés, de fonctionnaires royaux ou seigneuriaux, forment la bourgeoisie du lieu. Ceux qui ont de l'ambition peuvent se hausser par deux moyens : se constituer dans cette région essentiellement agricole une fortune territoriale, ou acquérir, au chef-lieu de la généralité, quelque office de robe.

Les Fromentin emploient l'un et l'autre procédé. On voit en 1684 François Fromentin rendre hommage à Olivier Gillier, marquis de Mauzé, pour des domaines qu'il tient du chef de sa femme, Catherine Jouselin. Il achète des terres dans la seigneurie des Granges. Sa veuve agrandit ses domaines. De même son fils, appelé aussi Fran-

çois, marié en 1704 avec Marie-Elisabeth Chasles, fille d'un marchand de la localité. De même encore les enfants de ceux-ci. L'un des garçons se contente d'un office de greffier ordinaire d'une juridiction ecclésiastique, celle des prieurés Saint-Pierre et Sainte-Croix. Mais un autre, Samuel-Toussaint, rompt ce cercle étroit d'intérêts médiocres et s'installe à La Rochelle, comme procureur au siège présidial.

Toutefois, il se garde de briser les liens qui l'attachent à la terre natale. Du reste la bourgeoisie rochelaise est une bourgeoisie terrienne : bien des négociants ou des avocats possèdent, en Aunis ou en Saintonge, des « borderies » qu'ils exploitent, qui leur servent, à l'occasion, de maisons de campagne. Samuel-Toussaint fait souvent les dix lieues qui le séparent de Mauzé. Là il rencontre une jeune fille de dix-neuf ans, orpheline, d'une famille alliée à la sienne. Il s'en éprend, il lui plaît.

Mais Marie Guionnet du Portail, pensionnaire chez les Ursulines de Niort, puis au couvent des dames de Sainte-Claire de La Rochelle, reste assujettie à la tutelle d'un oncle, Abraham Guionnet-Fontaine, et celui-ci a d'autres projets en tête; depuis longtemps il destine à sa nièce un employé dans les fermes du Roi, qui se fait appeler M. de Beauretour, et dont le père, le sieur Pillot, est subdélégué, à Mauzé, de l'intendant de la généralité de La Rochelle.

Le subdélégué écrit à « sa chère du Portail », pour le jour de l'An, des billets paternellement tendres qui décèlent son ferme espoir d'une telle alliance. Il trouve un appui auprès d'un autre parent, M^e Pierre Bourdon, notaire et procureur au comté de Benon, qui, lorsque la jeune fille est demandée en mariage par Fromentin, refuse net le consentement sollicité.

Je viens de recevoir votre lettre, Mademoiselle, je m'aperçois, quoique vous puissiez dissimuler, que vous avez l'amour en teste et de telle sorte qu'il vous seroit impossible d'écouter à son préjudice les voyes qui vous seroient les plus avantageuses. Vous n'aimés que M. Fromentin, et c'est Dieu qui

vous l'inspire, à ce que vous dittes. Je veux bien le croire, mais quant on est aussy amoureux on le consulte peu. Je vous ay dit ce que je pensay sur ce point. Si vos sentiments sont contraires aux miens et que le sujet vous plaise sy fort, prenez-le. Cela m'est égal, mais pour mon consentement, je ne le donneray de ma vie, contre même l'univers...

Je suy, quoique vous le mérités peu, Mademoiselle,

Votre très humble serviteur,

BOURDON.

Les deux oncles ne cèdent pas, la nièce non plus. Comme les sommations par acte notarié ne fléchissent pas le tuteur, le lieutenant-général en la sénéchaussée convoque tous les parents en une imposante assemblée. Se sentant battus d'avance, Bourdon, Guionnet-Fontaine, le subdélégué Pillot, père du prétendant évincé, un maître de pension et quelques autres font défaut. A l'unanimité, les membres présents de la famille déclarent « qu'ils croient qu'il est de l'avantage de ladite Guionnet qu'elle contracte mariage avec le dit Fromentin... que non seulement ils y consentent parce qu'ils le croient très sortable, mais encore que le dit Fromentin est homme expérimenté dans les affaires, qu'il luy convient mieux qu'aucun autre ». Quatre jours après, le 4 juillet 1752, le contrat est signé, et le mariage est célébré à Notre-Dame de La Rochelle.

L'héritage d'une tante de Marie Guionnet, Anne Guillon, veuve Micou, arrondit les domaines familiaux, à Mauzé, faubourg de la Chartrie, d'une maison avec ses dépendances, à Deyrançon, de jardins, terres et prés, à Cramchaban, de la métairie de la Blanchardière et de celle du Peux; celle-ci, dont deux générations de Fromentin porteront le nom, — que seul le peintre laissera tomber en désuétude, — avait été achetée vingt ans plus tôt par Anne Guillon au comte de Poléon.

Cinq enfants, au moins, sont nés de l'union de Samuel Toussaint et de Marie Guionnet : deux filles, Marie-Genève et Elisabeth; trois fils, François-Samuel qui en sa qualité de futur chef de famille, — « chef de nom et

d'armes », dirait-on d'un gentilhomme, — porte le nom de « Fromentin » sans addition ni « brisure », Antoine-Toussaint, qui s'intitule « Fromentin-Dupeux », et Augustin qui signe : « Des Guérinières ».

La vie de famille se partage entre sa demeure rochelaise et ses propriétés rurales des confins de l'Aunis et du Poitou. C'est la coutume de passer les vacances à Mauzé. Il ne semble pas que l'existence soit fort gaie en « ce petit endroit de désunion et de discorde ». Le principal événement est la foire mensuelle de Surgères. Peu de relations, à part la société de « la cousine Marcillac et autres qui en composent l'ancienne jeunesse ». Heureusement, il y a la chasse et la pêche. La chasse est la spécialité de Dupeux dont la persévérance, s'il en faut croire les plaisanteries fraternelles, n'est pas souvent récompensée. On le voit « tout en eau arriver vers les sept heures du soir, sa carnassière chargée d'une grive et d'un étourneau, seul fruit de la fatigue d'une journée entière; encore n'y a-t-il que demi-mal lorsque son ami Bonneuil et lui rencontrent quelques marchands cocassiers et qu'à prix d'argent, ils arrivent avec l'air triomphant et laissent entrevoir la queue d'un lièvre ou l'aile d'un perdreau ». Et puis l'on va pêcher les brochets au Moulin Neuf et naturellement c'est Augustin, le plus jeune de la bande, qui porte, quoiqu'il regimbe, tout l'attirail, la perche, le tramail, le panier, et les poissons quand on en prend.

Mais seuls les mois d'été se passent ainsi aux champs. A La Rochelle, les trois garçons sont élèves du Collège royal et y remportent des succès; l'aîné décroche en rhétorique son premier prix de poésie latine; à quinze ans, le plus jeune, au jour de la distribution des prix, a l'honneur de discourir en présence du baron de Montmorency, premier baron chrétien de France, lieutenant-général des armées du Roi et gouverneur des provinces de Poitou, Saintonge et Aunis.

L'éducation des fils s'achève; le père garde auprès de lui le cadet, Antoine-Toussaint, et le fait travailler dans son étude, sans paraître disposé, quoiqu'on l'en sollicite, à lui acheter un autre office et à lui laisser la liberté. Voici,

bon gré mal gré, Antoine-Toussaint associé à une vie de travail souvent pénible, traversée de soucis passagers d'argent et d'ennuis domestiques. La crise des logements sévit; ce n'est pas la moindre source d'inquiétude. M^e Fromentin habite successivement cour de la Commanderie, rue Monconseil, enfin rue des Maîtresses. Là, comme tant d'autres maisons que conserve la vieille cité, la sienne, au-dessus d'une arcade surbaissée qui enjambe la moitié de la largeur de la rue, dresse ses deux étages que couronne une lucarne; aux angles de la façade, des gargouilles, de leurs gueules distendues, grimacent. De ce logis, comme de la maison de Saintes qu'il habita aussi durant son enfance, le peintre gardera le morne souvenir. Nous en trouvons l'écho dans *Dominique*. « C'était une vaste maison située dans le quartier non pas le plus désert mais le plus sérieux de la ville, confinant à des couvents, avec un très petit jardin qui moisissait dans l'ombre, avec ses hautes clôtures, de grandes chambres sans air et sans vue, des vestibules sonores, un escalier de pierre tournant dans une cage obscure, et trop peu de gens pour animer tout cela. On y sentait la froideur des mœurs anciennes et la rigidité des mœurs de province, le respect des habitudes, la loi de l'étiquette, l'aisance, un grand bien-être et de l'ennui ».

Afin de s'évader d'un milieu morose et de s'essayer sur une plus vaste scène, Samuel-François va s'établir à Paris comme avocat. Au fond, il restera toujours un Rochelais. Pour ses débuts dans la capitale, il se fait une clientèle de compatriotes. A-t-il imprimé un factum dont il est content? vite, il l'envoie à La Rochelle, pour qu'on l'y propage, et il ne manque pas d'y signaler, lorsque ces feuilles le mentionnent, la *Gazette des tribunaux* et le *Journal des causes célèbres*.

Volontiers, il souligne les qualités littéraires des observations qu'il rédige :

Je n'exagère pas en vous disant que tous ceux qui les ont lues, des gens de lettres même, les ont trouvées très bien écrites. Voyez comme tous les raisonnements sont serrés et

concis; presque partout il y a de la force et de l'énergie.

Il ne dissimule pas la joie naïve que lui donnent ses premières causes, surtout quand les parties sont « gens de distinction », comme lorsqu'il défend un « colonel au service de la reine de Hongrie » contre le comte de Vaucanson, de l'Académie des Sciences, ou lorsqu'il plaide une « affaire majeure pour le chapitre de Montreuil-Bellay contre le duc de la Trémouille et le duc de Noailles ». Il gagne plusieurs procès rochelais, « une affaire très considérable contre les Bénédictins de Reims ». A l'en croire, « il n'y a pas au Palais quatre avocats qui travaillent autant ». Si donc il ne roule pas sur l'or, c'est que les clients ne paient pas toujours exactement. Par contre, que de dépenses indispensables à sa situation!

Une bibliothèque tout d'abord. Non pas des romans, certes, mais le *Traité des Successions*, de Le Brun, les *Lois ecclésiastiques*, de D'Héricourt, la collection du *Journal du Palais*, une série de gros in-folios qu'il achète d'occasion. Puis, les frais de toilette; outre « plusieurs habits de négligé » et une robe de palais, c'est tantôt « un petit frac noisette qui est très galant », un habit de pékin noir, un autre brodé de vert, rose et lilas « dans le dessin le plus élégant et le plus riche ». Ce n'est point là préoccupation frivole; ainsi qu'il écrit à son père : « vous ne sauriez croire combien il est intéressant qu'un jeune avocat soit décentement mis; il est bien mieux vu de tout le monde ». Et il attend avec impatience qu'une « pièce d'écriture » lui paie une montre d'or qu'il rougit de ne point avoir. « Ce meuble est si indispensable et il est si commun qu'on a toujours un air misérable en n'en ayant point. »

Le même souci professionnel le pousse à abandonner son premier logement, car « d'être en chambre garnie c'est le symbole de la misère et de la gredinerie », et « l'on n'inspire guère de confiance quand on est niché à un troisième ». Aussi sa deuxième installation a-t-elle une toute autre mine : quatre pièces sans compter une antichambre, un cabinet tapissé de rose et blanc, coquettement meublé.

Du reste, « la maison en elle-même est on ne peut plus honnête ». La propriétaire, Mme Hédouin, invite souvent son locataire à dîner; veuve d'un procureur, fort riche, alliée à tout ce qu'il y a de mieux à Reims, elle est pourvue d'une fille, « jeune demoiselle de seize ans qui est fort agréable ». Naturellement, il en deviendra « amoureux fou ». La demandera-t-il en mariage? Il hésite, tantôt encouragé par des yeux qui ne lui semblent pas indifférents, tantôt intimidé par la disproportion des fortunes. On n'a pas la suite du roman.

Les parents de province ne craignent pas d'user de celui que, dans la famille, on appelle « l'avocat » tout court. Par lettres, ils lui soutirent des consultations en règle. Certains cousins venus dans la capitale sont plus indiscrets et plus gênants. Ainsi le fils d'un notaire royal de Surgères, ce Basile Buard qui rentre en coup de vent, sur les deux heures du matin, à son hôtel, prétend qu'il vient « de lui arriver une aventure pour avoir chanté des couplets contre la Reine » et « qu'il faut qu'il parte sur-le-champ ». Il fait sa malle, saute dans un fiacre, sans oublier d'emporter un habit écarlate galonné d'or qu'il louait trente-six livres par mois à un fripier, et laissant à payer sa pension. On croit qu'il s'est embarqué à Bordeaux pour les Antilles; et soudain, trois ans plus tard, il reparait sans s'annoncer, avec une histoire de fortune faite à Philadelphie où il avait pignon sur rue, et de capture par les Anglais qui l'ont relâché sur parole.

Parmi les siens, c'est peut-être avec son plus jeune frère que François-Samuel s'entend le mieux. Depuis longtemps il a proposé de l'avoir auprès de lui et de s'occuper de sa carrière. Au cours de vacances en Aunis, il obtient qu'on le lui confie, il le ramène. Voilà donc Augustin qui descend de la diligence de La Rochelle, un beau jour de décembre 1777, — mal vêtu, sans chapeau (car il a perdu le sien dans une bagarre de couteliers qui ont assailli les voyageurs à Châtellerault). Bientôt on ne reconnaît plus en lui le petit provincial des premiers jours, qui se perdait à chaque sortie. Habillé avec soin, il a vite appris les usages, et se garderait de porter des

bas de soie blancs quand il fait mauvais, ou des bas de soie noirs quand il fait beau. « Il a grandi, il a l'air dégagé, il faut le voir, la flamberge au derrière, se promener aux Tuileries ou aux Champs-Élysées, les dimanches et fêtes. » Dès qu'ils ont des loisirs, les deux frères sont toujours ensemble. Ils n'ont pas de sottises distractions, fréquentent la Comédie-Française, y applaudissent avec délire Voltaire, le fameux soir où l'on couronne son buste. Ils apprécient la bonne compagnie mêlée d'écrivains, tels Sedaine, qu'ils rencontrent aux dîners de Bigot de La Boissière.

Augustin est entré comme clerc chez un procureur. Suivant l'usage, il est logé et nourri par son maître, et vit de sa vie de famille. Aussi le choix du patron est-il délicat. Pour ses débuts, le jeune homme n'a pas la main heureuse. Chez M. Lécuyer, « son plus grand grief est que la maison et les hôtes sont de la plus grande tristesse et que la lézinerie y est portée à l'excès ». Il le quitte donc très vite pour M^e Regnaud, un ami de son père. Cette fois, son stage est plus long, mais se termine plus mal encore, avec des querelles violentes auxquelles Mlle Regnaud n'est pas étrangère; on va exhumer, comme prétexte de rupture, des remarques désobligeantes que jadis le jeune pensionnaire aurait laissé échapper à propos d'un plat de moules. M^e Regnaud « n'aimait pas que l'on décriât sa cuisine ». Une bonne table, du reste, voilà l'essentiel quand on s'engage dans une étude. Et sur ce chapitre enfin, il n'y a rien à reprocher à M^e Pépin, procureur au Parlement, rue Beaubourg, près le Cul-de-sac des Anglais. Les clercs y font bonne chère et sont traités par Mme Pépin « comme les enfants de la maison ». — « Il est vrai, que si l'on est bien, il faut travailler dur. »

C'est ainsi que les lettres des jeunes gens à leurs parents retracent leur vie quotidienne. On ne s'étonnera pas que les demandes de subsides en forment le principal refrain. « Le maudit pays que ce Paris où vous m'avez envoyé. L'on n'y peut faire un pas sans dépenser d'argent ». Et tous deux d'essayer d'habiles variantes sur ce thème connu. Parfois l'un expose, en bon frère, la misère de

l'autre. D'ailleurs, quels excellents motifs! Les nécessités professionnelles de logement, d'habillement, de bibliothèque, les retards des clients, les vacances du Palais. L'aîné parle même, suprême ressource, de vendre la fameuse montre d'or. De temps en temps, le père, devant ces épîtres, qui ne sont plus « les lettres consolantes dictées par le cœur et la plus tendre amitié », regimbe, proteste énergiquement, et, finalement, paie.

François-Samuel et Augustin ont tenté de faire consentir leur père à se priver de Dupeux, son « bras droit », mais c'est peine perdue. Antoine-Toussaint Fromentin Dupeux reste à La Rochelle. Cependant, il obtient davantage d'indépendance, et il est procureur. Le 17 janvier 1780, il épouse Marie-Catherine Bernard qui lui apporte le domaine de la Croix-Blanche à Villedoux, des terres à Esnandes. Reste les deux sœurs que l'on voudrait bien marier, « mais dans ce siècle, on est diablement porté sur l'argent », constate philosophiquement l'aîné des frères. Elisabeth restera vieille fille. Pour Marie-Geneviève se présente « l'établissement avantageux » que l'on cherchait. Il s'agit d'un gentilhomme des colonies, Messire Gabriel Alexis de Macay, écuyer, avocat au Parlement, venant de Cayenne où son père était procureur au Conseil supérieur. Au contrat, signé à Mauzé, le 21 juillet 1787, on assure à la future une dot de 10.000 livres, une chambre garnie, « et dans le cas qu'elle habite à l'Amérique, elle prendra encore une négresse esclave à son choix ».

§

Pendant les dix-huit premiers mois de la Révolution, François-Samuel demeure à Paris, puis revient dans la Charente-Inférieure. Catholique, il épouse une protestante, Marie-Anne-Elisabeth Robert; c'est le premier mariage mixte célébré à La Tremblade, et il s'en vantera plus tard comme d'une preuve de largeur d'esprit et de civisme. Il s'établit, trois mois après, « défenseur officieux » à Marennes, retourne auprès de sa femme à Réunion-sur-Seudre, ci-devant La Tremblade. Le comité de

surveillance révolutionnaire de la commune, sans autre grief que celui de modérantisme, le fait arrêter. Voici le procès-verbal de la séance :

La discussion s'engage sur le compte du citoyen Fromentin et malgré que sa correspondance n'ait rien offert de suspect d'après le rapport du commissaire, d'après mûres réflexions, le Comité intimement convaincu qu'il n'avait pas rempli les devoirs de citoyen toutes les fois qu'il en avait l'obligation, soit en s'abstenant de paraître et de voter dans les assemblées primaires ou de communes, qu'en outre ses terreurs paniques aux approches des mesures de sûreté générale ordonnées en divers temps annonçaient une âme bourrelée, que ses changements multipliés de domiciles confirmaient cette vérité, que ses habitudes journalières avec des personnes toutes déclarées suspectes établissaient un juste soupçon sur lui-même, considérant que sa conduite astucieuse en jouant le rôle de défenseur officieux près le tribunal du district n'était que le prétexte de se classer particulièrement, d'éluder le serment requis des avoués, considérant enfin que dans les crises de la Révolution, le modérantisme est un crime, qu'il ne suffit pas de n'avoir pas nui, qu'il faut encore coopérer à l'intérêt général, le Comité déclare à la majorité requise ledit Fromentin suspect, confirme son arrêté de mercredi dernier qui le mettait en état d'arrestation provisoire et sous huitaine, au terme de la loi, en rendre compte et le fera transférer au lieu indiqué par l'administration.

Incarcéré à Brouage sous de tels prétextes, avec une si belle occasion de plaider, l'avocat ne manque pas d'exposer aux citoyens représentants du peuple dans la Charente-Inférieure comment « la sottise et l'injustice retiennent onze mois en détention un père de famille, un ami vrai de la liberté » ; et il attribue tout simplement son arrestation « à la plus basse jalousie et au malheur d'être né avec quelque talent pour la parole ». Il supplie ses frères de faire des démarches en sa faveur, l'un auprès des représentants en mission dans le département ou en Vendée, l'autre auprès du Comité de sûreté générale. Libéré,

il se fixe à Saintes où, d'abord défenseur officieux, il se fait élire en 1797, juge au tribunal civil. Enfin il termine sa carrière à Poitiers.

Augustin, cependant, continue de résider à Paris, s'y marie et devient chef de bureau des travaux publics à la Préfecture de la Seine.

Antoine-Toussaint n'a pas quitté La Rochelle, où il est défenseur officieux près le tribunal de district, et en l'an VIII avoué près le Tribunal de première instance. Il achète aux environs, dans le village de Saint-Maurice, la maison de Rochemer et un petit domaine. On sait que ce coin de terre a été illustré par Eugène Fromentin sous le nom de Villeneuve dans son autobiographie voilée de *Dominique*.

D'une demi-douzaine d'enfants qu'Antoine-Toussaint a eus de son mariage avec Catherine Bernard, la plupart sont morts jeunes. Celui qui continue la famille est Pierre-Samuel-Toussaint Fromentin-Dupeux. A vingt-deux ans, en 1808, il obtient son diplôme de docteur en médecine de la Faculté de Paris, après la soutenance d'une thèse intitulée : « Dissertation sur la rage ». Il exerce à Cézanne-en-Brie, dans la Marne, puis, à partir de 1818, à La Rochelle. Là, au faubourg de Lafond, il fonde en 1825 l'asile d'aliénés du département et en est le premier médecin, sans recevoir avant bien des années la moindre rétribution. C'est à titre bénévole aussi qu'il accepte du Préfet la tâche de surveiller la construction des nouveaux bâtiments afin qu'ils soient « édifiés de la manière la plus avantageuse au traitement des aliénés ». Médecin-chef en 1829, il est nommé en 1840 directeur-médecin par un arrêté ministériel qui spécifie que ces deux fonctions seront désormais inséparables.

Logé, soit à La Rochelle même, dans sa maison de la rue des Maîtresses, soit, depuis 1840, dans la « grande et triste prison de Lafond », où son fils Eugène se consumera d'ennui, il habite souvent aussi à Saint-Maurice. Elu capitaine de la garde-nationale de cette commune en 1831, il est promu maire en 1836. C'est à lui que son fils a pensé en retraçant

la part que Dominique prenait à la vie publique de son pays : administrer une très petite commune... enfermée de marais, acculée contre la mer qui rongait ses côtes et lui dévorait chaque année quelques pouces de son territoire; veiller aux routes, aux dessèchement, tenir les levées en état; penser aux intérêts de beaucoup de gens dont il était au besoin l'arbitre, le conseil et le juge, empêcher les procès et les discordes aussi bien que les disputes; prévenir les délits; soigner de ses mains, aider de sa bourse; donner de bons exemples d'agriculture; tenter des essais ruineux pour encourager les petites gens à en faire d'utiles; expérimenter à tout risque, avec sa terre et ses capitaux, comme un médecin essaye des médicaments sur sa santé, et tout cela le plus simplement du monde, non pas même comme une servitude, mais comme un devoir de position, de fortune et de naissance.

En 1816, il a épousé Françoise-Jenny Billotte, fille de Charles-François, d'une famille originaire de Sézanne-en-Brie, mais acclimatée depuis une génération en Aunis. Du reste sa mère, Marguerite Orceau, est Rochefortaise.

§

Charles-François Billotte, né à Sézanne en 1732, fils de François Billotte, receveur général des aides à Vitry-le-François, et de Jeanne de Marot, a fait toute sa carrière dans l'administration militaire, maritime et civile. D'abord secrétaire de l'armée rassemblée en Ile-de-France, Picardie et Champagne sous les ordres du comte de Vaux, on le trouve en 1776 secrétaire intime à l'Intendance de La Rochelle, chargé spécialement des questions confidentielles et des affaires militaires, puis inspecteur des étapes et convois, premier secrétaire de l'Intendance de la Marine à Rochefort et en même temps garde des archives de ce port. En 1792, après avoir temporairement rempli le rôle de secrétaire général du département, il est admis pendant deux mois, sur la présentation de Lanjuinais, Fermont et Le Gendre, au Comité de marine de l'Assemblée constituante. Il retourne à Rochefort où il est adjudant-général, sous-lieutenant de la compagnie de cavale-

rie de la garde nationale. Bientôt, quoique « ayant été jugé à l'unanimité (par le conseil général de la commune) réunir les qualités civiques qui caractérisent le bon patriote », il est estimé trop tiède et laissé pendant la Terreur à l'écart des fonctions publiques. Depuis lors, administrateur et président du département de la Charente-Inférieure en l'an IV, conseiller de Préfecture en l'an VIII, il exerce plusieurs fois par intérim les fonctions de préfet; toujours spécialisé dans les affaires militaires, il organise la conscription, et le maréchal Davout le nomme sous-inspecteur aux revues dans la place de Saintes.

Une pratique étendue de l'administration sous ses diverses formes, une fortune domaniale importante lui permettent d'espérer en 1808 un siège au Corps législatif. Il entame une campagne épistolaire auprès de tous les sénateurs qu'il connaît. Un bon nombre, notamment Le Mercier, Porcher de Richebourg, La Rochefoucauld-Doudeauville, d'Aligre, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Hédouville, Vaubois, promettent leurs concours. Il échoue.

Tel est le rapide résumé de ses états de service. Il en a conservé toutes les pièces avec le soin méticuleux dont il avait contracté l'habitude dans les bureaux militaires ou préfectoraux et dans ses double fonctions de garde des archives de l'Intendance de la Marine et de celle « des colonies du Canada et des Iles royales de Saint-Jean et du Mississippi ».

Pendant les rares loisirs d'une existence si remplie, il a pris le même soin à noter ses lectures; à côté de rares œuvres littéraires qui ont survécu, comme *Corinne ou l'Italie* ce sont surtout de ces copieux romans de l'époque comme *Alphonse ou les épreuves maternelles*, *la Famille Wicland ou les Prodiges de Pigault*, *De l'effet des romans sur l'esprit des femmes* ou *Rosine de Montrésor*, tous ouvrages en quatre volumes; en face des titres se place, en quelques lignes ou en quelques pages, un résumé critique.

§

Charles-François Billotte laisse trois enfants, un officier de marine, un officier de chasseurs à cheval et Françoise Jenny. Du mariage de celle-ci avec le docteur Fromentin naissent deux fils : l'aîné, Charles-Toussaint (décidément, Toussaint est le nom caractéristique de la famille; on le rencontre d'ailleurs fréquemment sur les registres paroissiaux de Mauzé); il sera médecin comme son père; le second est Eugène-Samuel-Auguste (ce nom de Samuel est également traditionnel depuis plusieurs générations, et dû peut-être à de lointaines ascendances protestantes). Celui-ci, on le destine au barreau ou à une étude, comme tant d'autres Fromentin, son grand-père, son arrière grand-père et plusieurs oncles. On sait comme il s'évada des carrières imposées.

De son éducation, de son atavisme, de son milieu, qu'a-t-il gardé? Il a, bien à lui, son double don de peintre et d'écrivain. Encore tient-il de son père, un amateur, assurément, mais qui maniait le pinceau avec habileté, ses premiers exemples et ses premières leçons de peinture. Et nous avons noté chez plusieurs de ses parents, — leur correspondance et leurs écrits juridiques en font foi, — une plume alerte et facile, pittoresque, le goût de la lecture et de l'analyse.

La race parfaitement homogène à laquelle il appartient a dû, forcément, le marquer de son empreinte. Ce sens profond de la campagne et des choses de la terre, il en a hérité de ces Fromentin, au nom prédestiné, qui furent tous des terriens. A cette influence du passé se lie celle de son entourage matériel et moral : du paysage aunisien, sans grands effets, sans grand éclat, mais dont le charme est tout en nuances; du caractère rochelais, un peu froid, un peu fermé, qui se livre rarement et dont les émotions ne se dispersent pas.

F. DE VAUX DE FOLETIER.

FIEF DU SOLEIL

—

I

Sur le rocher qui domine de mauvaises terres caillouteuses, la petite église sans clocher ressemble à une barque échouée, quille en l'air.

On attend l'équipage qui viendra la remettre à flot. On peut l'attendre longtemps encore.

Honnêtes figures de proue, saint Marc et saint Luc supplient le Seigneur, lorsqu'il passe dans le ciel : « Ayez pitié, mon Dieu, de ce pays sans eaux vives et sans ombre. Si vous ne venez pas à leur secours, les montagnes vont se fendre comme des amphores trop cuites. Vous les ramasserez brisées en mille morceaux dans la vallée. »

Saint Laurent sur son gril, au-dessus du portail, exprime, lui aussi, la plainte des solitudes alpestres d'où peu à peu la vie se retire.

Un drame en trois actes, ou mieux en trois générations. La première a vu par endroits tonsuré le plateau à la verte chevelure. La seconde, la terre nue. La troisième, les sources tarir.

II

A la troisième génération, la plupart des feux sont éteints dans la montagne. D'année en année, dans chaque hameau, le bilan des vivants et des morts se traduit par de nouvelles pertes. On abandonne des chambres dans les maisons sans enfants, puis des maisons tout entières, et comme les puits les plus profonds commencent à s'épuiser, on abandonne des villages, et enfin, des bourgs.

D'ores et déjà, il est possible de prévoir le jour où les derniers notables seront condamnés à régner sur un champ des morts.

On ne compte plus, aux alentours de la cité-reine de ce pays de la désolation, les pédagogues barbus fumant leur pipe de l'aurore au crépuscule dans les écoles vides. Le dernier représentant du Prince Tentaculaire s'est enfui dans la plaine, un matin de mai, et n'est jamais revenu. Les Perrin-Dandin et les Pathelin du lieu ont tenu bon héroïquement encore quelques semaines après son départ. Et faute de plaideurs à moudre, le vieux moulin à procès a de lui-même cessé de tourner.

III

Ce jour-là, la prison, faute de juges, dut donner congé à un dernier vagabond philosophe et à ce pauvre prisonnier qui, depuis cinq années, retrouvait dans un vulgaire cachot la fraîcheur des Palais maures et le silence, le divin silence des monastères.

Pendant ce temps, un porte-clé débonnaire lui avait dispensé le vivre, selon les meilleures traditions de l'hospitalité. Habitué à nourrir de mauvais garçons sans feu ni lieu, de petits voleurs et quelques contrebandiers, il avait hébergé avec fierté cet illustre condamné dont les rares habitants de la montagne avaient parlé tout un hiver.

Il avait bonne mine dans sa cellule, le prisonnier, mais en plein soleil il n'était plus qu'un gros homme asthmatique, au visage bouffi par de grossières nourritures et pourvu d'un nez de travers, qui eût fait la joie de Lombroso.

N'était l'angoisse qui suinte de ses petits yeux vairons, on le prendrait dans son veston râpé pour un pion de collège ou tout autre personnage impécunieux de l'éternelle comédie. Avant sa retraite d'un lustre, il plaçait par monts et par vaux des « valeurs » aux noms ingénieux et prometteurs de dividendes, qui avaient pour une

clientèle innocente le redoutable attrait de l'inconnu. Sa « Banque », une espèce de coupe-gorge contenant un crocodile empaillé et une dactylo d'âge canonique, était l'orgueil d'un gros bourg où l'on comptait bien encore sept cents âmes. En ce temps-là, mais depuis...

Le geôlier lui avait remis un viatique de trois cents frs (5 ans de travail déduction faite des « extras » à la cantine) en lui affirmant que la bibliothèque de la prison n'avait jamais eu un bibliothécaire aussi consciencieux, le dortoir et la cour un balayeur aussi digne d'éloges.

Il avait voulu répondre au guichetier que sa prison est la plus belle du monde, que ses règlements sont les plus sages, et que mort, il n'aurait pas accepté d'accomplir ailleurs son temps de purgatoire, mais l'homme en uniforme, pour ne pas prolonger un entretien sublime que, cardiaque, il se devait d'éviter, lui avait ouvert la porte et l'avait invité à sortir, sans ajouter mot.

IV

Des moineaux pépiaient dans les platanes. L'ombre lente du cadran solaire se traînait sur la façade de l'église. L'homme redevenu libre fit quelques pas sous le vieux soleil, puis, comme s'il était déjà sans courage, se sentant abandonné de tous et de lui-même dans un nouvel univers, se laissa tomber sur un banc de l'esplanade et longtemps, d'un œil morne, s'abîma dans la contemplation d'une feuille morte tombée à ses pieds dans la poussière.

Saint Luc et saint Marc le virent, après cette pause, hésiter devant une borne Michelin sur la route à suivre. Un long ruban de queue le séparait de l'étape qu'il avait espéré d'atteindre avant la nuit.

— Pourrait-il marcher jusqu'à la nuit?

De but, il n'en avait pas encore. Tout au plus désirait-il obscurément s'enfuir bien loin et découvrir d'autres paysages où il pourrait oublier. Pendant sa captivité, il n'avait rien prévu au delà de l'heure qu'il venait de vivre. La liberté le laissait désemparé.

Deux petits bonshommes de cinq à six ans, à la mine éveillée, jouaient sur la place. Ils firent sans le vouloir rouler un cerceau entre ses jambes. Il les entendit rire de bon cœur derrière lui, parce qu'il avait chancelé sur ses guibolles de gélatine. Cela suffit pour qu'avant d'agir, il eût à nouveau la certitude d'une irrémédiable déchéance. A l'aube d'une seconde vie, il se surprit, avec un peu de honte, à regretter sa prison, l'écuelle de soupe chaude pour le corps, et surtout, pour l'âme, « le règlement » qui dispense de vouloir.

Comme il essayait de prendre une détermination (aller à droite? aller à gauche? monter? descendre?) il se souvint d'avoir répondu à un vagabond qui, durant les premières semaines de cachot, croyait devoir lui prodiguer les consolations d'usage entre anciens et nouveaux prisonniers : « On se résigne. On se croirait à la caserne, à l'hôpital, au séminaire. »

Sans le vouloir, il avait alors livré son secret plus qu'au grand jour du Jugement. A l'audience son génie ergoteur avait fait contre lui l'unanimité. La Défense, elle-même, semblait avec peine surmonter son dégoût.

Cinq ans après sa condamnation, l'impitoyable litanie judiciaire l'obsédait encore. Sur la grand'route où il avançait en chancelant, il s'entendait crier par des diables en robe rouge : « Votre père était un ivrogne. Madame votre mère a été internée. Vous êtes entièrement responsable de vos actes. » Ou bien il entendait ces mêmes diables lui rappeler, sur l'air de Malbrough, les étapes de sa vie. « Chassé du séminaire pour vol... A la caserne, vos chefs... Orgueilleux et sournois... Petit clerc débauché... Modeste écumeur de marmites... Vous avez grignoté les petites rentes de vos trois douzaines de clients... Vous avez été pendant quinze ans un faussaire consciencieux, habile à brouiller ses comptes. »

Et tout cela était vrai.

Il se demandait avec stupeur sur le chemin qui monte, qu'il s'était décidé à prendre, comment, ne fût-ce qu'un instant, il avait osé espérer d'effacer la marque ineffa-

çable, « la lettre sociale écrite avec le fer » sur son épaule.

Il ne savait pas que la souffrance le rendait digne de renaître. Il avait sans cesse présent à l'esprit le souvenir de ses fautes, contrairement à tant de godelureaux triomphants qui n'ont même plus conscience de leur ignominie et attendent la vallée de Josaphat pour pleurer sur la pourriture de leur cœur.

V

Des cars poussifs secouaient chacun une douzaine de ces malheureux citadins qu'il est charitable d'ignorer.

Il comprit que les vagabonds n'ont plus droit aux bonnes routes. Il s'engagea dans un raidillon pour les chèvres et monta sans hâte un contrefort pelé comme une bosse de dromadaire, avec au cœur l'espoir de découvrir dans la montagne, hors des itinéraires dits « de syndicats d'initiative », un hameau perdu où il lui serait possible de passer une première nuit d'homme libre.

Parvenu au sommet de la bosse, pour se récompenser de son effort, il se permit de savourer une croûte de pain qu'il s'était réservé pour le soir, sur son dernier repas de prisonnier. A mesure qu'il s'éloignait des autres hommes, il voyait plus clair en lui, s'effrayait du néant d'une vie humaine dite heureuse, ce carnaval de cérémonies grotesques, s'inquiétait, en bon épicurien, de sa besace trop légère, et marmonnait entre ses dents à Madame Sa Carcasse et à Mademoiselle Sa Guenille que le pécule épuisé, il les laisserait crever de faim au bord de la route.

De l'autre côté de la bosse, le paysage avait une certaine ampleur. Une cavalcade de montagnes défilait à l'horizon. Il y avait en tête du cortège une grosse comère toute fière de son pagne de forêts et un rocher dégingandé, poudré à frimas, suivi d'une ribambelle de collines.

Il descendit, happé par l'inconnu. A la nuit, il était dans une complète solitude.

Il avait désiré le désert, mais ces hautes murailles léchées par l'incendie solaire entre lesquelles il se trouvait pris, ne donnaient pas l'impression du désert, mais du chaos des anciens dieux.

Trébuchant dans les couloirs, trompé par le rocher qui s'effritait à la première étreinte, il avait peur du bruit de ses pas; il se sentait l'inventeur d'un monde sonore, où chaque mouvement de l'homme est comme épié par une présence invisible, où la chanson du passant, modulée par la nymphe, remplit à elle seule tout un paysage.

Il fut convaincu d'être celui dont l'âme définitivement desséchée, comme une plante naine des altitudes, n'est plus apte à s'épanouir. Il aurait voulu renoncer, refuser toute espérance et toute prière, mais une montagne au casque de neige, qu'il découvrit dans le soleil du soir, lui sembla digne d'un dernier effort.

Il avait raison de monter. L'essentiel, pour tous les hommes, est de ne pas se résigner à vivre par habitude, afin de garder intacte la volonté d'atteindre à l'extrême pointe de la cime qui domine nos horizons de chaque jour.

Après deux heures de marche dans la nuit, il aperçut une petite lumière de conte de fée.

VI

Ce hameau, oublié sur un plateau battu des vents, avait compris jusqu'à trente-trois feux. Les ancêtres sur cette terre aujourd'hui sans ombre, possédaient de beaux arbres et une eau fluente. Des pins et des cyprès montaient la garde autour du cimetière et semblaient malgré cela, au cours de leur faction, prendre plaisir aux jeux de marmots déguenillés qui paissaient les chèvres entre les tombes. Une fontaine jaillissait dans la cour de la maison commune, assez abondante pour contenter bêtes et gens, même par les pires sécheresses. Un déboisement sans prudence, de grands incendies de forêts avaient ruiné le hameau. L'eau vive avait commencé à manquer l'été par intermittence. Un certain nombre de familles

avaient dû renoncer à vivre dans les fortins de granit. Elles s'étaient éteintes. Elles s'étaient condamnées à l'exil, ce qui ne vaut guère mieux.

Seule une petite lumière brille encore pour accueillir l'homme qui marche dans la nuit.

VII

C'était un pauvre foyer qui ne comprenait plus que le père, la mère et l'enfant. Trois êtres si misérables et si obstinés à la fois qu'ils n'avaient jamais désiré un autre destin. On eût dit que d'invisibles racines les retenaient sur la montagne. Un dernier puits leur permettait de végéter, là où la vie, au premier regard, paraissait impossible.

Comme aux premiers jours du monde, la nourriture ne leur était assurée que par un perpétuel miracle d'énergie.

On ne mentionnera que pour mémoire Paturages et Labourages. Ils ne possédaient, en effet, qu'un mauvais pré à peine suffisant pour deux chèvres, et sur le versant le plus escarpé de la montagne, des terres en gradins soutenues par de petits remparts, qu'il fallait relever après la fonte des neiges, un domaine d'Arlequin qui donnait bien deux farrègues de seigle lorsque Dieu le voulait.

D'ailleurs, cassé, perclus, et d'une indolence excusable vers la septantième année, Laurent Perrez, le chef de la famille, n'avait plus l'amour de la terre; il préférait, selon la saison, se chauffer au soleil comme un lézard ou regarder flamber des pommes de pin entre les pierres d'un feu de berger.

Il n'aurait pas fait de vieux os dans l'Alpe si une sorte de sorcière répondant au prénom « païen » de Cassandre (personne n'a jamais su pourquoi, ni le diable, ni l'auteur, encore moins le curé) n'avait veillé sur lui, travaillé pour lui et pour le fruit de leurs amours, comme disaient les moralistes ingénus d'autrefois.

C'était une noiraude toute petite, un vrai soldat Tom Pouce de la vie, s'en allant en guerre chaque matin contre tous les dangers, contre toutes les fatigues. Il faut avoir admiré à loisir cette tête ronde, grosse à peine comme le poing, semée de cheveux crépus, éclairée par deux pommettes rouges, pour comprendre le *virtus ferri* des Anciens.

Le feu du regard faisait oublier sa laideur de gargouille et même sa lippe flétrie découvrant un clavier de dents carriées. On ne pouvait oublier qu'elle avait été belle et amoureuse, tant il est vrai que les yeux des pires sorcières se souviennent de leurs victoires.

Son petit corps sec comme un sarment avait fait la joie des derniers habitants du hameau. Jadis les mauvais gars riaient sous cape lorsqu'ils la rencontraient; les femmes, entre elles, avec les sous-entendus habituels à ce sexe sans mansuétude, s'affirmaient, en la regardant passer, qu'un gros mari paisible sur la terre a des yeux pour ne point voir.

Elle avait donné la lumière à une nichée d'enfançons chétifs qui pour la plupart étaient morts avant de connaître ce monde, dans leur première année. Un des nourrissons s'était obstiné à vivre, avait supporté l'ignoble et criminelle incurie de ses auteurs, et était devenu sans y songer une jeune fille dont la tristesse et la grâce un peu morbide troublaient les quelques hommes qui s'aventuraient encore si près de Dieu.

On l'avait baptisée Mélanie en souvenir de la voyante de la Salette. Avec ses yeux pâles, son doux visage indécis, elle apparaissait silencieuse et résignée comme une bergère de légende. Son paysage natal, nu, livide comme celui de la Salette, eût mérité comme lui que, d'un coup de baguette divinatoire, l'Apparition fit jaillir la source du rocher.

Cassandra était seule pour gagner le morceau de pain noir et le verre de lait nécessaires aux siens, chaque jour. C'était une étrange passion qui la tenait, de demeurer si haut « dans le soleil », avec son enfant et son vieux frelon de mari, alors qu'elle eût pu si facilement pour elle

et pour sa fille, trouver de bonnes places de servante dans les auberges de la plaine, après avoir casé son vieux dans un hospice, selon la règle en honneur dans certains tribus.

Elle avait oublié de troquer son âme bien trempée contre une âme d'esclave. Son orgueil était de ne devoir la vie qu'à sa montagne. Avec quelle jubilation intérieure elle hissait toute seule, par des couloirs impossibles, les fagots dérobés dans le dernier bois banal, à deux lieues de sa maison, avec quel amour elle cherchait des simples, rançonnait une colonie de cèpes ou de morilles, dévastait un champ de lavande, cela se devinait, lorsque, sur les marchés des bourgs où elle se traînait pieds nus, son fardeau sur la tête, elle criait aux chalands qui, pour obtenir un rabais faisaient semblant de dédaigner ses produits : « Cela vient tout droit de Pierre Hérault ! »

Bon an mal an, elle faisait suer cent écus au désert et pouvait dire avec plus de vraisemblance que le poète : ces pierres, c'est du pain.

Son vieux mari l'aidait quand ça lui chantait, pour son tabac ou pour sa chopine, faisait son chasseur de vipères pour la prime de deux sous par tête, et dans ses bons jours, tirait un lièvre squelettique dont il se régalaient tout seul, comme un dieu.

Les femmes n'ont pas droit à ces nourritures olympiennes arrosées de vin doré.

VIII

Laurent Perrez taillait des bibelots dans une planche toute gluante encore de résine. Il vendait cela aux touristes maniaques en se moquant, à part soi, de leur stupidité. Mélanie admirait les gestes précis de son père avec un obscur contentement. Cassandre, éreintée par sept heures de marche, dormait à même la terre nue, sa récolte de simples éparpillée autour d'elle.

L'extrême pauvreté défie toute description. Essayez de vivre dans une hutte. Imaginez sous le capuchon de bran-

ches mortes, une cellule regorgeant de hardes puantes, et dans ce décor lamentable, les flammes d'un feu de racines et de grandes ombres farouches qui parfois effleurent en dansant la jeune fille attentive.

Ce fut elle qui alla ouvrir, au premier coup timide à la porte.

IX

Les Perrez examinèrent avec méfiance l'inconnu qui leur demandait asile. Sans y être invité, il s'était assis près du foyer et présentait à la flamme ses petites mains grasses et blanches.

Cassandre, après réflexion, admit que son hôte devait être un mauvais grimpeur égaré en montagne. Elle avait aperçu, au sommet de son baluchon, des souliers bas aux semelles de papier, un faux col et une cravate effilochée.

Satisfaite de l'explication qu'elle se donnait, elle alla quérir dans un réduit, situé en contre-bas de la première chambre, les provisions des grands jours, le miel, le jambon fumé, cependant que le vieux, ayant eu sans doute la même pensée que sa femme, commentait tout seul l'aventure : « Ici, c'est Pierre Hérault. A deux petites heures de Y, par les cheminées. Vous avez voulu faire le pic par la face nord, hein? Ah! mon pauvre monsieur, c'était pas des souliers comme ça qu'il vous fallait. »

Le libéré hochait la tête. Son silence pouvait à la rigueur passer pour une approbation. La jeune fille, de l'angle le plus obscur de la pièce, l'épiait. Elle le vit sortir de son gousset une grosse montre en argent, puis se moucher dans un vrai mouchoir. Elle ne douta plus de la munificence de l'hôte inconnu. Tombé de la lune ou d'une étoile, il n'aurait pas ébloui plus vite la pauvre enfant.

Les Perrez furent définitivement rassurés lorsqu'ils le virent manger. Il dévorait les réserves des jours de fête à belles dents, en homme riche habitué à se gonfler de nourritures. Cassandre lui offrit une paillasse pour la nuit.

X

Ils dormaient tous les quatre dans la même étable, avec les chèvres dont la douce chaleur, en haute montagne, tient lieu de chauffage central. L'étranger, d'un sommeil sans rêves, opaque comme un brouillard d'automne, Cassandre, d'un sommeil agité, plein de travaux et de jours, et la douce Mélanie, la bouche entr'ouverte, d'un sommeil plein d'aventures du paradis.

Le vieux, lui aussi, riait aux anges en dormant.

Le prisonnier de la veille se réveilla au petit jour, le dernier. Toute la famille Perrez était déjà dehors. Il sortit en titubant vers la lumière, ne parvenant pas à comprendre qu'il était libre. Sur le seuil de la cabane, il fut ému de l'extrême pureté de la solitude où avait échoué sa misère.

Au premier plan, un village ruiné comme après la rebusque des vieilles guerres. Au delà des premiers contreforts de rochers rôtis par l'immense soleil, une succession de promontoires et de ravins bourrés de lavande, puis, dans une gloire vaporeuse, une floraison de cimes bleues et mauves, l'une en forme de casque au levant, l'autre en forme d'épée à l'ouest, et devant lui un sphinx d'un vert profond, qui lui posait des énigmes.

Hébété, le misérable frissonna. Il retrouvait la terre après une année de tombeau.

Il craignit de réveiller ses vieilles blessures de cœur et n'osa pas demander à Mélanie, qui s'avavançait vers lui en souriant, de l'aider à appeler par leur nom ces montagnes qu'il avait tant aimées, même dans ses plus mauvais jours.

Mais la curieuse ne le tenait pas quitte de confidences, et, pour obtenir son secret, elle lui montrait les ondulations du plateau sans ombre, les pacages maudits et, dans le fond de la combe, le champ lilliputien de ses pères.

— Il n'y a que nous, monsieur, dans le soleil, à trois heures de montée.

Ce fut pour l'homme livré à tous les hasards de la

route une soudaine illumination. Un fief du soleil! Il se souvint que les doctes appellent ainsi dans certaines coutumes une terre sans seigneur, un champ d'homme libre, un franc alleu.

Comme la petite inquiète de son silence lui disait encore : « Nous sommes seuls dans le soleil », il la regarda pour la première fois de toute son âme, fut ému de sa beauté et fut effrayé en même temps, après son année de géhenne, de la découvrir désirable comme la mendiante rousse de Baudelaire.

Laurent Perrez, de son refuge qui se trouve au sommet de la combe, vit sa fille errer toute la matinée dans le village mort avec le mystérieux étranger. Ils allaient d'une maison à l'autre, discutaient, comparaient comme s'ils avaient toujours vécu ensemble. Lorsque Cassandre, vers midi, revint avec sa botte de lavande, il lui apprit que l'hôte, non seulement n'avait pas plié bagage, mais semblait vouloir s'installer dans une des bicoques vides.

— Quel drôle de type? grommela Cassandre, est-ce qu'il en voudrait à la Mélanie?

— Il n'a pas donné son nom. Ça doit être un contrebandier.

— Alors sûrement qu'il a des sous! rêva l'épouse, soudain apaisée.

XI

Il attendit deux jours avant d'oser faire part aux Perrez de son projet. Deux jours de contemplations un peu béates, de randonnées dans la montagne qu'il avait résolu de parcourir, pour s'entraîner à l'effort.

— Ne pourrait-il pas s'établir dans une de ces maisons sans maître? Où trouver un climat plus propice au renoncement?

La demande de leur hôte, qu'ils avaient pourtant pressentie, rendit à Cassandre et au vieux toute leur ancestrale méfiance.

— Que venait-il faire dans la montagne? Le billet de cent francs qu'il avait offert pour ses premiers jours de

pension plaidait, certes, en sa faveur, mais qu'il songeât à acquérir droit de cité dans la misère, cela dépassait leur entendement.

Le vieux s'entêtait à voir en lui un contrebandier. Cassandre trouvait prudent d'aller demander conseil dans la plaine avant de s'engager. Ils furent d'accord pour ajourner leur réponse.

Il passa une bien mauvaise nuit. La grand'route de la plaine maintenant lui faisait peur. En altitude, le problème humain était simple. Ayant étudié la façon de vivre des Perrez, il lui semblait qu'il saurait aussi changer les pierres en pain.

— N'avait-il pas en deux journées ramassé une famille d'edelweiss pouvant, aux dires de Mélanie, être payée dix francs dans la vallée? Avec les deux cents francs qu'il possède encore, il pourra s'acheter une chèvre? A force d'errer dans la montagne, il finira bien par trouver de bons pacages. Et lorsqu'il aura appris à gratter la terre et à semer, il n'aura alors que trop de richesses pour entretenir une vie inutile.

Au milieu de son rêve ingénu, le visage fermé de chacun des Perrez lui inspire de l'inquiétude.

— A-t-il au front le mauvais signe?

Avant de pénétrer dans le taudis des Perrez pour connaître son sort (dans les premiers temps, il ne pourra vivre sans leur aide, mais il se promet de leur rendre au centuple le verre d'eau), il monta jusqu'au sommet de la combe pour tromper son angoisse.

Mélanie y paissait les chèvres. Frileusement emmitouflée dans un châle noir, à cause du grand vent qui venait des glaciers, elle lui apparut pour la première fois immobile et lointaine, les mains jointes.

XII

Un grand silence se fit en lui. Ils refusaient avec beaucoup de prudence, en motivant leur refus, en développant d'excellentes raisons, mais ils refusaient.

— Nous n'avons déjà pas assez d'eau pour nous, mon pauvre monsieur, répétait Cassandre, pour le convaincre de la nécessité d'un prompt départ.

Il eut envie de crier, de se révolter contre l'inéluctable, mais il se contint et commença de rassembler ses hardes en réprimant un sanglot.

— Un monsieur comme vous, reprit Cassandre, doit trouver bon logement dans la plaine, partout où il lui plaira d'aller.

Il crut que la sorcière raillait et son amertume déborda en petites phrases haletantes.

— Vous savez bien que ce n'est pas vrai ! Je suis plus pauvre que vous.

— Si ce n'est pas une honte alors, quand on est jeune, de vouloir se faire nourrir par des malheureux.

— J'ai mon courage, Cassandre. Si vous m'aviez accepté parmi vous, vous n'auriez pas eu à le regretter. Vous pouvez m'en croire.

Laurent intervint. L'aveu d'un extrême dénuement de celui qu'il avait rêvé cousu d'or le mettait hors de lui.

— Qu'est-ce que vous nous voulez, l'homme ? Allons, ouste ! décampez ! On ne vous connaît pas.

— Vous ne me connaissez pas. Eh bien ! je vais vous dire qui je suis.

Sur le seuil, hagard comme au jour du jugement des hommes, il avoua son nom déshonoré.

— Je suis Chambaudy.

Et comme les Perrez se taisaient, craignant d'avoir donné asile à un dément, il continua :

— Chambaudy, le banquier, ça ne vous dit rien ?

— Ma foi non, dit le vieux, qui ne savait pas lire et qui n'avait jamais ouï parler de l'affaire Chambaudy.

Alors, comme si avant de fuir il lui était nécessaire de supplier quelqu'un de prendre part à sa peine, il osa dire tout ce qu'il n'avait jamais confié à personne et surtout à ses juges. Comment, pour faire face à une échéance difficile, il avait commis une première faute. Comment un premier détournement en avait amené d'autres et d'autres encore. Il dévoila sa vie de bête traquée pendant

quinze ans. Il avoua les mensonges, les faux. Il se souvint pour ses interlocuteurs des jours de marché où le cœur bat trop vite à chaque coup de sonnette. Il dit son arrestation (une délivrance!) et que sa femme avait obtenu le divorce, la garde de sa fille, et qu'il était seul au monde.

Les Perrez furent stupéfaits. Cassandre elle-même, de complexion à ne s'étonner de rien, ne savait que répondre. Elle était éblouie par tant de chiffres, par tant de mots.

— Un passif de trois millions? Qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire?

Eurent-ils pitié de ce gros homme qui pleurait, eux qui élevés à la dure école de la faim, du froid, de la solitude, ne savaient pas pleurer? Ou plutôt imaginèrent-ils qu'un homme ayant manipulé tant de signes monétaires, ne pourrait jamais être un vrai pauvre comme eux? Qu'il y avait intérêt à ne pas le contrarier?

On ne prétend pas expliquer leur changement d'attitude.

Chambaudy les regardait, déjà éperdu de reconnaissance, ayant vu leur visage s'éclairer de douceur.

— On verra plus tard, on se renseignera, dit enfin Cassandre.

Et comme Mélanie rentrait, car il se faisait tard, le vieux, rassénéralisé, ajouta : « Après tout, si c'est votre idée de rester... »

XIII

L'hiver lui réserva des épreuves telles qu'il eut souvent la tentation de reprendre la route malgré la neige, pour mendier une écuelle de soupe chaude dans le premier bourg ou se faire appréhender s'il ne parvenait à intéresser personne à son sort.

Mais au moment de prendre congé des Perrez, la peur de l'avenir qui l'attendait dans la plaine le retenait.

Les privations dans la montagne étaient pourtant innombrables. Il avait dû renoncer à acheter une chèvre,

Cassandre ayant exigé un autre des billets de cent francs pour de nouvelles semaines de pension. Le dernier billet avait été remis au maire de la commune de la plaine, dont dépendait depuis quelques années l'unique famille de Pierre Hérault, lorsqu'il était allé faire avec Laurent sa déclaration de résidence. Contre ce versement, il s'était entendu déclarer propriétaire d'une des maisons du village. Ce n'était peut-être qu'une satisfaction théorique, mais c'était une satisfaction tout de même avec tout ce passé de honte derrière soi.

Pauvre maison percée comme une écumoire!

Les réparations indispensables avant les grands froids, il les avait effectuées seul, sous l'œil goguenard de Perrez. Le vieux semblait content de voir travailler un homme aux mains blanches. Cassandre qui, sous des apparences de rusticité, était peut-être plus humaine, lui avait donné quelques bons conseils et lui avait prêté des outils. Mélanie l'avait aidé à chercher des matériaux dans la montagne. On trouvait des pierres à satiété, certes, mais le bois était rare. Il avait fallu renoncer à changer les solives du grenier. Seules les parties basses de la maison seraient habitables. Malgré les soucis, ces journées de travail avaient cependant été heureuses. Comme il ne manquait pas d'imagination, il se comparait à Robinson Crusoé dans son île déserte.

La présence de la jeune fille, sans qu'il s'en rendît compte, embellissait pour lui les heures. A peine souffrait-il dans les premiers temps des inconvénients de sa situation, de l'insuffisance de la nourriture, du manque de tabac, et, lorsque le brouillard montait, l'obligeant à se terrer, du silence ou de l'éternelle plainte du vent au sommet de la montagne.

Il s'était rendu en septembre avec les Perrez et les habitants de la vallée dans les communaux situés à plus de cinq lieues, afin de prendre possession de la coupe affouagère.

Cette expédition l'avait aidé à sortir de lui-même. Les gens de la plaine avaient du vin rouge, de bonnes nourritures qu'ils distribuaient sans mesure. S'ils le plaisan-

taient sur sa maladresse, c'était sans méchanceté. Il était heureux de les voir rire, se sentant fort comme la vie dans la bonne odeur de la forêt.

Il avait été fier, en revenant au hameau, de voir s'accumuler devant sa bicoque une pile de rondins, d'aider le vieux à scier les arbres, de recevoir en fin de journée, des mains de Mélanie, pour sa récompense, un petit verre d'eau de vie de genièvre.

Il ne comprit vraiment à quel supplice il s'était condamné que dans les premiers jours d'octobre. Seul dans son refuge, il eut à subir les effrayantes morsures du froid. Quand il se réveillait à l'aube, il était prisonnier dans une chape de glace comme certains damnés de la divine comédie. Recroquevillé, les bras et les jambes gourds, il était dans l'impossibilité de faire un mouvement. Il demeurait immobile, sans même pouvoir remuer les paupières, une sueur froide aux tempes, des espaces de temps indéfinis.

Ces premiers malaises lui firent peur, ajoutèrent à la connaissance qu'il pouvait avoir de sa défaite, mais il n'osa pas en parler aux Perrez chez qui il se rendait trois fois par jour pour les repas, car il les sentait réticents et pleins de rancune contre lui, Mélanie exceptée, depuis que s'éloignait le jour où il leur avait remis son dernier sou. — S'ils signalaient mon cas aux gens de la plaine, on me ferait sans doute admettre dans un hospice. — De ce dernier avatar, il ne voulait à aucun prix, ayant retrouvé sa fierté d'homme libre.

Avant la grande chute de neige, après laquelle la terre est prisonnière jusqu'au printemps, il découvrit encore pour son foyer quelques racines de genévrier et tout un arbre mort dans le lit à sec d'un ancien torrent dont il donna la moitié à ses hôtes, ce qui lui valut une ration supplémentaire pendant plusieurs jours.

Certain d'avoir une provision de bois suffisante pour l'hiver, il résolut, pour vaincre le froid, de laisser dans sa cabane un feu allumé toute la nuit. Mais l'expérience fut désastreuse. Au petit jour le vent soufflant des sommets

rabattait la fumée. Il était à la fois gelé et asphyxié. Deux genres de mort assez vulgaires.

Il enviait aux Perrez leurs bêtes de bonne crèche, mais il ne se serait pas hasardé à leur demander l'autorisation de revenir chez eux pendant la nuit. Toujours la peur de la voix aigre de la sorcière et des gouailleries de Laurent.

Dans les premiers jours de décembre, il fut définitivement assiégé par les génies de la neige.

XIV

Pour se rendre chez les Perrez, il devait chaque matin faire son chemin. Il se réchauffait un peu en dégageant sa porte. Cassandre lui remettait un morceau de pain dur comme la pierre et un bol de café noir, car les chèvres ne donnaient plus de lait.

Il aidait un peu le vieux qui bricolait dans la grange et puis s'en retournait dans son cabanon de lépreux, jusqu'à midi.

Il y tressait des paniers, comme il avait appris à en faire en prison, dans l'espoir d'obtenir quelque monnaie au printemps, quand le sentier serait libre.

On lui servait au milieu de la journée une soupe aux fèves, des pommes de terre cuites sous la cendre, un verre d'eau, car les puits s'épuisaient par les grands froids et il fallait veiller à ne pas la gaspiller.

Les après-midi étaient longues. Il n'avait de courage à rien. Il pataugeait dans la neige, se chauffait.

On mangeait au crépuscule, c'est-à-dire vers quatre heures du soir. On s'allongeait ensuite à tâtons dans l'obscurité. On grelottait de froid jusqu'à l'aube.

On ne connaissait plus les jours. On avait renoncé à les compter. On célébra la Noël au petit bonheur vers le 20 décembre. Il y eut ce jour-là du jambon fumé sur la table.

Parfois la nuit, les yeux grands ouverts, il songeait à sa fille qui devait être, selon ses calculs, une adolescente de quinze ans. Jamais à sa femme qui l'avait abandonné.

Il avait réussi presque complètement à la chasser de sa mémoire.

Insensiblement dans son rêve mi-éveillé, il revoyait aussi Mélanie qu'il avait peur d'aimer un jour. Depuis les premières promenades dans la montagne, il lui avait fait place dans chacun de ses projets, sans oser le lui dire. Toute amélioration de son sort à laquelle il osait encore prétendre devait, selon son désir, avoir d'heureuses conséquences pour la jeune fille.

Lorsqu'il épiloguait ainsi, les nuits étaient moins vides. Il oubliait son purgatoire.

Il se racontait des histoires où il jouait un rôle de redresseur de torts. Plus rarement il faisait fortune en Amérique ou aux Indes. Dans sa tête d'ancien comptable, les chiffres étaient toujours bien accueillis. Il jonglait avec eux comme un poète avec les assonances.

— Le bénéfice sur les sucres sera réparti entre la petite et Mélanie. Ma femme n'aura rien. Rien. Cette décision sans appel le faisait jubiler.

En attendant de réussir cette heureuse spéculation sur les sucres, il n'en avait pas un morceau, le matin, pour égayer son café noir, si amer à cause de la chicorée.

XV

Dans les premiers jours de l'année nouvelle, le ciel, d'un bleu profond, fut délivré de ses dernières impuretés.

De l'aube au crépuscule, aucune vapeur n'osait ternir l'azur. La Montagne n'était plus qu'une gigantesque galerie de miroirs. La neige étincelait dans les pacages et les stalactites de glace scintillaient au bord des toits.

Il était possible de reprendre les grandes randonnées, car la carapace de neige, même dans les combes où elle atteignait cinq pieds d'épaisseur, n'avait pas seulement l'éclat du diamant dès le premier rayon de soleil, mais en conservait la dureté en pleine lumière.

La seule peine était pour les yeux qui, à la longue, étaient éblouis par tant de splendeurs. Le passant mar-

chait sur une mer pétrifiée en pleine tempête. Les vagues immobiles, silencieuses, d'une surnaturelle blancheur, portaient sur leur crête des navires aux lourdes voiles, blanches elles aussi, qu'on ne connaissait pas, et qui, lorsqu'on se rapprochait d'eux, laissaient voir les basses branches et les fûts des pins ensevelis vivants.

Chambaudy, dans son fief du soleil, semblait reprendre des forces. Il l'admirait tout le jour. Ses pauvres yeux fatigués, habitués à la pénombre d'un cachot ou d'une cellule, refusaient parfois de s'ouvrir, mais il les obligeait à se nourrir de lumière.

Cette fantasmagorie se prolongea jusqu'en mars. Dans les premiers jours de ce mois, si triste en montagne, un assaut du vent d'ouest ayant amené un commencement de dégel, la fête divine s'éteignit sur les hauteurs.

XVI

— Le Chambaudy n'est pas venu ce matin, dit Cassandre à son homme qui rentrait pour le repas du milieu de la journée.

— Un repas de gagné, grommela le vieux. Laisse-le dormir, ce propre à rien!

Pour la première fois depuis l'automne, les Perrez mangèrent seuls, en silence. On n'entendait que le bruit des mâchoires de Laurent et la douce et égale respiration des chèvres.

— Et s'il était parti sans payer sa dette!

— Ce serait un beau malheur!

Cette crainte fit que les époux, après le repas, envoyèrent leur fille voir ce qui se passait dans la cabane de leur pensionnaire.

Il était allongé sur son grabat, les yeux entr'ouverts, et ne semblait pas la reconnaître. Son visage bouffi, mangé par la barbe roussâtre, avait pris les couleurs d'une cire de musée. Sa main droite battait la mesure pour rien.

Lorsque Laurent pénétra dans le taudis, alerté par

les cris de Mélanie, cette main semblait chercher à saisir une autre main dans l'invisible.

Et le vieux de dire, après avoir contemplé pendant quelques secondes le moribond :

— Ces gens de la plaine aux mains blanches, ça n'a pas de résistance!

Il s'en fut chercher Cassandre. Elle écoute le halètement rauque de Chambaudy et assure qu'il ne passera pas la nuit.

La colère des époux Perrez était tombée. Les primitifs ont le respect de la mort. Ils acceptaient le gaspillage de tant de nourriture pendant des semaines, sans gémir, comme il est bon d'accepter les grandes épreuves, la mort d'une bête, la perte d'une récolte.

A peine si Cassandre s'émut en apercevant sa fille qui pleurait silencieusement dans un coin.

— Se faire des sangs pour un traîne-misère! T'es pas timbrée?

Aucun soin ne lui fut refusé par ses hôtes. Il eut des briques chaudes aux pieds renouvelées d'heure en heure. Cassandre hasarda sa tisane des grandes occasions. Quatorze simples et du venin de vipères. Une recette que les stupides morticoles de la plaine lui auraient payée cher s'ils avaient été témoins des guérisons miraculeuses qu'elle avait permis d'obtenir.

Mais Chambaudy n'était plus assez chaud. Il aurait fallu pouvoir le mettre dans le four. Elle ne pouvait tout de même pas brûler tout son bois pour lui!

Laurent lui fit prendre une goutte d'eau-de-vie en lui desserrant les dents avec la pointe de son couteau. Il en profita pour boire à la bouteille pendant que sa moitié ne le regardait pas.

Seule Mélanie ne faisait rien auprès de ses parents affairés et heureux inconsciemment de sortir de leur existence monotone, de s'intéresser à plus pauvre qu'eux.

Ceux-ci étaient sortis, l'un pour préparer le vin chaud, l'autre pour moucher la lampe des jours de fête en vue de la veillée mortuaire; elle se trouva seule avec lui.

Il faisait de grands efforts pour se faire comprendre.

Elle entendit ou crut entendre : « Te remercier », — « Te remercier », plusieurs fois, et puis : « La source », — « la source... », étrange litanie.

Ne voulant pas être témoin de l'agonie du vagabond, elle s'éloignait sans mot dire. Mais, avec une énergie dont il ne semblait plus capable un instant plus tôt, il s'était à demi soulevé sur sa couche et s'exprimait comme un vivant.

Il lui fit éparpiller sur son lit tout le contenu de sa musette de chemineau. D'un livret militaire qui rappelait deux citations du soldat Chambaudy à l'ordre de l'Armée, d'un porte-mine et d'une alliance enfouie dans une petite boîte de carton sous un tampon d'ouate rose, il lui fit faire un premier paquet pour sa fille, dont il lui donna l'adresse. Il y avait encore des lettres, qu'il fit jeter au feu, un ancien écu de cinq francs, percé, et la grosse montre en argent avec sa chaîne, qui avait ébloui la jeune fille, la nuit de son arrivée.

XVII

Il lui remit ces derniers objets en la regardant pour lui faire bien comprendre qu'ils étaient pour elle.

Ce dernier effort l'ayant épuisé, il demeura un long instant sans pouvoir reprendre son souffle. Comme l'enfant passait une éponge sur son front trempé de sueur, il lui parla de la grande misère de la montagne où l'eau manque aussitôt après la fonte des neiges.

— Retiens bien ce que je vais te dire, Mélanie... Il y a une source perdue que tu dois retrouver... Je n'en ai parlé à personne. J'espérais vivre jusqu'au printemps. Je voulais te donner cette joie... Lorsque nous avons été en forêt, pendant que vous dormiez tous, en plein midi, j'ai entendu l'eau dans la terre... Je n'ai rien dit. Je me promettais de revenir. Je voulais cette joie pour toi seule... Dieu m'a puni. Celui qui invente une source en doit compte à tous les hommes... Le pendule a oscillé. Je suis assez bon sourcier, ça m'amusait autrefois... Trois pieds de profondeur ! Creuse à trois pieds de profondeur.

— Mais où faudra-t-il creuser? cria Mélanie, voyant qu'il allait s'engloutir à jamais dans le silence.

— Pendant que vous dormiez tous, là-haut, en forêt... J'ai laissé un repère. Une croix...

Il murmura encore : « Une grande croix de pierre... »

Laurent rentrait à ce moment avec une jatte de vin.

— Père, il a trouvé de l'eau en forêt!

— Si c'est ça, mon gars, dit le vieux en se découvrant, tu peux mourir en paix.

XVIII

On l'enferma dans sa cabane. Le fossoyeur de la commune, que Cassandre avait été prévenir, ne vint que huit jours après sa mort.

Le froid l'avait bien conservé. Il avait le visage plus reposé que de son vivant.

Les Perrez se sentirent seuls après tant d'événements imprévus. Les veillées leur parurent longues. Ils n'osaient pas parler entre eux du secret confié par le mourant à Mélanie, de peur d'indisposer une présence invisible, mais, comme les chercheurs de trésor, ils s'isolaient à longueur de journée, dans des méditations profondes.

— Là où vous avez dormi tous! Oui, on a dormi. C'était à Chantepie, en plein croulier, songeait tout haut le vieux.

— Tu en es bien sûr? questionnait timidement la mère.

— C'était là et pas ailleurs.

Cela rassurait un peu Cassandre, qui était la plus tourmentée des trois. De l'eau! La richesse essentielle. La vie.

Un soir qu'elle revenait du puits avec un seau à moitié vide, elle dit à sa fille : « Si on trouve de l'eau, on lui fera dire une messe. »

— Et on enverra le paquet?

— On enverra le paquet, c'est promis, même si ça devait coûter des deux francs!

Il fallut patienter jusqu'à mi-juin avant d'entreprendre

des recherches. Tant que les névés suent à grosses gouttes, on ne peut pas reconnaître dans la terre la source qui ne doit pas tarir pendant l'été.

Ils montèrent enfin tous les trois dans le pré de Chanterie. La chaleur était accablante. Ce fut Mélanie qui découvrit les pierres disposées en forme de croix.

L'eau jaillit à la profondeur indiquée par Chambaudy sous la bêche de Laurent. On ne connaît pas de source plus abondante dans la montagne au cœur de l'été.

Il avait rendu au centuple le verre d'eau à ses hôtes.

PIERRE VAN DER MEULEN.

REVUE DE LA QUINZAINE

LES POÈMES

Emile Verhaeren : *Belle Chair*, Mercure de France. — Léon Deubel : *Poèmes*, Mercure de France. — René Bichet : *Les Poèmes du Petit B.*, Emile-Paul frères. — Léon Riotor : *Petites Géorgiques*, « éditions Corymbe ». — Armand Got : *Pin Pon d'Or*, Bourrelier et Cie. — Jean Waïss : *Bleu*, chez l'auteur, Coulommiers. — Fouad Abl Zayd : *Poèmes de l'Été*, « Editions du Liban », Beyrouth. — Pham Van Ky : *Huê Eternelle*, Nouvelle Revue Indochinoise.

On ne saurait trop savoir gré à M. René Vandevor d'avoir colligé les quelques poèmes inédits, ou publiés à trop petit nombre, d'Emile Verhaeren pour les réunir en un volume nouveau qui complète son œuvre. Verhaeren, semble-t-il bien, se dégage enfin de cette période d'oubli ou de dédain que subit la gloire des poètes les plus incontestables; où Dante, Ronsard, Shakespeare, plus récemment Hugo, ont passé, où peut-être actuellement Henri de Régnier est tenu à l'écart, Emile Verhaeren a été, comme ses pairs, soumis à l'épreuve du temps et du souvenir. Cependant, l'oubli n'a jamais été absolu. *Les Heures Claires*, *les Heures d'Après-midi*, *les Heures du Soir* ont toujours captivé l'attention d'un grand nombre de lecteurs. Si émouvant, si pur et sain que soit ce triple recueil d'amour et de piété profonde, il n'est pas un de ceux qui caractérisent le plus puissamment la force d'élan, la personnalité ample et vigoureuse du poète des *Villes Tentaculaires* et de *la Multiple Splendeur*. En son pays natal, du moins, en Belgique, comme, au temps aboli de la paix sans angoisse et durant les douloureuses années sanglantes, il a exprimé la conscience, la foi humaine, l'idéal et le courage résolu de sa race et de sa patrie, il n'a jamais cessé de figurer le phare, la lumière, sur l'éclat desquels tous ont les yeux fixés, et dont chacun sollicite le conseil salutaire et exaltant.

Je ne crois pas que la publication de **Belle Chair**, même jointe aux **Chants Dialogués**, à ces si sérieuses et prenantes **Petites Légendes** et aux **Feuilles Eparses**, poèmes secondaires ou de circonstance, révèle au lecteur averti une face insoupçonnée du génie de Verhaeren, mais les petits côtés complètent une physionomie, et quand cette physionomie est souveraine et attachante, il est nécessaire qu'on la montre entière, et aussi complète que faire se puisse.

En 1929, le *Mercur*e de France publiait, précédées d'une très émue préface par Georges Duhamel, les *Œuvres de Léon Deubel*; en 1939, il publie, précédés de cette même préface, les **Poèmes 1898-1912** de Léon Deubel, en « édition définitive ». L'œuvre véritable, nous enseigne l'avertissement, « devait, autant que le fait ressortir sa correspondance, comprendre la presque totalité des pièces qui constituent *Poésies*, *Poèmes Choisis*, *Ailleurs*, *l'Arbre et la Rose*, quelques poèmes publiés dans des revues, et, aussi, des inédits, hélas! détruits, dont nous pouvons l'affirmer, quelques-uns — ceux que les intimes ont entendus de la bouche du poète — étaient, comme l'a écrit Louis Pergaud, d'une souveraine beauté ». Ce sont ces poésies posthumes réunies par Pergaud qui ont donné naissance au recueil publié par ses soins en 1913, sous le titre *Régner*, et pour lequel il avait écrit la toute fraternelle préface qui le précède. La présente édition est la meilleure, la plus complète, la mieux classée des éditions des Œuvres de Deubel. Je ne regrette que l'omission des *Notes et Références* qui enrichissent précieusement l'édition de 1929.

Définir avec équité l'œuvre de Deubel est malaisé. Il avait voué à l'oubli un grand nombre de ses poèmes d'adolescence, qu'il qualifiait « des âneries »; il détruisit volontairement une partie de ses derniers poèmes. Une forte inégalité subsiste entre les poèmes rassemblés ou conservés, et souvent à l'intérieur d'un poème. On a parfois l'impression, surtout dans ses suites de quatrains en vers de douze pieds, d'un essoufflement trop rapide ou d'une sorte d'assourdissement dans la cadence de ses vers, parfois on dirait un piétinement sur place; les images se succèdent sans rien apporter de nouveau ou, surtout, de plus grand. Et l'on s'étonne lorsque (et c'est fréquent), tout à côté, on découvre un essor d'une largeur

inouïe, d'une pureté de beauté tout à fait originale et qui transporte. Deubel appartenait à la race des artistes pour qui l'œuvre n'est jamais terminée; reprise par le détail, remaniée dans son ensemble, il la reprenait, l'améliorait sans cesse, ne la tenait jamais pour achevée. Comment, dès lors, s'étonner que l'œuvre, interrompue si tragiquement par le trépas douloureux du poète, présente encore à nos yeux des parties inachevées ou qui ne nous satisfont pas? Il pouvait mieux, il eût fait mieux s'il avait vécu, les belles parties de son œuvre en sont le garant absolu.

Quoi qu'il en soit, depuis l'époque où il chantait « quelques détresses » :

Seigneur! je suis sans pain, sans rêve et sans demeure.
 Les hommes m'ont chassé parce que je suis nu,
 Et ces frères en vous ne m'ont pas reconnu
 Parce que je suis pâle et parce que je pleure.

Je les aime pourtant...

une anxiété généreuse et humaine est à l'essence de son inspiration avant de s'épanouir toute aux cris inachevés de ses derniers jours, ou dans ce magnifique hommage à la femme, dont la dernière version a pris pour titre *Chant pour l'Amante*:

O toi que je vénère à l'égal des Chimères
 Qui ont armé tes doigts de leurs griffes d'acier...

 Femme! j'allais vers toi, pèlerin de ton ombre...

 Tu devais m'enseigner qu'il n'est pas de dictame
 Plus amer et plus doux que l'ardente blessure
 Ouverte dans la chair fragile de la Femme
 Quand l'orage des sens fait tonner sa luxure.

A mon avis, certains poèmes en vers octosyllabiques sont les plus parfaits que Léon Deubel ait écrits, par exemple *l'Invitation au Sommeil*, ou encore,

Qu'y a-t-il? Je ne sais que croire...
 Est-ce toi qui coule, ô nuit!
 Vous, étoiles! qui venez boire
 En troupeaux d'or au fond des puits;

Toi, mon front, ma tête, ma main!
 Vous, ma vie heureuse et féconde!
 Un choc m'a réveillé soudain...
 A réveillé soudain le monde.

... la suite parfaite de ces douze quatrains de torture et de désespoir.

Les Poèmes du Petit B. : Nous avons été touchés », écrit au début de sa préface Raymond Schwab », par le volume des Lettres d'Alain Fournier au « Petit B. » où Claude Aveline, dans des pages préliminaires qui ont le ton d'une œuvre, et Mme Isabelle Rivière, avec la voix la plus capable d'émouvoir, tiraient de l'ombre « le petit compagnon » : il avait, nous disait-on, laissé un manuscrit de poèmes »... et c'est celui du livre que nous présente aujourd'hui l'un des deux poètes directeurs de la revue Yggdrasill, qui a assumé le soin de le publier. « Comme Péguy, « ajoute le préfacier », « Bichet est un normalien du peuple » ; il naquit à Pithiviers, fit de fortes études, « eut le courage de parler de ses champs avec sa voix vraiment naturelle... Il y a un sort sur notre littérature », prétend Raymond Schwab, « les paysans eux-mêmes ont l'air d'y jouer au paysan. » Alain Fournier, paraît-il, reprochait à son ami d'introduire trop de littérature dans ses vers paysans. Cependant il semble qu'il se fût tôt dépris de toute littérature consacrée, ou à peu près. Quand il mourut, on ne trouva sur sa table que la Bible, Péguy et Claudel. Il aimait encore Dostoïevski et Charles-Louis Philippe. Un accident mit fin à sa vie le 21 décembre 1912. Il n'avait pas vingt-cinq ans.

Les cimetières profonds et pourris
 Ne sont-ils pas leur beau royaume?
 Les tombes
 Ne sont-elles pas leurs lits
 Pour qu'à jamais, dans la glaise et la nuit,
 Collés comme quelqu'un qui se cramponne,
 Ils dorment?
 Qu'ils dorment puisqu'on les a mis là pour dormir!...

C'est le dernier poème du recueil qui commence; la voix, un peu sèche et sommaire, ne songe-t-elle trop à s'imposer,

plutôt qu'elle n'enveloppe et s'insinue? Tel est l'art, souvent, de ceux qui font des vers en professeurs, et, en dépit de son génie ardent, la tare un peu d'un Péguy comme elle est celle, bien qu'il ne soit pas professeur, d'un Claudel.

Comme aux *Chansons des Rues et des Bois*, les **Petites Géorgiques** de Léon Riator se forment d'une succession de poèmes familiers, rustiques, de chansons prestes, de vives idylles où s'amuse, au gré des heures, la verve du poète. Parfois le ton s'enfle et se modifie, et nous lisons avec plaisir les alexandrins plus amples, par exemple, de *l'Amour et la Terre* :

Et que m'importe, à moi, qu'il tombe des grêlons,
Que l'aurore soit froide et gèle les melons?
N'ai-je pas la tomate et n'ai-je pas l'asperge,
Et tous ces fruits sucrés que me donne le temps?

Joyeuse emprise de la vie au plein air, dans une retraite familière et douce, bonheur qui était dû à ce poète avant que le frappât la maladie où ne succombe pas son courage. Il doit se plaire à se souvenir des temps plus fortunés où il allait plein d'enjouement, confiant, parmi ses cultures, ses fleurs, à l'orée des bois, au long des rivages ou des routes printanières. L'homme est heureux, à qui de telles heures ont été accordées, et qui a su vaillamment les chanter.

Comptines, formulettes, rondes, berceuses, ritournelles, ce sont poésies simples et enfantines qui, recueillies par Armand Got dans **Pin Pon d'Or**, ont de la grâce naturelle, un charme facile. Plusieurs sont comme spontanées et naissent on ne sait d'où sur les lèvres, d'autres sont œuvres d'art méditées par de bons poètes penchés sur les yeux des humbles et des petits, comme, entre autres, Paul Fort et Lucie Delarue-Mardrus, Marie Gevers, Tristan Derème, Klingsor, Milosz, Vildrac, Saint-Pol Roux, et même Victor Hugo..., d'autres en grand nombre.

Par Jean Waïss, **Bleu**, petit livret de dix poèmes d'amour frais et naïf parmi des paysages marins, des jardins aérés et fleuris. L'auteur doit en être, je pense, à ses débuts. La langue est nette et suffisante, le vers bien fait. Jean Waïss se risquera, quelque jour, à tenter une production originale. Que l'oi-

seau étende ses ailes et se laisse par une brise heureuse emporter dans l'azur.

Poèmes de l'Eté, par Fouad Abi Zayd, langoureux ou voluptueux, ont pris naissance, je pense, à Beyrouth, où ils furent édités. Nourri de poésie orientale, l'auteur compose des poèmes en prose souples et clairs, emplis d'images et d'un rythme nerveux et sonore, qu'on ne saurait trop louer.

Sous l'influence avouée de Mallarmé qu'à juste titre il révère et admire, un Annamite, Pham Van Ky chante **Huê Eternelle** en une série précieuse de sonnets bien construits, qu'accompagnent quelques poèmes plus longs, non moins fermes de ton, et étranges parfois par leur parfum d'exotisme mêlé au français le plus pur :

Je forgerai pour Elle, au choc fou des syllabes,
Mille rimes d'airain!
Des cuivres éclatants, des aciers de soupapes
Naîtra l'alexandrin...

• • • • •
Pour Elle, je prendrai dans l'encens en spirale
Des volutes de foi.

Pour Elle, je mourrai, chaque soir, sans un râle :
On n'aime qu'une fois!

Ce trait m'arrête et me plaît, inattendu, à la fin du poème, et le visage fin de l'auteur a dû sourire quand il l'a écrit.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Edmond Jaloux : *La capricieuse*, Plon. — André Billy : *Introïbo*, Flammarion. — Pierre Lièvre : *La vie et le roman*, Gallimard. — Marguerite Yourcenar : *Le coup de grâce*, Gallimard. — Pierre Varillon : *Le massacre des innocents*, Emile-Paul.

Trois nouvelles de qualité composent le nouveau recueil **La Capricieuse**, publié par M. Edmond Jaloux. L'une nous emmène à la suite d'un jeune homme, qui fait le tour du monde pour y trouver un endroit digne de recueillir les cendres de son père adoptif — un sage — et qui découvre, enfin, l'endroit que celui-ci lui décrivit, à l'instant de mourir, sans l'avoir jamais vu... L'autre conte la dramatique aventure d'une femme éperdument amoureuse, qui se perdit, par

la faute d'un misérable, pour avoir perdu conscience sous l'accablement d'une douleur trop forte. Mais c'est la troisième, à laquelle le volume emprunte son titre, qui me semble la plus réussie, la plus caractéristique, du moins, du tempérament de son auteur, et si vous voulez de son « génie », au sens que l'on donnait jadis à ce mot. C'est l'histoire d'une délicieuse femme, versatile ou plutôt rêveuse et chimérique, qui cherche le bonheur dans la fantaisie — cette forme imaginative de l'inconstance — et se sépare définitivement de l'homme en qui cette fantaisie s'incarnait à ses yeux, le jour où il renonce à l'incertitude, c'est-à-dire à la condition indispensable au rôle qu'elle lui attribuait... Cela se passe, comme juste, en Angleterre, patrie d'élection des êtres exceptionnels; et je ne connais pas d'écrivain, aujourd'hui, qui serait capable de rendre avec autant de bonheur (aussi aisément ou naturellement) que M. Edmond Jaloux, « le climat » idéal de la fraction la plus excentrique de ce pays, dans son ensemble si conformiste — un Jean Giraudoux, par exemple, étant orienté vers un genre de féerie plus spirituellement aérienne. Cela tient de la fantasmagorie, et ne saurait, je crois, s'expliquer que par la tendance secrète de M. Edmond Jaloux. Le mimétisme dont est doué ce critique, auquel j'ai maintes fois reconnu la plasticité la plus rare, ne saurait, seul, en effet, fournir la raison du véritable dédoublement dont *La Capricieuse* témoigne. C'est sous la dictée de son subconscient (je le suppose, du moins) que M. Edmond Jaloux a écrit cette singulière nouvelle; et il s'est donné, ce faisant, la joie d'être librement celui qu'il est, dans la partie féminine de son être, s'il est vrai qu'il faille attribuer à notre moi profond un autre sexe que celui que nous reconnait l'état civil. En lisant *La Capricieuse*, on a l'impression, pour peu qu'on soit familiarisé avec la littérature romantique anglaise, de vivre au temps de Coleridge, de Lamb, de Quincey, et plus près de nous, dans la société des Préraphaélites et des collaborateurs du *Yellow Book*. Peu de contrastes sont aussi complets entre tant de grâce évasive, de légèreté absurde et charmante, et la lourdeur affirmative de notre époque. On voit s'ouvrir des perspectives enchantées sur la forêt des Ardennes où devisaient les héros du théâtre

bleu de Shakespeare, Rosalinde, Orlando, le Jacques, en particulier, de *Comme il vous plaira...*

C'est le mot initial de la phrase par quoi le sacrifice de la messe commence : **Introïbo**, que M. André Billy a donné pour titre au récit dont les lecteurs de cette revue ont eu la primeur, et qui vient de paraître en librairie. Je suppose qu'on n'a pas oublié ce récit extraordinaire, et je me dispenserai donc de le résumer. Il a un caractère historique, puisque c'est à l'époque de la loi de Séparation qu'il nous reporte; mais on est tenté de se demander si la rigoureuse objectivité dont son auteur témoigne ne le prive pas d'une partie, au moins, de son pathétique. M. André Billy a voulu peindre un monde, probablement éternel, à un moment troublé de son existence, et il sied de le féliciter chaleureusement de son entreprise, car c'est un ensemble de documents d'une rare valeur que nous lui devons sur le monde ecclésiastique. Il a senti, cependant, comme — en matière de questions religieuses — l'attitude de l'observateur rationaliste, mais soucieux d'impartialité, risque d'être gênante, et c'est la raison pourquoi il a prêté à sa narration la forme personnelle en usant d'un artifice périmé, comme il l'a reconnu lui-même... Elle lui a permis, du moins, de n'être pas irrespectueux, pas même ironique. Il a laissé les faits parler d'eux-mêmes, convaincu qu'ils contiennent leur leçon, sinon leur satire. La confession de l'abbé Sancerre pouvait être déchirante : il lui a donné plutôt le caractère d'un mémoire, surabondamment documenté, que d'un journal. Tout bien considéré, il a eu raison. Si l'abbé Sancerre avait passionné l'exposé de son cas tragique (est-il prêtre, ne l'est-il pas, malgré son ordination?), nous aurions des doutes sur l'authenticité des événements qu'il rapporte; et puis, c'est un homme fermé, revêche. La façon dont il s'exprime est conforme à son humeur ombrageuse : un mystique tatillon sous sa violence, et plus cérébral que sensuel. Mais quel monde prudent, étroitement conformiste, *Introïbo* nous révèle! On se demanderait pourquoi M. Billy, qui le connaît bien, mais pour lequel il éprouve de l'aversion sans doute, met tant d'application méticuleuse à le décrire, si l'on n'était justifié d'admettre qu'il se délivre, ce faisant, de ses fan-

tômes, comme M. Jaloux des siens. Sa manière diffère de celle de l'auteur de *La Capricieuse*, certes! Mais, si libéral qu'il soit, peut-être admire-t-il en secret, ou à son insu, la force du lien spirituel qui, malgré les désaccords des individus, leur hostilité même, maintient l'unité de l'Eglise... Cet esprit logique a sa sensibilité, un sentiment douloureux de la vie dont il se distrait par l'observation, et sa curiosité même de certaines âmes dont il ne partage point les « illusions », ne va probablement pas sans envie... Il y a d'admirables portraits dans son livre, qui joint la subtilité à la force, et qui est écrit en cette langue si souplement articulée du XVIII^e siècle, moins ferme que celle du XVII^e, mais plus propre à l'analyse des sentiments.

Cette langue est, aussi, celle du regretté Pierre Lièvre, dont un roman posthume vient de paraître : **La Vie et le roman**. Cet écrivain délicat, profondément imprégné de la tradition classique, m'a toujours inspiré la plus grande estime; mais je me suis découvert pour lui une vive sympathie, le jour où, dans cette revue même, il a traduit des impressions toutes pareilles à celles que j'avais ressenties à l'audition d'un des premiers disques, enregistré par Sarah Bernhardt : la déclaration de Phèdre à Hippolyte. *La Vie est un roman* conte l'histoire fort originale d'un écrivain à succès, qui cherche son inspiration — et la trouve — dans le désordre, et qui, après avoir fait un enfant à sa femme, une fois le divorce prononcé entre elle et lui, se remarie, puis se rapproche de son ancienne épouse, et se prend tardivement d'un intérêt passionné pour sa fille. Celle-ci, ayant atteint l'âge des curiosités dangereuses, il s'inquiète qu'elle ne ressemble aux héroïnes de ses livres, notamment à une espèce de « garçonne » dont il a narré avec complaisance les déportements... Il souffre de cette crainte jusqu'au jour où il découvre que la chère enfant, loin d'être tentée par le démon, a l'esprit tourné vers Dieu. La vie est une chose, le roman en est une autre — et une fille ne ressemble pas nécessairement à son père. La leçon de Pierre Lièvre est celle de l'expérience, non du scepticisme, nonobstant l'ironie qui affleure à toutes les pages de son récit, et que l'on ne laisse pas d'apprécier d'autant plus qu'elle est plus discrète.

Pierre Lièvre admirait Choderlos de Laclos, sans doute; mais il a plus d'affinités avec l'auteur de *La princesse de Clèves* qu'avec celui des *Liaisons dangereuses* — par le style, du moins, sinon par l'esprit. Sa tenue, ou, si l'on préfère, sa réserve est irréprochable, sans qu'il se guinde le moins du monde. On reconnaît sa modération naturelle jusque dans la façon dont malgré sa clairvoyance (ou, peut-être, à cause d'elle), il écarte les suggestions de la psychanalyse.

Parmi les écrivains féminins d'aujourd'hui Mme Marguerite Yourcenar a une physionomie bien particulière. Elle est, à coup sûr, la plus intellectuellement originale; et son art volontaire, d'une austérité qui ne va pas sans préciosité ni audace, a pu paraître moins convenir au roman qu'à l'essai. Ce n'est point, certes, qu'il manque de réalisme; mais sous la profusion de ses ornements, il évoque assez bien, par son hiératisme et sa somptuosité, les raides tuniques, ruisselantes de bijoux, des impératrices byzantines. On l'eût souhaité moins réfléchi, plus charnel... Aussi ai-je applaudi sans réserve à la réussite réalisée par **Le coup de grâce**, court roman, ou plutôt longue nouvelle, qui emprunte à la vérité historique la plus sauvage cette animalité, si je puis dire, dont me semblaient dépourvus les précédents récits de Mme Yourcenar. *Le coup de grâce* se passe, en effet, à l'époque de la guerre entre Russes blancs et rouges, et a pour théâtre la Livonie et la Courlande. L'évocation de la scène est magnifique, brossée à grands traits, ou traitée avec de larges touches — de main de maître, en vérité; les personnages admirablement accordés au milieu où on les voit agir. Terre sauvage, de chasseurs de loups. Eric von Lhomond, cet homo-sexuel dont la tare est indiquée avec une rare discrétion, ne saurait être que de « l'après-guerre », malgré sa férocité innée, si Sophie de Reval appartient à tous les temps. Cette vierge, qui se dégrade par désespoir d'amour (elle demeure pure en dépit du viol dont elle a été victime), et que l'homme qu'elle adore finit par abattre comme une chienne enragée, est une figure inoubliable. Je ne vois à rapprocher de ce récit que les meilleures nouvelles de Mérimée ou de Gobineau; mais en écrivant cela, je ne cherche à établir aucune ressemblance. Dans sa singularité, l'étude psycholo-

gique de Mme Yourcenar se classe à part. Sa concision n'est point sèche, mais au contraire émouvante jusqu'au déchirement, jusqu'à la nausée — implacable. Je n'exagérerais pas en qualifiant *Le coup de grâce* de chef-d'œuvre, si le mot n'était pas trop galvaudé.

M. Pierre Varillon, qui n'avait pas publié de romans depuis plusieurs années, a frôlé — en évitant heureusement d'y tomber — le gouffre où s'abîment tant d'œuvres de généralisation ambitieuse, avec son nouveau récit, **Le massacre des innocents**. Ce récit pouvait paraître prétendre, en effet, à nous offrir de la jeunesse sacrifiée, qui a survécu à la guerre, un de ces tableaux synthétiques que des milliers de cas particuliers contredisent. Et peut-être, tenté par le démon, son auteur a-t-il pensé, d'abord, à écrire le roman d'une génération... Mais son ange gardien est intervenu, chemin faisant, je veux dire son bon génie, ou son talent tout court, et il nous a donné une œuvre émouvante et vraie. Sept jeunes hommes, qui ont combattu ensemble, se retrouvent chaque année — pour ne pas laisser se perdre une amitié précieuse — à Saint-Etienne. Ville triste, pis que triste, austère, dont M. Varillon réussit une évocation suggestive avec de sobres moyens. Deux personnages se détachent en relief du septuor, ainsi que Mallarmé aimait à dire; l'un est un industriel; l'autre, qui rêva d'être peintre, tient une boutique d'objets de piété. Il a un foyer, il semble heureux. Il n'en va pas de même pour l'industriel, qui trompe sa femme avec sa secrétaire... C'est qu'il n'a pas eu de jeunesse. La faute en est-elle à la guerre? D'autres furent dans son cas, connurent, sur le tard, la fièvre d'une gourme rentrée, qui ne traversèrent point pareille épreuve. Mais il faut à chacun son prétexte pour se justifier à ses propres yeux, excuser son inexpérience de la vie. Tel est le héros de *L'Education sentimentale*, si admirablement caractérisé par Flaubert, encore qu'on puisse voir en lui l'incarnation d'une époque. Si le romancier vise au général, ce n'est que dans le miroir d'une personnalité bien définie qu'il peut en réussir la concentration. Jacques Grézieux (c'est l'industriel) et ses amis, peuvent avoir tenu, ont tenu, probablement, les mêmes propos que nombre de jeunes gens qui survécurent à la guerre. Mais

nous ne nous intéresserions que médiocrement à leurs conversations amères ou désabusées si nous ne les voyions s'agiter et souffrir gratuitement. Le coup de folie de Grézieux, quittant son foyer pour l'Égypte, la mort de sa douce femme pendant son absence, voilà le drame. Grézieux cherchait la joie, le bonheur; il ne les trouve pas. Cela suffit pour que M. Varillon ait fait un livre sans éclat mais qui réalise une harmonie par petites touches impressionnistes (nuancées d'ironie) et dont il faut le féliciter.

JOHN CHARPENTIER.

CHRONIQUE DE L'ÉCRAN

Films nouveaux. — Rarement quinzaine fut plus fournie et l'énumération détaillée de tous les nouveaux films serait trop longue; il faut me contenter de citer les principaux, notamment cette *Magda* tirée de la célèbre pièce de Sudermann, et qui nous a valu au Rex la venue de Mme Zara Léander annoncée comme une émule de Greta Garbo; elle a en effet beaucoup de talent, mais le souvenir de Sarah dans ce rôle nuit un peu à sa gloire. L'ensemble d'ailleurs a paru d'une lourdeur fort allemande, et, comme on avait terminé la soirée avec la reprise d'un beau film de Duvivier, qui est un chef-d'œuvre bien français, cette impression s'est renforcée singulièrement. Jean Gabin s'y montre magnifique et Mme Mireille Ballin avait trouvé là le meilleur de ses rôles.

— *Pensionnat de Jeunes Filles*, à l'Olympia, a été construit sur le modèle de *Jeunes Filles en uniforme*, et ce singulier collège a paru tout de même assez invraisemblable.

Laissez-nous vivre est une histoire policière assez pathétique et complète la soirée agréablement.

Soubrette au Paramount vient d'une brillante comédie de Jacques Deval, et on l'a accompagnée de *Ruée sauvage*, qui nous montre l'un de ces épisodes classiques de l'Écran américain sur la fondation des États-Unis.

La Taverne de la Jamaïque, au Normandie, est peut-être le meilleur film de la série : une bande de malfaiteurs dépouillant et massacrant les équipages des bateaux échoués sous l'autorité d'un curieux personnage à double face, où Charles Laughton fait encore songer à son inoubliable Henri VIII.

Frères héroïques, au Paris, montre la lutte des agents d'un gouvernement contre un certain Zurof contrôlant des mines d'or, mais en réalité acharné à décupler la puissance d'engins de guerre dont il fait commerce avec les puissances ennemies. Douglas Fairbanks Junior et Basil Rathbone sont fort dramatiques à côté de Barbara O'Neil.

Les Trois jeunes filles ont grandi, au Helder, sont la suite d'un film précédent où triompha Deanna Durbin que l'on a été enchanté de retrouver.

Ma Tante dictateur au Paramount n'appelle pas beaucoup de commentaires, car c'est un vaudeville dont la gaieté n'est pas tout à fait absente, mais d'une banalité qui ne parera pas à la crise.

Club de Femmes, à la Royale Cinéma, une nouvelle et très jolie salle bien située rue Royale, est de Jacques Deval et nous présente de façon tout à fait originale un cercle exclusivement féminin, ce qui amène, on le devine, toute une suite d'incidents.

Femmes délaissées et *Cabochards en vacances* à l'Avenue, copieux spectacles dont l'un, *Femmes délaissées*, est une aventure assez dramatique, et l'autre, plus gai, montre un groupe de galopins livrés à eux-mêmes dans une mise en scène ingénieuse.

Six mauvaises têtes et *Service de luxe*, aux Portiques, ont rempli une salle nouvelle avec un spectacle amusant où triompha Constance Bennett.

A l'Olympia, *La Tragédie de la forêt rouge* et *L'Empreinte du loup solitaire* offrent des titres suffisamment suggestifs. *L'Empreinte du loup*, contrairement à ce que l'on pourrait penser, est en réalité une comédie policière qui se déroule dans des salons avec des personnages en habits et en robes du soir; la chose est fort bien jouée.

Enfin, *Justice du Panch*, au Paramount, nous montre les péripéties habituelles des batailles et des galopades des cow-boys, bien énergiquement jouées et menées grand train par Harry Sherman.

ANTOINE.

CIRQUES, CONCERTS, CABARETS

Clôture annuelle. Réouverture en septembre. — Le bal Tabarin et MM. Sandrini et Dubout louangés par M. Louis-Léon Martin. — Mlle Suzy Solidor, romancière. — Les projets de l'A. B. C. — *Au Service de la Chanson*, par M. Georges Millandy.

La saison de Paris est depuis le Grand Prix finie pour les Parisiens. Elle commence pour les étrangers qui, un peu partout, se heurtent à des pancartes où on lit : clôture annuelle, réouverture en septembre. Des affiches murent la façade des théâtres. Les vedettes de l'apéritif ont pris la place des vedettes de music-hall. Là où Mlle Jane Aubert était reine, Pernod est roi, ailleurs c'est Campari qui a supplanté M. Saint-Granier. Les chansonniers sont aux champs, à la plage, à la montagne, aux villes d'eau, ils écoulent leurs vieux stocks et mettent au point leurs nouveautés. Medrano et le Cirque d'Hiver sont déserts et silencieux. Seules les « usines de plaisirs » fonctionnent à plein rendement et le touriste moyen peut goûter aux *Amours de Paris*, personnifiées par Miss Joan Warner et quelques *Beautés nues* cosmopolites, à la *Revue Nue* et à *Madame la Folie*, dont les frauleine Lilly et Emy Schwartz agitent les grelots. **M. Louis-Léon Martin** a dû, je pense, battre le rappel pour ces spectacles déshabillés comme il l'a battu dans *Paris-Midi* (29 juillet) pour celui de **Tabarin**.

A tout seigneur tout honneur ; c'est à Tabarin que revient la première place au moment de passer en revue l'effort des établissements de variétés pendant la saison qui vient de se terminer.

Tabarin a de fait contribué de façon éclatante au prestige du music-hall. Son spectacle *Un nouveau paradis* se place sur le plan de ceux qui l'ont précédé et les dépasse. On sait l'enthousiasme que le fameux ballet parlé avait déjà provoqué l'année dernière, et il paraissait difficile que l'on pût faire mieux. Le tableau *Le Paradis perdu* de la production nouvelle ne force pas moins l'admiration : il vaut par une originalité, une audace, une frénésie et une puissance qui sont d'un poète. Il fallait donner au spectateur l'impression du travail à la chaîne sans cependant manquer à l'expression esthétique. Sandrini et son collaborateur l'excellent chorégraphe Marcel Bergé auraient pu simplement « faire ressemblant » ; ils ont hardiment transposé : ce qui est mieux et sans quoi précisément ils ne seraient pas des poètes.

C'est ce goût pour les récentes apparences et cette facilité dans la transposition que j'estime surtout chez Sandrini qui trouve en son ami Pierre Dubout, co-directeur de Tabarin, un appui sans réticence. Le music-hall, essentiel moyen d'expression de ce temps, n'atteint vraiment à la beauté qu'avec ces qualités-là. Nul mieux que Sandrini ne connaît le music-hall et les moyens dont il dispose. Ces moyens il les a même perfectionnés en réalisant ces spectacles à trois dimensions — la profondeur compte aussi — où il n'a pas trouvé son maître. Aussi bien, le sait-on, et point seulement à Paris. Tabarin possède à juste raison un standing international. Il est sur le circuit de ce qu'il faut voir si l'on veut être à la page. Et c'est tant mieux, car on est sûr ainsi que les curiosités éveillées et d'ailleurs parfaitement satisfaites ne peuvent qu'éveiller d'autres curiosités encore.

C'est à titre documentaire que je fais un peu de publicité à **MM. Léon-Martin, Sandrini et Dubout**, n'ayant pas eu l'occasion de vérifier si le *Paradis perdu* est à la hauteur de l'enthousiasme publicitaire et du lyrique galimatias double du premier de ces messieurs, qui n'eût point trouvé tant d'épithètes galvaudées pour louer l'œuvre de Milton, que cet éminent critique de *Paris-Midi* confond avec « Bouboule ». Je serais curieux de savoir si le co-directeur de *Tabarin*, M. Pierre Dubout, qui a donné à M. Sandrini un appui sans réticence, est le même qui publie dans les journaux et magazines des dessins dits humoristiques qui rappellent vaguement ceux de l'anglais Robinson et témoignent d'un goût décidé et pervers pour la laideur. J'imagine qu'il s'agit d'un homonyme et que le collaborateur de M. Sandrini n'a de commun que le nom avec l'« humoriste » en question. Si c'était lui en effet, il n'eût pas manqué de transformer le music-hall-dancing de la rue Victor-Massé en musée des horreurs, Tabarin n'eût point possédé un « standing » (?) international et n'eût point été « sur le circuit de ce qu'il faut voir si l'on veut être à la page ».

Si on veut être sur ce circuit et à la page, il faut avoir essayé de lire *Térésine* (1). C'est le début dans le roman de **Mlle Suzy Solidor** qui, j'espère, en restera là.

Mlle Solidor, qui descendrait, s'il faut l'en croire, de Sur-

(1) Les Editions de France, 20, avenue Rapp.

couf, a tenu un cabaret à la mode et fait, ici et là, un tour de chant applaudi des snobs. Je ne saurais dire si *Térésine* est une autobiographie. C'est une histoire sans intérêt et contée dans une langue approximative, précieuse et barbare. On est assez de l'avis d'un certain Louis, qui joue je ne sais plus quel rôle là-dedans : « c'est de la littérature, du lyrisme de bazar ».

Voyez plutôt :

Elle sentait au nom de Louis — même si c'était elle qui le prononçait — un espèce de réveil-matin de la haine la faire sursauter (p. 11).

L'espoir tinta si frais qu'il en grossit sa soif (p. 12).

Elle voulait maintenant se mettre à boire, à avaler ces mots qu'elle avait entendus cent fois, s'en emplir comme d'une pâture neuve (pp. 12-13).

Posé sur la lumière en insecte obstiné, Louis noir et blanc était une image qu'elle ne lâchait plus (p. 24).

Térésine sur le chemin emprisonnant du doute, n'en était plus sortie. Elle se mit à dégringoler, construisant son amour à coups de chutes (pp. 25-26).

Le silence faisait son bruit de houle (p. 26).

C'est du Lautréamont à l'usage des clients des « Unis-Prix » et des boîtes de nuit. Je veux croire que les chansons de Mlle Solidor, sont plus faciles à comprendre, aussi claires que ses cheveux oxygénés. Comme romancière elle obtiendrait un succès de fou rire à l'**A. B. C.** dont M. Legrand-Chabrier a déjà publié les projets pour la saison prochaine :

La réouverture est fixée au 8 septembre avec le premier grand programme de variétés de la saison 1939-1940.

On y verra Lucienne Boyer et Pills et Tabet, Mauricet et Francinay, et pour la première fois au music-hall, un sketch historique de Marcelle Maurette, interprété par la magnifique comédienne Germaine Dermoiz avec Samson Fainsilber et José Squinquel.

Fin septembre, M. Mitty Goldin présentera un spectacle « loufoque » de Pierre Dac, selon une formule inusitée.

Vers novembre, on créera une fantaisie moliéresque contemporaine avec une distribution digne de la Comédie-Française (tous les interprètes y auront appartenu).

Et pour Noël, une nouvelle revue A.B.C. avec un cocktail très parisien de vedettes inattendues.

Nous verrons ce que valent les promesses de MM. Legrand-Chabrier et Golding. En attendant je conseillerai aux amateurs de cabarets et music-halls de lire **Au Service de la Chanson** (1), « souvenirs d'un chansonnier aphone », lequel a publié déjà *Lorsque tout est fini...* Lorsque tout est fini M. Georges Millandy recommence, et M. André Thérive dégage la philosophie, si on peut dire, de son œuvre poétique. Il le met sur le même pied qu'Homère, l'aède Démodocos, Béranger, Mme Desbordes-Valmore, Désaugiers et Mac-Nab, avec les chansons de qui, dit-il, on est toujours sûr d'enflammer une salle.

Il en sera ainsi de Millandy tant qu'il y aura une France. *Griserie*, le *Cœur de Ninon* pourront passer à l'état historique, mais n'en seront pas moins goûtés. Anonymes? Peut-être bien, comme les mots d'esprit célèbres, comme les cathédrales, comme le *Mahabarata...*

Et comme maints feuilletons du *Temps*, que le temps a réduits en poussière.

LE PETIT.

LE MOUVEMENT DES IDÉES

De l'Inconscient au Surnaturel. — M. Gabriel Marcel a écrit pour un livre de chiologie une préface pleine de sagesse. Il y situe admirablement cette science et ses voisines — la graphologie, l'astrologie, la physiognomonie — vis-à-vis de la science universitaire et bien-pensante qui les tient généralement pour suspectes.

« Je ne conçois pas d'erreur plus grave, déclare-t-il, que celle qui consiste, au nom d'un dogmatisme physico-mathématique, à récuser un mode d'expérience sous prétexte qu'il est affecté d'un certain indice d'irréductibilité. Tout concorde, me semble-t-il, pour nous donner à penser que le mépris systématique dans lequel ont été tenues depuis un siècle des techniques fondées, sinon sur l'intuition, du moins sur une intimité vécue entre l'homme et son milieu concret, que cette imprudente fin de non-recevoir, opposée au traditionnel, dans le savoir, a contribué dans une mesure con-

(1) Editions littéraires de France, 28, rue d'Arras.

sidérable à cette déshumanisation de la connaissance et de l'homme lui-même dont nous contemplons aujourd'hui les fruits monstrueux. »

La chirologie, telle qu'elle est exposée dans le traité de Cheiro, *Ce que disent les mains* (1), et dans le livre de M. Edmond Bénisti, qui le complète : *La main de l'Écrivain* (2), repose, comme toute science honnête, sur une hypothèse, que des observations tentent de vérifier. L'hypothèse, c'est une certaine correspondance entre les signes de la main et les traits du caractère. Quant aux observations, elles sont millénaires. Les Indiens, les Egyptiens, les Perses, toute l'Antiquité, tout le Moyen-Age, ont travaillé à les établir. Elles aboutissent à un ensemble de faits et de règles, qu'il est permis de contester, mais que tout esprit scientifique devrait s'interdire de railler à-priori.

Le manuel de Cheiro, qui a obtenu un grand succès en Angleterre, connaîtra, je pense, la même fortune dans sa traduction. Il en impose par sa richesse, par sa clarté, par son caractère de sérieux et d'objectivité. On y trouvera l'essentiel, présenté suivant une excellente méthode, sur les lignes, les monts, les formes de la main. Cheiro donne pour garants ses innombrables expériences. M. Bénisti apporte à ses leçons des applications et des exemples.

Son expertise, qui porte sur vingt-huit écrivains des plus représentatifs de l'heure présente, A. Gide, Claudel, Valéry, Duhamel, Colette, Giraudoux etc., aurait pu facilement glisser vers le vague et la prudence monotone. Tous au contraire, chacun de ces chapitres est un portrait psychologique audacieux, vivant, minutieusement démontré, qui éclaire parfois curieusement (par exemple pour Valéry et Montherlant) l'œuvre de l'écrivain.

Un des reproches les plus courants que l'on adresse à la chirologie et aux disciplines de même espèce, c'est qu'elles ne comportent pas de lois absolument strictes et laissent une marge importante à l'inscription personnelle. Chez elle — et plus encore dans le domaine de la prémonition, de la radiesthésie, de la télépathie, par exemple — l'expérience,

(1) Stock, édit.

(2) Stock, édit.

loin de se répéter à volonté, ne donne son plein succès que pratiquée par un expérimentateur de choix, pourvu de dons spéciaux et dans des conditions souvent imprévisibles. C'est parfaitement exact. M. Gabriel Marcel a posé à M. Bénisti ainsi qu'au graphologue Franzoni la question suivante : « Pouvez-vous être sûr que les données objectives sur lesquelles portent votre examen soient les seuls éléments, soient même les éléments essentiels, d'où vous tirez les conclusions dont l'exactitude nous émerveille ? Pouvez-vous être certain qu'autour de votre analyse il n'y a pas comme un halo de voyance proprement dite ? » Ils furent l'un et l'autre hors d'état de lui fournir une réponse catégorique. Il n'y a rien là que de tout à fait normal, et le scientisme désuet, contre lequel s'élève à juste titre M. Gabriel Marcel, qui condamnerait les études chiologiques sous prétexte qu'il y découvre une part d'intuition, s'obligerait, en bonne logique, à condamner du même coup, non seulement les arts et la poésie, mais la psychologie, la médecine, l'histoire, en un mot tout ce qui opère sur les choses vivantes.

Faute de pouvoir définitivement écarter en le niant ce merveilleux qui les gêne, certains matérialistes ont jugé commode de le parquer dans une région vague, qu'ils appellent *l'inconscient*, et dont ils font la source confuse de tous les instincts animaux. Ce fut le tort de Freud, dont l'apport a été considérable, de donner un sens libidineux à tous nos mobiles secrets. Cette zone infra ou extralogique, loin d'être uniquement peuplée par des désirs refoulés, est aussi le lieu de la conscience supérieure, celui du sentiment esthétique, par exemple, ou des aspirations religieuses. Maine de Biran l'entendait ainsi, de même que Bergson et qu'Henri Bremond.

M. Maurice Magre dans un livre courageux, *les Interventions surnaturelles* (3), s'élève contre cette récente superstition occidentale. Dans bon nombre de cas, l'explication par le surnaturel lui paraît plus simple et plus plausible que l'explication par l'inconscient. Il n'hésite pas à affirmer l'intervention d'êtres invisibles :

Après des années consacrées à l'étude du monde invisible, écrit-il, et parti de l'incrédulité la plus absolue, je suis arrivé à la

(3) Fasquelle, édit.

conviction profonde que ce monde était peuplé d'une vie immense et diverse qui réagissait sur notre monde et intervenait dans certaines conditions.

Comment l'auteur est-il parvenu à cette certitude? Par la réflexion, par l'étude, par l'expérience. Il n'est pas plus absurde d'admettre à priori l'existence d'un cinquième règne, superposé aux règnes minéral, végétal, animal et humain, que de croire à une création limitée à l'homme. Ceux qui ont foi dans l'existence d'un Esprit créateur n'ont pas de peine à imaginer entre nous et ce Dieu infini toute une hiérarchie de génies intermédiaires de plus en plus spiritualisés.

En fait tous les penseurs religieux, chrétiens, orientaux, musulmans, païens, sont d'accord sur ce point. Ces esprits qui, sous le nom d'anges et de démons, figurent dans la Bible, les Hindous, les nomment des dévas, les néo-platoniciens des éons, les Grecs et les Romains des dieux. On en trouve de curieuses descriptions dans des occultistes comme Cornelius Agrippa ou Eliphas Lévy, des illuminés comme Swedenborg, des saints catholiques comme Denys l'Aéropagite, des savants comme Russell Wallace. Et sans doute faut-il ajouter à ces génies salutaires ou malfaisants les âmes plus ou moins désincarnées des défunts qui errent dans les intermondes et qui se manifestent aux vivants par de rares et d'incertains témoignages.

Les expériences qui conduisent parfois les hommes vers les esprits lumineux sont évidemment d'un genre particulier. Elles ne s'enseignent dans aucune école officielle, elles sont incontrôlables, difficiles à expliquer. Pourtant elles méritent d'être tentées; ceux qui ont pénétré dans ce monde plus élevé et meilleur, « nous parlent d'un grand bonheur, d'une nouvelle vie, d'une nouvelle naissance ». La voie est ouverte à chacun de nous; il ne faut « qu'un peu de solitude, un peu de méditation, un certain détachement », le sacrifice des plaisirs inférieurs en échange de plus pures félicités.

L'expérience la plus haute, c'est la prière, et la vraie prière ne quête pas le secours matériel, elle n'est qu'une adhésion plus étroite à la volonté divine.

« Pour celui qui est en présence d'un être tout-puissant, il y a une si grande volupté à ne rien demander, que je pré-

fère me tenir devant toi, ô Mère du monde, en savourant la vertu de ma louange désintéressée. »

Le livre de M. Maurice Magre accueille parfois des matériaux disparates et de valeurs inégales. Mais il est conduit, comme toute son œuvre, par une curiosité généreuse, et il aboutit à une grande espérance. Au regard des maîtres qu'il a interrogés et qui ont atteint, par des voies diverses, la même vérité, la grande loi de solidarité qui régit les hommes s'étend bien au delà des créatures visibles; elle embrasse tout l'univers, connu et inconnu, depuis les pierres et l'animal jusqu'à Dieu. Elle répond à notre angoisse de la solitude par l'assurance que nous ne sommes pas abandonnés, et « que la ressource du monde en amour, si pauvre dans le monde physique, est inépuisable ».

Si l'on veut une preuve frappante de l'appétit de surnaturel dont notre époque est tourmentée, il faut la chercher dans cette extraordinaire enquête menée par M. Pierre Geyraud, parmi les sectes et les rites. Dans son dernier livre, il nous promène à travers les innombrables *Religions nouvelles de Paris* (4) dont il nous décrit, en témoin averti et scrupuleux, le pittoresque cérémonial. Il y a de tout dans ces petites églises, mais l'élément diabolique des messes noires n'y figure, quoi qu'on pense, qu'à titre tout à fait exceptionnel. Ce qu'on trouve le plus souvent à la source de ces enthousiasmes collectifs, c'est, comme le fait remarquer l'auteur, le prestige personnel d'un chef et chez ses troupes le besoin spontané et puissant d'une foi.

A première vue, ces pratiques et ces dogmes semblent souvent puérils. Certains, comme Mazdaznan, la Science chrétienne, l'Antoinisme ou le Yoga, se ramènent presque totalement à des préceptes d'hygiène. D'autres, issus du christianisme, semblent goûter un plaisir vaniteux à y introduire une petite déformation dont ils font le point essentiel de leur catéchisme; pour les uns, c'est le baptême par immersion totale, pour d'autres la communion par le pain et le vin; certains voient dans Jeanne d'Arc un second messie ou pensent que c'est Adam qui a cueilli la pomme. Mais — M. Pierre Geyraud le déclare fort justement dans de très inté-

(4) Emile-Paul, édit.

ressantes pages de conclusion — l'essentiel dans la foi, ce n'est pas l'élément intellectuel qui, la plupart du temps, est adopté par surcroît, c'est l'adhésion intime de toute l'âme à une vérité totale et inexprimable. De ces manifestations enfantines ou bizarres, nous retiendrons donc avec lui le grand et pur élan vers l'absolu qu'elles recouvrent. Non pas que nous admettions l'égale valeur de tous les dogmes et de tous les symboles. Je pense, pour ma part, que ces hommes et ces femmes de bonne volonté vont chercher bien loin, par des voies dangereuses et compliquées, ce qu'ils auraient pu trouver à portée de leur main. Mais je pense aussi qu'on peut se diviser sur les formules et s'entendre sur les principes, et que Dieu ne se refuse pas à ceux qui le cherchent avec amour.

RAYMOND CHRISTOFLOUR.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

G. S. Stutinsky : *Contribution à la Physiologie hypophysaire des Batraciens*; G. Thomas, à Nancy. — J. Sivadjian : *le Temps*; le problème physiologique; Actualités scientifiques, Hermann.

Dans une thèse récente, **Contribution à la Physiologie hypophysaire**, Stutinsky émet des considérations intéressantes au sujet de la périodicité vitale chez les Vertébrés.

Divers Poissons et Batraciens ont la propriété de prendre la teinte générale du fond sur lequel ils reposent : sur fond blanc, ils sont pâles, les cellules pigmentaires (chromatocytes, mélanocytes) de la peau étant contractées; sur fond noir, ils restent sombres, car leurs mélanocytes sont étalées au maximum. Ceci est dû à ce que l'éclairement de l'œil influe sur l'activité de l'hypophyse, dont le lobe moyen sécrète une hormone, l'*interméline*, laquelle à son tour agit sur la contractilité des cellules pigmentaires. Chez les Batraciens, on observe à cet égard un rythme nyctéméral : contraction nocturne, expansion diurne du chromatophore. Les larves de Salamandre sont noires le jour (expansion des mélanocytes), pâles la nuit (contraction). La suppression de la lumière laisse subsister le rythme, du moins un certain temps.

L'*interméline* a été mise en évidence dans toute la série des Vertébrés, même chez ceux qui n'ont pas de chromatocytes mobiles. Chez les Oiseaux et les Mammifères qui sont

dans ce cas, quel serait donc le rôle de l'intermédiine? Jores, qui a étudié la question, a déclaré récemment : « il est difficile de concevoir que l'organisme, qui travaille en général de façon si économique, s'offre ici le luxe de produire une hormone qui n'aurait plus de fonction. » On retrouve chez cet auteur la mentalité de beaucoup de physiologistes qui n'admettent pas de fonctions inutiles dans l'organisme, conception dérivée du finalisme. Pour Jores, l'intermédiine détermine bien un rythme nycthémeral chez les Oiseaux et les Mammifères, mais qui n'intéresse pas la pigmentation.

L'activité diurne serait placée sous le signe du sympathique, tandis que la nuit verrait une prédominance du vague, accompagnée d'une augmentation de toutes les sécrétions posthypophysaires.

Le foie présente en effet une phase assimilatrice nocturne et une phase sécrétoire diurne; la bile a un rythme d'élimination inverse. Le rythme de la fonction glycogénique du foie retentit sur la teneur en sucre du sang : maximum vers 4 heures du matin, minimum au début de l'après-midi. C'est là un fait important à considérer pour le traitement des diabétiques; chez ceux-ci, on observe un écart plus ou moins considérable entre le maximum nocturne et le minimum diurne; la gravité du diabète s'apprécie par la valeur de cet écart. Une conséquence du rythme est que « un diabétique n'est pas également sensible à l'insuline à tout moment de la journée ». Classiquement, on recommande de pratiquer les injections d'insuline avant les deux repas principaux; ce qui est illogique. Il est préférable de s'attaquer à l'hyperglycémie au moment où son taux indique que le mécanisme régulateur est débordé, c'est-à-dire le matin, de très bonne heure. D'ailleurs l'injection de grosses quantités d'insuline à une heure quelconque de la journée n'est pas sans inconvénient pour les autres glandes à sécrétion interne.

§

Sivadjan, docteur ès sciences et docteur de la Faculté des lettres de Paris, recherche les bases physiologiques de la notion du **Temps**.

Le « sens du temps » est très développé chez certains ani-

maux. On a dressé des Abeilles à venir chercher leur nourriture à une heure donnée. Toutefois, si on leur donne à manger à une heure déterminée, mais seulement un jour sur deux, elles viennent tous les jours à cette même heure. Avec l'élévation de la température, le rythme s'accélère et les Abeilles arrivent en avance, et cela d'autant plus que la température est plus élevée. Les Abeilles maintenues en atmosphère carbonique, celles qui ont ingéré de l'euquinine, se présentent au poste de distribution avec un certain retard; la narcose à l'éther n'a aucune influence. Quand on met à la disposition des Abeilles de l'eau sucrée à concentrations variables, et lorsque la concentration la plus élevée coïncide avec certaines heures, c'est à ces heures que les Insectes viennent en plus grand nombre.

Grabensberger a étendu les expériences ci-dessus de Wahl aux Guêpes, aux Fourmis, et même aux Termites, et les a précisées. Des substances telles que l'iodothyroglobuline, qui activent les échanges, ou bien l'élévation de température, accélèrent le rythme. Par contre celui-ci est ralenti sous l'influence du froid ou sous celle de substances qui abaissent le métabolisme, telles que l'euquinine. L'arsenic ou le phosphore, aux doses de 0,0001 ou 0,00075 pour cent, n'altèrent pas la périodicité; aux doses de 0,001 et 0,002 pour cent, ils raccourcissent le temps de quelques heures; à la dose de 0,0005 pour cent, ils l'allongent.

Le Rat blanc se montre capable de faire la distinction entre intervalles de temps variés. De même le Macaque. On fait entendre aux animaux deux sons produits par la chute automatique d'un marteau électrique; les intervalles sont ou bien 1",5, ou bien 4",5. Après le second coup, un écran s'élève et démasque une ouverture par laquelle le Singe peut atteindre un vase renfermant un fruit, mais il n'a la permission de prendre celui-ci qu'après la succession des deux stimuli correspondant à l'intervalle adopté pour l'éducation de l'animal. Au bout de peu de temps, celui-ci ne se trompe pas.

Des « temps physiologiques », Sivadjian passe à l'exposé de diverses expériences relatives aux « temps psychologiques ».

C'est von Baer qui, le premier, introduit en 1864 la notion de

l'unité psychologique du temps, qu'il a appelé « moment », et le définit comme étant la plus petite durée nécessaire pour qu'une stimulation soit perçue par la conscience, ou, autrement dit, le temps qui s'écoule entre le moment où un sens est impressionné et le moment où cette impression gagne les centres psychiques et se manifeste ainsi à la conscience.

Dans les laboratoires de psychologie expérimentale, on emploie une méthode qui consiste à faire se succéder rapidement des impressions et à chercher pour quelle vitesse de succession les impressions commencent à se distinguer les unes des autres et cessent d'être fusionnées.

Supposons que le nombre maximum des sensations perceptibles par l'Homme en une seconde soit 18. Cela revient à dire que les sensations se suivent à un intervalle de $1/18^{\circ}$ de seconde, et que, pendant cet intervalle, aucune impression ne parvient à notre conscience : c'est un « temps vide de sensation ». Sous l'influence d'un certain nombre de poisons du système nerveux (caféine, alcool, morphine, bromure de potassium), la valeur s'abaisse à un $1/12^{\circ}$ de seconde. Elle est de $1/4$ de seconde chez l'Escargot, c'est-à-dire que, pour ce Mollusque, les événements se déroulent cinq fois plus vite que pour nous.

GEORGES BOHN.

PEDAGOGIE

Wilhelm Stekel : *L'Education des Parents*. Traduit de l'allemand par Hélène P. Bernheim. Un volume in-16 de 244 pages. Paris, Gallimard, Collection Psychologie, 1938. — René Allendy et Hella Lobstein : *Le Problème sexuel à l'Ecole*. Un volume in-16 de 253 pages. Paris, Fernand Aubier, Editions Montaigne, Collection L'Enfant et la Vie, 1938. — Mémento.

Il se produit, depuis une trentaine d'années, des tentatives hardies pour bouleverser de fond en comble l'éducation et la pédagogie traditionnelles. J'ai eu déjà, plusieurs fois, l'occasion d'en parler ici, à propos des ouvrages publiés par Mme Montessori, Mme Séclét-Riou, le docteur Yung et le docteur Edouard Pichon, etc...

Ces tentatives, d'apparence révolutionnaire, reposent sur une conception de la vie et du monde tout opposée à celle que le judaïsme et le christianisme avaient profondément ancrée dans l'âme de nos pères et dont les plus incroyants de nos

contemporains subissent encore, inconsciemment, l'influence. Les soi-disant novateurs reprochent à cette conception de méconnaître la nature humaine par un partage arbitraire en deux éléments antagonistes, et de la maltraiter en sacrifiant le corps à l'âme, la chair à l'esprit, alors que « la nature est une », et que son bonheur résulte d'un juste équilibre entre toutes les forces qui la composent.

Ce ne sont point là des vues si nouvelles. Il y a belle lurette que, à l'exemple des Grecs classiques, nos auteurs de la Renaissance les ont exprimées avec une force qui empruntait toutes les ressources et les séductions de l'art. Mais ce qui est nouveau, c'est l'appareil scientifique dont cette conception se réclame et s'enveloppe, et le jargon médical dont on croit nécessaire de se servir pour l'exprimer, en la masquant d'oripeaux barbouillés de grec, de latin et d'allemand. Ce sont, en effet, des médecins qui la prônent, en se parant du titre de *pédopsychanalystes*. Au vieux mot *instinct*, regardé comme « vulgaire » ils préfèrent ceux d'*affect*, *libido*, *pulsion*; ils nous parlent d'*énergie instinctuelle*, de *névrose obsessionnelle*, d'*abréaction*, d'*inhibition*, de *sublimation*, de *complexe*, de *comportement*, d'*autoérotisme*. L'un d'entre eux propose de renoncer au terme de *moi* pour désigner notre « direction centrale », qu'il voudrait « appeler en français l'*actorium* ». Les termes de *sexuel* et *sexualité* ont détrôné ceux de *sensuel* et *sensualité*, qui avaient eux-mêmes remplacé ceux de *volupté* et de *plaisir de la chair*, qui disaient pourtant bien ce que nous sentons.

C'est au médecin autrichien Sigmund Freud qu'on attribue l'honneur d'avoir découvert par l'« analyse », et signalé dans ses ouvrages, le rôle primordial joué par la « sexualité » dans la « vie psychique » de l'enfant. C'est à cet ordre d'idées qu'appartiennent les vues exprimées par deux médecins, l'un autrichien et l'autre français, dans les deux livres que j'ai, en ce moment-ci, sous les yeux.

Alors que les professeurs de morale dénoncent ordinairement la recherche du plaisir des sens comme un vice ou un péché, Freud et ses disciples ou imitateurs proclament que c'est plutôt une manifestation naturelle, normale, nécessaire, de la chair, où ne peut pénétrer directement la conscience,

mais que peut déceler l'analyse des conflits qui inquiètent, agitent, bouleversent parfois, cette conscience en lutte avec un antagoniste secret.

C'est là, me semble-t-il, une bien vieille histoire, que toutes les mythologies racontent à leur façon, sous des allégories diverses, plus ou moins saugrenues. Mais Freud y apporte cette idée nouvelle qu'ici comme partout et toujours la Nature procède par étapes successives, selon le développement de la vie. La recherche du plaisir est un jeu par lequel l'être vivant prépare son adaptation aux différents devoirs qui vont lui incomber. Voilà pourquoi cette recherche se localise aux organes qui assurent l'exercice des fonctions vitales. Que la conscience regarde, observe, d'une vue claire, accepte librement et surveille sans le contraindre ce jeu des organes, préparatoire à leur fonction naturelle, il passe et disparaît de lui-même, avec l'âge, dans l'exercice normal de cette fonction; l'être vivant s'est adapté au monde qui le contient, à l'univers dont il fait partie intégrante; il est heureux et répand son bonheur sur son entourage. Au contraire, que ce jeu normal, naturel, nécessaire, soit combattu, supprimé, par une intervention maladroite de la volonté, personnelle ou étrangère, l'énergie vitale se trouve alors « refoulée » dans la chair, domaine de l'inconscient, d'où elle se décharge ensuite, fatalement, en rêves, inquiétudes, angoisses, obsessions, phobies, dégoûts, haines, hallucinations, aberrations, perversions, maladies, fugues, vols, crimes, etc.

Telle serait la cause de la décadence physique et morale où choit actuellement l'humanité : c'est que l'éducation moderne feint d'ignorer, ou refoule dans l'inconscient, la recherche naturelle, normale, du plaisir des sens, notamment celle qui se localise dans les organes de la nutrition et dans ceux de la reproduction, que Freud englobe sous le terme général de *sexualité*.

Le docteur Wilhelm Stekel est un vieux spécialiste des « aberrations sexuelles ». Son ouvrage intitulé *Erziehung der Eltern*, et publié à Vienne en 1934, vient d'être traduit en français et publié à Paris, sous le titre de **L'Éducation des Parents**. L'auteur y veut « démontrer l'influence de la sexualité anormale des parents sur leur descendance ». Cette

influence consiste moins dans l'hérédité que dans les leçons et surtout les exemples. L'enfant de parents nerveux, déséquilibrés, insatisfaits, égoïstes, obsédés, obstinés, sadiques, buveurs, toxicomanes, légers, puritains, bigots, divorcés, ne peut être lui-même qu'un anormal, si l'éducation n'intervient pas victorieusement. C'est au prêtre et surtout au médecin psychanalyste que les parents doivent demander les remèdes, d'ordre « psychique », qui les guériront, eux et, par suite, leurs enfants. Mais l'auteur ne se fait pas d'illusions sur la facilité de sa tâche. L'expérience lui a montré que « les parents sont difficiles à élever »; ils n'aiment pas recevoir des conseils sur leur rôle d'éducateurs; ils sont vexés, offensés, par toute intervention étrangère en ce domaine, qu'ils regardent comme réservé à leur incompetence, à leur sottise ou à leurs vices.

Cet ouvrage respire la bonté, encourage l'amour, célèbre l'harmonie et la stabilité dans la vie familiale, invite l'humanité au banquet du bonheur; mais la composition m'en apparaît défectueuse, en raison de répétitions inutiles et surtout de l'incohérence qui règne dans le sein des chapitres. La traduction ne respecte pas toujours la pureté de la langue française : les termes de *attraper*, *esquinter*, *peloter*, sans aucun signe pour marquer la vulgarité, jurent au milieu d'un vocabulaire scientifique ou distingué; *martyr* est employé pour *martyre*; *disharmonie* pour *dysharmonie*; *énurésie* pour *énurésis*; on trouve des « gens sains de corps et d'âme », « la nuit de *noce* », « charger de pulsions *tout l'atmosphère* de la maison »; des erreurs de ponctuation trahissent parfois le sens; le mot *aussi* est employé là où il faudrait *autant de* (« C'était une personne cruelle à qui ces scènes faisaient *aussi* plaisir qu'au père »); l'hémistiche de Virgile : *Obstupui steteruntque comae* devient *Obsti pui stete runt que comae*. Bagatelles, que seule une manie de vieux pédagogue m'a fait retenir.

Plus châtiée est la forme de l'ouvrage publié par le docteur René Allendy et Hella Lobstein sur **Le Problème sexuel à l'École**. La doctrine freudienne y est exposée en des formules très heureuses, qui lui apportent de la clarté. Il y a là des remarques extrêmement curieuses sur des rapprochements dont on n'a généralement pas l'idée : par exemple entre l'avarice

et la constipation; entre le dégoût d'un enfant pour les nombres à chiffre double, 11, 22, 33, 44, etc., et sa jalousie à l'égard de deux frères jumeaux qui lui sont advenus; entre le déchaînement des violences et des guerres et « le détraquement sexuel généralisé ».

Pour les auteurs, comme pour tous les disciples de Freud, ce « détraquement » aurait pour cause « l'avitissement systématique de la sexualité entrepris par une certaine éducation ». Ils citent des exemples frappants de la « stupidité », de la « sottise criminelle », avec laquelle certains pédagogues traitent ce problème délicat, où il s'agit d'éviter tout excès.

Nous connaissons un pensionnat tenu par des sœurs polonaises à Paris où les enfants sont obligés en allant se coucher d'enfiler de véritables camisoles de force, avec des manches sans ouverture pour les mains et dont l'extrémité est munie de rubans. On fait croiser les bras à des fillettes de cinq à quinze ans et on noue les rubans dans le dos. Les enfants doivent dormir ainsi. Si le nœud se trouve défait le lendemain, on les punit.

Je connais moi-même un collège municipal où les W.-C. sont surplombés par une galerie sur laquelle, pendant les récréations, se tient un surveillant chargé de noter les faits et gestes des usagers. Si un élève semble s'y livrer à des manœuvres sexuelles, il est convoqué chez le principal, qui, sans la moindre notion de médecine, visite et palpe son organe génital, s'assure qu'il est pubère, lui fait rédiger et signer la « confession » de sa faute, et prêter le serment de n'y plus retomber jamais, sous peine de folie et de déshonneur.

Un des malheureux soumis à ce traitement s'enfuit, un jour, du collège, après avoir écrit au principal que, s'estimant déshonoré par une rechute, il avait décidé de mourir. On le rattrapa juste à temps pour l'empêcher de mettre à exécution son funeste dessein. Il ne semble pas que ni le vrai responsable ni ses chefs, avisés de ces faits, ni le Ministre de l'Éducation Nationale, en aient compris le caractère anormal. Ce principal de collège vient d'être décoré de la croix de la Légion dite « d'honneur ».

Je tiens les détails de cet exemple à la disposition du docteur Allendy. Sans doute n'en sera-t-il pas trop surpris, si l'on

en juge par la réflexion qui clôt un des chapitres de son livre :

En vérité, les tentations malsaines de certains ne sont pas assez retenues par l'autorité de leurs supérieurs : trop d'influences, d'amitiés politiques ou mondaines, interviennent, trop de préjugés aussi, tant qu'on croira que l'enfance a besoin d'être molestée pour former des générations disciplinées. Dans ce domaine, il faut bien avouer que nous laissons régner des idées et des pratiques de sauvages. L'aube de la civilisation se lève à peine à l'école.

J'assistais tout récemment à l'examen oral de littérature française, à la Sorbonne, pour la première partie du baccalauréat. Une jeune fille de seize ans avait à expliquer le rôle de Joad dans *Athalie*. L'examinateur, un jeune homme très maigre et très brun, au long visage marqué d'un nez d'oiseau de proie et d'une barbe à la Méphisto, lui demanda ce qui avait pu pousser le Grand-Prêtre à « passer le Rubi ». Devant l'air ahuri de la pucelle, l'Eliacin barbu insista : « Vous m'entendez bien, Mademoiselle? *a passer le Rubi.* » J'ai la preuve que la candidate, qui pourtant connaissait l'histoire de César, n'a pu deviner sur-le-champ ce que venait faire là cette histoire de « rubis ».

En vérité, les diplômes universitaires les plus élevés ne sont pas une garantie contre la sottise, et il est des cas où la préciosité confine à la goujaterie. Souhaitons que des ouvrages comme ceux dont je viens de parler fassent lever, sur la famille et l'école, le clair soleil de la vérité, dont les parents et les maîtres sachent faire passer la franche et saine lumière par le tamis du tact et de la délicatesse. Toujours de mise est la parole de l'Ancien : « Le plus grand respect est dû à l'enfance. »

MÉMENTO. — *L'Information pédagogique* (Paris. Baillière), bimestrielle, 3^e année, n^o 1 : Essais de pédagogie appliquée dans l'esprit de la nouvelle réglementation. — N^o 2 : analyse et citation des ouvrages de Stekel et d'Allendy.

Education, revue mensuelle des parents et des maîtres, n^o de mai 1939 : Une grande éducatrice française, Pauline Kergomard.

Maurice Donnay : *Le Lycée Louis-le-Grand* (Paris, Gallimard), dans la collection Lycées et Collèges :

Un soir, M. Girard (le proviseur) était entré dans l'étude et s'était

adressé à un de nos condisciples, un nommé Chevillard, entre les mains de qui notre maître répétiteur, M. Latarse, avait chipé un volume de vers, acheté sur les quais et dont la couverture portait ce titre prétentieux et désespéré : *Solus, pauper, nudus*. Dans ce recueil, signé d'un nom inconnu, M. Girard avait découvert quelques poèmes bien innocents, mais qu'il jugeait érotiques. Oh! de quel regard, derrière ses lunettes scintillantes, M. Girard avait scruté le visage immobile de Chevillard, frappé d'épouvante, et de quel ton il avait prononcé ces paroles menaçantes : « Vous aimez trop les vers, Chevillard! »... M. Girard redoutait pour nous tout ce qui, selon lui, pouvait troubler nos jeunes âmes, jusque-là qu'il avait privé de bains froids un de nos condisciples, jeune garçon replet, rondouillard et gras, à cause qu'il avait de la poitrine, comme une femme!

Z. TOURNEUR.

ETHNOGRAPHIE

Zora Hurston : *Voodoo gods; an inquiry into native myths and magic in Jamaica and Haiti*, London, Dent, 8°, 290 p. 24 pl. 2 cartes. — Dr J. Vellard : *Une civilisation du miel; les Indiens Guayaquis du Paraguay*. Ed. de la N. R. F., Gallimard, pet 8° 188p., dessins de Rousseau. — E. Aubert de la Rüe : *La Somalie française ibidem*, pet 8°, 162 p., XXXII p. — Ragnar Numelin : *Les migrations humaines; étude de l'esprit migratoire*; trad. fr. de Victor Forbin; préface d'Edward Westermarck; Payot, 8°, 378 p.

L'intérêt particulier du livre de miss Zora Hurston sur le **Vaudou** dans l'île britannique de la Jamaïque et dans l'île indépendante de Haïti tient : 1° à ce que l'auteur est elle-même de race nègre, a été élevée aux Etats-Unis, a suivi des études universitaires et a obtenu de la Fondation Guggenheim une mission (fellowship) de deux ans pour étudier de près ses frères de race dans ces îles; 2°, et le lecteur s'en doute, à ce qu'elle est une femme. Certes, il existe déjà une littérature considérable sur le Vaudou ou ensemble des croyances et pratiques magico-religieuses des populations nègres des Antilles; il y a même eu quelques essais, dont celui en France de Maurice Delafosse, et plus récemment celui de l'Américain Seebohm, de retrouver en Afrique même les origines tribales de ces croyances.

Mais leur étude du côté femme, si je puis dire, même sans tentative de recherche des origines africaines, manquait. Et d'ailleurs, comme je l'ai dit souvent ici, dans bien des domaines ethnographiques tant qu'on n'est renseigné que par des hommes, la documentation ne doit être acceptée que comme relativement valable seulement. Sans doute, plusieurs auteurs qui ont décrit le Vaudou, qui en ont même photographié des phases, nous en ont donné des descriptions exactes. Mais

l'avantage de miss Zora Hurston est d'avoir pu se faire initier dans la classe des magiciennes et prêtresses, d'avoir pu ainsi exécuter elle-même les cérémonies qu'elle était venue étudier après des études d'ethnographie et d'anthropologie comparatives conduites selon les meilleures méthodes européennes.

On trouvera donc dans cet ouvrage en grande partie très neuf, des descriptions parfaites des cérémonies du mariage et des funérailles, puis des rites célébrés lors des diverses « messes » (je ne vois pas d'autre mot qui convienne) en l'honneur non seulement de dieux indigènes dont on trouvera une liste p. 152, mais aussi de saints catholiques intégrés dans ce panthéon composite. Diverses phases de ces cérémonies ont été photographiées par miss Zora Hurston et très bien reproduites en offset par l'éditeur. La plupart, on le sait, sont sanglantes et quelques-unes, comme celles de la *Secte Rouge*, comprennent des sacrifices humains, suivis de cannibalisme.

J'attire aussi spécialement l'attention sur l'Appendice; il donne vingt-huit chants rituels, avec musique notée, en usage lors de ces cérémonies; ce sont des invocations à répétition du type nègre connu, en français encore plus déformé que dans les chants profanes. Ces chants sont secrets, naturellement; chaque initié doit les apprendre; s'en servir autrement que dans les cérémonies serait un sacrilège. Leur caractère composite se montre bien dans la litanie :

Saint Jacques pas là; Cé moin qui là; Saint Jacques pas là; Oh chien y a modé moin, indéfiniment,

qui accompagne le sacrifice de l'oreille du chien ou du chien enterré vivant. Un glossaire des termes rituels expliqués par un commentaire termine cette monographie qu'il faut ranger parmi les meilleures parues depuis quelques années sur les croyances intimes et les pratiques secrètes des Nègres.

§

Le livre de J. Vellard sur les **Indiens Guayakis du Paraguay** nous apporte des documents complémentaires intéressants sur un ensemble de tribus qui a attiré l'attention des ethnographes depuis plus d'un siècle, mais qu'on connaît

mal encore, à cause notamment de leurs rapides et incessants déplacements et de leur tempérament extrêmement craintif. L'auteur a décrit avec minutie, selon la méthode de sa science personnelle, la biologie, de nombreux fragments de ce groupe humain qui subsiste encore dans les conditions les plus « primitives », sans agriculture et presque sans industrie, divisé en petites hordes errantes, et qui vit des produits de sa forêt, d'où le titre donné au livre : **Une civilisation du Miel**, et de la cire.

P. 46-58, J. Vellard décrit les difficultés de l'exploration dans de telles conditions et comment il a fallu procéder pour rencontrer de petits groupes, obtenir d'eux par échanges leurs produits manufacturés et leurs outils rudimentaires. Je renvoie à cet excellent livre tous ceux qui voudraient se replacer dans une manière de vivre, et sans doute aussi dans un état d'esprit, qui fut celui de nos ancêtres français paléolithiques, ou même antérieurs si un jour les découvertes nous sont favorables. Nul doute que chez nous aussi de petites hordes parcouraient d'immenses territoires et vivaient à la manière guayaki. La chance est grande que le Dr Vellard ait pu ressusciter pour nous de telles conditions.

La description des techniques et des objets est précise. Mais oserai-je dire que les dessins de Rousseau, à la manière du douanier (voir notamment les pl. VII et XI, XVI et XVII) sont moins scientifiques que le texte de Vellard? C'est de l'imagerie, soit; mais pour un ouvrage documentaire comme celui-ci, on préférerait des photos comme celles de la pl. XX.

A la même collection de *Géographie humaine* dirigée par P. Delfontaines appartient un livre sur la **Somalie française** qu'E. Aubert de la Rüe a bien voulu m'envoyer, mais dont quelques parties seulement appartiennent à ma chronique, celles où il est parlé des Danakil (pluriel brisé arabe de Dan-kali). Cette population, qui appartient au stock hamito-nilotique, est nettement différente de celle des Issa, qui sont des Abyssins. Le voyage en Somalie de l'auteur, en compagnie de sa femme, de novembre 1937 à mai 1938, lui a permis de noter divers aspects de la vie coutumière de ces nomades et de prendre de bonnes photos, comme celles des pl. VI et XXIII. Une bibliographie sommaire de la côte française des

Somalis termine un ouvrage qui, par les détails de géographie économique qu'il contient, donne à supposer qu'avec nos moyens modernes de forage des puits et d'irrigation on pourra, comme nous l'avons fait dans le sud algérien et marocain, ressusciter la végétation, et par suite la civilisation, dont maints témoins prouvent l'ancienne existence.

Avec l'ouvrage important d'un savant scandinave, M. Ragnar Numelin, on obtient des vues générales sur un fait humain dont précisément les Guayaqui et les Danakil dont je viens de parler fournissent des cas typiques. Les **Migrations humaines** sont-elles dues à une sorte d'instinct anthropique, ou même relativement animal, comme on l'a souvent prétendu, notamment à propos des Grandes Invasions en Europe, des grands déplacements mongols et turcs en Asie? Ou au contraire à des conditions particulières de nature diverse et qu'il s'agit d'analyser avant que d'adopter les conclusions générales antérieurement proposées, je veux dire avant la constitution de l'ethnographie en science autonome et la publication des monographies approfondies et complètes remplaçant les anciennes relations de voyages rapides et d'informations par le moyen d'interprètes? C'est cette deuxième attitude que l'auteur a préférée; il avoue d'ailleurs que le problème posé n'aurait pas pu être résolu si depuis la guerre n'avaient paru de nombreuses monographies du type moderne.

Le problème des migrations et du nomadisme ne pouvait, en effet, être étudié, et c'est la première fois qu'on le fait, qu'en tenant compte du fait sur toute la surface de la terre et chez tous les peuples. La première partie du livre donne les résultats de cette vaste enquête, qui a exigé un travail considérable et la mise au point par l'auteur d'innombrables documents. La comparaison des données acquises a permis ensuite de définir les motifs des divers types de migrations : pillage et guerre; motifs commerciaux pacifiques; motifs magiques et religieux (par exemple : pollution d'un endroit par la mort du chef, qui entraîne le déplacement du village tout entier), etc. Mais le motif fondamental serait, d'après l'auteur, d'ordre alimentaire; comme le besoin de nutrition est essentiel et inéluctable en effet, nous sommes bien obligés d'accepter cette explication. Une autre condition déterminante est

la variation du climat; les individus et les groupes se meuvent de préférence du froid vers le chaud, du moins en Europe-Asie.

En somme, ces conclusions générales étaient prévues, ou ont peut-être été formulées déjà. Ce qu'il y a de plus intéressant dans cet ouvrage, ce sont les faits de détail et leur groupement, par exemple dans le bon chapitre sur les migrations des Tsiganes; et la possibilité qu'il nous donne de situer dans le plan scientifique international tels ou tels faits locaux, comme l'inalpage en Savoie par exemple et dans le reste des Alpes, ou l'émigration basque aux Amériques, ou encore les déplacements des tribus de notre Afrique du Nord et du Soudan. A ce point de vue, le livre de Ragnar Numelin est vraiment précieux; on doit féliciter aussi le professeur Edward Westermarck d'en avoir été l'animateur.

A. VAN GENNEP.

EXOTISME ET QUESTIONS COLONIALES

Général Gouraud : Souvenirs d'un Colonial : *Au Soudan*, 4 cartes (Ed. Pierre Tisné). — Clotilde Chivas-Baron : *Côte d'Ivoire* (Larose). — Charles Laquièze : *Assaita*, légende soudanaise (Picquot, Bordeaux). — Louis Groisard : *Le colon du Djebel Selloum*, roman (Ed. de la Bahena, Tunis). — Raymond Decary : *L'île de la Réunion* (Imprimerie Officielle, Tananarive). — P. B. Gheusi : *La Vie Prodigieuse du Maréchal Gallieni* (Plon).

Appel à la jeunesse pour l'Empire : toujours ardent avec spiritualisme, le **Général Gouraud** précise simplement, puissamment, que ses mémoires « s'adressent en particulier aux jeunes, avec le vœu qu'ils éveillent en eux le feu sacré que les lettres du vieux Soudan allumèrent jadis en moi. Le temps des colonnes est passé, il est vrai, mais une grande œuvre, la mise en valeur de notre Empire colonial, réclame toujours les mêmes intelligences et les mêmes énergies. Le sang versé sur le sol d'Afrique a fait germer une superbe moisson. Nos colonies forment aujourd'hui l'Empire, source de force et de richesse, dont le Gouvernement a proclamé et la Nation reconnu la grandeur. La France a su le conquérir. Elle saura le garder ». Donc appel à la jeunesse *par l'héroïsme pour la grandeur*. Afin de bien tenir cette rubrique il faut donner quelque jour une définition, analytique et synthétique, de l'héroïsme colonial : ce volume si vivant fournit une démon-

tration de ce que fut dans une des périodes les plus pittoresques et colorées la conquête de l'Afrique Noire, si différente de celle de l'Afrique Blanche. Alors au Soudan se déployait avec férocité un immense empire esclavagiste maintenu sous la terreur par des tyrans noirs dont le plus célèbre restera l'almamy Samory. Ce personnage, chargé de morts innombrables et d'une légende de César nègre, évoque tout un système de brutale domination où l'Islamisme jouait le rôle fascinateur et dynamique de racisme conquérant, de furie déprédatrice. Le récit sobre, précis, fourmillant de petits détails instructifs, photographie le vieux Soudan encore mystérieux, fait vivre la brousse animée par la poursuite des grands fauves humains à travers la forêt vierge et les villages massacrés. Les anecdotes éclatent comme des fleurs dans la savane brûlée par le soleil et les hommes. L'imprévu inspire les victoires foudroyantes; mais en fait il n'est qu'une impulsion dans le battement régulier du cœur et du génie de la civilisation pacificatrice. La multiplicité des noms représentatifs, des figures des chefs qui éclairent chaque page, de Galliéni à Trentinian, de Négrier aux Pères Blancs, forme une nébuleuse, toute une Voie Lactée qui ne permet pas de doute sur la qualité, le sens et la direction de la colonisation française.

Après le général illustre, la femme apparaît, aimable, coquette, sérieuse, instructive, institutrice de colonisation. Le joli album de souvenirs de **Clotilde Chivas-Baron**, Grand Prix de littérature coloniale, est lui aussi un itinéraire, non plus dicté par la stratégie mais par un plan administratif au gré des moyens de communication. Journal de route brodé de détails pimpants, de compliments aux hôtes, d'impressions enthousiastes. Conversations avec les lecteurs qui demandent à un tel titre, sinon l'ordre d'un livre didactique, des jugements synthétiques; style primesautier, agréable, frais, poétique. Histoires d'amour, citations d'ouvrages, brins de légende : avec cela une femme érudite, qui se sent aède et prêtresse d'une Tauride noire, se fait vite la mésange-couturière des annales d'une de nos conquêtes laborieusement pacifiques.

Autre face du triptyque, voici un colon devenu romancier :

Charles Laquièze. Curieuse *Iliade* : c'est, reconstituée grâce à des études historiques, aux récits, chants et proverbes, la vie du célèbre Koli Tinguella, le conquérant noir qui guerroya au Sénégal au début du xvr^e siècle. Cet Achille de bronze se double d'un don Juan d'ébène, briseur de corps et de cœurs; mais, de tempérament sensuel, ce vainqueur sur champs de bataille est le plus souvent vaincu sur champ féminin. L'auteur nous conte avec fougue et verdure cette aventure d'amour et de mort qui prend souvent rythme et accent d'épopée. Saisissante figure que celle d'Aïssata : elle fait à la fois songer aux héroïnes de la tragédie grecque et à Colomba. On ne saurait assez louer C. Laquièze d'avoir, enfin, varié la formule du roman noir : il y fallait en même temps l'expérience d'un homme qui a l'Afrique sous la peau et la chaleureuse érudition d'un historien folkloriste.

Louis Groisard, lui, est un fonctionnaire de l'Afrique Blanche. Le bienfait de son livre est de nous attacher plus passionnément encore à notre grande et belle Tunisie! L'auteur la connaît mieux que quiconque : seul il pouvait nous donner ce fort roman de « terroir » où se débat tout ce qui a trait au présent et à l'avenir d'un « pays » qu'il a fait sien. A la faveur d'une intrigue enlaçante, « le Colon du Djebel-Selloum » montre les difficultés matérielles et la signification morale de la tâche du colon, exalte le foyer d'énergie qu'est cette contrée d'Afrique où la race française se rajeunit et se renouvelle. Le poète et l'écrivain à qui l'on doit *Harmonies Africaines*, *Le Baiser sur les yeux*, *Défricheurs*, a produit en écrivant *Le Colon du Djebel-Selloum* une œuvre actuelle, colorée, palpitante, qui demeurera un des plus beaux et des plus sûrs témoignages de l'effort français en Afrique du Nord. Encore un livre qui, inspiré de notre Empire, prend place parmi ceux qui nous révèlent des hommes!

C'est de notre Afrique Rouge, de Madagascar, que **R. Decary** est un administrateur éminent, chef du Service Intellectuel et Touristique. Sa grande plaquette magnifiquement illustrée n'a point que le prix d'une description charmante et pédagogique de la belle exposition organisée l'an dernier à Saint-Denis de la Réunion par le gouverneur Truitard, animateur de premier ordre et leader d'intellectualisation. Déjà,

à ce titre, elle offrirait l'intérêt de montrer la célèbre Ile des Poètes sous un jour nouveau, celui de « Florales perpétuelles » qui font de toute cette extraordinaire Alpe jaillie au cœur de l'Océan Indien une immense serre, une procession perpétuelle. Decary révèle aussi une autre flore méconnue : l'artisanat local, tout le travail dû aux doigts des femmes, si appliquées et ingénieuses, de ce pays, qui sont des abeilles des Arts décoratifs. On n'en a pas recueilli le dixième du miel industriel qu'on pourrait tirer. Cependant il y a pour elles un grand exemple, que leurs rares et nombreuses qualités sont prédestinées à imiter, si l'on sait établir une discipline pour ces arts comme on l'a fait pour l'intelligence des hommes parmi lesquels les écoles et les cours d'amour ont fait épanouir tant de poètes, romanciers, historiens, critiques, depuis l'élégiaque Parny jusqu'à l'ironiste Ambroise Vollard. « On a, conclut Decary, surnommé la Réunion l'Athènes des mers du Sud, appellation qui définit bien ce pays *d'étude* et de poésie. »

Vous ne quitterez pas l'Ile Rouge sans avoir remercié **P. B. Gheusi** de nous donner dans une dense brochure un résumé fervent d'une des plus majestueuses vies du florilège mondial de l'héroïsme français. La Réunion, Soudan, Tonkin, Madagascar : partout où a passé Gallieni, le plus exemplaire génie a fait étinceler l'intelligence décisive dans le courage résolu. Quel cycle épique ! Le plus « merveilleux » de ces prodiges fut la conscience, répétons-le indiscutablement géniale, de la colonisation héroïque, que dès ses débuts à la Réunion il tira — a-t-il testé — de ses lectures à la « Société des Sciences et Arts » de Saint-Denis et de ses conversations avec les petits-fils et chroniqueurs des colons, corsaires et officiers des Mascareignes, tous valeureusement patriotes.

MÉMENTO. — Le nouveau livre du remarquable et excellent écrivain colonial René Vanlande, *Soldats d'Orient vous aviez fait une Europe Nouvelle...* (Peyronnet) n'entre pas pleinement dans notre rubrique, mais nous devons signaler que les coloniaux jouent un beau rôle dans l'ardue et magnifique épopée qu'on essaie de mettre en lambeaux.

MARIUS-ARY LEBLOND.

CHRONIQUE MÉDITERRANÉENNE

L'esprit méditerranéen dans le Proche-Orient. — Le Croissant fertile. — Les trois morales de la conscience méditerranéenne. — Regards sur l'Égypte, la Palestine et la Syrie. — La septième croisade et le premier empire colonial français. — Les conférences françaises en Égypte. — Charles d'Anjou, roi de Sicile et d'Albanie, maître de l'Italie au XIII^e siècle. — L'empire méditerranéen de la langue française.

Ce que nous appelons la civilisation est le résultat d'une longue série d'échanges entre peuples et nations; parce que, depuis la plus haute antiquité, la petite mer Méditerranée fut le foyer liquide des plus fréquents échanges, elle nous apparaît encore aujourd'hui comme le berceau naturel des éléments civilisateurs. Nous tenons à elle pour maintes causes géographiques, mais, aussi et surtout, pour maintes raisons héritées de l'histoire, de notre histoire, parce que, parmi tant d'échanges, la France a été incessamment partie prenante et partie donnanter.

Serions-nous tentés de l'oublier que nombre d'ouvrages récents nous convieraient à nous en souvenir. S'il est encore des lecteurs de loisir pour s'intéresser à l'élaboration des concepts dont nous avons l'esprit garni, qu'ils méditent l'ouvrage que M. Gaston Zananiri, écrivain égyptien de langue française, consacrait ce printemps à la naissance de **L'Esprit méditerranéen dans le Proche-Orient** (Ed. des « Cahiers du Sud »). Ils y verront paraître l'expression de « humanisme méditerranéen », que nous nous flattions d'avoir mise à la mode en 1935, par opposition au concept simpliste qui réduisait l'humanisme à la connaissance des lettres et philosophies gréco-latines. En cet ouvrage, l'auteur montre au contraire avec autant de prudence que de clarté comment le sémitisme a pris part à l'élaboration du monothéisme et des civilisations (1) en ce demi-cercle de rivages et de terres légendaires (vallées du Tigre et de l'Euphrate, Syrie et Palestine, vallée du Nil) que l'Anglais Breasted a nommé **le Croissant fertile** :

La civilisation de Babylone, issue des Suméro-akkadiens, celle de l'Égypte, les traditions des tribus nomades qui déambulèrent entre les vallées du Tigre et du Nil, enfin l'apport des tribus micrasiatiques ont, par la diversité de leurs influences, formé un ensemble

(1) Il n'est point nécessaire de préciser ici que le mot *sémite* n'est pas synonyme de « juif ».

d'éléments divers qui présentent de l'homogénéité avec le recul du temps. De cette agglomération d'influences a surgi la civilisation antique de l'Orient méditerranéen, tandis que les courants aryens provenant du Nord répandaient sur les îles de la mer Egée les principes d'une civilisation sœur d'où devait découler le positivisme qui fut à la base de la philosophie moderne.

Positivisme d'une part, morale et mysticisme de l'autre, se sont répandus sur les flots de ce grand lac jusqu'au jour où la loi latine y posa le sceau de son organisation et de sa jurisprudence. Telle était la Méditerranée lorsque vint de l'Orient le christianisme encore tout enchevêtré des traditions bibliques que l'Occident méditerranéen devait graduellement dépouiller pour l'adapter à ses traditions païennes et à sa philosophie.

A ce courant chrétien, quelques siècles plus tard, devait se joindre le courant islamique issu du christianisme et du judaïsme, tandis que l'esprit juif, répandu sur les rives de la Méditerranée, de Jérusalem à Cordoue et à Crémone, conservait son caractère par sa casuistique et ses inébranlables principes.

Ce sont ces trois morales qui, nationalisées, adaptées, ont formé la conscience méditerranéenne, unie en une seule synthèse grâce aux climats et aux traits communs inspirés par son atmosphère. C'est pourquoi on ne veut parler de la Méditerranée que comme d'un ensemble de valeurs dépourvu d'étiquette : chrétienne, islamique ou juive, aryenne ou sémitique.

M. Gaston Zananiri, dont la pensée rejoint ici celle de Renan, connaît à merveille les épopées créées autour d'Homère, d'Antar, de Dante ou de Cervantès, génies essentiellement méditerranéens; il sait pourquoi les Egyptiens n'ont pu concevoir, eux, d'épopée de l'envergure de Gilgamesh et du déluge. Il ne méconnaît rien de la sociologie ou du rôle de Rome dans la transmission du Droit; il n'est pas indifférent à la morale et parle en savant de l'esprit juif, de la civilisation alexandrine, de la civilisation musulmane et de l'influence du calife Maamoun grâce auquel s'opéra le premier rapprochement entre cultures grecque et arabe; pour lui, comme pour nous, judaïsme, christianisme, Islam se rejoignent moralement et spirituellement et pourraient, en se concertant, rétablir dans le monde la fraternité des esprits, comme ils y ont concouru dans le Proche-Orient méditerranéen. A cette *fraternité*, l'Occident, trompé par quelques apparences, refuse de croire.

Il n'y croit pas parce qu'il est mal informé des problèmes dont le Croissant fertile est encore agité. Si nous avons lu le livre que M. Fernand Leprette a consacré à *l'Égypte, terre du Nil* (Plon), ou celui publié par le Groupe d'Études de l'Islam sur *L'Égypte indépendante* (Hartmann), notre surprise serait moindre. Les questions de races et de croyances ne se posent plus ni en Égypte, ni au Liban, ni en Tunisie. Il n'y croit pas parce qu'il se laisse influencer par des bruits trompeurs comme ceux dont les échos, plus ou moins déformés par la presse, nous parviennent de cette Palestine où rien de tragique ne se serait produit si, comme en convient M. T.-R. Feiwel en son ouvrage *L'Anglais, le Juif et l'Arabe* (Ed. de France), on n'avait vu, depuis trop longtemps, les Anglais qui mènent le jeu hésiter, promettre à l'un ce qu'ils refusent à l'autre, s'engager pour se rétracter ensuite. Autochtones ou immigrants, riches ou pauvres y représentent une élite laborieuse à laquelle est due une œuvre gigantesque : la création en Terre sainte, pays de cailloux et de sable, d'un paradis d'abondance d'un prodigieux développement économique et dont la ruine serait un crime sans pardon.

Ni les congrès ni les conférences n'éviteront l'irréparable. La France a commis des fautes analogues en Syrie et ce n'est pas la première fois que la Grande-Bretagne se trompe dans le Proche-Orient. N'a-t-elle point déjà payé par l'abandon de l'Égypte les erreurs qu'elle y a commises naguère ? La France est d'autant plus inexcusable qu'une longue tradition aurait dû l'instruire. Nous sommes dans le Proche-Orient depuis le moyen âge, ainsi que l'a rappelé M. F. Charles-Roux en un livre récent, *France et Chrétiens d'Occident* (Flammarion), où l'on voit comment s'y effectua notre pénétration d'abord par les Croisades. *L'influence de notre pays*, a été si grande que c'est lui que les populations conquises voyaient toujours en chacun des croisés. Urbain II, pape français, ne fut-il pas responsable de la première des croisades, commandée par des chevaliers français, composée d'hommes de France, de Normandie ou de Sicile ?

Baudouin II, sans héritier mâle, rappelle à ce propos M. Jacques Boulanger après M. Charles-Roux, priera le Roi Louis VI de lui désigner son gendre et successeur. Amaury I^{er} demandera tout natu-

rellement à Louis VII des conseils ou des secours. Les barons de Syrie requerront Philippe-Auguste de leur donner un roi, et ainsi de suite... Lors de la septième croisade, les « Sarrasins » avaient repris Jérusalem, mais les Lusignan se maintenaient à Saint-Jean d'Acre; l'Arménie allait devenir à son tour une colonie française; Naples et Palerme étaient des royaumes français; Charles d'Anjou allait supplanter les Allemands dans le royaume naguère normand (donc français) de Sicile; un Villehardouin était prince d'Achaïe; Athènes, Thèbes et Sparte des duchés français. On disait la messe en latin au Parthénon. Les poètes italiens écrivaient en provençal. Les villes grecques avaient reçu leurs libertés municipales comme au royaume de France. Les chansons de geste et les romans de la Table ronde s'incorporaient à la littérature grecque comme ils s'étaient incorporés à la littérature italienne.

On a pu écrire que les **croisades**, d'inspiration mystique, avaient doté la France de son *premier empire colonial*; mais, sans nous laisser duper par les mots, nous pourrions dire encore avec quelque fierté que chacune des campagnes coloniales du siècle dernier et de celui où nous vivons fut conduite avec un esprit analogue à celui des croisades. Cette idée était familière à Paul Adam qui la soutint jusqu'à sa mort et qui aurait été bien heureux d'entendre, le 14 juillet dernier, l'Empereur d'Annam, le Sultan du Maroc et le porte-parole du Bey de Tunis le reconnaître encore en même temps que plusieurs souverains de l'Afrique noire. Ce sont des auteurs de tous les pays auxquels nous avons apporté l'hygiène et la sécurité qui le répètent en toutes circonstances.

Mais il y a plus touchant encore. Nous n'apprécions pas assez la fidélité que montrent à la langue française les élites égyptiennes, dont les poètes et les écrivains valent les nôtres. Je reçois toujours avec émotion les numéros de cette *Revue des Conférences françaises en Orient* publiée au Caire par M. Marc Nahman et qui nous apporte chaque mois les textes des enseignements donnés dans notre langue par les diverses institutions d'Egypte où le grand public lettré est convié : **conférences** de la Mission laïque française, de la Société de Géographie d'Egypte, de l'Université Fouad I^{er}, du cercle des Essayistes, de l'Atelier d'Alexandrie, des « Amis de la culture française en Egypte », de l'Union des Anciens élèves de l'Ecole Abet, du Lycée français, etc., car j'en oublie. En

aucune de nos grandes villes de province françaises, en aucune de nos grandes capitales coloniales, ne se produit un tel bouillonnement d'activités intellectuelles, en notre propre langue.

C'est dans l'un des plus récents numéros de la *Revue des Conférences françaises en Orient* qu'on a eu la surprise de trouver une leçon particulièrement opportune sur le règne de **Charles I^{er} d'Anjou**, le propre frère de Saint Louis, en Sicile. Que de Français l'ont oublié!... En effet, un prince français, comte de Provence, fut roi de Naples de 1265 à 1283; l'auteur de la conférence prononcée au Caire, M. Michel de Bouard, maître de Conférences à l'Université Fouad I^{er}, nous rappelle que le roi Charles d'Anjou fut le maître de toute l'Italie méridionale, sénateur de Rome sa vie durant. C'est le Pape qui l'avait couronné à Saint-Jean de Latran et qui l'avait appelé en Sicile; il était encore vicaire impérial de Toscane, il contrôlait le gouvernement de Florence et eut à intervenir dans les affaires de cités comme Sienne, Chiusi, Arezzo, Lucca. A Gênes, il était le protecteur du parti guelfe; propriétaire de domaines en Piémont, il devint aussi, en 1270, celui de Turin et d'Alessandria.

Cette même année, lorsque le roi de France, saint Louis, retour de la VIII^e croisade, vint mourir sous les murs de Tunis, Charles d'Anjou, promu chef de l'armée, négocia avec le Sultan qui lui donna aussi la suzeraineté de la Tunisie. Il s'en fallut de peu que Charles d'Anjou devint empereur d'Orient. Mais de son règne sur la Sicile et l'Italie méridionale, nous nous garderons bien de tirer aujourd'hui le prétexte de revendications impérialistes. Il est seulement piquant de rappeler, au moment où nous sommes, que les droits les plus historiquement fondés ne sont pas ceux qui s'affirment avec le plus de véhémence et que, si tant de Français risquaient d'oublier une époque glorieuse pour leur pays, ce soit un conférencier d'Egypte qui prenne soin de la leur rappeler, au printemps de 1939, quelques jours avant l'invasion de cette Albanie dont Charles d'Anjou porta aussi la couronne, après s'être emparé de Valona et de Durazzo en 1271.

Et c'est ainsi que, par la seule vertu des souvenirs historiques, l'Empire territorial français se double d'un **Empire**

spirituel dont la langue est le lien séculaire. Autour de la Méditerranée, c'est par elle, en effet, que se continuent et se renouvellent les échanges intellectuels et que s'épurent les concepts civilisateurs; par elle, ai-je envie de conclure, que continuent les croisades.

JEAN DESTHIEUX.

CHRONIQUE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Un code de la défense de la Famille. — L'extrême fin de juillet, époque climatérique des guerres, a vu éclore le « code de la famille », ou mieux, précisons avec M. Daladier, le « code de défense de la famille ». Comme le président du Conseil le dit aussi, « la politique de la famille française est amorcée », sans plus. Assurément, c'est déjà quelque chose. Nos dix-neuf ministres, dont certains sont célibataires, et qui totalisent dans l'ensemble vingt enfants, ont eu le mérite de considérer objectivement le cas qui se pose pour notre pays en face des autres : se soumettre ou se démettre, — à moins d'un changement total dans sa démographie, aujourd'hui déficiente.

Le décret-loi du 30 juillet était précédé au *Journal officiel* d'un rapport à M. Albert Lebrun, président de la République. Ce rapport établit que, depuis 1935, le nombre des décès l'emporte chez nous sur celui des naissances, situation qui, « de l'autre côté des frontières », atteint « notre prestige intellectuel, artistique », et naturellement notre prestige tout court ». « Les forces militaires, l'armement économique risquent de s'amenuiser; le pays se ruine peu à peu ».

Rien n'est plus vrai. Malheureusement, il n'est pas moins certain que ces familles dont la France a un pressant besoin se ruinent, elles aussi, quand elles sont nombreuses, par la charge des impôts directs s'ajoutant aux autres charges, *et par l'incidence des impôts indirects*. Demandez aux mères de famille ce qu'elles pensent, par exemple, de la lourde taxe sur le sucre, aliment indispensable à leurs enfants. La gabelle d'ancien régime, l'impôt sur le sel — tant honni! — était-elle plus anti-sociale et anti-nationale?

Donc, le Conseil des ministres a cru juste et urgent de restituer dans une certaine mesure aux chefs de famille, à titre

de trop perçu, les versements directs ou indirects faits par eux aux caisses de l'Etat. Les allocations familiales existaient déjà pour les salariés : elles seront dorénavant étendues à tous les Français. Ceci constitue un acte de courage à l'encontre de la démagogie, qui voudrait se substituer chez nous à la démocratie.

Il n'est pas nécessaire, sans doute, de résumer ici les trois titres d'un décret-loi dont tous les journaux ont donné les dispositions principales : *aide à la famille* (1), *protection de la famille, dispositions fiscales en sa faveur*.

Pour le moment, rien sur le vote familial. Rien non plus sur la question du logement : rappelons qu'en fait les chefs de familles nombreuses sont pénalisés, fiscalement parlant, par suite de la nécessité où ils se trouvent d'avoir un logement assez spacieux pour que leurs enfants puissent respirer et se mouvoir.

Mais, répétons-le après M. Daladier, la politique de la famille française est simplement *amorcée* par le décret-loi du 30 juillet. Celui-ci, d'ailleurs, nécessitant une mise au point, n'entrera en vigueur qu'au 1^{er} janvier 1940, — pour nos étrennes.

Espérons que nous n'attendrons pas au delà de cette date.

Faisons confiance au gouvernement qui se veut de salut public et qui entame une révolution nouvelle, basée, cette fois, sur les *droits de la Famille* (2).

Et croyons que le concours et la protection accordés par l'Etat ne lèseront en aucune façon « l'indépendance morale de la famille, laquelle — dit le rapport inséré à l'*Officiel* — ne saurait s'épanouir que sous le signe de la liberté ».

*Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs!*

§

Les Débats ont redit à ce propos qu'une question capitale est celle de l'école, ou si l'on préfère, de l'éducation nationale.

(1) Le prêt au mariage, dont M. de Saint-Just, député du Pas-de-Calais, s'est fait l'apôtre, est limité pour l'heure à la seule famille rurale.

(2) Voir notre chronique du 15 juillet.

Le destin de notre pays y est profondément intéressé. C'est fort bien de protéger la famille et nous approuvons. Mais il faut aussi protéger la liberté de la famille, et ne pas soumettre l'enfance à une entreprise d'Etat dont le caractère est trop connu.

Le Temps rappelle que « lutte contre la dénatalité et restauration de l'éminente dignité de la famille française vont et doivent aller de pair. » Le problème actuel, dont l'unité est ainsi soulignée, exige « une véritable révolution morale ». Après avoir cité deux phrases optimistes de l'*Officiel* : « Nul doute qu'un simple avertissement ne suffise à déterminer un renversement des tendances. Il n'est point de Français qui, mis en présence du danger, ne préfère restreindre son train de vie pour soutenir la mission séculaire dont la France est investie... », *le Temps* ajoute simplement que le gouvernement lui-même n'est pas « sans influence à cet égard » pourvu qu'il veuille bien pratiquer « une sage politique ».

La Croix, par la plume de M. Jean Guiraud, précise que la famille française n'a plus sa fécondité physique « parce qu'elle est anémiée dans sa vie morale ». Elle estime que le féminisme a contribué à cet état de choses en dressant l'un contre l'autre, « en une concurrence inéluctable, les deux êtres qui ne doivent en faire qu'un, l'homme et la femme ». Ceux-ci sont en réalité « complémentaires l'un de l'autre », le rôle de la mère exigeant qu'elle demeure au foyer.

L'Action Française se souvient que la *Déclaration des droits de la Famille*, à Lille, en présence de deux ministres, remonte au 5 décembre 1920. On ne voit pas que leur présence et la promesse de leur appui aient fait avancer le problème. Il a fallu attendre jusqu'au 30 juillet 1939 pour que l'Etat nous offrit un 'Code de la Famille », expression qu'elle estime d'ailleurs impropre.

La Voix des Familles est persuadée qu' « une étape importante » est du moins franchie.

L'Œuvre, scandalisée, dit que la cause familiale est rabaisée à une question d'argent.

Et dans *le Populaire*, M. Bracke s'insurge contre le vote familial, dont il prévoit l'instauration bien que l'*Officiel* n'en souffle mot :

Le vote familial..., c'est l'avenir social du fils livré au père, c'est au fond le régime de caste rétabli par la Fille de la Révolution française.

On sait que M. Bracke est le fils du chansonnier lillois Desrousseaux, dont la célèbre berceuse du *P'tit Quinquin* est tout imprégnée de l'amour des foyers féconds : peut-être eût-il suffi que Desrousseaux jouît du vote plural pour que l'« avenir social » de M. Bracke eût été étouffé dans l'œuf...

Mais restons dans la note optimiste et concluons par le discours que M. Albert Lebrun prononça en visitant l'Exposition du Progrès Social, voici quelques semaines. Le chef de l'Etat y a célébré la Flandre, « temple des familles nombreuses », province qui donne « dans le domaine de la natalité, si important pour l'avenir de la race, un exemple de compréhension et de courage qu'on ne saurait trop louer ». Une revue régionaliste, *Le Lion de Flandre*, a fait à cette phrase le sort qu'elle mérite en soulignant que la famille, la province — avec toutes ses traditions, — et la patrie, sont les étapes progressives d'un même amour, les trois étages de toute construction sociale.

A. MABILLE DE PONCHEVILLE.

LES REVUES

Revue de Paris : nouvelles du mécontentement général de l'Autriche sous la botte du III^e Reich. — *Volontés* : M. Aimé Césaire, martiniquais, normalien, chante fièrement sa race, la noire; M. Léopold Sedar Senghor, professeur agrégé à Paris, chante ses frères sénégalais morts aux armées; les noirs devant l'avenir. — *Le Bayou* : M. Carême disciple de Maeterlinck à Houston, Texas, U. S. A. — *Naissance* : *Courrier de Paris et de la Province*, fondé pour organiser une « Révolution nationale et populaire ». — Mémento.

M. Georges Oudard a fait récemment un séjour à Vienne. Il a constaté « le mécontentement autrichien ». C'est le titre dont il coiffe ses impressions de voyageur revenu dans un pays, parmi des gens qu'il connaissait déjà bien et dont il parle la langue. Elles emplissent vingt-cinq pages de la **Revue de Paris** (1^{er} août) d'une vie intense. Elles ne sont comparables en rien à ce que peuvent rapporter

les enquêteurs pressés; et ces étranges Français qu'il ne gêne pas d'accepter des invitations du Reich ou d'y faire des conférences payées par le Gouvernement national-socialiste, pourront donc ra-

conter sans mentir, à leur retour, que Vienne leur est apparue aimable, animée et ne semblant vraiment manquer de rien. Mais la distance est grande entre ne pas mentir et dire toute la vérité!

On demande des livres français aux libraires. « Je n'en peux pas faire venir autant que je voudrais, faute de devises », dit un de ces commerçants à notre confrère qui déclare : « L'Allemagne, à notre place, les enverrait gratis. » Cela puisse instruire M. Giraudoux qui vient d'être placé à la tête des services de notre propagande! Quelle bonne besogne l'attend à ce poste!

Un Autrichien, « type accompli » de l'égoïste léger, a parlé ainsi à M. G. Oudard :

« Vous autres Autrichiens, vous ne comprendrez donc jamais!... » C'est peut-être de ce ton qu'on s'adresse à des recrues bornées. Il ne convient pas quand on parle à des hommes civilisés et, en somme, des compatriotes. Mais nous croient-ils civilisés? Ils sont si vaniteux, si imbus de leur prétendue supériorité, si naïfs aussi et si dépourvus de psychologie qu'on jurerait, à les écouter, que le monde a commencé ici le 11 mars 1938, et qu'ils doivent tout nous apprendre [...] Nous sommes unis à une nation qui ne nous comprend pas et que nous comprenons mal. Le racisme est en train de subir chez nous la plus cinglante défaite. Notre exemple, en effet, démontre qu'une communauté de race, que ne double pas une communauté de culture, n'est pas un lien durable entre deux peuples. Les propos des Allemands risquent toujours de nous blesser, de nous irriter et surtout d'exciter notre moquerie. Les nôtres, à leur tour, les exaspèrent souvent parce qu'ils sont plus nuancés, d'un tour plus latin et pénétrés de ce qu'ils appellent « le stupide esprit viennois ». Un beau militaire dira tendrement à la fille qu'il courtise : « Tu es mon joli cul de chien », et la plus rustique de nos servantes, en entendant cette galanterie toute prussienne, lui rira au nez.

A Vienne, à Prague, à Bratislava, partout où la mollesse de la politique franco-anglaise a laissé le Reich imposer sa brutale domination, tous les opprimés disent : « Cela ne peut pas durer! » Ce « cri du cœur [...] s'échappe de millions de poitrines », note M. Oudard. Il explique :

En Autriche — pour se limiter à ce pays, bien que le phénomène se reproduise ailleurs avec plus ou moins d'intensité — nul homme de bonne foi ne peut nier que le mécontentement soit général.

De quoi est-on mécontent, pour employer le mot même dont on se sert ici? De tout. Les griefs qu'on vous énumère sont nombreux, mais ils semblent presque anodins comparés à l'état d'esprit de la population, que des concessions de détail ne modifieraient plus guère désormais. Reprenez le discours de mon Autrichien mou, enlevez-en les parties trop entachées de scepticisme et de lâcheté, mettez-y plus d'accent, vous aurez le type de la conversation courante; remplacez encore l'ironie par de la haine, vous saurez comment parlent les personnes résistantes. La forme varie selon les classes et selon les caractères, le fond demeure le même et se résume en cette éternelle phrase : « Cela ne peut pas durer! ». Le balayeur, avec qui l'on fait un brin de causette, se contente d'évoquer dans un court soupir « les vieux jours ». Les familles des prisonniers politiques que l'on va visiter vous jurent que « tout cela finira mal ». On tourne constamment autour de la même idée.

Le clergé, seul, est imperméablement muet, encore qu'on le devine l'âme de l'opposition occulte. Mais, à cette exception près, tout le monde parle et geint.

A propos des « camps de travail féminins », une « mère révoltée » confie à notre confrère : « La plupart des jeunes filles en reviennent enceintes ». Les autorités jugent cela « normal ». La vie dans ces camps, selon la dite dame, est « le plus bestial dévergondage ».

Berlin reconnaît pour « les seuls ennemis qu'il redoute en ce pays : les Habsbourg et Moscou ». Une Autrichienne, institutrice privée, nazie avant l'invasion hitlérienne, heureuse de l'annexion, reproche à ses compatriotes de résister à la germanisation :

Ils ne sentent rien; rien ne les émeut; rien ne les touche! Vous avez peut-être vu que, maintenant, dans les magasins on expose souvent, à côté du portrait de notre Führer, celui de sa mère avec cette inscription : « La Mère de la plus Grande Allemagne. » Eh bien! Savez-vous ce que j'ai entendu, l'autre jour, devant une de ces vitrines? Un mari disait à sa femme : « Ils finiront par en faire la Sainte Vierge! » Quel irrespect! Et certains considèrent qu'il y a trop de gens en prison et dans les camps de concentration! Je juge, moi, qu'il n'y en a pas assez. C'est tout le monde ou presque qu'il y faudrait mettre, articula-t-elle rageuse.

Enfin, dernier témoignage recueilli par M. Georges Oudard, écoutons « un officier supérieur autrichien demeuré dans l'armée allemande » :

— Ce n'est pas l'armée qui est incapable de faire la guerre, c'est l'Etat! Que vous avez été bêtes en septembre! Hitler aurait reculé et il reculera autant de fois que vous serez décidés à l'y forcer. Voulez-vous assister à l'écroulement de tout l'édifice en peu de mois et sans sacrifier un soldat? Ne lui accordez rien : pas une concession, pas un sou, pas un des produits qui lui manquent. Laissez-le s'enliser dans son économie en ruines et se débattre au milieu de l'opposition grandissante! Et vous verrez... ce que nous attendons tous dans mon régiment, car si j'y suis le seul officier autrichien, je n'y suis pas le seul officier antinazi. De l'autre espèce on n'en compte que deux qui sont quasi mis en quarantaine. Et si vous vous imaginez encore que tous les S. S. et les S. A. que vous rencontrez dans la rue mourront dans leur lit, vous avez des illusions!

Qu'il y avait de haine dans son rire et de confiance dans son accent!

§

Tandis que l'Europe se divise en deux blocs au moins, que les humains de peau blanche cherchent la justification des querelles et des crimes inspirés par les imaginaires différences de l'origine raciale — il y a, chez les noirs disséminés par le monde entier, une fermentation d'orgueil, d'ambition libératrice. Nous l'avons à diverses reprises signalée ici, d'après des revues. Des Etats-Unis, de Haïti, des hommes de couleur cultivés, écrivains, médecins, etc., élèvent la voix pour un rassemblement universel des noirs à la conquête d'une égalité réelle que les mœurs ni les lois des blancs ne compromettent plus.

Volontés (août) publie des poèmes dont elle présente ainsi les auteurs : « Aimé Césaire, né à la Martinique, était, cette année encore, élève à l'Ecole Normale Supérieure » ; « Léopold Sedar Senghor, né en Afrique noire, est actuellement professeur agrégé à Paris ».

Je précise que, pour ma part, blancs, jaunes, noirs, rouges (j'observe en cette nomenclature l'ordre alphabétique) sont égaux quand ils naissent et que le malheur ne sera tout à fait épargné à nul d'entre eux, atténué seulement chez quelques-uns par le pouvoir merveilleux de l'esprit, inculte ou non.

Dans le « Cahier d'un retour au pays natal », M. Aimé Césaire colore d'une profusion d'images — elle rappelle les

excès du romantisme, Rimbaud et sa nombreuse postérité de bâtards — une éloquence basée pour beaucoup sur la répétition à la Péguy, cette répétition qui s'impose de montrer le progrès pas à pas de la forme, une éloquence créatrice de mots, d'onomatopées, de soudures par le trait-d'union, une éloquence où le nombre d'un Bossuet et les resplendissements de M. Claudel voisinent avec l'argot de la rue parisienne et quelquefois avec la trivialité scatologique. Le poète revient, instruit, très instruit, à ses six frères et sœurs, à sa mère qui coud à la machine pour les nourrir, à un « père fantasque », à « la rue Paille [que] tout le monde méprise ». Et voici le but qu'il fixe à sa vie :

Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche,
ma voix, la liberté de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir.

Il évoque les révoltes de noirs, les tueries de répression, l'avilissement par les alcools, les généralisations de la calomnie, le souvenir des négriers cupides et féroces. Lui-même avoue s'être désolidarisé d'avec un « nègre comique et laid », rendu tel par la misère, cette trahison à cause de femmes blanches qui ricanaient en regardant le misérable. Et il prie, annonçant pour ceux de sa couleur une ville qu'il « prophétise belle » :

donnez-moi le courage du martyr
donnez-moi la foi sauvage du sorcier
donnez à mes mains puissance de modeler
donnez à mon âme la trempe de l'épée
je ne me dérobe point. Faites de ma tête une tête de proue
et de moi-même, mon cœur, ne faites ni un père, ni un frère,
ni un fils, mais le père, mais le frère, mais le fils,
ni un mari, mais l'amant de cet unique peuple.

Il est sans haine :

[...] mon cœur, préservez-moi de toute haine
ne faites pas de moi cet homme de haine pour qui je
n'ai que haine
car pour me cantonner en cette unique race
vous savez pourtant mon amour catholique
vous savez que ce n'est point par haine des autres races
que je m'exige bêcheur de cette unique race
que ce que je veux

c'est pour la faim universelle
pour la soif universelle
la sommer libre enfin
de produire de son intimité close
la succulence des fruits.

Et le voici, après les siècles de servitude des siens, ses frères noirs, — revendicateur à la vue lucide :

Et nous sommes debout maintenant, mon pays et moi, les cheveux dans le vent, ma main petite maintenant dans son poing énorme et la force n'est pas en nous, mais au-dessus de nous, dans une voix qui vrille la nuit et l'audience comme la pénétrance d'une guêpe apocalyptique.

Et la voix prononce que l'Europe nous a pendant des siècles gavés de mensonges et de pestilences, car il n'est pas vrai que l'œuvre de l'homme est finie que nous n'avons rien à faire au monde que nous parasitons le monde qu'il suffit que nous nous mettions au pas du monde mais l'œuvre de l'homme vient seulement de commencer et il reste à l'homme à conquérir toute interdiction immobilisée aux coins de sa ferveur et aucune race ne possède le monopole de la beauté, de l'intelligence, de la force et il est place pour nous tous au rendez-vous de la conquête...

A la « vieille négritude » soumise, que succède « debout la négraille », tel est le vœu du poète. Et il termine son chant par des accents d'une indiscutable grandeur.

J'ai sous les yeux un fragment du poème « Héritage » de M. Senghor. Il y chante sa mère; il demande, « dans cette chambre peuplée de Latins et Grecs », que « les Génies protecteurs » lui accordent que son « sang ne n'affadisse pas comme un assimilé, comme un civilisé ». Ensuite, c'est un hymne « Aux Tirailleurs Sénégalais morts pour la France », à ses frères noirs dont le sacrifice n'est pas honoré à leur mérite :

J'entends le bruit des canons — est-ce d'Irun? — on fleurit des tombes, on réchauffe le Soldat Inconnu.

Vous, mes frères obscurs, personne ne vous nomme;

On promet 50.000 de vos enfants à la gloire des futurs morts,
on les remercie d'avance, futurs morts obscurs;

DIE SCHWARZE SCHANDE.

Ecoutez-moi, Tirailleurs Sénégalais, dans la solitude de la terre
noire et de la mort.

Nous vous apportons, écoutez-nous, nous qui épelions vos noms
dans les mois que vous mourriez;

Nous, dans ces jours de peur sans mémoire, vous apportons l'amitié
de vos camarades d'âge.

Ah! puissé-je un jour, d'une voix couleur de braise, puissé-je chan-
ter l'amitié de mes camarades,

Fervente comme des entrailles et délicate, forte comme des tendons.
Entendez-nous, Morts étendus dans l'eau, au profond des plaines du
Nord et de l'Est, recevez ce sol

Rouge, sous le soleil d'été ce sol rougi du sang des blanches victimes;
Recevez le salut de vos camarades, les vivants, Tirailleurs Séné-
galais

MORTS POUR LA RÉPUBLIQUE.

§

De la revue **Le Bayou** (n° 8, sans date) qui, à Houston,
Texas, U. S. A., représente la littérature française avec zèle et
distinction, je détache cette « petite légende » signée Maurice
Carême et qui rappelle un peu les premiers poèmes de
M. Maurice Maeterlinck :

Or donc la mort leur avait dit :
Je viendrai vous prendre à midi.
A l'entrée de votre château
Faites baisser le pont-levis.

Le plus lâche des trois s'enfuit
Et voulant dépasser les monts
Tombe aux mains de son ennemi
Qui le pend devant le donjon.

Le plus doux va voir un ami,
Oublie le rendez-vous promis
Et la mort, jusqu'au lendemain,
Attend pour lui prendre les mains.

Le plus fier, près du pont-levis,
Pour la voir venir s'est assis
Et il attend depuis des jours
Que midi sonne dans la tour...

§

NAISSANCE : **Courrier de Paris et de la Province** sera une « revue bi-mensuelle ». Le 20 juillet est sorti (37 avenue du Général Sarrail, 16^e) son numéro initial. Il est matriculé O. Il donne ce titre collectif à son contenu : « Eléments d'une génération. Bilan des échecs et des espoirs avant l'action ». MM. Armand Petitjean et André Ulmann dirigent ce nouvel organe. Son prochain numéro sera « consacré à l'Armée ». Il paraîtra en septembre; les suivants, « le 5 et le 20 de chaque mois... si vous nous y aidez » est-il dit. Les fondateurs se recommandent de Charles Péguy, celui de 1913. Ils croient « à la nécessité d'une Révolution Nationale et populaire ». Et ils déclarent tout net : « avant de passer à l'action, il nous paraît bon, pour la dernière fois, de jeter un regard en arrière et de méditer ». *Nous* représente des « garçons de 25 ou 30 ans », aujourd'hui, en août 1939. « Pour la plupart », ils « ne sont engagés, en rien, dans le désordre présent ». Ils « n'ont pas disposé de leur avenir ». Victor Hugo leur a répondu d'avance :

L'avenir est à Dieu!

M. Armand Petitjean écrit encore :

Il en est peu de nous que la misère ou le désespoir ait définitivement réduits.

Je l'espère bien!

Ces jeunes gens se tiennent pour « une génération vouée à l'action »; sinon, écrit M. A. Petitjean : « nous crevons, et sans utilité ». Ce sont des « mobilisables » qui, la menace de guerre ne se dissipant pas, placés devant « le maximum de risques et de chances », se tiennent pour « toute la partie active » de la France « menacée dans ses mœurs et ses raisons de vivre ». Ils entendent pousser leurs camarades à l'action.

« En avant! » leur crie M. Armand Petitjean. Quel point de direction donnera-t-il à ses amis? Une note de la rédaction exprime un peu plus loin, mettant en cause M. Drieu La Rochelle :

...nous voudrions nous rafraîchir un instant au grand souffle de ce syndicalisme révolutionnaire d'avant 1914 qu'il a tant aimé.

M. André Ulmann, co-directeur et gérant du *Courrier*, emploie quelques formules dont celle-ci peut donner une idée :

Disons que seule nous importe l'expérience qui crée l'irréparable.

Il est plus précis dans ses reproches à certains hommes politiques et parle sagement des leçons à tirer par nous « de l'infiltration allemande et italienne en Espagne », de la nécessité, si la guerre éclate, de militariser les travailleurs étrangers dans des cadres de nationaux.

Après cet exposé volontairement objectif, faisons confiance entière à ces jeunes hommes et souhaitons-leur la précoce maturité des administrateurs et des généraux de la première République Française.

MÉMENTO. — *La Nouvelle Revue française* (1^{er} août) : De M. Jules Romains : « Essai de réponse à la plus vaste question ». — « La cathédrale de Strasbourg » par M. Paul Claudel. — De M. Alain : « Le déjeuner chez Lapérouse », relation de sa rencontre avec M. Paul Valéry, à la table de M. le professeur Mondor, où est évoquée la belle figure du très regretté Lagneau. — Lettres inédites de Charles-Louis Philippe à M. Valéry Larbaud. — « Les empreintes », poèmes de M. P. de la Tour du Pin. — La « Chronique de Caërdel » de M. André Suarès. — « Magnolia », nouvelle de Mme Claire Sainte-Soline.

La France active (mai à juillet) : « Les activités économiques », par M. Henri Mazel. — « Mirabeau avant 1789 », de M. Adrien Merle. — De M. Auriant : « Au Caire, il y a cent ans » ; un portrait de feu Castagnary, lequel, quoi qu'on en écrive en 1939, fut un bon Directeur des Beaux-Arts.

Etudes (20 juillet) : *** : « La mort du pilote », un récit d'une simple grandeur. Ce sont des notes extraites « du carnet de vol d'un aviateur d'outre-mer, chargé d'explorations scientifiques ». « Suivant les lois de l'équipage », l'auteur n'a pas signé.

Mesures (n° 3, 15 juillet) : magnifique cahier de 382 pages, exclusivement composé de textes empruntés à la littérature américaine de langue anglaise. Un jésuite français du xviii^e siècle, un puritain du xvii^e, Franklin, l'Écossais Jones, le Normand Crè-

veœur, de Caen, Washington Irving, Edgar Poe par des « suggestions » traduites pour la première fois en français par M. Ph. Dally, Walt Whitman, Herndon, collaborateur de Lincoln, Emily Dickinson, quatorze autres auteurs sont représentés dans ce recueil précieux.

L'Age nouveau (juillet) contient un acte de Mme Rachilde : « A l'auberge de l'Aigle » dont l'action très curieuse et vivante se passe en 1815, en Amérique. — « Prétendues limites au roman » par M. Marcello-Fabri. — « Images nègres » par M. Pierre Basson. — « D'un aspect de notre vie nouvelle » par M. G. Riou.

Civilisation (juin) : « Oppression et corruption » par M. G. Thibon. — De M. W. Kreiser : « La guerre blanche », appel à une propagande contre-hitlérienne.

Revue germanique (juillet-septembre) : M. J. Robillot : « Deux traductions du « Zarathoustra » de Nietzsche, rectifications proposées.

Matines (juillet-août) : Avec des poèmes, un article de M. G. Croblanc : « L'Allemagne occulte contre la catholicité ». — Un inédit de Louis Le Cardonnel : « A Saint Joseph ».

Revue des Deux Mondes (1^{er} août) : Un acte de M. Paul Morand : « Le mouchard mouché ». C'est Fouché. — « Racine et La Ferté-Milon » par M. Ed. Pilon. — De M. Maurice de La Fuye : « Une idylle révolutionnaire » où Rouget de Lisle est premier rôle.

La Revue hebdomadaire (29 juillet) : « Notes sur Stendhal » par M. René Schwob.

La Nouvelle Saison (juillet) : « La faim, action dramatique de M. J. L. Barraut d'après le roman de Knut Hamsun ». — De M. Henri Crémieux, un beau poème. — De M. G. H. Higgins : « Il fait beau sur Dublin ».

Atlantis (21 juillet) : « Les néo-Templiers (1705-1870) » par M. P. Le Cour.

L'Allemagne contemporaine (20 juillet) : De M. Jean Clad : « Organisation générale de l'armée » en 1939, dans le Reich. Très intéressant travail « à suivre ».

Critique 38 (juillet) : De M. Jean Deyris : « Jules Boissière ».

Cahiers du Sud (juillet) : « Notes sur le Tombeau de Gémiste » par M. C. Dimaras. — « Le miracle enfermé », suite de poèmes de M. R. Vivier. — « Lazare ressuscitant », poème de M. Pierre Emmanuel.

L'Européen (20 juillet) : « De Dantzig à Burgos » par M. Jules Sauerwein. — M. Maurice Muret : « La Révolution française devant l'Europe ». — « Mistral, la Provence et Ch. Gounod » par M. Pierre Blois.

Visages du Monde (15 juillet-15 août) : « Le Quercy », texte de MM. Léon Lafage, E. Richard, G. Pillement et H. Philippon, avec de très belles illustrations.

Artistocratie (juillet) : « Histoire d'un mot et d'une idée » par M. Gérard de Lacaze-Duthiers. — « Testament politique » de Panaït Istrati, recommandable aux admirateurs et amis du malheureux écrivain.

L'Espagne indomptée (juillet à septembre) : Poèmes de Mme Lucia Sanchez Saornil. — « En marge du cas Marty », témoignages recueillis par M. G. Herbaut. — « Observator » certifie que la bataille continue à Madrid, et, d'autre part, qu'« on fusille, on fusille toujours ». — Par A. P. : « Franco peut remercier Staline ».

La Revue Universelle (1^{er} août) : M. Bernard Fay : « Un siècle et demi de République démocratique aux Etats-Unis ».

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Adieu à Ambroise Vollard (*Paris-Soir*, 29 juillet). — Le tilleul meurtrier; la mer en flammes (*l'Ouest-Eclair*, 31 et 29 juillet). — Une statistique (*l'Epoque*, 26 juillet). — Une opinion (*l'Œuvre*, 10 juillet). — Contribution à *Vie et Constance des Textes* (*l'Action française*, 28 juillet). — Monsieur de Sévigné (*le Jour-Echo de Paris*, 1^{er} août). — Fragments d'un pamphlet. — Distributions des prix, paroles souriantes (*le Temps*, 25 et 29 juillet). — Chauves-souris voyageuses (*le Matin*, 26 juillet) et souris-chiens-de-garde (*l'Intransigeant*, 27 juillet).

— Il est extraordinaire, ce Vollard! Regardez-le. Quelle présence! Quelle mine!

— Ma parole, il rajeunit.

— Quel âge avez-vous donc, Antinoüs?

Soixante-seize ans. Et, précise M. René Chambrillac dans *Paris-Soir*, « il gardait une vitalité, une « forme » vraiment surprenante ».

— Vollard? Il ne mourra jamais. Il faudra qu'on le tue! émettait un vieux rapin avec cette verve gouailleuse que Vollard aimait tant.

J'ai repensé à cette boutade en apprenant l'accident de Pontchartrain où Vollard trouva la mort.

Sans ce stupide accrochage, le vieil Antinoüs aurait encore vécu dix ans, vingt ans peut-être. Il était un de ces hommes que la vie a si rudement trempés que la mort n'ose plus s'approcher d'eux.

Mais Mme la Mort n'a cure de tout cela. Aveugle ou méchante, elle bouscule Mme la Vie. Même quand la vie est

celle d'un Ambroise Vollard, « l'homme qui avait du flair », « le marchand de tableaux du siècle ».

Ce fut après la guerre qu'Ambroise réalisa ses plus fameux « coups de bourse » sur la peinture.

Des toiles qu'il avait achetées cinquante francs se vendaient un million.

En 1923, une partie de la rue Lafayette fut expropriée et Vollard dut quitter la célèbre boutique. Il ne se consola jamais d'avoir perdu sa cave.

Sa salle à manger-cuisine, plutôt, dans le sous-sol de son magasin, où on rencontrait Cézanne, Renoir, Degas, etc. (« Tes victimes, disait Forain. — Mes amis, répondait Vollard »).

Il transporta son « bazar », comme il disait, rue Martignac.

Ce bazar était un musée. Sur le tard, Ambroise Vollard ne pouvait plus se séparer de certaines œuvres et les amateurs ne pouvaient les lui arracher, même aux prix les plus fabuleux.

Dans les dernières années de sa vie, il allait souvent se promener dans le beau parc qui entoure le musée Rodin. Il restait des heures à regarder un arbre, une fleur.

— C'est beau, la nature, disait-il avec on ne sait quelle tristesse.

La tristesse, peut-être, d'un homme qui comprend seulement que la nature sera toujours plus belle que les plus beaux tableaux du monde...

Mais il interrompait brusquement sa contemplation pour dire à l'ami de rencontre :

— Avez-vous vu, hier, à Lucerne, cette vente de *L'homme à l'oreille coupée*, de Van Gogh? Il a fait 1.500.000 francs. Eh bien! je l'avais acheté 1.200...

§

La nature, parfois, réserve des surprises.

Mme la duchesse de Plaisance, lisons-nous dans *l'Ouest-Eclair*, se trouvait dans le parc devant le château [de la Jumelière], en compagnie de sa fille Mme de Polignac. Toutes deux se tenaient sous un tilleul de la propriété lorsque, soudain, un craquement se produisit et subitement l'arbre se déracina, plia et tomba, écrasant sous sa masse Mme la duchesse de Plaisance, âgée de soixante-treize ans.

Aux cris de sa fille, les jardiniers accoururent. Mme la duchesse de Plaisance avait été tuée sur le coup; ils durent scier l'arbre pour dégager le corps.

Et l'abordage du *Sunik*... Le récit d'un des survivants, que *l'Ouest-Eclair* a publié, demeurera parmi les plus terribles pages que les tragédies de la mer aient suscitées :

— Nous ne pouvions du pont apercevoir la surface de la mer, a raconté un jeune mousse de quinze ans à son arrivée à Londres. J'étais penché sur le bastingage, quand soudain j'aperçus, sortant brusquement de la brume, l'étrave d'un navire qui me parut gigantesque. Il nous heurta par le travers et pénétra profondément dans la coque du *Sunik*. Une gerbe d'étincelles, puis une flamme immense qui sembla lécher le ciel, furent suivies aussitôt d'une terrible explosion... Et je me retrouvais dans l'eau sans avoir eu le temps de réaliser ce qui s'était passé.

« Des flancs déchiquetés de notre pauvre navire, je voyais s'échapper le pétrole embrasé, qui, toujours brûlant, se répandait sur la mer. Je pus voir mes camarades mettre une embarcation à l'eau, puis louvoyer à travers les taches du pétrole qui flambait à la surface de l'eau.

A peine avaient-ils quitté le bord...

qu'une nouvelle série d'explosions secoua le *Sunik*. Des hommes furent projetés en l'air et retombèrent comme des loques dans l'eau embrasée qui flambait dans un rayon d'un kilomètre. Le navire tamponneur lui-même — il s'agissait d'un cargo suédois, le *Grangesberg*, — était en feu. Une embarcation de ce navire me repêchait et j'apercevais tout autour de nous d'autres barques voguant sur une mer en flammes.

« Dans la brume, je vis apparaître la silhouette d'un autre navire, le *Durtford*, dont l'équipage participa aux travaux de sauvetage avec courage.

« Difficilement et avec lenteur, son étrave défoncée, ses tôles déchiquetées, le *Grangesberg* fit route vers le port le plus proche, Falmouth, escorté du *Durtford*.

« A bord du lugubre convoi, nous fîmes l'appel. Le capitaine Bernard Bicheral notre patron, un Marseillais, et neuf hommes de l'équipage étaient manquants. Ils avaient péri dans les flammes. Les marins du bateau suédois s'aperçurent, mais beaucoup plus tard seulement, que leur capitaine avait disparu. Sans doute était-il tombé à la mer au cours des opérations de sauvetage, et, dans la précipitation, personne n'entendit ses appels au secours.

§

Même si nous gardions une jeunesse éternelle...

écrit M. René Rousseau dans *l'Époque*, nous ne pourrions prétendre à l'immortalité.

Motif :

Chaque année, vingt mille personnes des deux sexes décèdent en France de mort violente.

M. René Rousseau aurait été curieux de savoir le détail, par catégorie, des vingt mille accidents. Mais il n'a pu se procurer une bonne statistique. Il s'est rattrapé côté Allemagne (« Autriche comprise » souligne-t-il) avec une statistique qui, portant sur trente-et-un-mille accidentés pour une année, fait la part, par exemple, de huit cent quarante deux personnes échaudées ou brûlées, de deux mille six cent vingt-deux victimes des noyades, — un chapitre particulièrement chargé, — de mille vingt-sept victimes des chemins de fer, etc.

France, Allemagne ou tout autre pays, certaines statistiques qui remontent à quelque vingt-cinq ans, laissent à penser que le gros, gros accident appelé guerre augmenterait fort le nombre des victimes. M. Marcel Déat dit dans *l'Œuvre* :

Je me permets de croire qu'il serait plus intelligent et plus profitable à tous d'ouvrir une négociation que d'ouvrir le feu... Deux hommes d'affaires, s'ils étaient chargés de régler le litige germano-polonais, en auraient bien pour un quart d'heure à trouver une base d'entente... Le problème est de ramener les deux parties, par une sage pression, par une amicale persuasion, par le spectacle d'une incontestable force alliée à une bonne volonté certaine, au souci des aménagements concrets, hors des contestations de prestige qui sont toujours sans solution.

Le collaborateur de *l'Œuvre*, au terme de cet article qui non moins qu'un précédent (*Mourir pour Dantzig*), fut très discuté, écrit :

Je conclus qu'il est plus intelligent de pousser amis et adversaires à un compromis plutôt que de souffler sur les tisons. Le remarquable empressement que mettent les Russes à entrer en

ligne est peut-être une exhortation nouvelle à la sagesse et à la prudence...

Et citons cette manchette de **l'Action française** :

Un de nos amis, feuilletant un vieux numéro du *Mercur de France* (1^{er} septembre 1926) y a trouvé cette citation (page 103) d'un texte prophétique qui est encore d'actualité :

Force barbare, monde sans loi, monde ennemi de la loi, la Russie attire, absorbe tout le poison de l'Europe. Elle le rend augmenté et plus dangereux. Quand nous admettons la Russie, nous admettons le choléra, la dissolution, la mort. Telle est la propagande russe. Hier, elle nous disait: je suis le christianisme. Demain, elle nous dira: je suis le socialisme. — MICHELET.

§

Cependant que se poursuit la guerre blanche.

A. une année ou quasi de cette mobilisation de septembre dont M. François-Paul Raynal, dans des souvenirs que *la Loire républicaine* publiait récemment, retrace la si particulière atmosphère. C'est d'une encre blanche que l'honorable M. King Hall trace les lettres que ce correspondant obstiné adresse à un certain nombre — un certain grand nombre — de sujets du Führer. Notamment, a-t-il précisé à M. Hervé Lauwick qui l'interviewait pour **le Jour**, lors de son séjour à Paris, « à des bourgeois moyens, des professeurs, des gens qu'il importait de convaincre ».

— La réponse a été magnifique. Des femmes m'ont écrit : « Monsieur, mon mari m'interdit de vous répondre, mais je le fais pendant qu'il est au bureau. J'ai trois enfants, je ne veux pas la guerre, nul ne la veut, que quelques fous... »

Plus loin, M. King Hall remarque :

— Les journaux anglais ont cru que j'avais simplement envoyé aux Allemands ma *News letter*, hebdomadaire. Vous savez que ce petit journal, qu'on ne trouve pas dans les kiosques, je le servis d'abord à 600 « membres ». Car c'est un club ! Si chez moi on dit : « abonné » on est mis dehors. Mes six cents sont devenus cinquante-six mille.

Et de montrer à l'envoyé du *Jour* la revue où celui-ci put lire, au bas de la dernière page, le tirage affiché et le nombre

de lettres reçues. L'auteur s'excuse « de ne pouvoir physiquement répondre à toutes » et il ajoute :

— Voilà ce que je veux continuer. Si vous voulez une place chez moi, il y a cinq jours de travail, deux de repos, un mois de congé par an et, si on est de « la » sexe « féminine » un demi-litre de lait par jour. Ha! ha! Les hommes ont demandé de la bière à la place! Ils ne l'auront pas.

Si les hommes ne demandaient que de la bière... Leurs dirigeants sont généralement plus ambitieux.

§

Le monde est fou, ainsi M. Joseph Barthélemy intitule l'article du **Temps** où sans plus de lettre aux lecteurs, à l'issue d'un tour d'horizon où l'aliénation mentale met des relais, il précise :

Mais la folie la plus pernicieuse, c'est celle qui fait peser sur tout l'univers la menace de la guerre. Tous les intérêts, les plus permanents, les plus vrais, les plus profonds, les plus respectables, réclament la solidarité des peuples. Et ils sont rejetés au second plan par les passions qui installent la discorde.

Ethniquement allemande, économiquement et vitalement polonaise, dotée d'un statut raisonnable et non immuable qui s'insère dans le pacte de la Société des nations et ne vit (on l'oublie) que par lui et dans lui, Dantzig semble faite pour être un terrain de conciliation, et la folie en fait un germe de discorde.

La difficulté se ramène en définitive à ce point que Dantzig est une ville polonaise avec une population allemande. Or, reconnaissons au Führer et au Duce d'avoir découvert naguère la solution idoine à de pareilles situations : il suffit d'enlever la population allemande. C'est le principe qui a été arrêté pour le Haut-Adige, vallée italienne avec population allemande. Pourquoi donc ce qui est vrai pour le Tyrol cesserait-il de l'être au bord de la Baltique? Je sais bien que Pascal a écrit : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. » Mais il voulait indiquer par là que le monde est bien fou et que bien plaisante est la vérité qu'une rivière borne!

Ici, un morceau qui n'est ni sans lyrisme ni sans éloquence, qui est moins d'un collaborateur du plus grave journal de la République que d'un pamphlétaire. M. Joseph-Barthélemy écrit :

Ces agitateurs sans sourire, ces conseillers municipaux parés du titre de sénateurs, peuvent-ils raisonnablement, un seul instant, penser que c'est impunément qu'ils se rendraient coupables de complicité dans le crime le plus odieux contre l'humanité? Les survols d'amitié de Londres à Marseille et retour sans escale démontrent qu'il n'est pas un seul coin d'Europe qui soit désormais à l'abri. Si les boutefeux l'oublient, c'est qu'ils sont fous. Fou aussi ce général qui prétend semer la terreur par des massacres de désarmés, d'enfants et de femmes, et qui oublie l'œil pour œil, qui est le premier principe de la guerre. Et je ne parle pas, parce que je ne veux pas en parler, du million de ses compatriotes qui seraient prisonniers au jour où éclaterait le conflit. Si on contraint la France à la guerre, elle jouera toute la règle de l'horrible jeu.

Mais elle fera, dans l'honneur, dans la dignité, dans le respect de ses amitiés, dans la religion de ses engagements, tout ce qui dépendra d'elle pour empêcher une catastrophe sans précédent.

Dans son *Histoire d'une Histoire*, si débordante de suc, si riche d'idées et de faits, Daniel Halévy rapporte une parole inquiétante de Brissot. Cet agité redoutait qu'il n'y eût pas assez de trahisons, car il fallait beaucoup de trahisons pour que la guerre pût enfin éclater et que la nation fût vigoureusement expurgée. Est-ce que tous les brissotins sont bien morts? N'en voyez-vous pas quelques-uns, la bouche pleine de l'union nationale et semant la division, en déguisant toute discussion d'idées sur les grands intérêts de la patrie en une basse querelle de personnes?

Celui-ci agite sa faucille, celui-là brandit son marteau, le troisième menace de sa férule, cet autre secoue un goupillon à parfum de fagot, le dernier fait tintannabuler nerveusement une marotte. Le tout forme un bien étrange troupeau, dont je cherche le secret d'unité.

§

Toutefois l'été, ce fameux été-épouvantail, aura vu, du moins dans ses commencements, le déroulements des rites : pluie qui fait que d'honnêtes baigneurs exclament, cette année encore : « Il y a plus de saisons! » ou bien : « Heureusement, il y a le cinéma » ; jeux de plage quand même où des baigneurs essaient — timidement — de ressembler au portrait que maints reportages proposent des quasi-nudités au soleil (frileux) exposées; et en préface à la chanson des trains et des gares, ô Franc-Nohain, les distributions de prix. *Le Temps*, comme toujours, a publié des fragments de

ces discours que la tradition veut que les élèves aient, dernière leçon, et il faut convenir que ce genre de littérature n'est pas obligatoirement désagréable. Le discours est souriant, même, quand M. Jaboune Franc-Nohain, — et quels lycéens ne connaissent « *le Courrier de Jaboune* » — a la parole :

Je vous regarde, mes chers amis, dit-il aux élèves du petit lycée Condorcet, et je vous fais tous mes compliments : vous n'avez pas changé depuis 1912 ! Il n'y a que vos noms qui ne sont plus les mêmes... De mon temps « ils » s'appelaient Brindel, Gounot, Boyer, Héronnelle et Landy. Vous vous appelez Martin, Leduc, Caron ou Fromentin... Mais les yeux sont toujours pareils — et c'est toujours cette atmosphère de Condorcet qui vous imprègne à tout jamais et qui fait que l'on est si fier de dire un jour, négligemment : « Oui... C'est là que j'ai fait mes études!... »

Alors, vous pensez s'il est important de se préparer à votre âge, mes chers amis, de beaux souvenirs scolaires pour toute sa vie!... Et comme vous avez raison d'avoir des prix, vous, Messieurs les bons élèves, comme vous avez raison de ne pas écouter ceux qui pourraient vous dire : « Aucune importance, dans quelques mois, dans quelques années, tu auras oublié tout cela!... »

Croyez-vous que j'aie oublié, vingt-cinq ans après, le prix d'excellence que j'ai obtenu en cinquième, au petit lycée Condorcet dans la classe de M. Mespoulet!... Un prix qui m'a donné tant de soucis et que j'ai eu si peur de rater, à cause du terrible Azéma, mon voisin, celui qui était assis juste derrière moi, un peu à gauche!...

Si vous saviez comme on la revoit, sa classe de cinquième, vingt-cinq ans après!... Au premier étage, avec la fenêtre à ma droite... J'étais au 4^e rang... la chaire un peu à gauche... Le professeur de mathématiques s'appelait M. Gaudubois... Il tenait de la même main, quand il écrivait au tableau, la craie et son lorgnon... et il répétait trois fois par semaine : « Messieurs, l'algèbre n'est pas une montagne ». Si je me souviens de M. Gaudubois, de sa moustache noire et de son pantalon gris!... C'est curieux : la seule chose que j'aie un peu oubliée, c'est l'algèbre!...

Souriant aussi, à travers l'érudition, le discours que M. Collart, professeur à la Faculté des Lettres, a consacré, pour les élèves du lycée Pasteur, à un portrait des jeunes élèves en Egypte... il y a quinze cents ou deux mille ans.

Comme l'enseignement d'Etat obligatoire et gratuit n'existait pas, il n'y avait pas de programmes officiels. Mais nous connaissons

les matières enseignées d'après les devoirs et les livres scolaires transmis par les papyrus. On commençait, bien sûr, par l'abécédaire, le syllabaire, puis la lecture, la transcription, l'invention de courtes phrases. Mais au lieu de lire et d'écrire, comme je l'ai fait péniblement jadis : « René a vu la lune », ou : « On ne peut que gagner en bonne compagnie », les jeunes Grecs immigrés et les Egyptiens hellénisés lisaient, copiaient :

« O Muse, chante-moi la colère d'Achille. »

ou bien :

« Bon début dans la vie que l'étude des lettres. »

Les éléments acquis, ils apprenaient les parties du discours. Ils faisaient, comme nous disons, *accorder en genre, en nombre et en cas*, non sans erreur parfois, un article, un nom et un adjectif. Ils peinaient, les malheureux, à décliner des exemples qui nous paraissent aujourd'hui attendrissants ou comiques : *le bon père, l'heureuse recommandation, le caractère bienveillant*. L'étude de la conjugaison nécessitait ensuite des exercices répétés, où ils faisaient bien des fautes. Tout le monde sait que les complications et les irrégularités des verbes grecs sont lancinantes, comme des rages de dents, et que les règles de la syntaxe n'ont jamais fait rire les usagers.

On passait alors à l'enseignement de la morale, c'est-à-dire qu'on apprenait, copiait, expliquait des maximes vertueuses et des adages austères.

Mais surprise, on trouvait et souvent,

au milieu de ces pensées hautement éducatives, comme dit je ne sais quelle circulaire, la preuve que les professeurs égypto-grecs étaient par avance — quelle drôle d'idée ! — antiféministes et même misogynes. Que pouvaient penser les jeunes gens aux méditations desquels on proposait des sentences de ce genre :

« La mer, l'incendie, la femme, trois fléaux »

ou encore :

« A la vue d'une femme en conciliabule avec une autre femme, Diogène s'écria : Voilà l'aspic qui emprunte du poison à la vipère. »

C'est sans doute que les Egyptiens du temps n'avaient pas prévu « Doodette, la petite fleur du Nil », la sympathique héroïne chère à M. Raoul Toscan, « romancier de voyage ».

§

« L'oiseau n'est pas fait pour vivre en cage. Rendez-lui sa liberté », lisions-nous récemment. Vérité première, mais qu'il est bon que l'on redise. Ce n'était pas aux élèves des lycées et des écoles, que M. Gaston Gelis, collaborateur du *Journal*, pensait, mais à l'oiseau pour tout de bon.

« Soyons bons pour les chauves-souris », surenchérit le *Matin*. Mais les amis des oiseaux ont coutume de leur préférer le rossignol. Ce n'est pas pourtant que la chauve-souris manque d'initiative ni de savoir-faire :

Kolenati put observer qu'une chauve-souris épargnait une femelle de papillon parce que celle-ci attirait les mâles. Instinct ou raisonnement? En tout cas, le savoir-faire et la sagacité des chirop-
tères sont suffisamment démontrés par le choix judicieux de leurs retraites hivernales, et leur mémoire est incontestablement développée puisqu'ils peuvent retrouver leurs lieux de repos, tout comme les pigeons voyageurs. Des expériences concluantes ont été faites à ce sujet. Vingt-deux *myotis myotis* enlevées de caves de Berlin, puis baguées, furent transportées à Dresde. Toutes revinrent dans leur région d'origine après avoir accompli 145 kilomètres! Aux Etats-Unis des essais de transport de chauve-souris baguées en mer et lâchées à une certaine distance ont donné de bons résultats. L'une a effectué un voyage de retour à son point de départ à 57 km. du navire. 19 kilomètres avaient été parcourus en pleine mer...

Et les souris? **L'Intransigeant** tient de son correspondant à Varsovie qu'un perceur de murailles qui en était à son dixième cambriolage a été arrêté — ou presque — par une souris blanche. Il opérait chez un homme de sciences, quand la bestiole jaillit d'un petit écrin en argent... Mordu cruellement, il cria, on vint, et si on ne le dirigea pas tout de suite sur le dépôt, c'est que l'Institut Pasteur s'imposait :

une dangereuse maladie ayant été inoculée peu de jours auparavant à la souris.

Au nombre des trente et un mille accidentés de la statistique du Reich que *l'Epoque* invoquait, figurent trois cent soixante quinze personnes qui moururent des suites de blessures que les animaux avaient provoquées. Verra-t-on des chauves-souris porteuses de minuscules mais terribles engins, et des

souris propager toutes sortes de maladies? Au fait, les animaux ne veulent pas la guerre. Il faudra qu'ils l'écrivent à M. King Hall.

GASTON PICARD.

MUSIQUE

Orchestre National : *Les Feux de la Saint-Jean*, livret de Ernst de Volzogen, traduction française de Jean Marnold, musique de M. Richard Strauss. — Concert mozartien.

L'Orchestre National a donné, pour la première fois en France je crois, le *Feuersnot* de M. Richard Strauss dont le regretté Jean Marnold traduisit naguère le poème sous le titre *Les Feux de la Saint-Jean*, embarrassé qu'il fut sans doute de rendre en français ce que le librettiste Ernst de Volzogen avait exprimé par le mot *Feuersnot*, unissant le feu et la nécessité, évoquant le proverbe *Not bricht Eisen*. Ici, ce sera la pudeur d'une vierge que l'Amour nécessaire brisera, après quelques péripéties qui permettront au musicien de donner la mesure de sa valeur.

Les Feux de la Saint-Jean sont le second ouvrage lyrique de M. Richard Strauss. Joués à Dresde en 1901, ils ont suivi *Guntram*, dont la première représentation fut donnée à Weimar en 1894. Dans cette partition, l'auteur est déjà pareil à ce qu'il va se révéler dans *Salomé*, dans *Elektra* en 1909, dans *le Chevalier à la Rose* en 1911, dans *Ariane à Naxos* en 1912. C'est que, au concert, dès sa *Burlesque* pour piano et orchestre en 1885, puis avec ses poèmes symphoniques, il a montré ses dons et sa science. Nul n'est autant que lui passé maître dans l'art de la polyphonie instrumentale. Nul ne sait aussi bien faire chanter un orchestre et lui faire exprimer tour à tour la passion amoureuse et l'horreur tragique, toute la gamme des sentiments et des sensations, depuis la familiarité et le réalisme de la *Symphonie domestique* jusqu'aux transports frénétiques de *Don Juan*, jusqu'à la truculence endiablée de *Till Eulenspiegel*, jusqu'aux rêveries métaphysiques de *Mort et Transfiguration*. C'est l'instrument de Wagner, l'orchestre de *Tristan* et du finale du *Crépuscule des Dieux*, mais perfectionné encore par un magicien qui sait faire mouvoir les masses les plus compactes sans obscurcir son style, utiliser toutes les ressources des timbres, imaginer des combinaisons

imprévues, et toujours, en toutes circonstances, imprimer à la matière sonore une forme qu'on reconnaît du premier coup.

Il est certain que l'extrême vigueur de Richard Strauss ne va pas sans souligner parfois ce que notre goût nous porte à voiler. On a dit du *Chevalier à la Rose* que c'était une estampe galante traitée comme une fresque de Michel-Ange. On le pourrait dire de *Feuersnot*. Ce serait vrai; mais serait-ce juste si l'on donne à cette remarque une intention critique désobligeante? Il y a dans toute forme d'art un postulat qu'il faut bien admettre. Ce qui reste du domaine de la critique ce n'est pas cela, mais les moyens mis en œuvre par l'auteur, mais la qualité de son art, de son style, de son écriture. Il n'est pas déraisonnable de concevoir une forme de comédie musicale telle que *La Nuit de la Saint-Jean* ou que *Le Chevalier à la Rose*, qui soit une sorte d'agrandissement du *dramma giocoso*, de l'opéra-bouffe, tel que le genre fleurit au siècle précédent. Cela est si peu déraisonnable que Wagner l'a tenté et réussi dans *Les Maîtres Chanteurs*, véritable prototype de *La Nuit de la Saint-Jean* et du *Chevalier à la Rose*. Le deuxième acte des *Maîtres Chanteurs*, avec la sérénade de Beckmesser et la bastonnade qui la suit, offre le plus bel exemple de farce traitée d'une manière aussi large, aussi pleine, que les scènes pathétiques et tragiques de la *Tétralogie* ou de *Parsifal*.

Un autre grief souvent fait à M. Richard Strauss est le choix de ses thèmes. On lui reproche son goût très prononcé pour les mouvements de valse — il y en a dans *Elektra* même. On en remarque plusieurs exemples dans les *Feux de la Saint-Jean* dont l'action s'écoule à Munich, à une époque légendaire. Époque imprécise, mais que précisent cependant et les costumes et la mise en scène, au théâtre; que précisent malgré tout certaines allusions aux coutumes, certains détails temporels : nous sommes en un temps où la valse n'était pas encore ou du moins n'était pas ce qu'elle est devenue à la fin du XVIII^e siècle. Chicane vaine en vérité que celle-ci : autant querreller Gluck d'avoir fait danser les divinités de l'Olympe et des Enfers sur des airs de chacone et de menuet.

§

Nous sommes donc à Munich, le soir de la Saint-Jean. Le théâtre représente une rue, et nous apercevons au premier plan la somptueuse demeure du bourgmestre, une belle maison à pignon. Retenons un détail : au pignon, une potence de fer soutient une poulie et la corde pend, toute prête pour hisser jusqu'aux étages les charges que l'on dépose dans un panier. Dans le fond, on découvre, au delà d'une porte des remparts, une place où, tout à l'heure, la foule viendra voir les feux de la Saint-Jean. Des couples passent, d'autres entrent à l'auberge qui fait face à la maison du bourgmestre; les ruelles s'animent. Un cortège d'enfants, précédé de tambours et de fifres, accompagne le char où s'entassent fagots et bûches ramassés de porte en porte. Demandant à chacun de contribuer à la réjouissance de tous, les quêteurs s'arrêtent devant la maison du bourgmestre : s'il ne leur donne pas de bois, annoncent-ils, Lisbeth, sa fille, ne trouvera pas d'amoureux. Comment résister à cet avis? La fenêtre s'ouvre, le panier descend, tout rempli de bois sec; le bourgmestre, Lisbeth et ses trois amies, Elsbeth, Wigelis et Margret apportent des friandises aux petits qui remercient les jeunes filles en chantant une ronde moqueuse, si moqueuse même, que les demoiselles, feignant d'être indignées, les chassent. Ils ne vont pas loin : à la porte voisine, ils frappent; mais ni prières ni menaces ne font ouvrir l'huis. L'aubergiste et le tonnelier conseillent aux quêteurs de ne pas s'obstiner : ce vieux logis est habité par un étranger, un vrai sauvage, dernier rejeton d'une famille de sorciers. Kopfel, le forgeron, proteste contre ces allégations; les enfants crient de plus belle, et si bien que Conrad, le possesseur de ces vieux murs, finit par les entendre et vient. Il ne répond guère à l'image qu'on se fait d'un vieux sorcier : il semble avoir 25 ans, il est beau, élégant, bien fait. Son habit de couleur sombre lui sied à ravir. Il paraît sortir d'un rêve. Quand il comprend l'objet de ce tapage, il offre pour le feu de la Saint-Jean non pas une bûche, mais sa maison entière. Et, donnant l'exemple, lui-même se met à la démolir. Les quatre jeunes filles admirent le bel inconnu; mais

Lisbeth reste silencieuse, indice d'un trouble certain : ses amies l'en moquent. Elle se fâche : elle conseille aux trois folles d'aller rejoindre ce bel amoureux qui, venu d'on ne sait où, va devenir, après ce pillage de sa maison, un magnifique parti ! C'est Lisbeth, pourtant, que Conrad a seule remarquée : tourné vers elle, il chante son bonheur de respirer l'air pur en cette belle nuit de la Saint-Jean. Flambent les grimoires, et brûlent les bouquins au feu qu'il va traverser ! Belle, me suivras-tu, demande-t-il à Lisbeth, qu'il prend dans ses bras pour lui planter un baiser bien sonore sur les lèvres. Effrayée, elle se dégage et, suivie de ses trois amies plus rieuses que jamais, elle se réfugie dans sa maison.

Tout le monde a vu Conrad embrasser la fille du bourgmestre. Tout le monde est stupéfait. Beaucoup de gens rient ; quelques-uns seulement s'indignent, et parmi ceux-là, bien entendu, est M. le bourgmestre. Il se décide cependant à partir pour la fête ; Lisbeth, dans sa honte, refuse de le suivre, malgré les instances du bailli qui joint sa prière à celle du bourgmestre.

Conrad est retombé dans son rêve. Le feu de la Saint-Jean l'en tire : Feu de joie, feu d'amour, s'écrie-t-il, et le voilà qui s'approche de la maison de Lisbeth, comme fasciné. Elle, la pauvre, confie aux étoiles son désespoir. Pour qui l'a-t-on prise ? Comment l'a-t-on traitée ? L'apercevant, Conrad se précipite, implore son pardon, demande à expier par une pénitence. Elle le chasse, puis, se ravisant, une idée de vengeance traverse son esprit : qu'il se place dans le panier où, tout à l'heure ont descendu les fagots, elle le hissera jusqu'à la chambre. Il obéit. Les trois amies de Lisbeth contemplent l'ascension ; mais le panier s'arrête entre ciel et terre, à mi-chemin du bonheur convoité. Et Lisbeth de rire tandis que Conrad enrage. Si on le laisse ainsi, menace-t-il, il saura punir ceux qui l'ont mis en cage. Et en effet, tandis que les gens accourus se gaussent, Conrad invoque la nuit et lui ordonne de tout noyer dans son ombre. Aussitôt s'éteignent lampions et feux. La peur saisit la foule qui devient menaçante, et il n'y a, en vérité, que les amoureux pour trouver cette obscurité aimable. Amoureux, Conrad l'est plus que tous ; et mieux que tous il sait profiter de la nuit... Mais tandis que la lune

s'est cachée pudiquement derrière les collines, s'élève de l'orchestre une lente symphonie. Des sons de harpes, au lointain, se mêlent à la musique très douce, qui, peu à peu s'anime, devient passionnée; derrière la scène, des cloches et un harmonium chantent avec les harpes; dans l'orchestre, les cordes soupirent, implorant, soupirent encore. Une scène d'amour se joue dont la musique nous fait témoins, — une scène que nous ne voyons point, mais que nous entendons, traduite avec netteté par l'orchestre. Et quand se rallument les joyeux bûchers de la Saint-Jean, quand le peuple salue de ses cris de joie la lumière revenue, nous n'avons pas besoin d'entendre les vivats du chœur pour comprendre que Lisbeth et Conrad ont obéi au vœu secret de leur amour... *Not bricht Eisen... und Schüchternheit.*

Cette page finale de *Feuersnot* annonce celles que l'on retrouvera dans *le Chevalier à la Rose*, dans *Ariane à Naxos*, dans *Arabella*. Mais auparavant, avec *Salomé* aussi bien qu'avec *Elektra*, M. Richard Strauss aura donné une autre image plus brutale de son art. Remarquons-le, *La Nuit de la Saint-Jean* est un ouvrage en un acte. Cette formule : un seul acte, mais développé et rempli autant que le sont d'ordinaire les trois actes de l'opéra classique — Richard Strauss y reste fidèle, sauf de rares exceptions, quand Hugo de Hoffmansthal devient son librettiste. Par sa rapidité, sa concentration, cette formule, il faut le reconnaître, convient très bien à son tempérament. Elle pourrait être détestable pour qui ne possède pas cette puissance, ce jaillissement impétueux.

La partition que nous a révélée l'Orchestre national est des plus intéressantes et des plus variées. Nous devons à M. D.-E. Inghelbrecht des remerciements pour le soin avec lequel l'exécution en fut conduite.

§

Je suis bien en retard avec la **Société d'Etudes Mozartiennes** qui a donné en juin son concert. Ce fut en l'église Saint-Louis en l'île où déjà, l'an dernier, semblable cérémonie intime avait réuni les fervents du maître de Salzbourg. Intimes, certes, malgré l'affluence, et par ce caractère que se plaît à maintenir Mme Octave Homberg, présidente de la

société, qui assume la tâche de présenter en de claires et substantielles notices les numéros composant le programme. Cette fois il s'agissait de cette admirable et grandiose *Messe en ut mineur* de 1782, inachevée, et que la Société révéla il y a trois ans au public français. Il s'agissait du non moins admirable *Ave Verum* de 1791, et du *Laudate Dominum* des *Vêpres des Confesseurs* de 1780 — déjà connus, mais que l'on ne se lassera jamais de réentendre. Et puis aussi d'un « inédit », les *Litanies Laurétanes* dont c'était, en effet, la première audition à Paris. Elles datent de cette période de la vie de Mozart que M. de Saint-Foix appelle si justement « le grand effort créateur » et qui s'étend de l'automne 1773 à l'été 1774, jusqu'au moment où le jeune compositeur de génie va se laisser séduire par le style « galant ». Les litanies de Lorette sont du mois de mai 1774, et elles ont été écrites pour quatre voix, deux violons, alto, deux hautbois, basse et orgue. Elles se composent d'un *Kyrie, adagio et allegro*; d'un *Sancta Maria, andante en sol*; d'un *Salus Infirmorum, adagio en si mineur*; d'un *Regina angelorum, allegro con spirito*; et finalement d'un *Agnus Dei, adagio*. Ces litanies de la Vierge furent chantées en mai — mois de Marie. Trois ans plus tôt Mozart avait composé déjà d'autres litanies sur la même coupe; mais M. de Saint-Foix remarque avec raison que les litanies de 1771 laissent voir l'influence du P. Martini tandis que celles de 1774 sont bien du style des Symphonies et des Divertissements de la même époque, et qu'elles sont d'une richesse et d'une qualité — surtout instrumentales — remarquables. Elles portent nettement la marque du génie. Il faut louer l'interprétation de cet admirable programme, et d'abord les louanges vont à M. Félix Raugel qui en prépara et dirigea l'exécution avec cette science et cette ferveur qu'il met toujours vaillamment au service de la cause mozartienne. M^{mes} Erika Rokyta, soprano (que nous retrouvons avec le même plaisir parce qu'elle nous apporte, elle aussi, le même zèle et les mêmes admirables qualités), M^{me} Guillamat, MM. Cathelat et Jean Hazard, Mlle Zilgien, à l'orgue, tous et toutes, à l'orchestre et aux chœurs, ont droit aux louanges pour l'inoubliable interprétation qu'ils nous ont donnée.

RENÉ DUMESNIL.

BIBLIOTHÈQUES

Prêt de livres et droits d'auteur. — La propagande du livre par le cinéma. — Sa répercussion sur les bibliothèques.

Les bibliothèques, durant les dernières années, ont eu à plusieurs reprises maille à partir avec les **auteurs** et avec leurs éditeurs. Que leur reprochaient-ils? De faire diminuer la vente des livres et par suite de diminuer leurs profits. Les compositeurs de musique, à chaque audition, touchent un droit sur chaque personne ayant entendu leurs œuvres; les auteurs auraient voulu qu'il en fût de même pour leurs productions : tout lecteur devrait payer l'avantage qui lui est accordé d'apprécier leur talent. Certains avaient proposé, comme pis aller, que les bibliothèques paient plus cher les livres pour compenser le manque à gagner des écrivains. En admettant qu'en droit ils aient raison et que leur revendication soit justifiée, sont-ils sûrs qu'en faisant aboutir ce projet ils fassent une bonne opération, commercialement parlant, car en l'occurrence il ne s'agit que de gros sous. — Certains libraires détaillants se sont chargés de leur donner la réponse de l'homme d'affaire, de celui qui a une clientèle, qui a souci de l'accroître et d'augmenter ainsi son bénéfice. A côté de leur magasin de vente, ces libraires ont installé un cabinet de lecture où, moyennant une faible rétribution, ils prêtent les livres au mois, à la semaine. Singuliers commerçants, penseront nos auteurs, qui, pour toucher un modeste abonnement de lecture, vont perdre la vente plus rémunératrice de livres neufs. Cependant ces singuliers commerçants voient leur chiffre de vente s'élever du fait que le client achète d'autant plus volontiers qu'il sait la valeur littéraire ou l'intérêt de l'ouvrage pour l'avoir parcouru. J'ai questionné récemment sur la Rive gauche plusieurs directrices de cabinets de lecture; toutes ont été d'accord pour m'affirmer que le prêt aide fort à l'achat. « Que voulez-vous? me disait l'une d'elle. Les livres actuellement sont chers, le moindre roman coûte dix-huit francs; aussi bien des gens hésitent à en acheter, d'autant que, sous la couverture, ils ne savent pas ce qu'ils achètent. Dame! c'est un peu comme s'ils prenaient un billet à la loterie; ils pontent sur le nom de l'au-

teur, sur celui de l'éditeur, sur le titre, comme on ponte sur le numéro qui doit gagner; et bien souvient ils perdent : cela leur arrive deux fois, trois fois : après cela, où ils n'achètent plus ou ils veulent savoir ce qu'ils achètent avant de le prendre ferme; alors ils s'inscrivent au prêt et les livres qui leur plaisent, ils les achètent; je ne suis pas mécontente de la vente; depuis quatre ans, je remarque même qu'elle est en hausse. »

Le prêt ne fait donc pas tort à la vente; au contraire, c'est un moyen de publicité qui ne fait que l'activer; aussi les auteurs ont-ils tout avantage à l'encourager : plus leurs œuvres seront connues et plus on désirera les lire; le public, sous ce rapport, est moutonnier; aussi tous les moyens de lui faire connaître les nouveautés sont bons, le **cinéma** comme la radiophonie. Que de fois j'avais déploré de voir passer à l'écran et défigurer, par les cinéastes, les meilleurs de nos romans, de ne voir subsister que la banalité d'une intrigue là où le talent de l'écrivain avait estompé en demi-teintes les plus fragiles nuances des sentiments. Une enquête récente pratiquée de l'autre côté de l'Atlantique, par George Gallup, le directeur de l'*American Institute of Public Opinion* est cependant venue montrer — chose incroyable — que ces caricatures des œuvres littéraires font une publicité des plus heureuses aux prototypes qui les ont inspirées et amènent à leur lecture une foule qui les eût autrement ignorées. Mr. Gallup a questionné des millions d'Américains, vivant dans des fermes ou dans des petites villes des Etats-Unis pour savoir quel est le livre qui les intéresse le plus. Comme on devait s'y attendre dans un pays protestant, c'est la Bible qui vient en première ligne, réunissant plus d'un cinquième des suffrages; elle est cependant en baisse parmi les jeunes, car si 37 % de ceux qui ont voté pour elle ont cinquante ans et plus, il n'y a plus que 6 % des moins-de-trente-ans. Mais après la Bible, qu'a-t-on désigné? Cinq romans parus depuis 1931 : *Gone with the wind*, de Margaret Mitchell; *Anthony Adverse*, de Hervey Allen; *The Citadel*, d'A. J. Cronin; *How to win friends and influence people*, par Dale Carnegie; *The Good Earth*, de Pearl Buck, cinq romans qui ont tous passé à l'écran; c'est donc le cinéma

qui a donné l'idée de les lire au public et qui a permis à celui-ci de les apprécier. Le résultat n'est donc pas si mauvais. Les bibliothécaires américains et leurs collègues anglais ne manquent pas d'en profiter; dès qu'ils apprennent que tel ou tel roman connu est filmé, ils en achètent un bon nombre d'exemplaires (dix ou vingt, selon l'importance de l'établissement), parce qu'ils savent que leurs lecteurs vont se précipiter pour les emprunter et que, bien que cette vogue soit passagère, il n'en faut pas moins donner satisfaction aux demandes de prêt.

Il en est de même pour la radiophonie : il y a deux ans, en errant à Londres aux alentours de Haymarket, j'étais entré par hasard dans une petite bibliothèque de quartier et me l'étais fait montrer par le bibliothécaire. Comme celui-ci m'avait fait entrer dans une salle dont les rayonnages étaient garnis de partitions et de morceaux de musique, je lui faisais observer qu'à présent tous ces livres devaient être de bien peu d'usage, que les gens se contentent d'écouter la T. S. F. et qu'ils ne se hasardent plus à exécuter eux-mêmes. « Détrompez-vous, me répondit-il, s'il en est ainsi en France, nous observons le contraire en Angleterre; la T. S. F. a tellement développé le goût de la musique que chacun veut exécuter soi-même les morceaux entendus. Aussi n'avons-nous jamais prêté tant de musique. »

Donc plus on entend de musique et plus on désire en entendre; et plus on a de facilité pour se procurer des livres et plus on en demande. Les écrivains devraient donc aider les bibliothèques de tout leur pouvoir, elle leur font une excellente publicité, elles encouragent à la vente de leurs œuvres. C'est à cette conclusion qu'a abouti également la discussion provoquée par l'Association des Bibliothécaires français, discussion à laquelle étaient convoqués gens de lettres et éditeurs et qui s'est tenue à la Sorbonne le 20 juin 1939.

HENRI LEMAITRE.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Arlette de Pitray : *Sophie Rostoptchine, Comtesse de Ségur, racontée par sa petite fille* (Editions Albin Michel). — Les portraits originaux de Baudelaire.

« Grand-mère Ségur!... » Rien que pour ce cri qu'elle pousse au seuil de son livre, et qui exprime la tendre sympathie qu'elle a vouée à sa mémoire, vivante pour elle, on pardonnerait presque à Mlle de Pitray de n'avoir pas pris un peu plus de soin du portrait de cette chère mère-grand qui a charmé tant de générations d'enfants, fillettes et garçons. Mlle de Pitray ne l'a point connue, ou plutôt c'est à travers ses livres, c'est tout comme, et des souvenirs conservés dans la famille; elle a été élevée dans la vénération et l'amour de grand-mère Ségur, qui pour elle n'est point morte, aussi lui arrive-t-il de s'adresser familièrement à elle; gagné par l'exemple, je me suis surpris, en fermant son livre, à tourner cette épître à Mlle de Pitray : Ah! Mademoiselle, vous pouviez nous donner là un petit chef-d'œuvre, et vous n'y avez même pas songé! Quel dommage! Grand-mère Ségur, qui était si indulgente et qui vous eût adorée, eût accueilli avec un sourire encourageant votre modeste offrande qui est, je crois bien, votre début dans la carrière des lettres. Nous aussi, nous vous serons indulgents, considérant la pureté de vos intentions, et cependant, comme vous n'êtes pas une toute petite fille et que vous avez peut-être l'âge qu'avait votre grand-mère Pitray, je me permettrai de vous dire ce que Louis Veuillot disait à celle-ci, et à quoi, bien que vous ayez cité sa lettre, vous n'avez pas, il me semble, prêté assez d'attention :

...Maman Ségur a commencé [à écrire] grand-mère avec une expérience des choses de la vie et des greniers d'abondance dont nul don ne peut tenir lieu. Le don vous l'avez, mais les greniers ne sont pas pleins, la terre est riche, mais n'est encore qu'ensemencée et pas tout à fait... L'imagination ne tombe pas du ciel. Il ne tombe du ciel que de la pluie, de la neige, des rayons, quelquefois des feuilles mortes, le fruit, les arbres, les fleurs, jusqu'aux légumes, tout cela pousse et veut avoir été semé et planté, et taillé et arrosé, et on n'est pas jardinier de but en blanc. Voilà la critique : recevez-la bien. Je

crois qu'il y a vraiment quelque chose de bon dans ces idées que je vous jette pêle-mêle comme des pierres.

Le malheur d'Olga fut plus grand que ceux de Sophie : elle n'a pas profité des conseils de Veillot, qui savait ce qu'il disait, étant maître dans son art : du moins c'est l'impression que m'a laissée *l'Oiseau de passage*, un des romans de la Vicomtesse de Pitray, que le hasard me fit rencontrer le long des quais l'après-midi du jour que vous voulûtes bien me faire hommage de votre livre. Mais vous, vous pouvez en faire votre profit, surtout si vous vous défiez des éloges que par galanterie on vous en a fait et si vous n'attachez que peu de prix au prix que vous décerna *Marianne* et à l'accueil empressé que vous fit le *Figaro*, qui n'est plus et plus jamais ne sera, même quand M. Pierre Brisson n'y régnera plus, ce qu'il fut au temps de M. de Villemessant, une gazette vive, alerte, espiègle, frondeuse et littéraire. Louis Veillot, que vous appelez bien irrévérencieusement — mais sans doute innocemment — un grand journaliste, Louis Veillot qu'autrement vous méconnaissez comme écrivain, parce qu'on ne le lit plus dans votre monde, eût froncé le sourcil devant cette double faveur, car il ne portait pas précisément sur son cœur le journal de M. de Villemessant, qui est tombé si bas, entre les mains du petit-fils de l'Oncle, le père de cette vénérable et presque éternelle cousine Yvonne, que vous devez connaître, et il n'y portait pas non plus *Marianne*, que du temps de votre grand-mère Ségur on appelait autrement, lui portant, et non seulement dans le secret de ce cœur, mais encore ouvertement dans les colonnes de son *Univers*, lequel à vrai dire était borné, bien que ce fût par le ciel, une haine aussi féroce et constante que celle qui animait Théodore Rostopchine, qui bouta la Grande Armée hors de la Sainte Russie en boutant le feu à la non moins sainte Moscou. M. Jean Jacoby, qui a suivi les traces de *Napoléon en Russie* (1) est bien plus qualifié que moi pour décider si votre illustre aïeul traita ou non Moscou la sainte comme les Anglais traitèrent Jeanne d'Arc, si c'est la légende qui est l'histoire ou l'histoire qui est la légende, et si vraiment Théodore Rostopchine romança ou mentit en répudiant, comme il l'a

(1) *Les libertés françaises*, 22, rue de Condé. Paris, VI^e.

fait, sa propre gloire, poussant le mépris de la noblesse presque aussi haut, ou plutôt bas, que son dégoût de la canaille, à tel point écœuré, bien que philosophe par misanthropie, de l'ingratitude de sa patrie qu'il décida de l'abandonner pour aller fixer sa résidence à Paris. M. Jacoby, qui est un historien passionné, a pris en grippe Théodore Rostopchine et le rudoie et le malmène assez vivement. Je ne sais s'il a tort ou raison, mais, pour moi, je ne vous cacherai pas que le peu que vous dites de lui, bien gauchement pourtant, me l'a rendu fort sympathique. Je lui trouve une âme noble, droite, ardente, héroïque, et il me paraît bien que ce Tartare eut de l'honneur et du devoir un sens qui manquait chez les Russes, qui se croyaient civilisés. Les traits que vous rappelez honorent grandement sa mémoire, et de lui aussi, qui fut le père de Sophie, vous devriez vous sentir fière. Si je disposais d'un peu plus de place, j'eusse pris plaisir à reproduire la table des matières de ses mémoires, qu'il n'écrivit point, et auxquels il se proposait de donner ce titre : *Mes mémoires ou moi au naturel*, qui n'est pas sans rappeler celui que le prince de Ligne donna à un délicieux opuscule : *Mes écarts ou ma tête en liberté*. Je trouve au reste à Rostopchine lui-même un air de ressemblance, je dirai philosophique, avec Ligne, et le prince Charles-Adolphe Cantacuzène, qui fait ses délices de la société de ce dernier, viendrait m'assurer qu'effectivement les deux hommes se rencontrèrent et se lièrent, que je n'en serais pas surpris. Je ne puis résister au plaisir de citer ce fragment de ses mémoires en miniature :

CHAPITRE XIII. — RECOMPENSES DU CIEL

Mon grand bonheur est d'être indépendant des trois individus qui régissent l'Europe. Comme je suis assez riche, le dos tourné aux affaires et assez indifférent à la musique, je n'ai par conséquent rien à démêler avec Rothschild, Metternich et Rossini.

J'aurais eu grand plaisir aussi à reproduire le chapitre XV, cette méprisante *épître dédicatoire au public*, — ce chien de public, comme il le nomme. Mais il faut me borner, et transcrire l'épithaphe qu'il se composa à lui-même :

Ici on a posé
Pour se reposer

Avec une âme blasée
Un cœur épuisé
Et un corps usé
Un vieux diable trépassé.
Mesdames et Messieurs, passez!

Je rapprocherai l'épigraphe de ce vieux diable trépassé, qui avait diablement de l'esprit, misanthrope et mécréant, de celle de Sophie, décédée saintement munie des sacrements de l'Eglise : *Dieu et mes enfants*, et ce sera pour marquer la différence entre le père et la fille. Je ne vous dissimulerai point, Mademoiselle, que vous nous peignez moins bien grand-mère Ségur que son incendiaire (par patriotisme) de père, lequel s'est peint lestement lui-même par quelques traits vifs, mais c'est peut-être autant sa faute que la vôtre, la bonne dame ayant eu une vie effacée, et s'étant montrée réservée sur les chagrins que lui fit éprouver le volage Eugène, son époux, et qu'elle offrit à Dieu. Mais ce que vous pouviez faire et que je regrette, pour elle comme pour vous, que vous n'avez pas fait, c'était de nous la mieux montrer dans sa laborieuse intimité, se souvenant, comme une grand-mère qu'elle était devenue, et prenant elle-même un plaisir extrême à conter l'histoire d'*Un bon petit diable*, des *Mémoires d'un âne*, du *Général Dourakine* pour le divertissement des fillettes, dont les pantalons dépassaient, comme deux tuyaux jumeaux, les robes courtes, et qui lisaient sagement ces livres de la bibliothèque rose pendant que leurs mères rêvaient, peut-être, sur une page de *Madame Bovary*, de *Fanny*, de *Renée Maupérin*, ou même sur la dernière livraison de cette *Vie parisienne*, honnie de Veillot. Le contraste eût été piquant à noter. Mais je n'en finirais pas si je devais vous dire comment il eût fallu vous y prendre pour nous donner un livre qui fût vraiment digne de grand-mère Ségur. Certes, je ne me flatte pas de la si bien connaître que vous, et toutefois je ne puis m'empêcher d'être surpris que vous ne citiez, de ceux de ses contemporains qui l'aimaient, estimant son talent, que le seul Louis Veillot. Aurait-elle donc été méprisée, littérairement s'entend, des autres, ou, si vous aimez mieux, méconnue, et nul de ces messieurs ne la distingua-t-il pour les qualités que lui trouvait le pamphlétaire des *Odeurs de*

Paris, qui lui disait, cet homme difficile, non en manière de compliment, mais parce que c'était bien son sentiment :

Voilà donc maman Ségur en train de mettre une gloire toute nouvelle sur ce vieux nom politique et militaire. Elle enfoncera joliment le grand-papa ou le grand oncle qui a écrit tant d'histoires et même aussi l'académicien aujourd'hui vivant. Ses livres auront une bien autre durée et une bien autre popularité. Ils vivront par la grande qualité littéraire, celle qui fait vivre, le naturel.

Veillot, remarquez bien, ne dit point que les livres de votre grand-mère Ségur vivront éternellement, ou du moins tant qu'il poussera des fillettes et des garçons et qui sauront lire, et il s'est trouvé sage, ou tout au moins prudent, de ne pas engager là-dessus l'avenir. Le ciné, les albums de M. de Saint-Ogan, Mickey, ont battu en brèche les contes de grand-mère Ségur. Mais peut-être les grandes personnes les lisent-elles parfois encore, pour se rappeler le bon temps, celui où elles ressemblaient à ces héros et à ces héroïnes. Ce devait être environ 1900. Mais vous n'étiez pas encore de ce monde.

Avec mes hommages, Mademoiselle.

AURIANT.

§

Les portraits originaux de Baudelaire. — Le nombre des portraits de Baudelaire s'est augmenté à proportion que sa renommée posthume grandissait et s'élargissait. Depuis l'entrée de ses œuvres dans le domaine public, c'est-à-dire depuis vingt ans à peine, on ne cesse d'imprimer du Baudelaire, et l'extrême abondance des éditions nouvelles, des études critiques et biographiques, frapperait de consternation les Schérer et les Pontmartin, s'ils pouvaient voir les étalages de nos librairies. Et à chaque nouvelle édition, il faut au moins un portrait en frontispice : une photographie de Nadar ou de Carjat, une eau-forte, un bois, un simple dessin à la plume.

Les artistes chargés de la création d'une physionomie fictive, interprétation tirée d'une connaissance plus ou moins profonde des œuvres du poète, n'intéressent guère l'historien littéraire. S'ils ont du talent, leurs productions mériteront l'attention du lecteur ordinaire et cela constitue une récom-

pense suffisante; s'ils ont du génie, leur œuvre vivra de sa propre force. Ce que demande l'historien littéraire, celui à qui la postérité est redevable du privilège de lire les auteurs dans un texte fidèle et intégral, c'est le respect de la probité dans tout essai de recréer le passé, même dans un essai artistique.

Il faut avouer qu'on ne s'aventure pas sans danger dans le dédale de l'iconographie baudelairienne, et jusqu'à présent il n'existait qu'un seul guide, et désuet, les *Notes pour une iconographie*, publiées dans le *Tombeau de Baudelaire* (éditions La Plume, 1896). Cette publication, tirée à 245 exemplaires numérotés, est devenue fort rare et les renseignements qu'on y trouve, quelque utiles qu'ils soient, avaient besoin d'être revus et augmentés. Voilà notre but principal dans l'essai de classification qui suit. Nous n'avons pas d'illusions sur les lacunes qui existent encore dans cette étude; il faudra la bienveillance et le concours des collectionneurs, des baudelairiens, pour qu'elle soit plus complète. Nous nous sommes borné dans notre choix aux portraits que l'on peut appeler « originaux », dans le sens qu'ils sont, soit des photographies, soit des représentations créées par des artistes qui ont pu connaître Baudelaire personnellement. Un tel choix semble arbitraire, mais il facilite le travail et lui donne une unité qui dédommagera un peu des omissions.

Nous avons divisé les portraits dans les cinq catégories suivantes :

- I. Photographies.
- II. Portraits de Baudelaire par lui-même.
- III. Portraits à l'huile.
- IV. Eaux-fortes.
- V. Portraits divers : lithographies, gravures, caricatures, moulages, etc.

L'endroit où l'on peut consulter chacun des portraits est indiqué, quand cela est possible. Les sources les plus riches de portraits de Baudelaire, et en même temps celles qui sont les plus accessibles aujourd'hui sont : Féli Gautier : *Charles Baudelaire*, éditions de La Plume, 1903. — A. Séché et J. Bertaut : *Charles Baudelaire*, Louis-Michaud, s. d. — Philippe Soupault : *Baudelaire*, éditions Rieder, 1931.

Le numéro spécial du *Manuscrit Autographe* consacré à Baudelaire (Blaizot, 1927) contient plusieurs portraits difficiles à trouver ailleurs; mais la reproduction, excellente pour les manuscrits, laisse beaucoup à désirer quand il s'agit de photographies. De ce point de vue, l'album en appendice au volume de M. Soupault est peut-être ce qu'on a fait de mieux. Il est à espérer que le volume final de l'édition Conard réunira tous ces portraits épars, sous une forme digne.

I. PHOTOGRAPHIES

P 1. Baudelaire collégien. (H. 52; L. 40 mill.)

Ajouté par Asselineau à son exemplaire personnel de sa biographie de Baudelaire (Lemerre, 1869) et vendu avec sa bibliothèque. Revendu à la vente Noilly en 1886.

Gautier, p. 8. « Communiqué par M. A. Ancelle. »

Soupault, pl. 2.

P 2. Baudelaire au cigare. (H. 20; L. 15 cent.)

On connaît au moins deux exemplaires de cette photographie : celui qui est décrit dans le *Tombeau de Baudelaire* (p. 121), portant au bas cette dédicace autographe : « A mon ami A. Poulet-Malassis, Charles Baudelaire »; et celui reproduit dans le numéro spécial du *Manuscrit autographe* consacré à Baudelaire, portant également une dédicace autographe : « A M. E. Lambrichs. Bon souvenir. Charles Baudelaire » (page 11).

Gautier, p. 25. « Communiqué par M. Jean-René Aubert. »

Soupault, pl. 58. « Photo Nadar. »

P 3. Portrait raté. (H. 240; L. 175 mill.)

Gautier, p. 24. « Communiqué par M. Jean-René Aubert. »

Séché, p. 25. Même provenance, mais on a retouché la partie gauche du fond, qui n'est qu'une tache noire dans le cliché original.

P 4. Portrait par la maison Goupil. (H. 23; L. 18 cent.)

Fait pour être placé dans la Galerie contemporaine de Baschet. Baudelaire vu jusqu'à mi-corps avec un vêtement flasque et flottant, un col de chemise non empesé, une cravate de couleur unie nouée mollement. Figure rasée, cheveux se faisant rares, ramenés sur le front. Aspect maladif et pauvre.

Très belle photographie. (Notes du *Tombeau de Baudelaire*, p. 124.)

Nous ne savons pas si cette photographie a été reproduite.

P 5. Baudelaire en 1861. (Dim. inconnues.)

Portrait en phototypie, reproduite en tête de Charavay : *Baudelaire et Vigny* (Charavay, 1879).

Gautier, p. 16, hors-texte. « Communiqué par M. M. Tourneux. » C'est la reproduction de la photographie originale, en vignette.

Séché, p. 113. (Fait d'après la phototypie.)

P 6. *Ridentem ferient ruinae*. (H. 11; L. 7 1/2 cent.)

Portrait en phototypie avec dédicace à Poulet-Malassis en fac-similé; frontispice aux *Œuvres posthumes*, publiées par E. Crépet en 1887.

Gautier, p. 57.

Soupault, pl. 59.

P 7. Carjat I.

Probablement la plus connue de toutes les photographies de Baudelaire.

Gautier, p. 41. « Communiqué par M. Jules Baschet. »

Séché, p. 161.

P 8. Portrait de 1855. (H. 21; L. 16 cent.) Nadar I.

Communiqué par Nadar aux éditeurs du *Tombeau de Baudelaire*, où l'on donne cette description : « Baudelaire est assis dans un fauteuil Louis XIII, le buste rejeté en arrière, dans l'attitude d'un convalescent. La joue s'appuie à la main gauche, ouverte; la droite est posée sur le genou et tient un gant blanc. Figure méditative. »

Nous ne connaissons aucune reproduction de ce portrait.

P 9. Portrait. (H. 25; L. 19 cent.) Nadar II.

On trouve cette description dans le *Tombeau* : « Le poète est debout, la main gauche dans la poche de son pantalon et la droite passée dans la poitrine sous l'ample pardessus. Figure imberbe, cheveux en coup de vent, expression volontaire et triste. » Photographie communiquée aux éditeurs par Nadar.

Nous ne connaissons pas de reproduction de ce portrait, à moins que ce soit le même qui sert de frontispice au *Tom-*

beau, sous lequel on lit : « Photog. Nadar, tirée à 1 épreuve. »

P 10. Portrait. Nadar III. (H. 9; L. 6 cent.)

« Même pose que le précédent. » (Note du *Tombeau*.)

Gautier, p. 56. « Communiqué par M. Jean-René Aubert. »

Séché, p. 60. Même provenance.

Soupault, pl. 55.

P 11. Portrait. Nadar IV. (H. 9; L. 6 cent.)

Fait le même jour que le précédent, mêmes dimensions, même costume. Le gilet est toujours déboutonné, mais Baudelaire cache ses mains dans les poches de son pantalon. Vu de face, il paraît plus souffrant et plus triste qu'à la précédente épreuve. (Notes du *Tombeau*, p. 125.) Nous ne savons pas si cette photographie a été reproduite en photogravure, mais elle a servi de modèle à deux dessins parus en septembre 1867 et accompagnant des notices nécrologiques. Voir les dessins D 12 et D 13.

P 12. Baudelaire « prêtre ».

Gautier, p. 32, hors texte. « Communiqué par M. Albert Ancelle. »

Paru en frontispice des *Lettres* (*Mercure de France*, 1906, édition in-8°. Reproduit en héliogravure.)

P 13. Baudelaire aux gravures.

Assis, les jambes croisées, tenant une canne de sa main gauche. On voit des gravures au mur derrière sa tête.

Gautier, p. 88, hors texte. « Communiqué par M. Jean-René Aubert. »

P 14. Portrait. Nadar V.

Frontispice du *Spleen de Paris* (Crès, 1917), avec la notation : « Nadar, Phot. 1864 ».

Frontispice de l'édition Piazza (1926) des *Fleurs du mal*.

P 15. Portrait. Carjat II.

Photographie prise certainement le même jour que le numéro 7. Le poète est debout, il porte le même pardessus au col de velours. Vu de face, il a la main droite passée dans la poitrine sous le pardessus, la main gauche derrière le dos ou dans sa poche.

Frontispice à l'édition Crès des *Journaux intimes* (1920).

II. DESSINS DE BAUDELAIRE.

DB 1. Esquisse sans légende. (H. 17; L. 10 cent.) Plume et crayon rouge.

Gautier, p. 28. « Communiqué par M. Jean-René Aubert. »

DB 2. Dessin « fait de chic ». (H. 100; L. 63 mill.)

Notes manuscrites de Baudelaire sur son dessin.

Plume et crayon rouge.

Gautier, p. 29. Même provenance.

Soupault, pl. 21.

DB 3. « Trop de hachures ». (H. 225; L. 150 mill.) Plume et crayon rouge.

Gautier, p. 30. Même provenance.

Séché, p. 77.

Soupault, pl. 21.

DB 4. « Ici la bouche est meilleure ». (H. 165; L. 130 mill.)

Fac-similé héliogravé par A. Bouvenne, placé en tête d'un exemplaire du Baudelaire, *Correspondances*, etc. (Pincebourde, 1872), appartenant à Poulet-Malassis. Tiré à 10 exemplaires.

Soupault, pl. 21.

DB 5. « Le condamné à mort. »

Ce dessin de Baudelaire fut gravé à l'eau-forte par Bracquemond. Voir le numéro E 3.

DB 6. Suite de portraits.

Tombeau de Baudelaire, p. 6. « Communiqué par Nadar. »

Gautier, p. 80.

DB 7. Le sac d'argent, envisagé par Baudelaire.

Gautier, p. 36. « Communiqué par M. Jean-René Aubert. »

Soupault, pl. 20.

DB 8. Portrait de Champfleury avec le sien comme signature.

Gautier, p. 37. « Communiqué par M. M. Tourneux. »

Séché, p. 67.

DB 9. Portrait de Samuel Cramer (c'est-à-dire, Baudelaire).

Gautier, p. 44. « Communiqué par M. Jean-René Aubert. »

Soupault, pl. 13.

DB 10. Baudelaire sous l'influence du haschich.

Dessin fait pour Charles Cousin et authentifié par une note de celui-ci sur le dessin.

Gautier, p. 49, hors-texte. « Communiqué par M. L. Bourdon. »

Séché, p. 49.

Soupault, pl. 50.

III. PORTRAITS A L'HUILE.

H 1. Par Alexandre Lafond. Médaillon sur toile. (Diam. 35 cent.)

Tableau qui figurait dans la librairie Poulet-Malassis, le seul des portraits du poète que l'éditeur possédait encore lorsqu'il mourut. C'est la simple tête de Baudelaire à quarante ans. Figure puissante, fortement creusée aux lèvres et sous les yeux; le menton glabre, les joues légèrement colorées, le front dégarni, les cheveux longs et ondulés, repoussés en arrière. La face terrifiante est à la fois d'un comédien tragique et d'un prêtre des messes noires. L'expression hautaine s'augmente de la retombée des lèvres sur les côtés, en plis aigus, et du regard largement ouvert, ironique et scrutateur. La tête, de grandeur presque nature, se détache sur un fond verdâtre qui en accentue l'impressionnante tristesse. (Notes d'Edmond Deman dans le *Tombeau*, page 122.)

Ce portrait n'a jamais été reproduit, à notre connaissance. Il est bien possible que ce soit celui qu'on a publié en frontispice au deuxième volume des *Variétés critiques* (Crès, 1924) et qu'on a attribué (avec la réserve d'un point d'interrogation) à Daumier.

H 2. Par Emile Deroy.

Peint vers 1844. Décrit par Banville, dans ses *Nouveaux camées parisiens* et par Asselineau dans sa biographie de Baudelaire. Donné par Baudelaire à Asselineau, qui le transmet à son héritier, Joseph Gardet. A appartenu au Dr Piogey. (Notes du *Tombeau*, p. 122). Il est actuellement au Musée de Versailles.

Souvent reproduit, notamment à l'eau-forte par Bracquemond pour la biographie de Baudelaire par Asselineau. Voir le n° E 1.

Le peintre Deroy en a fait une lithographie. Voir le n° D 10.
Gautier, p. 20.

Séché, p. 57.

H 3. Par Courbet. I.

Etude ayant dû servir pour l'*Atelier de Courbet*.

Peint vers 1848.

Actuellement au Musée Fabre, à Montpellier.

Soupault, pl. 36. (Photo Giraudon.)

H 4. Par Manet. I. La Musique aux Tuileries.

Dans ce tableau, Baudelaire parle à Théophile Gautier.

C'est de ce portrait que Manet a tiré la silhouette gravée à l'eau-forte qu'il a publiée dans le *Baudelaire* d'Asselineau. Voir aux eaux-fortes, le n° E 5.

H 5. Par Manet. II. Baudelaire en 1865.

On ne connaît ce portrait que par l'eau-forte qui le reproduit et qui paraît dans le *Baudelaire* d'Asselineau. Voir aux eaux-fortes, le n° E 6.

H 6. Par Fantin-Latour. Hommage à Delacroix.

Aujourd'hui au Musée des Arts décoratifs.

Gautier, p. 73. Le tableau entier.

Gautier, p. 72. Détail de la tête de Baudelaire.

Soupault, pl. 52. Bonne reproduction du détail de la tête.

H 7. Par Courbet. II. *L'Atelier de Courbet* (1855).

Actuellement au Musée du Louvre.

Détail dans lequel on voit Baudelaire, lisant un livre et fumant : Soupault, pl. 37.

H 8. Par Legros. Copie du portrait de Baudelaire par Courbet. Voir le numéro H 3, ci-dessus.

Reproduit dans le numéro spécial du *Manuscrit autographe* consacré à Baudelaire.

H 9. Portrait à l'huile par Daumier (?).

Collection du Dr Briand.

Frontispice du second volume des *Variétés critiques* de Baudelaire (Crès, 1924).

Nous avons dit plus haut que nous croyons que ce portrait et celui de Lafond (voir le numéro H 1) ne font qu'un seul.

IV. EAUX-FORTES.

E 1. Bracquemond. I. D'après le portrait par Emile Deroy.
Voir le n° H 2.

Asselineau : Baudelaire (1869). « Peint par Emile de Roy
(sic), 1844. Gravé par B. Imp. A. Salmon. » Frontispice.

Gautier, p. 20.

Séché, p. 57.

E 2. Bracquemond. II. D'après la copie par Legros du portrait de Baudelaire par Courbet. Voir le numéro H 8.

Asselineau : Baudelaire (1869), p. 55.

E 3. Bracquemond. III. D'après un portrait de Baudelaire, dessiné par lui-même en 1848. Voir le n° DB 5.

Asselineau : *Baudelaire* (1869), p. 28.

Séché, p. 73.

E 4. Bracquemond. IV. Frontispice de la deuxième édition des *Fleurs du mal*.

Gravée à l'hôtel de Dieppe, rue d'Amsterdam. (H. 10; L. 7 cent.)

E 5. Manet. I. 1862.

C'est le calque du portrait peint par Manet dans le tableau intitulé : *La musique aux Tuileries*. Voir le n° H 4. Asselineau : *Baudelaire*, p. 79.

Gautier, p. 84.

Séché, p. 29.

Soupault, pl. 19.

E 6. Manet. II. 1865. Voir le n° H 5.

Asselineau : *Baudelaire*, p. 98.

Gautier, p. 40.

Séché, p. 65.

E 7. Rops. Petit médaillon dans le frontispice des *Epaves*, 1866. *Tombeau de Baudelaire* (1896), frontispice.

Soupault, pl. 57.

V. PORTRAITS DIVERS : LITHOGRAPHIES, GRAVURES, CARICATURES, MOULAGES, ETC.

D 1. Dessin par Paul Verlaine.

Donné par lui au poète Yvanhoé Rambosson.

Gautier, p. 12.

Séché, p. 157.

D 2. Caricature par Béguin. Vers 1851.

Panthéon Nadar.

Gautier, p. 91. (Pour le détail.)

Séché, p. 69. (Détail.)

D 3. Le Baudelaire au chat. Par Morin, pour le volume de Champfleury, *Les Chats* (1869).

Gautier, p. 81.

D 4. Par Félix Régamey. Joint à un exemplaire des *Fleurs du mal* appartenant à M. Thibeaudon, amateur d'art à Londres. (Note dans le *Tombeau de Baudelaire*, p. 124.) « Portrait que j'ai fait du poète vers 1866, sur un feuillet d'album, au café de Bade. Il est assis, écrivant à une table de marbre... »

D 5. Lithographie de Célestin Nanteuil, signalée dans Asselineau : *Bibliographie romantique*, Rouquette, 1864.

Nous citons ce portrait d'après le *Tombeau de Baudelaire*, p. 125, où le rédacteur de la note confesse n'avoir jamais vu la pièce. Nous ne sommes pas plus heureux, et nous la citons sous toute réserve.

D 6. Gravure par A. Nargeot, qui a servi de frontispice à l'édition Michel Lévy des *Œuvres complètes* de Baudelaire. Elle a été faite sans aucun doute d'après la photographie par Carjat, donnée sous le numéro P 15.

Gautier, p. 21.

D 7. Portrait-caricature par Nadar. Baudelaire flairant les *Fleurs du mal*.

Reproduit par Nadar, dans son *Baudelaire* (Blaisot, 1911), p. 9.

D 8. Les Nuits de M. Baudelaire, par Durandeu. Paru dans le *Boulevard* en 1862, ce portrait-charge est mentionné au numéro XXXV de l'iconographie donnée par le *Tombeau de Baudelaire*. Cependant, Octave Uzanne, qui l'avait signalé, croyait l'avoir vu dans la collection du *Charivari*, où il aurait été signé par Daumier.

Gautier, p. 9.

Séché, p. 53.

D 9. Caricature par Nadar. Publiée par celui-ci dans son *Baudelaire*, Blaisot, 1911, p. 21.

Soupault, pl. 51.

Les deux ne sont pas exactement pareilles : celle qui paraît dans l'étude de Nadar est dessinée à la plume, l'autre est faite au crayon.

D 10. Lithographie par Emile Deroy, d'après la peinture à l'huile du même, notée sous le numéro H 2.

Un exemplaire est dans la collection de la Bibliothèque Nationale. Il porte la légende manuscrite : « M. Dufays ». Frontispice des *Journaux intimes* (Blazot, 1909), sans la légende.

Frontispice des *Fleurs du mal* (Bibliothèque des curieux, 1917). Bonne reproduction.

Frontispice des *Fleurs du mal* (Fasquelle, éd.).

D 11. Dessin de Mauraud, fait d'après une photographie de Carjat. (Voir le numéro P 12.)

Le Monde illustré, 7 septembre 1867.

D 12. Dessin par J. R., d'après une photographie de Nadar. Voir le numéro P 11.

L'Illustration, 14 septembre 1867.

D 13. Dessin par H. Rousseau, d'après une photographie de Nadar. Voir le numéro P 11.

L'Univers illustré, 14 septembre 1867.

D 14. Portrait-caricature par Marcelin.

Paru dans la *Revue de l'année*, donnée par Marcelin dans le *Monde illustré*, décembre 1857.

Reproduit par Marius Boisson : *Comœdia*, 4 avril 1921.

D 15. Moulage en plâtre de la tête de Baudelaire. Possédé en 1896 par Hugues Rebell. (Note du *Tombeau*.)

Est-ce le même que le numéro D 17, ci-dessous?

D 16. Masque de Baudelaire par Zacharie Astruc.

Gautier, frontispice, et page 89.

Séché, p. 88.

D 17. Masque mortuaire de Baudelaire.

L'Illustration, 3 novembre 1928.

Voir le numéro D 15.

W. T. BANDY.

Maître de conférences,
University of Wisconsin.

NOTES ET DOCUMENT D'HISTOIRE

Louis Madelin : *Histoire du Consulat et de l'Empire; Le Consulat*, Hachette. — Jean Thiry : *La chute de Napoléon I^{er}*. Tome II : *La première abdication*, Berger-Levrault. — A propos de la chambre de Bonaparte à l'Ecole militaire de Paris.

La nouvelle **Histoire** de Napoléon, entreprise par Louis Madelin, en est à son quatrième volume. Cette œuvre considérable est de celles qui font réfléchir; sans paraître insister l'auteur conduit le lecteur, à travers cette forêt touffue, au but qu'il s'est assigné : la glorification *raisonnée* de Napoléon. Car Louis Madelin n'affirme pas, il *démontre* et ceci avec un grand luxe de preuves indiscutables. Certes, on pourrait objecter que l'auteur *choisit* ses preuves et aux témoignages qu'il cite, il ne serait pas difficile d'opposer d'autres témoignages contraires, mais tout aussi authentiques. Ceci s'appliquerait spécialement aux jugements sévères et injustes que l'auteur porte sur les royalistes; ici, il montre une fâcheuse tendance à faire prévaloir parfois ses sympathies personnelles sur l'impartialité historique.

La grande qualité du nouveau livre de M. Madelin, consacré au **Consulat**, est de s'attacher aux réformes intérieures de Bonaparte, à l'organisation économique et politique de la France, entreprises par lui, plutôt qu'à ses victoires, trop de fois étudiées. M. Madelin nous brosse un tableau saisissant de la véritable résurrection — et le mot n'est pas trop fort — de la France sous le pouvoir éclairé du Premier Consul.

Et l'étude de ce tableau nous apporte un enseignement auquel l'auteur n'a peut-être pas pensé. Bonaparte est certainement le type même du dictateur; M. Madelin ne songe pas à le nier. C'est à ce pouvoir personnel, exercé, il est vrai, par un homme de génie, que sont redevables les surprenants succès du nouveau régime. Et ceci nous amène à chercher, dans cet exemple, la solution de certains problèmes qui se posent devant nous en ce moment.

L'Europe de 1939 voit surgir des dictatures, comme celle qui apparut en 1797. Et, aussitôt, une série de comparaisons s'impose.

Pour M. Madelin, Bonaparte aurait été porté au pouvoir « par un irrésistible mouvement de l'opinion ». Sa volonté

s'identifie, en quelque sorte, avec celle de la nation qui lui obéit, parce qu'elle « sent le besoin d'être gouvernée ». Bonaparte le sait parfaitement : « Jusqu'à présent, dit-il, le peuple m'a gâté; il va au-devant de mes désirs, comme moi au-devant des siens » et, une autre fois, il précisera : « Ma politique est de gouverner les hommes, comme le grand nombre veut être gouverné. C'est là, je crois, la manière de reconnaître la souveraineté du peuple. »

Ce n'est donc pas du jeu des partis, ou d'un parlement qu'il détient le pouvoir, c'est du consentement de la nation. Et ceci lui donne des droits bien supérieurs à ceux des rois : « Sorti du sein du peuple, dit-il, je ne souffrirai pas qu'on m'insulte comme un roi. »

Nous avons lu récemment et à plusieurs reprises des déclarations semblables, émanant d'outre-Rhin. Mais là ne s'arrêtent point les coïncidences. On sait que les Etats « totalitaires » rejettent le principe d'une classe dirigeante héréditaire (de droit ou de fait) pour le remplacer par celui de la sélection, — celle du parti, soutien du régime. C'est également la grande idée de Bonaparte, créer un « Etat-Major de 30.000 citoyens groupés en une Légion, qui sans cesse se renouvellerait, et serait liée par ses serments aux principes du nouveau régime ».

Les Etats totalitaires prétendent modeler leurs sujets dès leur naissance; nous voyons le même souci chez Bonaparte. Il veut « s'emparer de la génération qui naît », et « jeter une génération tout entière dans le même moule ».

Le domaine économique est peut-être celui dans lequel les dictatures modernes diffèrent le plus des démocraties, avec leur économie libre.

Or, les conceptions de Bonaparte s'apparentent à celles des Etats « totalitaires » et M. Madelin reconnaît que s'il ne « paraît pas avoir songé à l'économie dirigée », il était pour « l'économie organisée ». C'est également dans sa conception très particulière du rôle du travail que se manifeste cette surprenante analogie; pour Bonaparte comme pour Hitler, le travail est un *droit* qu'on peut exiger. « S'il a appelé les ouvriers au travail, il entend que ce travail lui soit fourni et, s'il exige qu'ils gagnent leur pain à la sueur de leur front, il

veut que ce pain, du moins, leur soit assuré. Dans une lettre à Fouché il déclarera qu'aucun ouvrier ne doit avoir un prétexte à chômer et que tout chômeur doit trouver son emploi aux chantiers ouverts ». Et, de fait « la reprise du travail après 1802 devenait de mois en mois telle, que l'homme peut croire sa première bataille économique gagnée. » Il songe également à organiser la masse ouvrière, mais non en syndicats, instruments de lutte entre ouvriers et patrons; il voudrait une organisation corporative, qui s'inspirerait des anciennes jurandes et maîtrises, comme l'a fait de nos jours Mussolini.

Et tout au long du livre si intéressant de M. Louis Madelin, nous trouvons ce surprenant parallélisme entre ces deux volontés, ces deux régimes, séparés par un siècle et demi. Le Concordat avec Rome, la restauration du principe d'autorité, la répudiation du passé récent; le triomphant plébiscite de l'an X, où Paris donnait au Premier Consul 60.935 oui contre 80 non; il n'est même pas jusqu'au principe raciste qu'on ne trouve chez Bonaparte, comme justification de ses conquêtes : « Le peuple français, écrit-il, devait rendre à la liberté des peuples qui lui étaient unis *par une commune origine...* »

Aussi Bonaparte se heurte-t-il en Europe aux mêmes sentiments que soulèvent les dictateurs modernes. Rostoptchine espère sa mort, Kolytchef est chargé par son gouvernement d'exiger le retour au roi de Sardaigne du Piémont, « *anschlussé* » par Bonaparte; le traité de paix d'Amiens est un véritable Munich d'avant la lettre. « Aux Communes, il y eut un violent débat... » « Nous sommes un peuple conquis », s'écriait Windham, et « les ministres engagés se défendaient mal : il fallait en finir » !

C'est ainsi que l'histoire se répète et que les mêmes causes produisent inévitablement les mêmes effets.

M. Louis Madelin nous donne un tableau de l'aurore de cette merveilleuse carrière; M. Jean Thiry nous fait assister à son déclin. Si le très beau livre qu'il consacre à la **Première abdication** de l'empereur ne nous ouvre point de nouveaux horizons sur cette période de l'histoire, il en trace cependant une large fresque qui nous permet d'en avoir une vue d'ensemble

bien ordonnée. L'impression générale qui s'en dégage, est celle d'un singulier abaissement moral des classes dirigeantes en cette fin de règne. Les ministres trahissent, le Sénat trahit, les Maréchaux trahissent, l'administration trahit, c'est à qui fera les saluts les plus bas aux nouveaux maîtres, alors que Napoléon, à Fontainebleau, est encore empereur.

L'attitude du public n'est pas moins singulière. On s'est battu sous Paris; les promeneurs des boulevards ont entendu tous les jours le grondement du canon. Les Russes ont eu 7.000 tués et les Prussiens près de 2.500.

L'honneur est donc sauf; Marmont capitule, dans des conditions fort honorables. Et pourtant, l'accueil que la bourgeoisie fait à l'adversaire n'est, certes, pas celui que devrait lui réserver une ville prise au canon.

Lorsque le Tsar fait son entrée à Paris, « hommes, femmes, enfants de toutes les classes aisées se précipitaient à genoux, les mains levées vers Alexandre. Ceux qui étaient aux croisées criaient : « Vivent les Alliés ».

A l'Opéra, où l'on donne la « Vestale » en représentation de gala, le public acclame le tsar et le roi de Prusse et l'orchestre joue : « Vive Henry IV », tandis que le ténor Lays chante l'air en modifiant les paroles :

Vive Alexandre
Vive ce roi des rois..., etc.

et, flatterie pour le souverain prussien, il reprend :

Vivent Guillaume
Et ses guerriers vaillants!...

Et cependant, il serait injuste et, disons-le, impossible d'expliquer ces pénibles manifestations par une simple pleutrerie, si étrangère au caractère français. Non, le sentiment qui dominait alors, c'était une immense fatigue, un violent désir de paix. L'épopée napoléonienne, faite pour être gravée sur l'airain, n'était plus à la mesure des possibilités et des forces humaines.

Si le peuple criait « Vivent les Alliés! » il criait aussi et surtout « Vive la paix »! La France était saturée de gloire et de victoires : « Quel bien nous ont-elles fait, ces funestes victoires », écrivaient le Conseil général et le Conseil municipal

dans leur adresse commune aux Parisiens. « La haine des peuples, les larmes de nos familles, la ruine de toutes les fortunes, le désespoir des pères et des mères à qui, d'une nombreuse postérité, il ne reste plus la main d'un enfant pour leur fermer les yeux : voilà ce que nous ont produit ces victoires! »

Mais si ce sentiment justifie, en partie, l'attitude du grand public, celle des dignitaires, comblés par l'empereur, reste révoltante.

Le bon, le fidèle, le grognon Caulaincourt en est même si indigné que, chez Talleyrand, il poursuit de Pradt, qui s'est montré particulièrement ignoble, avec l'intention de le jeter par la fenêtre.

La volte-face de Talleyrand ne saurait surprendre, tel était l'homme. Mais Marmont, dont Napoléon disait : « Il n'y a pas d'officier pour lequel j'ai fait autant que pour lui » ; mais Augereau, comblé d'honneurs par l'empereur et déclarant à ses soldats que « lassée du joug tyrannique de Napoléon Bonaparte » la volonté nationale a prononcé sa déchéance ; mais Berthier, prince souverain de par la volonté de l'empereur ; mais tant d'autres, en qui il avait placé sa confiance et qui se conduisent comme des laquais infidèles !

M. Thiry ne se départ pas, même devant ces défections, d'un calme tout objectif ; seule, la conduite des royalistes, qu'il n'aime pas, tout comme M. Madelin, lui cause quelque irritation. Et cependant ces gens, restés fidèles à leur souverain, alors que ses chances de jamais remonter sur le trône étaient nulles, étaient assez excusables de manifester, même avec un certain manque de mesure, leur haine de « l'usurpateur ».

Ce qui paraît étrange, c'est l'attitude de Napoléon lui-même. Pendant que se joue le sort de la France, pendant que tout dépend d'une décision rapide, l'empereur, l'homme d'action par excellence, reste paralysé à Fontainebleau, perd le contrôle des événements et se laisse conduire par eux.

Il semblerait que toutes ses facultés dynamiques se résolvent en paroles ; car s'il ne fait rien, il parle beaucoup, discourt sans arrêt avec le peu de fidèles qui lui restent. Bientôt il n'y aura plus que Caulaincourt, Maret, son médecin,

quelques serviteurs; mais Napoléon monologue toujours et lorsque, le soir, il voit Caulaincourt exténué, il lui dit : « Allez vous reposer, je vous ferai appeler cette nuit. »

Puis au moment du départ pour l'île d'Elbe, il est soudain saisi de la crainte malade d'être assassiné. Cette terreur le poursuit tout le long de la route et arrivé en Provence, terre royaliste, l'empereur revêt l'uniforme du général autrichien qui l'accompagne et, à l'étape, refuse de toucher au dîner qu'on lui a préparé, de peur d'être empoisonné.

Cette subite timidité chez un homme qui a vu dix fois la mort de près, cette passivité, cette faconde n'ont rien de commun avec le Napoléon d'Arcole, d'Égypte, d'Italie, d'Iéna, d'Austerlitz. Il faut arriver à la campagne de Russie pour trouver les premiers symptômes de cet affaissement de la volonté consciente, qui ne laisse subsister que de brillants, mais fugitifs éclats.

Les Cent-Jours seront le dernier de ces magnifiques sursauts.

JEAN JACOBY.

§

A propos de la chambre de Bonaparte à l'École militaire de Paris. — L'étude parue sur cette question dans le numéro du *Mercur*e du 15 avril dernier, m'a valu la lettre suivante, qui apporte une contribution fort curieuse au débat :

Monsieur,

En écrivant votre intéressant article sur la chambre de Bonaparte à l'École militaire de Paris dans le *Mercur*e du 15 avril, est-ce que vous vous êtes rappelé le témoignage de Victor Hugo au sujet de la situation de cette chambre? Voici ce qu'en dit le grand poète (dans son ouvrage *William Shakespeare*, éd. *ne varietur*, p. 367-68) :

En 1784, Bonaparte avait quinze ans; il arriva de Brienne à l'École militaire de Paris, conduit, lui quatrième, par un religieux minime, il monta cent soixante-treize marches, portant sa petite valise, et parvint, sous les combles, à la chambre de caserne qu'il devait habiter. Cette chambre avait deux lits et pour fenêtre une lucarne ouvrant sur la grande cour de l'École. Le mur était blanchi à la chaux; les jeunes prédécesseurs de Bonaparte l'avaient un peu charbonné, et le nouveau venu put lire dans cette cellule ces quatre inscriptions que nous y avons lues nous-même il y a trente-cinq ans :

— « Une épaulette est bien longue à gagner. DE MONTGIVRAY. —

Le plus beau jour de la vie est celui d'une bataille. VICOMTE DE TINTÉNIAC. — La vie n'est qu'un long mensonge. LE CHEVALIER ADOLPHE DELMAS. — Tout finit sous six pieds de terre. LE COMTE DE LA VILLETTE. »

En remplaçant « une épaulette » par « un empire », très léger changement, c'était, en quatre mots, toute la destinée de Bonaparte, et une sorte de Mané, Thécel, Pharès, écrit d'avance sur cette muraille. Desmazis cadet qui accompagnait Bonaparte, étant son camarade de chambrée et devant occuper un des deux lits, le vit prendre un crayon, c'est Desmazis qui a raconté le fait, et dessiner au-dessous des inscriptions qu'il venait de lire une vague ébauche figurant sa maison d'Ajaccio, puis, à côté de cette maison, sans se douter qu'il rapprochait de l'île de Corse une autre île mystérieuse alors cachée dans le profond avenir, il écrivit la dernière des quatre sentences : « Tout finit sous six pieds de terre ».

Ceci fut écrit loin de Paris, en 1864. Faut-il penser que Hugo avait perdu de mémoire la situation de la chambre qu'il dit avoir vue 35 ans avant ? Et faut-il peut-être chercher dans son récit la source des indications dont vous avez entrepris la réfutation d'une manière si convaincante ? Je serais content d'apprendre votre avis là-dessus.

Recevez, etc.

EMILE HOFFENBACHER.

Non, en écrivant mon article, j'avais complètement perdu de vue ce passage d'Hugo, par lequel débute le livre I de la troisième partie de l'ouvrage, qui en est en même temps la conclusion. Je l'ai retrouvé aux pages 464 et 465 de l'édition originale achetée sur les quais, il y a aussi quelque trente-cinq ans, et que je n'avais pas relue depuis lors. C'est donc par pure coïncidence, sans malice aucune que, pour démontrer l'absurdité d'une chambre de Napoléon située à une telle hauteur, et si haute elle-même, j'ai cité les quatre vers d'*Eviradnus* :

Cette chambre à coucher de titan est si haute,
Qu'en égarant de poutre en poutre ses regards
Aux étages confus de ce plafond hagard,
On est presque étonné de n'y pas voir d'étoiles,

par lesquels Victor Hugo poète paraît fournir les verges avec lesquelles on pourrait fustiger Victor Hugo historien.

Quand j'ai dit que M. Paul Valet, enchérissant sur ses devanciers qui logeaient la chambre de Bonaparte « au dernier

étage » de l'École militaire, lui assignait une altitude précise et frappante : *cent soixante-seize marches*, et que j'ai ajouté : « On se demande où il a bien pu prendre une pareille indication. Pas sur place, à coup sûr ! », je savais qu'il n'avait pas inventé cette légende. J'en soupçonnais Marco de Saint-Hilaire ou Beauterne, et je pensais qu'un lecteur du *Mercur* me fixerait sur ce point. Je n'imaginai pas qu'Hugo...

Mon obligé correspondant serait content, assure-t-il, de connaître mon avis sur le témoignage d'Hugo. Je vais donc essayer de le satisfaire.

Le texte qu'il a bien voulu prendre la peine de recopier prête à des critiques de détail et à des observations d'ordre plus général.

Voici pour les critiques de détail :

1° « Bonaparte... conduit, lui *quatrième*, par un religieux minime », laisse supposer que les élèves venus de Brienne à Paris étaient seulement *quatre*. Or, le minime, qui n'était autre que le P. Berton, principal de l'École de Brienne (comme je l'ai établi dans un écho du *Mercur* du 15 décembre 1932, d'après une lettre du dit P. Berton au jeune Montarby de Dampierre), accompagnait *cinq* élèves : MM. de Montarby de Dampierre, de Buonaparte, de Castres de Vaux, de Laugier de Bellecourt, de Cominges, ce qui est bien connu.

2° Il s'agit de 173 marches dans le récit d'Hugo ; de 176 chez M. Paul Valet. Lequel des deux a mal recopié un devancier ?

3° Hugo parle de « chambre de caserne ». Est-il admissible, même lorsqu'on aime le style gothique d'une passion exclusive, de désigner par le mot de *caserne* l'édifice que les Parisiens du XVIII^e siècle (gens de goût, certainement plus que ceux du Second Empire) tenaient pour le plus beau monument public élevé auprès de Paris depuis les Invalides ? Si Hugo a réellement visité la chambre dont il parle, et qui ne peut, à cause de son élévation, se trouver que dans le bâtiment du « château », il a dû se rendre compte qu'il ne s'agissait pas d'une *caserne*. Et s'il a pénétré dans une caserne, il n'a pu y voir une chambre aussi haut perchée.

4° La phrase : « Desmazis cadet qui accompagnait Bonaparte était son camarade de chambrée » laisse supposer que

des Mazis venait de Brienne en même temps que Bonaparte. Or, Alexandre des Mazis, élève de l'Ecole militaire de Rebaix, était arrivé l'année précédente (13 octobre 1783).

Et quant au mot *chambrée*, il paraît impliquer un usage de chambres communes en contradiction avec les règlements particulièrement sévères et formels.

5° Les quatre inscriptions qu'Hugo prétend avoir lues lui-même, trente-cinq ans auparavant (c'est-à-dire vers 1829), ont quatre signataires. La dernière : « Tout finit sous six pieds de terre » a pour auteur le comte de La Villette, et c'est Hugo qui l'affirme. Cependant, quelques lignes plus bas, Hugo l'attribue à Bonaparte, et il cite le témoignage de Desmazis. Que penser? sinon que Victor Hugo a oublié de se relire.

6° Des noms des quatre auteurs de pensées charbonnées sur les murs de la fameuse chambre, *un seul*, celui de La Villette, figure sur l'*Etat nominatif des élèves de l'Ecole militaire sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, publié dans les *Institutions militaires jusqu'en 1789*, par C. de Montzey (Paris, Dumaine, 1866). Que conclure? Ceci : les trois autres signatures doivent être celles de jeunes gens qui ont occupé la chambre après la suppression définitive, en 1788, de l'Ecole militaire, en tant qu'institution. Le bâtiment abrita en effet, entre cette date et celle de la visite d'Hugo, la Garde consulaire, puis la Garde impériale et la Garde royale. Hugo n'y a pas songé et, très arbitrairement, il imagine Bonaparte lisant quatre inscriptions, alors que trois sont absolument anachroniques. Cette mise en scène ne s'accorde pas avec la réalité historique.

7° Il faut gravir 41 marches pour accéder au premier étage du corps de logis donnant d'une part sur le Champ-de-Mars, et de l'autre sur la cour d'honneur et la grande cour de l'Ecole militaire; 83 pour arriver au deuxième étage éclairé par des fenêtres d'attique; 105 pour se trouver au niveau des logements des combles, prenant jour par des lucarnes; 145 pour atteindre la base du dôme, vaste espace obscur sans plancher continu, dont le centre est occupé par l'importante horloge de Lepaute, et dont on croit avoir précédemment démontré qu'il n'avait pu contenir ni dortoirs ni chambres pour diverses raisons faciles à saisir; 195 pour trouver le pied

de l'échelle qui permet de s'introduire dans la lanterne aplatie du dôme servant de campanile. Ainsi, les 173 ou 176 marches ne correspondent à aucun étage normal, à aucune soupente existante ou disparue. Le fait qu'Hugo ait donné ce chiffre lui premier (ce qui paraît douteux), ou qu'il l'ait seulement avalisé, ne signifie exactement rien, au regard des possibilités topiques.

D'un point de vue plus général, il est permis de remarquer que dans la phrase où il est question de *Mané, Thécel, Pharès*, et de destinée de Bonaparte, l'enchaînement des idées ne va pas sans quelques grincements...

Mais au fond, ceci et tout ce qui l'accompagne n'est que remplissage. Le noyau du morceau, c'est l'inscription : « *Tout finit sous six pieds de terre* », attribuée successivement au comte de La Villette et à Bonaparte.

C'est lui qui, au paragraphe suivant, va permettre l'inévitable et magnifique antithèse :

« Bonaparte avait raison. Pour le héros, pour le soldat, pour l'homme du fait et de la matière, tout finit sous six pieds de terre; pour l'homme de l'idée, tout commence là.

« La mort est une force.

« Pour qui n'a d'autre action que celle de l'esprit, la tombe est l'élimination de l'obstacle. Etre mort, c'est être tout-puisant. »

Cela seul est littérature. Tout le reste n'est qu'*histoires*.

ROBERT LAULAN.

NOTES ET DOCUMENTS POLITIQUES

Un nouveau mouvement juif. — *Habent sua fata libelli*. C'est ce lieu commun qui vient à l'esprit quand on feuillette la publication *Shem, revue d'action hébraïque*, dont le premier numéro vient de paraître et qui semble être le porte-parole d'un groupement encore occulte. *Shem* est la prononciation figurée de Sem, un des trois fils de Noé, mais le mot signifie également en hébreu : *nom* par excellence, et *renom* par extension.

L'idée dominante de cet organe peut se résumer en une proposition assez complexe qui flatte une orgueilleuse imagination sans faire ouvertement violence à une éventuelle

vraisemblance. Les *israélites*, d'après M. Adolphe Gourévitch, inspirateur, semble-t-il, de *Shem*, et homme ardent et intrépide, — ne sont, avec leur religion, leur mœurs, leur civilisation, leurs réflexes et leurs réactions instinctives, — qu'une secte, abâtardie, dégénérée, dénaturée, d'une grande et puissante confédération racique des Hébreux qui englobait aussi bien les ancêtres monothéistes des Juifs actuels que des payens phéniciens ou puniques, tous également grands conquérants ou navigateurs en Méditerranée. Les vicissitudes de l'histoire et la conquête romaine ont écrasé cette race noble, dont la vitalité invincible a déterminé la conversion du dernier rameau du tronc antique en cette collectivité psalmodiante, cauteleuse, et peu virile qu'est Israël moderne. Le pathétique drame juif dans le monde se réduit non à l'existence d'un peuple de prêtres qui aurait tué son Dieu, mais à l'abjection d'une race des seigneurs tombés sous la botte de leurs anciens esclaves affranchis. Il ne s'agit pas de se réconcilier avec sa conscience, mais de redevenir soi-même. Telle semble être, en résumé, la doctrine de *Shem*.

Traduite sur le plan de la politique, la philosophie de *Shem* repousse le Judaïsme en faveur du palestinisme ou même, plus largement, de l'orientalisme. « Revenez chez vous, dit *Shem*, et redevenez vous-mêmes. Cultivez votre noble et antique langage, qui traduit bien mieux vos véritables aspirations que cette fausse religion avec son rituel momifié, dont des siècles de malheurs, de persécutions et d'opprobre vous ont affublés. Pratiquez vos anciennes vertus, même si elles sont inséparables de vos vices antiques. Repoussez l'Occident avec sa civilisation gréco-latine qui n'est que béotisme, et sa neurasthénie judéo-chrétienne, qui vous sont étrangères, bien que vous ayez une part de responsabilité dans leur naissance et dans leur propagation. Vous n'étiez plus vous-mêmes quand vous vous êtes associés à cette œuvre néfaste : extirpez donc de votre cœur la plante vénéneuse de l'inquiétude et de l'angoisse humaines, dont votre triste sort a favorisé la floraison dans le monde et redevenez les barbares splendides que vous fûtes. »

Il est vraisemblable que cette philosophie ait quelque lointaine ressemblance avec le souffle qui a soulevé au plus bas

de sa détresse le peuple allemand (du moins au début) et celui qui anime le magnifique effort du peuple turc de rattacher hardiment ses origines aux lointains Hittites de la Bible. Mais ce qu'il peut y avoir d'effréné dans cette théorie n'affaiblit pas pour autant le dynamisme et le magnétisme de l'évocation magique. La vitalité du peuple juif est entière : pourtant les trois espoirs successifs qu'il a eu de sortir de sa situation équivoque ont fait faillite : pas plus l'assimilation que la condition minoritaire ou le Sionisme weizmanien ne se sont révélés jusqu'à présent aptes à résoudre le problème juif dans le monde. Quand les savants échouent, l'heure du thaumaturge est venue.

Est-ce le cas pour *Shem*?

L'anglophobie d'un certain article, par ailleurs admirablement écrit, ternit quelque peu la magnificence des idées par un enfantillage de « tactique » qui n'est en réalité que puéril machiavélisme. Mais peut-être n'est-ce qu'une opinion personnelle facilement explicable par l'amertume que les Juifs éprouvent à l'heure actuelle à l'égard de la Grande-Bretagne, et qui leur fait oublier que l'on ne saurait repousser un allié, même incertain, tant qu'on ne peut lui substituer un allié équivalent en puissance et supérieur en fidélité.

Quoi qu'il en soit de cet aspect de la question, la naissance du mouvement de *Shem* est hautement significative. La totale désespérance dans laquelle le monde juif est plongé ne lui laisse plus le choix qu'entre la mort et le destin héroïque. C'est à ce destin que *Shem* convie sinon le peuple juif tout entier, du moins ses éléments qui préfèrent la lutte à l'abjection, et la victoire, même incertaine, pour les survivants, à l'esclavage sûr pour tous.

KADMI COHEN.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Le Congrès de l'Association internationale des Ecrivains de langue française. — Georges Doutrepont : *Histoire illustrée de la littérature française en Belgique* : Ed. Didier. — Henri Carton de Wiart : *Souvenirs littéraires* : Ed. Collection Durendal. — Gustave Van Zype : *Le Temps du Silence* : Ed. Office de Publicité. — Louis Piérard : *La Vie tragique de Vincent Van Gogh* : Ed. Labor. — Gustave Charlier : *Vues d'Amérique* : Ed. La Renaissance du Livre. — Pierre Goemaere : *L'Ombre de Hitler* : Ed. Goemaere. — Denis Marion : *Billets durs* : Ed. Wellens-Pay. — Noël Ruet : *Les Roses de Noël* : Ed. Printing. — Louis Dubrau : *Abécédaire* : Ed. Corrèa. — *Le Prix triennal de Littérature dramatique à M. Michel de Ghelderode.*

A Liège, au cours de ce printemps et dans le décor charmant d'une exposition dédiée aux miracles de l'eau, **l'Association internationale des Ecrivains de Langue Française** fondée naguère par M. Maurice Willmotte, vient de tenir son deuxième congrès.

Consacré à l'universalité du français et aux originalités nationales ou régionales qui ne cessent de l'assiéger, ce congrès où s'étaient donné rendez-vous de nombreuses personnalités de France, de Belgique, de Hollande, de Suisse, du Canada, des Etats-Unis d'Amérique et du Pérou, abonda, comme bien on pense, en discours plus ou moins pertinents et en cérémonies de toute sorte. Entre une réception officielle et un banquet, après une visite au canal Albert et avant le pèlerinage traditionnel au tombeau d'Emile Verhaeren, on entendit donc nombre d'orateurs éprouvés célébrant, chacun à sa manière, mais toujours avec une ferveur sans seconde, les Francs littéraires de l'étranger.

Toutefois, si l'on tressa maintes couronnes à la gloire du plus fier des langages, on n'oublia pas les hauts devoirs qu'il impose à tout ce qui brigue l'honneur de le servir. C'est ainsi qu'après un délicieux discours de M. Abel Bonnard, on entendit M. José Germain exposer, tout d'abord, les moyens d'éviter les conflits qui mettent trop souvent aux prises les auteurs et les éditeurs, puis, en guise de corollaire, prôner la création d'un fonds des lettres qu'alimenteraient les œuvres tombées dans le domaine public mais dont la réédition, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, serait taxée d'un droit fixe.

Après quoi, M. Dumont-Wilden, sur le rôle de la langue

française à travers le monde, M. Albert Dauzat, sur l'influence des dialectes dans l'histoire du français, Mme Marie Gevers et M. Camille Melloy, sur les apports de la langue flamande dans les lettres françaises de Belgique, y allèrent chacun d'un brillant couplet auquel, prenant prétexte des croissantes menées flamingantes, M. Charles Plisnier, dont on connaît l'ardeur combative, riposta par un cri d'alarme qui, espérons-le, ne demeurera pas sans échos.

Le lendemain, sous les présidences respectives de MM. Ventura Garcia Calderon et Robert de Traz, tous deux membres de notre Académie Royale, d'autres orateurs aussi savants et aussi persuasifs que leurs prédécesseurs de la veille, vinrent à leur tour, au nom de leur patrie proche ou lointaine, apporter à la langue française un salut à la fois déférent et fraternel.

Ce qui fait que tenu en des heures angoissantes où le génie de la France courait les pires dangers, ce congrès d'apparence strictement professionnelle revêtit l'aspect d'une émouvante communion. Comment, du reste, en eût-il pu être autrement puisque, pour sa part, la nation belge a subi, en tant que société littéraire, l'action de tous les courants intellectuels de sa grande voisine? C'est ce que constate et démontre d'admirable manière M. Georges Doutrepont dans son *Histoire illustrée de la Littérature française en Belgique* qui, par son incomparable documentation, par la lumière qu'elle projette sur un grand nombre de coins inexplorés de la littérature française, ainsi que par le soin qu'elle a mis à ne laisser dans l'ombre aucune œuvre ni aucun nom marquant de nos lettres, prendra dignement place à côté de *l'Histoire illustrée de la Littérature française* de MM. Abry, Audic et Crouzet dont elle est le parfait complément.

MM. Gustave Van Zype et Henry Carton de Wiart publient leurs mémoires ou, tout au moins, quelques souvenirs marquants de leur vie.

Journaliste éminent, dramaturge réputé et critique d'art aussi passionné qu'averti, M. Van Zype n'a eu qu'à puiser dans sa mémoire demeurée nette comme au premier jour, pour faire revivre devant nous, dans leur intimité ou leur vie publique, quelques figures spécifiquement belges. Et c'est mer-

veille de voir surgir ainsi du *Temps du Silence* où jusqu'ici M. Van Zype les avait tenus prisonniers, des sculpteurs comme Thomas Vinçotte, Jef Lambeaux et Julien Dillens, un peintre comme Eugène Emits, des écrivains comme Albert Giraud et Louis Delattre et de grands rois comme Léopold II et Albert I^{er} qui tous, bien que touchés par la gloire, grandissent encore dans nos esprits, grâce à la piété de leur évocateur.

Plus mêlé par la politique à la vie internationale, M. Carton de Wiart, outre quelques Belges illustres comme Edmond Picard, Eugène Demolder, Jules Lejeune et Jules Destrée, ressuscite dans ses *Souvenirs littéraires* les hautes figures de Léon Bloy et de Paul Verlaine qu'il approcha de très près au temps de sa jeunesse parisienne. Des comparses moins célèbres, mais pittoresques à souhait comme l'abbé Moeller, l'abbé Hoornaert, Charles Buet et d'autres, glissent de temps en temps dans le sillage de leurs grands confrères et ce n'est pas sans une pointe d'émotion qu'on salue au passage leurs légers fantômes.

En attendant qu'à son tour il se décide à entr'ouvrir l'écrin de ses souvenirs — et Dieu sait s'il doit en avoir recueilli d'admirables! — M. Louis Piérard, dans un livre des plus attachants, se plaît à faire revivre l'étrange figure de Vincent van Gogh dont il est sans conteste le meilleur des commentateurs. Il y a une quinzaine d'années, à l'heure où la gloire du peintre était loin d'être admise par tout le monde, il lui avait déjà consacré une excellente monographie qui, plagiée et pillée avec une déconcertante désinvolture par des zélateurs trop empressés, était depuis longtemps épuisée. Des documents nouveaux, dont plusieurs lettres inédites, ayant permis une meilleure prospection de l'âme van Goghienne, l'ouvrage que publie aujourd'hui M. Louis Piérard peut passer pour définitif. Toute la vie d'un grand illuminé s'y trouve pathétiquement décrite et, sans être le moins du monde romancée, projette autour d'elle on ne sait quelle mystérieuse lumière.

C'est de la lumière aussi, mais surgie d'autres sources, qui baigne les **Vues d'Amérique** de M. Gustave Charlier. Captées au cours de deux longs séjours l'un « dans un pays au comble de la prospérité » et l'autre dans ce même pays « sor-

tant à peine de la plus dure des crises économiques », ces vues qui eussent réjoui M. Taine et que nous rangerons dans nos bibliothèques entre *Outre-Mer* de Paul Bourget, *Plaisante Amérique* de M. Adrien de Meeus et les *Vues d'Amérique* qu'enregistra naguère un Paul Adam trop oublié, comptent assurément parmi les meilleures pages inspirées par les Etats-Unis d'aujourd'hui.

L'intelligence souple et malicieuse de M. Charlier s'y joue à ravir et soit qu'elle s'attache à nous dépeindre un type ou un paysage, soit qu'elle ironise avec M. Nicholas Roosevelt « contre ceux qui assignent comme but supérieur aux sociétés humaines le bien-être du mythe Etat », elle s'ingénie toujours à ne tenir compte que d'elle-même et, quoi qu'il advienne, à garder imperturbablement son sérieux.

Seule — et encore — la déconcerterait quelque peu **l'Ombre de Hitler** que M. Pierre Goemaere qui, lui, n'a rien d'un sceptique, vient précisément d'étudier avec une lucidité admirable et sans le moindre parti pris.

C'est avec la même lucidité que M. Denis Marion nous dépeint « la découverte du péril fasciste et la lutte contre ses deux manifestations les plus immédiatement inquiétantes, le rexisme en Belgique et la coalition germano-italo-franquiste en Espagne ».

On connaît par ses chroniques de la N. R. F. la subtilité d'esprit de cet excellent écrivain. **Billets Durs** qui groupe en volume les articles que M. Denis Marion fit paraître de juillet 1936 à août 1939 dans un hebdomadaire aujourd'hui disparu, s'ils tiennent davantage de la politique que de la littérature, n'en sont pas moins, sous leur forme aridement passionnée, des modèles de dialectique auxquels, fussent-ils aux antipodes spirituels de M. Denis Marion, se plairont tous les amateurs des grands problèmes humains.

Avec M. Noël Ruet nous entrons dans un autre monde. Elu d'une muse aimable entre toutes, ce poète n'a coulé, grâce à elle, que des jours heureux dont son œuvre n'est d'ailleurs que le reflet fidèlement enregistré. Aussi quand, dans sa préface aux **Roses de Noël**, M. Ruet nous affirme que voici son testament lyrique, nous nous refusons à le croire. Pour quelle raison ce charmant poète cesserait-il de chanter, lui qui, en

somme, n'a jamais fait autre chose et de qui la voix est demeurée aussi fraîche qu'au plus beau temps de son adolescence? Tenons donc son renoncement pour un simple caprice d'enfant trop gâté et prions les dieux de le morigéner s'il s'obstine à leur désobéir.

Avec M. Louis Dubrau qui vient d'obtenir le prix Verhaeren, nous quittons l'heureux séjour cher à M. Ruet. Non pas que le poète d'**Abécédaire** s'y déplaise, puisqu'il y rima ses charmantes *Présences* dont il fut parlé l'an dernier dans cette chronique. Mais depuis, M. Dubrau a voulu tâter du grand lyrisme. Tentative louable assurément et que l'on approuverait sans hésitation si elle avait pris naissance aux tréfonds mêmes d'un cœur ou d'un esprit en quête d'un peu plus d'absolu. Malheureusement, et tout poignant qu'il soit par endroits, *Abécédaire* ne trahit qu'un essoufflement dont on veut bien concéder le pathétisme, mais qui, chez un poète de la lignée de M. Dubrau, ne s'excuse qu'avec peine.

On discutera moins l'attribution du grand prix triennal de Littérature Dramatique à **M. Michel de Ghelderode**. Depuis vingt ans en effet, M. Michel de Ghelderode a publié bon nombre de pièces qui, sans avoir été représentées sur nos théâtres officiels d'où les bannit la pusillanimité de nos entrepreneurs de spectacles, se sont, de haute lutte, imposées aux lettrés qui y retrouvent, sublimé par une fantaisie que Shakespeare ne renierait point, tout ce qu'il y a de pittoresque, de brutal, de tragique et de mystérieux dans l'âme flamande.

GEORGES MARLOW.

LETTRES NÉO-GRECQUES

A propos de la traduction française de *L'Etranger*. — P. Prévélakis : *To chroniko mias politeias*, Athènes. — Costis Bastias : *Haliévrika*; Pirsos, Athènes. — P. Katiforis : *Sifounes kai Alkyonides*, esquisses marines; Pirsos, Athènes. — J. Skaribas : *To solo tou Figaro*; Govosti, Athènes. — A. Inninos : *Megales stigmes mikrôn anthropôn*, Alexandrie. — A. M. Lidorikis : *Kainourgioti anthropoi*; Pirsos, Athènes. — Cléreti Dipla Malamou : *Istories gia megala paidia*; Pirsos, Athènes. — Katsimbali : *Costas Krystallis*; Hestia, Athènes. — G. Athanas : *Aplotlikes psykhes*; Sidéris, Athènes. — Ap. Melachrinou : *Apollonios*; *Kyklos*, Athènes. — Mémento.

La grande originalité de Dostoïevsky est d'avoir plongé dans le tréfonds de l'homme et ainsi mis au jour les mystères de l'instinct. Si nul n'a paru incommodé de la sombre atmo-

sphère qui baigne ses récits, sans doute est-ce parce qu'il nous venait des cieux gris du Nord. Mais qu'un Grec d'aujourd'hui, M. Vouyouklakis par exemple, nous fasse dans **L'Etranger** l'histoire naturelle de quelques types livrés aux impulsivités les plus rudimentaires, aux plus basses dégénérescences, le lecteur français s'offusque et prend ombrage. Il oublie *Le Voyage au bout de la nuit* et proteste qu'il ne peut exister en Grèce que de la lumière et des attitudes de noble beauté. Je ne saurais dire que la peinture des infirmités humaines soit faite pour me charmer. Néanmoins je pense que l'on ne saurait tricher avec la vérité, si l'on veut faire œuvre vivante. Seulement il y a faculté de choix. Ceux qui pensent que tout a été, dans le passé, découvert et conduit jusqu'à la perfection, en sorte que le devoir de nos contemporains soit de copier les modèles immortels, oublient que chaque époque pose des problèmes inédits, et que l'artiste aussi bien que le penseur ont à trouver une solution personnelle à ces problèmes. Les Grecs d'aujourd'hui ont tort quand ils s'exténuent à ranimer les formes éteintes de la langue byzantine ou quand ils s'exercent au décalque des modes françaises. Même en matière de style, il ne suffit pas, pour s'en créer un, d'imiter les maîtres anciens. Ceux-ci sont allés chercher le secret de leur supériorité dans l'étude attentive du Réel. C'est pourquoi le démotique l'emporte. La *catharévoussa*, au contraire, est une langue morte et les poètes les premiers l'ont bien compris. Elle ne peut, de ce fait, que se servir de syntaxes périmées ou d'emprunt. Elle est impuissante à suivre le mouvement de la vie. Seul le démotique y est apte. Le goût du style ne peut aller sans la recherche du mot propre, et c'est cette recherche attentive qui crée le style. Celui-ci a besoin d'être recréé d'une époque à l'autre par la stricte adaptation du sentiment de l'artiste à l'observation du Réel. Et il n'est pas besoin pour cela de s'enfoncer dans les limbes de l'instinct et de l'inconscient. C'est ce qu'a compris à merveille l'auteur de la **Chronique d'une cité** : M. Pandélis Prévélakis.

Cette cité n'est autre que Réthymno, petite ville crétoise de six à sept mille habitants, sur la côte septentrionale. Sans avoir cherché à romancer les éléments qui servent de trame à son affabulation, M. Prévélakis expose avec une grande jus-

tesse de ton et d'images la géographie et l'histoire du site qu'il a choisi. Il fait agir ensuite sous nos yeux, dans leur décor familier, les gens du cru, et il évite de nous détailler leurs laideurs. Au contraire, les êtres qu'il nous présente savent aimer simplement et fortement, s'enthousiasmer, admirer. Certaines de ses pages atteignent ainsi à la poésie vraie, et le balancement des phrases est partout un charme véritable. M. Prévélakis donne ainsi à ses compatriotes une admirable leçon de prose démotique, et il en est besoin en ce moment de confusion où, après les durs combats, la paix apparente fait perdre de vue les principes.

Rien ne vaut, pour la pratique d'une langue précise, nette et colorée, pour la découverte du mot propre, pour le rythme de la phrase, la fréquentation des métiers. Les Anciens ne l'ignoraient pas, et M. Costis Bastias en a brillamment administré la preuve dans ses **Halieutiques** consacrées, comme le titre l'indique, aux choses de la pêche et de la mer. Pages substantielles, où sont exposés tour à tour les problèmes qui s'attachent à la profession de l'homme de mer, où sont décrites les différentes espèces de poissons avec leurs mœurs et leurs caractères, où sont présentés les instruments de capture des plus anciens aux plus modernes, où défilent aussi d'impressionnantes figures de marins, tel le capitaine Anghélis. Carcavitsas aurait pu signer la fin du livre consacrée à la mer elle-même, impérieuse maîtresse à qui tant de Grecs doivent leur éducation et leur esprit. Ne sont-ils pas fils d'Ulysse?

M. Panayotis Catiforis s'est laissé tenter par un sujet analogue, et son beau livre originalement illustré n'est pas d'un moindre enseignement. Dans **Trombes et Alcyons**, c'est toute la mer grecque, avec les travaux qu'elle impose, ses splendeurs, ses caprices, sa richesse, son peuple bigarré de poissons frétilants, les types d'hommes qu'elle forme à travers de multiples et dures épreuves, qui nous est offerte de tableau en tableau, au long des côtes pittoresquement découpées, autour des îles et d'un port à l'autre. Les oiseaux de mer font cortège aux voiles pointues, et les embarcations de tout calibre défilent sous nos yeux avec les engins de pêche les plus variés, les procédés de capture les plus imprévus. Cela

vaut bien le pessimisme stérile, pessimisme que la Grèce antique ignore, et que celle d'aujourd'hui cultive avec une certaine exagération parfois. C'est que le point de vue scientifique d'observation pure domine notre époque, et cette époque laisse apercevoir plus de laideurs que de beautés. La Beauté, au demeurant, est surtout sans doute une création de nos rêves, et nous avons soif de vérité. C'est pourquoi l'esprit d'investigation porte nos contemporains à explorer les abîmes de l'infra-conscience. Il ne s'ensuit pas pour cela, quand il s'agit d'art, que l'on doive s'interdire la recherche de ce qui est apte à resplendir dans la lumière, en pleine santé morale. Cette pleine santé est peut-être l'exception; mais la maladie l'est également. Autre chose est le goût de l'étrange, de l'inattendu assaisonné d'humour léger. C'est à quoi se plaît l'original auteur de *Bouc divin* et de *Mariabas*, M. Yannis Skaribas, qui nous donne une nouvelle preuve de son talent de conteur primesautier dans **Le Solo de Figaro**. Que d'effets imprévus dans l'atmosphère de Chalcis! La langue elle-même garde l'accent du terroir, et elle est étonnamment riche. Skaribas est en train de conquérir une place d'élite.

Le jeune auteur des *Pas sur l'asphalte*, dont nous avons salué à cette place les heureux débuts, vient de rassembler, sous le titre de **Grands instants de petits hommes**, quatre curieux récits, dont l'action est tout intérieure et qui nous promettent pour bientôt un excellent romancier d'analyse psychologique. *Un déséquilibré a retrouvé sa logique*, *Une femme passa*, *Rêves et cauchemars*, *Rédemption* sont empreints d'une grande noblesse de pensée et donnent la mesure d'un talent à la fois sensible et volontaire. Un simple amour de femme n'est-il pas capable de porter remède à toutes les désillusions?

M. Alekos Lidorikis, dont un précédent roman : *Deux flammes d'un même feu* attira favorablement l'attention de la critique pour ses qualités de mise en scène, manifeste des ressources de même ordre dans **Nouveaux Hommes**, suite de courts récits où évoluent des figures sans relief accusé, mais prises sur le vif. M. Lidorikis est journaliste.

Les **Histoires pour grands enfants** sont de leur côté pleines de vivacité, de couleur et de charme. Leur auteur :

Mme Cléreti Dipla-Malamou, a depuis longtemps fait ses preuves. On sent qu'elle aime les sujets auxquels elle se donne. Il en résulte que telles de ses pages, *Notre Terre* par exemple, sont empreintes d'un certain lyrisme, où se retrouve toute la grâce hellénique.

Le conte, et en particulier le conte rustique, marqua vers la fin du dernier siècle une étape importante de la renaissance littéraire néo-grecque et, à travers l'œuvre inégale du malheureux **Costis Krystallis** de Janina, mort à vingt-quatre ans, ce sont les pages inspirées par la terre natale qui gardent les meilleures chances de durer; en vers : *La broderie du mouchoir*, par exemple; en prose *La Fête de Kastritza*. Krystallis a ainsi rouvert une voie féconde, et l'on consultera avec fruit sur l'homme et sur l'œuvre le bel ouvrage bibliographique et documentaire que vient de consacrer au chantre de l'Épire le minutieux érudit qu'est M. Katsimbalis. On y trouvera, outre des détails sur la mort et sur la famille du poète, de substantielles critiques signées Mitsakis, Astéris, Xénopoulos, Chatzopoulos, Nirvânas, etc.

M. Grégoire Xénopoulos, qui sans doute est le plus répandu des prosateurs néo-grecs, n'a-t-il pas emprunté aux mœurs et au décor de son île natale de Zante la matière de ses premiers récits? C'est ce que montrent fort bien MM. D. Margaris, Caclamano et quelques autres, au cours du copieux fascicule consacré par *Ionios Anthologia*, sous la direction éclairée de M. Spyros Minôtos, à l'éminent créateur de *Stella Violanti*. M. Marinos Sigouros nous présente le Zantiote que Xénopoulos n'a point cessé d'être; M. Terzakis ne sépare point l'homme de son œuvre. L'observateur, le créateur, le maître et l'ami, l'académicien, le styliste, le patriote, l'homme et l'écrivain aux diverses étapes de sa vie, dans les manifestations variées de son activité intellectuelle, font l'objet d'articles signés Valéas, Alkis Thrylos, Stasinopoulos, Costas Ouranis, Bastias, Tellos Agras, Ph. Yofilis, etc. Mme Sophie Mavroïdis, de son côté, nous parle de la femme dans l'œuvre de Xénopoulos, tandis que Costis Palamas écrit à propos de *Stella Violanti* un émouvant poème.

Il n'est guère de pays où le conte soit resté en faveur autant que parmi les Grecs. C'est par lui que la langue démotique a

pris possession de la prose. Il se diversifie sans cesse, et semble devoir se prêter à toutes les expériences littéraires. Il a préparé l'avènement du roman. En fait, le roman grec n'est souvent qu'une longue nouvelle et, quand il déborde son cadre, il lui arrive d'enchevêtrer détails de mœurs et personnages au point de perdre toute unité. A force de peindre des âmes obscures, il devient lui-même obscur. M. Athanas, qui est d'abord un poète, n'a voulu dans son nouveau recueil de contes que nous montrer des **Ames ingénues**. Ses figures sont intensément vivantes; le dialogue donne à l'action beaucoup de naturel, et la lumière grecque imprègne l'atmosphère. Huit récits pleins d'agrément. M. Athanas a le sens de la mesure.

La mission de la poésie est plus haute que celle du conte, et les Grecs en ont parfaitement conscience, qui sont à l'affût de tous les renouvellements en matière lyrique. Aussi bien, n'apprendrons-nous rien à personne en rappelant combien est puissante là-bas l'influence des modes françaises. A mesure de leur éclosion, symbolisme, mallarméisme, musicisme, surréalisme ont eu leurs adeptes, non pas aveugles mais soucieux de se sentir pleinement Grecs.

Chez M. Apostolos Melachrinou, le souci de donner à ses créations une forme mythique — tels Vigny dans *Eloa*, Shelley dans *Prometheus unbound* — s'est accompagné d'une passionnée recherche de musicisme verbal, dans une direction analogue à celle de Paul Valéry. C'est ce que M. Tassos Yannaras a entrepris de définir dans sa récente étude sur *Les Philtres d'Epodes*. La publication du grand poème d'**Apollonios** (2^e partie) permet de porter sur le poète un jugement plus approfondi encore. Voici quelques confidences de l'auteur sur son œuvre :

La première partie d'*Apollonios* est constituée par le prélude des Moires publié dans *Kyklos*. La suite a paru dans *Zoï*. La seconde partie célèbre le Réveil d'Apollonios. Il est précédé d'un intermède des Nymphes, qui exaltent le Mage merveilleux. Les Moires apparaissent pour la seconde fois. Apollonios leur dicte sa destinée. Caché au sein de la Nature durant un rêve de deux mille ans, il a été soumis à cette magicienne, dont il a surpris tous les secrets. Maintenant il est le Maître, le thaumaturge et le voyant. Il peut

devenir tout ce qu'il veut. Il recrée le monde avec son âme. La dernière partie : *Les Noces du Soleil et de la Lune*, constituera une synthèse. La Nature transmuée en rêve sous le souffle d'Apollonios donne naissance à un monde nouveau, où sont exaltées, selon les aspirations millénaires de l'Hellénisme, toutes les facultés de l'âme. Le poète ainsi s'affirmera comme l'héritier d'Héraclite, de Platon, de Plotin. Il s'est assimilé en même temps les subtilités de quelques Alexandrins, les recherches décoratives de Byzance, et certaines influences occidentales, qu'il croit être d'origine grecque. Ainsi sans doute les influences égyptiennes et asiatiques fécondèrent la pensée d'Héraclite, de Pythagore, de Platon, dit-il. Mais l'influence primitive s'est assimilée à notre être..., elle est devenue notre instinct, notre sang.

En ce qui concerne la structure de l'œuvre les intentions du poète sont les suivantes : créer une langue de rêve, imagée, symbolique, en un style touffu, capable de révéler à chaque lecture un sens imprévu. Hausser en symbole l'élément mythique populaire, en prenant les mots dans leur fermentation, comme un raisin qu'on presse. Mythiser la pensée et musicaliser le vers. Faire du vers un être vivant, dynamique, apte à concentrer toutes les impressions reçues de la Nature. Toute la légende d'Apollonios constitue le Mythe de la Poésie pressenti par l'intuition, ressenti par l'émotion, éclairé par la connaissance.

Au cours de l'œuvre, Apollonios doit enlever les sept voiles, qui sont les sept éléments poétiques : le prophétique, le mythique, le jeu, les signes de la Nature, l'incantation, les miracles de la Prière et du Rêve.

On voit de quelle magistrale envergure sont les desseins du poète. Disons que la réalisation ne dément pas l'intention. Au contraire.

MÉMENTO. — Nombreux sont les ouvrages que nous sommes obligés de remettre à plus tard. Du côté des poètes, M. Ritsos, dans *Symphonie de printemps*, discipline ses dons de lyrique puissant, fertile en images imprévues, en rythmes dynamiques. M. Oreste Laskos, dans *Oies sauvages*, célèbre sur le mode moderne les charmes de l'évasion. M. Tsirimokos, dans *Apo ti Zoï*, réaffirme ses hautes qualités d'émotion, de style et de forme parfaite.

Il faut lire (en français) à *L'Hellénisme contemporain* (Avril-Mai 1939) la correspondance échangée avec Marinos Papadopoulos Vrétos par Prosper Mérimée, Edmond About, St-Marc Girardin, W. Brunet de Presles, Jean Pio, lettres sur lesquelles nous regrettons de ne pouvoir nous attarder cette fois.

En empruntant pour l'illustration de *Travel in Greece* (*Le Voyage en Grèce*) divers fragments des œuvres d'Homère, d'Hésiode, d'Eschyle, d'Apollonius de Rhodes, de Musée, de Théocrite, de Moschus, d'Anacréon, de Bion, traduits par les maîtres de la Poésie anglaise, M. Valsa a constitué une fort curieuse anthologie, qui fait honneur à sa parfaite érudition. Nous nous excusons de ne pouvoir citer ici les titres des volumes en suspens. Les belles-Lettres sont actives en Grèce.

D. ASTÉRIOTIS.

VARIÉTÉS

L'avenir du théâtre. — Voilà bien le moment et le lieu pour réfléchir sur le théâtre. Paris est loin. De ma fenêtre, si j'aperçois des rideaux à l'horizon, ils sont de peupliers. Côté cour, je domine une vraie cour. Côté jardin, c'est un vrai jardin. Deux enfants que je ne vois pas, mais que j'entends distinctement, sont en train de jouer tout près de la maison. A quoi jouent-ils? A tout et à rien. Tout à l'heure l'aîné s'adressait à une escouade imaginaire de facteurs et leur répartissait des lettres qu'ils iraient distribuer. Le voilà maintenant qui frappe à une porte de vent, qui se répond d'entrer, et qui prend à partie son petit camarade : « Comment, Monsieur, vous n'avez pas ouvert ma lettre? Je vous faisais une grosse commande. Je ne serai plus jamais votre client, Monsieur. — Je m'en moque pas mal, Monsieur, repart le cadet. Des clients comme vous, il n'en faut plus. Fichez-moi le camp! » Cher enfant, s'il était homme, il penserait la même chose, mais il parlerait autrement. « La jeunesse est l'époque de la vie où l'on a le plus de probité », comme disait Talleyrand. Cependant que je baguenaude par l'esprit, les deux garçons continuent leur manège. Le temps que je me décide à écrire, ils ont été banquiers, aviateurs, pères de famille. L'aîné a même tenu au plus jeune un discours de prudence que je connais bien, pour le lui avoir fait avant-hier. Allons! Comment avais-je pu croire, ou seulement écouter, les oiseaux de mauvais augure qui me disaient que l'amour du théâtre est en train de se perdre? Sans que j'aie à bouger de ma table, deux gamins qui ne me savent pas leur témoin viennent de m'administrer la preuve que l'instinct du théâtre se perpétue vigoureusement. Le théâtre ne mourra pas, il ne peut pas mourir. Nous aurons

toujours en nous ce goût de nous transporter dans d'autres lieux, dans d'autres siècles, dans d'autres âmes, pour participer de près ou de loin à des actions inventées.

Ceux qui lamentent à Paris la mort du théâtre sont justement ceux qui l'auraient tué si c'était possible. Il y a une crise qui n'est pas douteuse, mais elle est matérielle et n'atteint que *l'industrie* du théâtre. Qui sait si elle ne fera pas au vrai théâtre le même bien qu'a fait au vrai roman la crise de l'industrie du roman? Il y aurait une pensée consolante, ce serait de croire que le mauvais théâtre et le mauvais roman sont mal en point parce que l'exigence du public s'est affinée. Mais non. Ces deux branches de l'activité économique n'ont souffert que de l'incurie des fabricants. Si Mme Raymonde Machard avait eu le même génie de renouvellement que Georges Ohnet, si M. Paul Géraldy avait eu la puissance et l'habileté professionnelle de Dumas fils, soyez assurés que l'une tirerait encore à deux cent mille, et que l'autre obtiendrait à chaque pièce ses cinq cents représentations. Il faut qu'ils aient surestimé leurs forces ou sous-estimé leur métier pour demeurer aujourd'hui dans cette demi-disgrâce où nous les voyons. La meilleure preuve, c'est que, lorsqu'un homme adroit comme M. Jean Cocteau, si merveilleusement prompt à saisir depuis vingt ans le besoin fugitif de la saison, s'avise de ressusciter honnêtement les bonnes vieilles recettes d'Henry Bataille, tout Paris court aux guichets du théâtre qui le joue, — tout de même que la foule des lecteurs se rue sur le roman de Mrs Margaret Mitchell, *Autant en emporte le vent*, qui a l'immense mérite d'apaiser enfin cette légitime fringale de romanesque à quoi ne satisfait plus dès longtemps (et c'est un grand mal) le roman français.

Hélas! pas plus que les écrivains d'inspiration, les auteurs « alimentaires » n'ont accordé d'importance au « métier » depuis la guerre. La faute trouve un semblant d'excuse chez les premiers, chez les seconds elle n'en a aucune. Quand on se mêle de divertir le public, et d'en vivre, c'est bien le moins qu'on y mette de la conscience et de l'étude. Scribe, Dumas fils, Sardou ne l'entendaient pas autrement, Dumas père non plus, le cher homme, et nous attendrons longtemps l'équivalent des *Trois Mousquetaires*, ce chef-d'œuvre.

On a coutume de parler avec mépris de ceux qui n'écrivent que pour gagner leur vie. Evidemment, on attend qu'ils soient morts pour ce faire : tant qu'ils vivent, le succès leur vaut la considération publique, et on les confond volontiers avec les écrivains de vocation. Je comprends mal l'une et l'autre attitude, mais je passerais plus volontiers sur la seconde que sur la première. Qu'on traite sur le même pied M. Maurice Dekobra et M. Roger Martin du Gard, après tout M. Dekobra, qui est un charmant homme lucide et fin, ne l'a pas demandé, et le ridicule n'est que pour ses laudateurs; au lieu que le mépris atteint des gens qui ne l'ont point mérité. Il n'y a pas de sot métier. Amuser ses contemporains n'est point une besogne infamante, au contraire; c'est une besogne utile et difficile, qu'il convient qu'on honore — en respectant les proportions — lorsqu'elle est réussie et de bon aloi. Si j'en ai aux amuseurs de notre époque, c'est seulement qu'ils n'amusement pas, faute de s'y employer avec le soin et le talent nécessaires. Et quand ils se plaignent, pour parler le langage qui convient, de la raréfaction des débouchés, je leur réponds que cela s'explique en grande partie par l'insuffisance de la marchandise qu'ils fournissent.

Il est bien probable que cette dure leçon méritée ne sera pas perdue pour la génération de romanciers professionnels qui se prépare. Les romans dits « à succès » retrouveront le succès quand leurs auteurs retrouveront eux-mêmes les secrets de l'ancienne méthode, — car pour la concurrence de la T. S. F., je n'y crois guère. Quant à l'industrie du théâtre, le rétablissement sera plus difficile et je doute même qu'il se fasse jamais, du moins sur une grande échelle. C'est que la concurrence n'y est pas illusoire comme en matière de librairie. Le cinéma a ôté au théâtre, non point le public populaire qui n'y mettait jamais les pieds (il avait ses cafés-concerts de quartiers qui sont tous morts et enterrés), mais le public de la petite bourgeoisie commerçante et des employés de tous ordres : cette vaste classe de transition, nombreuse et mélangée, qui sort en chapeau et non plus en casquette. Celle-là, le théâtre ne la verra plus. Le cinéma l'a absorbée comme il a absorbé le peuple; il lui dispense à moindres frais et plus commodément le genre d'émotions qu'elle recherche. Or, elle

faisait la masse de fond, la colonne de soutènement des grandes entreprises dramatiques. Ce qu'il en reste de fidèle pourra faire vivre deux ou trois établissements, pas davantage. L'industrie du théâtre va donc devenir, selon toutes probabilités, confidentielle, sans que cela produise d'ailleurs un grand remous économique, car le personnel tout entier des scènes commerciales, auteurs compris, trouvera sur le marché du cinéma une activité de remplacement.

De tout cela il ne peut résulter rien que d'heureux pour le vrai théâtre. Débarrassé de ses parasites et de ses corollaires, il lui sera plus aisé sans doute de retrouver son domaine véritable et sa mission. Tout dépend désormais, non point des acteurs, nous en avons d'excellents; non point des metteurs en scène, nous en avons trop et qui font trop parler d'eux; mais uniquement des auteurs. Nous aurons un nouveau théâtre quand nous aurons de nouveaux auteurs, qui ne se fieront plus au prestige d'un comédien célèbre ou au savoir-faire d'un metteur en scène pour parer de leurs sortilèges artificiels un texte indigent. La féerie doit désormais se trouver dans la substance de la pièce. Le texte va recommencer à compter, comme il a toujours compté aux belles époques: c'est la revanche de Sire le Mot sur tous les ânes-Baty de l'éclairage et du décor *über alles*. L'extrême décadence atteinte et dépassée, nous allons vers la sobriété des moyens, vers la richesse intérieure, vers le théâtre éternel. Nous n'y arriverons pas d'un seul coup sans doute, sans tâtonnements ni sans erreurs. Mais un certain théâtre disparaît qui laisse la place libre à tous les espoirs. Vive le théâtre!

FRANCIS AMBRIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Henri Pozzi : *La bataille contre la paix*. Editions Victor Attinger, 1939. — Werner Thormagne : *La bataille pour l'Asie*. Même éditeur. — Fernand Hayward, *Présentation de l'Italie*, Bernard Grasset, 1939. — René Hombourger : *Goebbels*, F. Sorlot, 1939. — Jean Courtarvel : *Et la Russie?* Même éditeur. — Clarence K. Streit : *Union ou Chaos?* Librairie de Médicis, 1939.

Voici un lot d'ouvrages disparates qui nous montrent par la diversité des thèmes et la manière dont ils les traitent la profonde confusion et le désarroi dans lesquels se meuvent les esprits à notre époque. La « démentalisation » générale

qui est au fond de tous les maux que nous souffrons saute aux yeux dès que nous abordons la lecture de ces livres, écrits le plus souvent à la hâte, sans grande compétence, sans le souci d'être impartial ou de traiter à fond les questions abordées, mais toujours avec la prétention de les résoudre en un tour de main.

Mais voyons un peu ce que nous apporte chacun de ces ouvrages dont je viens d'énumérer les titres.

La bataille contre la paix, d'Henri Pozzi, est censée exposer, d'après sa prière d'insérer, « les causes réelles et les dessous insoupçonnés jusqu'ici de la crise tchécoslovaque et de la terrible tension qu'elle a provoquée », mais j'y vois surtout un réquisitoire assez haineux contre l'ancien gouvernement de Prague, contre l'armée tchécoslovaque, la politique extérieure des Soviets et l'affirmation toute gratuite que nous n'échapperons pas à la guerre.

C'est encore dans les mêmes tonalités qu'est écrit l'ouvrage de M. Werner Thormagne, **La Bataille pour l'Asie**. Cet auteur dont les sympathies vont franchement au Japon qui, nous dit-il, « n'est pas du tout raciste », affirme par contre que la Chine n'est nullement une république démocratique, mais bel et bien « une dictature nationalitaire, fondée sur le capitalisme industriel et bancaire, libéral et matérialiste des Song ». La Chine est, du reste, foncièrement xénophobe, nous dit encore M. Werner Thormagne. Admettons-le. Mais alors comment se fait-il que la Chine ait laissé subsister sur son territoire, durant un long siècle, des « enclaves » européennes sous forme de concessions que le Japon, qui n'est pas soi-disant raciste, essaye aujourd'hui de supprimer? Voilà ce que l'auteur ne nous explique pas suffisamment. Il est vrai que, comme il le dit lui-même, il a écrit son livre « sans prétendre épuiser le sujet ».

La présentation de l'Italie, de Fernand Hayward, est une présentation faite par un grand ami et admirateur de ce pays. M. Hayward nous assure que les dissentiments franco-italiens sont superficiels et que le fossé qui sépare aujourd'hui la France de l'Italie peut être facilement comblé. L'Italie ne continue-t-elle pas à être accueillante aux Français et ne montre-t-elle pas aux voyageurs, aujourd'hui comme hier, ce

même visage éternel de beauté, de paix et de douceur? Quant à Mussolini, eh bien, c'est un continuateur des grands chefs d'Etat, et si l'Italie a été rejetée dans les bras de l'Allemagne, c'est que c'était là une nécessité vitale pour elle.

Mais que pense de tout cela **M. Goebbels**, chef de publicité du III^e Reich? A en juger par le livre que lui consacre M. René Hombourger, jeune journaliste lorrain, M. Goebbels doit se frotter les mains.

Il a contribué beaucoup par sa propagande à ce que cette « nécessité vitale » pour l'Italie de suivre l'Allemagne devint un fait concret. Car, malgré ce qu'on dit à Berlin, les théories nationales-socialistes sont aussi bien exploitées dans des buts de politique intérieure que dans celles de la politique extérieure. Seulement, pour l'exportation, ces théories sont adaptées à l'esprit et au climat du pays dans lequel elles sont appelées à s'exercer. Les méthodes propagandistes du Reich hitlérien sont donc multiples et ce n'est qu'en les connaissant toutes qu'on pourra combattre efficacement l'influence nazie dans les différents domaines.

Et la Russie? se demande M. Jean Courtarvel. La Russie, c'est-à-dire l'U. R. S. S., a aussi sa propagande, qui n'est pas moins pernicieuse que la propagande d'un M. Goebbels. Mais, ces derniers temps, la propagande communiste est devenue incontestablement plus prudente; elle s'affiche moins que par le passé, c'est ce qui a permis à certains gens passablement naïfs de ne plus la prendre au sérieux, et à d'autres de souhaiter ou de préconiser une alliance avec la Russie soviétique, ne fût-ce que, comme dit M. Courtarvel, « pour faire contre-poids » à l'Allemagne; car je ne sais pas trop pourquoi on s'imagine, et cela est devenu un lien commun, que, si l'U. R. S. S. ne se range pas au côté des puissances démocratiques, elle fera fatalement cause commune avec l'Allemagne. Et c'est cette crainte qui fait écrire à notre auteur :

On frémit en songeant à l'utilisation, par l'état-major allemand, de l'inépuisable réservoir en hommes, en ressources, en matières premières qu'est la Russie. L'alliance de l'Allemagne et de la Russie, ce serait l'écrasement de notre pays.

Allons, le diable n'est pas aussi terrible qu'on le peint, dit un proverbe russe.

Cependant, toutes ces amitiés, toutes ces alliances existantes ou souhaitées dans un cadre restreint ne pouvaient pas contenter M. Clarence K. Streit. Cet homme avait rêvé de quelque chose de plus grand, de plus général, et, ce rêve, il l'a concentré dans un gros volume ayant pour titre **Union ou Chaos**; mais cette union, il ne la conçoit que sur un plan universel, et ce Chaos, c'est ce qu'il nous prophétise au cas où cette union ne se réaliserait pas. M. Streit propose que les grandes démocraties s'unissent non pas selon le principe d'une nouvelle Société des Nations, ou selon le principe d'alliances politiques et militaires, mais en union fédérale, à l'image de la fédération américaine. Chaque citoyen deviendrait citoyen de l'Union, exactement comme chaque citoyen des 48 Etats américains est citoyen des Etats-Unis. Ainsi se formerait une nation nouvelle, gigantesque et pacifique... Mais laissons M. Streit à ses rêveries et constatons pour finir combien la pensée contemporaine est chancelante, combien elle est dénuée d'une vision nette sur un avenir même immédiat. Elle flotte, elle se contente, si elle ne rêve ou ne forge pas des utopies, d'enregistrer certains faits accomplis, sans pouvoir en tirer des conclusions qui seraient un avertissement ou une indication. Aussi quel crédit pouvons-nous accorder aux ouvrages qui sont l'émanation de cette pensée? Du reste, le monde est recru de souffrances et ce ne sont pas ces ouvrages qui lui apporteront la paix et le bonheur. Le monde ne réagit plus, il se laisse aller vers sa destinée, qui est peut-être sa fin.

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

PETITE HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ANECDOTES

En relisant *Une Belle Journée*. Mme Duhamain serait-elle possible en 1939? Une cousine germaine d'Emma Bovary. Henry Céard neveu, par filiation littéraire, de Gustave Flaubert. Où on montre que l'auteur de ce roman eût pu s'écrier : « Trudon, c'est moi ! » et où on démontre qu'il a dû vivre cette « belle journée » au souvenir de laquelle, comme son héroïne, il souriait avec une pitié aigüe. — En relisant *Bel-Ami*, on regrette que Maupassant n'ait pas décrit les misères après les splendeurs de cet autre grand homme de province à Paris qui débute comme Rubempré, pour finir, après s'être conduit comme le chevalier de Valmont, comme Rastignac, et que les femmes perdront. Où on reconnaît chez Georges Duroy quelques traits de Guy de Maupassant : l'instinct et le goût de la femme et l'effroi de la mort. Une silhouette charmante : l'énigmatique Madeleine Forestier. Où trente ans après la publication du roman de celui qui fut son collaborateur, Arthur Meyer se comporte comme un de ses personnages : le père Walter. — D'une correspondance de J.-K. Huysmans avec Arnold Goffin, qui est retournée en Belgique d'où elle était venue pour passer en vente à l'Hôtel Drouot par les soins de M. Georges Andrieux, expert en livres et autographes, 154, boulevard Malesherbes, qui l'a obligeamment communiquée à l'auteur de cette petite histoire. Où l'auteur des *Sœurs Vatard* et de *l'Oblat* gagne à être connu par ses lettres dont les extraits publiés par M. Andrieux complètent l'essai sur *J.-K. Huysmans intime* de Jean de Caldain et Henry Céard.

Je viens de relire, après bien des années, *Une belle journée*, avec un esprit moins ingénu qu'autrefois, plus aiguë, plus critique. L'épreuve n'a pas été fatale à ce livre qui est, incontestablement, un authentique petit chef-d'œuvre. Si **Henry Céard** ne fût pas mort et qu'il lui eût pris fantaisie de le récrire aujourd'hui, je me demande s'il ne l'eût pas refait tel quel, exactement, retrouvant ses héros si peu héroïques tels qu'il les connut en 1881. Si un écrivain de l'âge de Céard, de l'âge qu'il avait quand il publia ce roman, et de sa trempe, reprenait aujourd'hui le même sujet, ignorant qu'il eût été déjà traité, et de main de maître, je gage qu'il ferait les mêmes constatations, qui l'induiraient à la même conclusion.

Celle qui fut **Mme Duhamain** est morte, mais son espèce sans doute n'est point disparue. Il est d'autres Ernestines (ou Colettes, ou Emilies, ou Mireilles) à Picpus, à Vaugirard, en d'autres quartiers de Paris, et il ne faudrait pas chercher longtemps, ni se donner beaucoup de peine pour en lever, de ces petites bourgeoises qui ont « pris un peu les manières de voir » de leur mari, « un peu sa façon de parler », et qui le sentent, ce mari, « à peu près comme certains vins sentent le bouchon ». Cinquante-huit ans après, le décor s'est trans-

formé, les mœurs aussi, le fonds, le tréfonds, est resté le même. En 1939, les deux personnages du roman habiteraient un immeuble moderne, un « building » en ciment armé, ils se rencontreraient dans l'ascenseur. M. Duhamain lirait le *Petit Journal* ou la *Liberté*, et pour être P. S. F. ou P. P. F. il n'en serait pas moins M. Duhamain, et s'exprimerait en « slogans » ou lieux communs. Il aurait une auto, tout comme Trudon. Mme Duhamain, avec des prodiges d'économie, ferait des prodiges d'élégance : elle porterait un « ensemble », des bas de soie, des souliers mignons d'une drôlerie charmante, un coquin de petit chapeau sur ses cheveux courts ondulés et teints à son goût ou à celui du jour, un sac à main en cuir très simple, des gants en dentelle... Sous sa sobre élégance, sa silhouette sportive, ses allures dégagées, Trudon la trouverait-il moins bégueule ?

Il y a encore des **Madame Bovary** de par le monde, il y en aura toujours, comme il y en avait avant que, le premier, Flaubert s'en fût avisé. Ernestine Duhamain fut une Mme Bovary du quartier Picpus, cousine germaine, qui s'ignorait, d'Emma Rouault, aux nuances près que comportent les différences de lieu, de temps et de tempérament. C'est une variété de l'espèce découverte et décrite par l'auteur de *l'Education Sentimentale*. Rien d'étonnant à cet air de famille, le père spirituel d'Ernestine Duhamain étant lui-même, littérairement, bien plus que Maupassant, qui ne l'était que par parenté, neveu de Flaubert. Des affinités, le goût des spéculations médicales, — la psychologie considérée comme fonction de la physiologie, — la même humeur et aussi précocement chagrine, assombrie par le désaccord constaté entre le rêve que nous portons en nous et la réalité dans laquelle nous nous trouvons empêtrés et contre laquelle nous nous débattons vainement, le parti pris d'en rire et de se railler pour n'en point pleurer et se lamenter sur notre misère, la résignation du disciple rejoignant le fatalisme du maître, Henry Céard et Gustave Flaubert, celui-ci normand, l'autre champenois, étaient de la même race d'esprits. L'influence de Flaubert s'exerça sur Céard non seulement sur la façon de voir le monde et de se le représenter, mais encore sur l'ordonnance et l'agencement de l'œuvre, la cadence et la tournure du

style, l'adverbe rejeté à la fin des phrases, comme pour y mettre l'accent tonique et leur en faire exprimer toute l'amertume. L'influence de *Madame Bovary* se reconnaît en maints détails d'*Une belle journée*. Le plus typique en est le retour à Paris de Mme Duhamain et de Trudon sous une pluie battante, réplique de la balade à travers les rues de Rouen du fiacre où Emma et Léon Dupuis se réfugient aussitôt après leur premier rendez-vous. Seulement, dans le fiacre qui s'en revient de Bercy, il ne se passe rien de ce qui se passa dans le fiacre cahoté sur les pavés normands, rien de ce qu'imagine le cocher, émoustillé et résigné lui aussi. Mme Duhamain et Trudon, tous deux veules et mols, réunis dans leur désolation comme ils auraient pu l'être par leur plate hypocrisie et leur idéal étriqué, créés pour être assortis et néanmoins séparés par l'abîme creusé par une série de malentendus irrémédiables, chacun gardant pour soi, au plus profond de son être, les impressions fâcheuses que l'autre lui laissa durant cette interminable journée, commencée avec le soleil et des vagues promesses de bonheur, achevée dans la bourrasque et la pluie, qui emportèrent et noyèrent leurs illusions, Trudon et Mme Duhamain, résignés à la débâcle des médiocres félicités qu'ils s'étaient promises, n'ayant plus la force de s'en vouloir, échangent des propos d'une courtoisie banale.

Si Flaubert a dit, comme on le prétend : « Mme Bovary, c'est moi ! », Céard, avec bien plus de raison eût pu dire : « Trudon, c'est moi ! » Pas plus que Flaubert, il ne fut en effet impersonnel et impassible. Il y a, dans son livre, un troisième personnage, le principal, peut-être, et qui lui donne le ton, comme la fatalité, dont il participe, chez les tragiques grecs, un personnage qu'on ne voit pas, mais qu'on sent partout, dans chaque page, sous chaque ligne et chaque mot, qui enveloppe, pénètre tout, à la façon de l'humidité, de tristesse, qui imbibe et sature tout, les êtres et les choses, de mélancolie, composant le climat, comme disaient Abra de Raconis, Amiel, Taine et Hugues Rebell, l'atmosphère malsaine et délétère où les rêves parallèles, et qui jamais ne se rencontreront, de Mme Duhamain et de Trudon se fanent et meurent avec leurs désirs : c'est l'acceptation tacite et morne de la vie, la résignation, où se réfugie leur orgueil meurtri, à ce qui est et qu'il

est inutile de chercher à rendre autre qu'il n'est. Cette tristesse accablante qui accompagne en sourdine, d'un bout à l'autre du récit, même dans les intermèdes sinistrement comiques, les phases d'une aventure par avance vouée au plus lamentable des avortements, c'est la note personnelle de Céard, le reflet, et comme le halo de sa sérénité désolée; elle traduit sa conception de la vie, qui l'incline volontiers à sourire avec pitié de la bêtise des hommes et de l'hostilité des choses, goûtant une amère jouissance à se consoler par un ironique mépris des déboires et des déconvenues, à panser les plaies qu'il s'est faites en se persiflant soi-même.

Décidément, ce fiacre n'arriverait donc pas.

— Rien n'arrive, laissa tomber Trudon désespéré.

— Non, rien n'arrive, répéta Mme Duhamain en pensant aux fuites incessantes de son idéal depuis qu'elle était mariée.

Rien n'arrive de ce qu'on veut, comme on l'eût voulu.

Si Maupassant ou Alexis avaient, par gageure, conté cette « belle journée », ils l'eussent fait à la blague, restant à la surface, s'en tenant aux apparences cocasses, et Trudon, dans leur nouvelle, se fût tiré de ce mauvais pas à son avantage, gaillardement. Ce n'est pas que Céard n'ait rendu le personnage ridicule, mais il l'a rendu aussi sympathique, le prenant en pitié tout en le raillant, comme s'il se fût reconnu en lui, un peu comme dans une charge, — une charge réussie par la nature. On ne m'enlèvera pas aisément cette idée de la tête que Céard lui-même a vécu cette « belle journée » et qu'il s'est incarné dans un représentant en vins de Bercy afin de donner à sa conquête un partenaire qui fût de son milieu et à son niveau. Il aurait fait un jour la cour à une voisine, il aurait invité cette petite bourgeoise à une partie fine, de laquelle le temps ne se mit point. Il serait tombé sur une bégueule, indécise entre le « devoir » et l'aventure. L'amant qui la presse, et qui se rapetisse, ne lui paraissant pas valoir mieux que son mari qui la dédaigne, elle se serait tenue sur la défensive, renfermée, bientôt résolue à ne pas céder. Irrité par son refus, contrarié dans ses desseins, replié sur lui-même, en manière de passe-temps, par dépit aussi, empêché de mettre son corps à nu, il se serait diverti à mettre à nu

et démonter la petite âme de Mme Duhamain, se détachant insensiblement d'elle qui, assise en face de lui, était déjà si loin. Deux rêves s'en étaient allés à vau-l'eau, — deux charognes.

Pour figurer Trudon, Céard ne dut point être embarrassé, familiarisé qu'il était avec ses pareils, ayant longtemps habité Bercy, où il était né. Il l'avait vu jouer au billard, il connaissait son état d'âme et sa tournure d'esprit, son bagout, ses goûts et ses opinions, l'ayant entendu parler, à l'heure de l'apéritif, de lui-même, de ses affaires, de politique, avec des expressions choisies et toutes faites, et des proverbes, tout comme Mme et M. Duhamain, de ses bonnes fortunes enfin. Jamais Trudon ne se fût vanté de sa mésaventure; « honteux » lui-même « comme un renard qu'une poule aurait pris », il l'eût plutôt « romancée », les apparences étant pour lui et contre Mme Duhamain, tout le monde, au restaurant des *Marrogniers* : le patron, le garçon qui avait servi le couple dans le cabinet particulier, le sommelier, la dame de comptoir, étant convaincu que, là-haut, l'adultère avait été consommé, et même que le couple avait « repiqué au truc ». Il est dans la nature des Trudon de se vanter d'avoir possédé des femmes mariées. Eût-il fait, étant assez goujat pour cela, des confidences à Céard sur cette exception qui confirmait la règle, il les aurait débitées grassement, sans se traiter d'imbécile et de niais : « Les honnêtes femmes, eh! bien, merci. C'était une scie! », et il y serait allé de son histoire, se donnant le beau rôle, se gaussant supérieurement de Mme Duhamain, « cette petite bourgeoise et grimacière et mijaurée » qui n'avait pas su apprécier ses qualités physiques et les autres. Trudon est vulgaire, grossier et grotesque, comme il se doit à un « représentant », dans ses pensées et ses arrière-pensées, mais il se découvre aussi des délicatesses de sentiment, et on reste étonné de ses subtilités psychologiques et de la finesse de ses analyses. Ce qui surprend davantage chez lui, c'est qu'il se montre si peu hardi, presque timide, qu'il prenne si aisément son parti de l'affront et si vite se résigne à l'échec. Le désir qu'il avait eu de Mme Duhamain tombé, et dissoute avec lui la cristallisation, il en vient à la trouver presque laide. Cette transition est si tenue que Céard, contre son habitude, se

voit obligé d'intervenir personnellement pour la commenter :

En effet, dit-il, ce que nous aimons dans la femme, c'est l'air qu'on lui trouve au moment précis où nous la recontrons : un air qu'elle n'aura plus demain, après-demain, un instant après, quand elle sera devenue notre épouse, notre maîtresse, ou plus rapidement encore, dès que nous lui aurons parlé.

Céard se trahit encore par la minutie du détail non seulement dans les divers incidents de la journée, le décor, le paysage noyé d'eau, l'humidité, les bruits, mais encore dans la précision avec laquelle il note ce qui s'est passé ce jour-là dans le cabinet particulier, et surtout dans les gestes et les réflexes de Mme Duhamain, dans ses propos, ses réticences et ses silences, ses brusques revirements, toutes remarques si menues et si fines qu'on ne peut concevoir qu'il les ait inventées et combinées, et qu'il a dû surprendre et déduire par cette « belle journée » où il avait été lui-même l'acteur peu reluisant de l'idylle dérisoire et ratée au souvenir de laquelle, comme Mme Duhamain à la fin du livre, il souriait ironiquement avec une sorte de pitié aiguë — celle-là même qui se dissimule sous chaque ligne de cette « chose vue ».

J'ai relu aussi *Bel-Ami*, qui me paraît composé de « chic » en grande partie, bien que, telle est l'adresse, et presque l'astuce, de Maupassant, ce roman laisse l'impression d'avoir été d'un bout à l'autre observé. Hâtif, sommaire, superficiel, il est pareillement impersonnel. Ce n'est qu'en apparence. Je ne veux pas dire que Maupassant a inventé *Bel-Ami*, qu'il ne l'a pas rencontré, ni que celui-ci ne lui ait fourni quelques traits, mais il lui a greffé, malgré lui, un peu de ses sensations et quelques-unes de ses idées, si ce mot n'est pas trop ambitieux, appliqué à l'auteur de *Boule-de-Suif*. Son « héros » et les femmes qui lui font cortège et la courte échelle pour « arriver », à peine ébauchés, se détachent sur un fond neutre et flou. Direct et rapide, le récit gagne en agrément ce qu'il perd en intérêt et en puissance. Bien que la matière s'y prêtât, on n'y trouve presque pas « de morceau de bravoure », et la promenade au Bois, par une nuit d'été, de Georges et de Madeleine, qui eût pu en être un, est une page dont la chaude sensualité ne s'est pas éventée : la même sorte de « souffle » sensuel, subtil et troublant, circule encore d'un

bout à l'autre du livre. La sensualité, et la mélancolie qui s'en dégage, c'est, essentiellement, la marque de Maupassant romancier. On le reconnaît par ailleurs à son instinct et à son goût de la femme. C'est par là, aussi par la conscience du néant de tout et l'effroi de la mort, qu'il s'apparente à *Bel-Ami*. Le personnage et l'auteur sont des êtres rudimentaires, païens primitifs et presque primaires, des « mâles », comme on dit dans *Bel-Ami*, et comme on disait de son temps, transplantés à la ville, dans le monde et le journalisme littéraire et politique. *Bel-Ami*, c'est, à cinquante ans d'intervalle, la réplique d'*Un Grand Homme de province à Paris*, et toutefois s'il débute comme **Rubempré**, **Georges Duroy** finit comme **Rastignac**, après s'être conduit comme le chevalier de Valmont, s'étant aussi cruellement joué de Mme Walter que l'amant de Mme de Merteuil de la présidente de Tourvel. Je ne sais si Maupassant se douta de ces rencontres qui, pour fortuites qu'elles soient sans doute, lui font honneur, mais il n'en dut pas prendre ombrage. On s'étonne presque de ne pas lire, à la dernière page du livre: *Fin du tome I^{er}*. Le volume semble dépareillé. Il y manque le tome II qui eût montré Georges du Roy de Cantel au pouvoir. Balzac, qui s'intéressait aux créations de son génie, ne les abandonnait jamais, et il s'arrangeait pour les retrouver à quelque tournant de la *Comédie Humaine*. Maupassant se désintéressait de ses personnages. Il les livrait à leur destinée, laissant ses lecteurs et surtout ses lectrices libres d'imaginer celle-ci à leur gré. A la place de ses admiratrices, j'eusse été plutôt inquiet sur l'avenir de *Bel-Ami*. Sa carrière, brillante mais brève, n'aura été, somme toute, que celle des politiciens qu'il méprisait. Il se croyait fort, et il le fut assez pour rouler les hommes comme il avait roulé les femmes, et les faire servir à son ambition. Pas plus que de scrupules, il n'a de foi, ni dans les autres, ni en lui-même, et il n'a pas de but, convaincu de l'abjection de tous et de toutes. C'est un voluptueux, il ne fera qu'un dilettante. Il ira loin encore, il en reviendra pour trébucher et ne plus se relever peut-être, sa pensée détournée des affaires sérieuses, revenue en arrière, comme à la fin du roman, attirée par un petit souvenir gracieux et libertin : « devant ses yeux éblouis par l'éclatant soleil flottait l'image de Mme de Marelle rajus-

tant en face de la glace les petits cheveux frisés de ses tempes, toujours défaits au sortir du lit ». Les femmes auront causé la perte comme l'élévation de *Bel-Ami*. Ce joli garçon n'avait pas décidément l'étoffe d'un homme d'action. C'était, au fond, sous ses allures brutales et cyniques, en dépit de sa sensualité, un tendre comme Maupassant. **Madeleine Forestier** aura appris sa chute sans étonnement, souriant toujours, et fumant sa cigarette, ironiquement. Plus jolie, plus fine, plus intelligente que toutes celles qui aimèrent Du Roy, elle est aussi, claire et blonde, la plus trouble et la plus troublante. Elle garde ses secrets et son mystère. A peine esquissée, volontairement peut-être, c'est la plus gracieuse figure de femme du livre, celle qu'on retient le plus et qui nous fait le plus rêver.

Maupassant se croyait aussi très fort, sans doute, comme romancier. Il ne l'était pas plus que *Bel-Ami* comme homme d'Etat, mais il était aussi malin et adroit que lui. S'étant attaqué à un sujet balzacien, il a su éviter le scandale. Il a peint d'une touche légère les journalistes, les femmes du monde, les hommes d'affaires et de politique. De tous les milieux que traverse *Bel-Ami*, celui des journaux, particulièrement du *Gaulois*, était le plus familier à Maupassant. Pour un homme qui savait voir comme lui, vite et bien, il y avait là un pendant de l'inoubliable tableau de mœurs tracé par Balzac. Maupassant l'a à peine effleuré et les silhouettes qu'il a esquissées sont falotes et molles, plausibles mais point véridiques, vues de l'extérieur : des Jean Béraud. Peut-être l'intuition lui a-t-elle fait défaut, peut-être recula-t-il devant le coup d'audace. *La Vie française* n'avait rien, spécifiquement du *Gaulois*, et Arthur Meyer eût été mal venu à se reconnaître dans le juif Walter. C'est quelque trente ans plus tard qu'il finit par lui ressembler, trait pour trait, et c'est le seul personnage qui, dans la vie, devait se comporter comme dans la fiction.

Bel-Ami respire la santé, c'est un livre sain, malgré l'amoralité de Georges Duroy.

« La santé, c'est l'égoïsme », comme c'est juste, disait Huysmans à Arnold Goffin. Ajoutons c'est la littérature joufflue, à grosses pattes, Zola et Maupassant, — la vulgarité bouchère de l'art !

C'est un peu une boutade. Il y a une profonde tristesse sous la belle santé de Maupassant, la tristesse du voluptueux qui sait que les choses qu'il aime seront touchées par la pourriture, qu'elles se désagrègeront, qu'elles périront. L'idée, l'image de la mort, sans cesse présente à son esprit, l'indigne et le révolte. **Huysmans**, pour sa part, s'y est familiarisé, résigné, et il s'en délecte, un peu à la façon des mystiques. Il aime ses plaies en chrétien demeuré ce qu'il fut avant sa conversion, naturaliste et impressionniste. Tel il se révèle dans ses lettres qu'on le voit dans ses livres. Céard de même. Chez l'auteur d'*Une belle journée* et de *Terrains à vendre au bord de la mer*, comme chez l'auteur des *Sœurs Vatard* et de *Oblat*, forme et fonds, la correspondance au courant de la plume rappelle le roman travaillé, écrit.

M. **Georges Andrieux** a détenu quelque temps un dossier de vingt-huit lettres et cartes signées, fort précieuses pour la connaissance de Joris-Karl, par lui adressées à **Arnold Goffin**, un écrivain et critique d'art belge, inconnu en France, sur qui on trouvera dans le dernier catalogue de M. Andrieux (vente du 22-25 mai 1939) une excellente petite notice.

Arnold Goffin admirait fort *A Rebours*.

Ce m'est toujours un étonnement que de trouver des esprits qui aiment ce malheureux livre, si banalement bafoué par le bon public, lui répondait Huysmans. Il est vrai qu'il n'était pas écrit pour lui, mais pour une dizaine d'amis connus et pour une vingtaine d'amis inconnus épars en de vagues pays ou de précises contrées.

La complainte revient souvent sous la plume de Huysmans. Aux vacances, il s'était retiré au château de Lourps, près Jutigny, canton de Donnemarie, en Seine-et-Marne,

pour oublier un peu Paris, les journaux, toute la séquelle des iniquités artistiques, toute la fécale dégoûtation des listes électorales qui commencent...

Dans ce château de des Esseintes, « seul dans une vieille bâtisse en ruines et dans un parc abandonné comme le Paradou », les lettres de Goffin le ramenaient à ses préoccupations littéraires et esthétiques :

Où va la littérature actuelle? — Le classique et le romantique

sont inhumés et aucune exhumation de ces loques littéraires n'est possible; le naturalisme moribond — et d'ailleurs son champ d'investigation est forcément de plus en plus restreint. Le côté surnaturel sera épuisé non moins vite — au reste aucun élève n'est possible dans ce champ. Verlaine reste fatalement seul dans ses expressions de nuances. Dostoïevsky, Edgar Poe sont sans descendants possibles. Il n'y a rien, — sinon M. Ohnet dont les pauvretés suffisent à la tourbe des lecteurs.

Et j'ai grand peur étant donné la muflerie contemporaine, l'insens artiste général, le succès sûr du lieu commun et de la phrase non écrite, que la littérature inutile aux joies du temps qui court se borne là — Un peu de Ohnet et du Delpit en prose, du Dérouté en vers et cela suffira pour les générations qui viennent.

Il n'y a qu'une consolation dans tout cela. Nous demeurerons quarante et nous écrirons les uns pour les autres.

A quoi bon se soucier de l'opinion des profanes et des Pharisiens?

Le reste des gens c'est si bête! Quand on reçoit d'un bourgeois un vague compliment, c'est une insulte, tant la gracieuseté porte faux! Et des femmes donc! Et parbleu plus encore des articles de journaux si définitivement obtus.

Huysmans savait depuis longtemps à quoi s'en tenir. Il était cuirassé contre la sottise et la mauvaise foi. « Toute la presse ou à peu près » ayant déraillé à propos de *Là-Bas*, il ne s'en était point étonné.

L'acharnement était certain du reste du moment qu'on entrait dans des sujets élevés et que l'on ne célébrait plus les fautes sentimentales des fausses grandes dames chères au Bourget.

Cela ne m'a pas déplu. — Les matérialistes et les naturalistes ont bien entendu rugir et les cléricaux se sont exaspérés dans leurs feuilles, les médecins m'ont couvert d'injures dans leurs revues et les occultistes ont divagué du haut de leur ignorance et de leur sottise.

A l'heure actuelle, Péladan m'accuse de l'envoûter! Seigneur! j'ai autre chose à faire.

Sa besogne nourricière à expédier au ministère de l'Intérieur qui le retenait 11, rue des Saussaies, jusqu'à 4 heures du soir, des articles à écrire pour la *Revue Indépendante*, dirigée par Edouard Dujardin, « un homme charmant, mais

fuyant, flou, bizarre, dominé par tant! » avec qui il était toujours dans l'incertitude, *Axël* à reconstituer en mettant bout à bout les fragments trouvés dans les papiers de Villiers de l'Isle-Adam, des bouquins à publier qui lui attireraient invariablement des bordées d'injures. *Certains* soulevaient contre lui

toute la haine des vitriers et des peinturlureurs. Et surtout des critiques d'art habituels dont l'irritation, écrivait-il à Goffin, m'a donné quelque répit dans cette chienne d'existence qu'aggravent les inévitables alentours des parfaits mufles.

Et ce n'est pas drôle, la vie, « quand on n'est pas absolument un mufle », et qu'on n'est pas bien portant.

J'égrote et valétudine — mais si nous n'étions pas ainsi, aurions des nerfs, disait-il.

Ça vaut peut-être mieux encore que d'être des Theuriet et autres lavasses en chairs pleines et molles — des poulpes littéraires comme Ohnet. Nous vibrons au moins!! Mais c'est égal, il y a des jours et surtout des nuits où c'est pas drôle. Le pauvre Villiers en a su quelque chose...

Quelle époque que celle où un artiste de cette taille est mort sans un sol, et enterré à frais communs par quelques amis qui ne l'avaient pas lâché! comme les Mendès et autres.

Lui-même, il connaissait le lâchage des amis, qui trouvaient qu'il devenait trop calotin.

Il est vrai que pour compenser les pertes, ici les catholiques m'ont couvert de boue, dénoncé à l'index, se vengeant sur moi de la déconvenue que leur inflige le sieur Taxil. Mais il n'y a rien à dire, les Pharisien existents toujours et ils prouvent la divinité de l'Eglise que ses défenseurs n'ont pu tuer.

En quoi avait-il donc péché en montrant que les catholiques pouvaient tout aussi bien « faire de l'art que les profanes et lutter sur leur propre terrain »?

Depuis des années ils le persécutaient. Ils n'avaient rien compris à son œuvre, rien à sa conversion.

...Je reste stupéfié que personne n'ait voulu voir le travail inconscient qui s'est fait en moi depuis *A Rebours*. Que les catholiques n'y aient rien vu, cela se conçoit, puisqu'ils sont atteints de cécité littéraire, mais les autres! Il est vrai que je reçois ce matin une lettre signée : « un idéaliste déterministe », lequel me dit qu'il a suivi mes livres avec un entier dégoût — qu'il concluait en

fin de compte à un état de démence grandissant à chaque livre mais que tout en faisant la part du gâtisme pour *En Rade*, il éprouvait le besoin de me dire que je suis un salaud vendu au clergé. La bonne âme! Folie et cupidité, telle est ma devise, ainsi termine-t-il en m'assurant de son entier mépris. Je le supporte assez allègrement, mais la lettre de ce furieux nigaud rend assez bien la rage qu'une certaine presse a maintenant contre moi; mon Dieu que c'est tout de même étrange de ne pas vouloir croire à la simple bonne foi des gens... surtout qu'ils n'ont rien à gagner à leur franchise et tout à y perdre.

Il n'avait pas fini de gravir son calvaire. D'autres épreuves étaient encore réservées au malheureux qui, pour les avoir endurées, mériterait de devenir un jour le bienheureux Joris-Karl Huysmans.

... Je suis abruti par la lecture de romans ignobles que je suis forcé de lire à cause de ce fameux prix Goncourt qu'il va falloir décerner le mois prochain au meilleur roman paru dans l'année, écrit-il à Goffin, Vous ne pouvez vous figurer l'abjection de la plupart de ces livres. Inceste, pédérastie, adultère, on n'en sort pas.

Ecœuré, il rêvait de partir pour la Belgique.

Vous êtes décidément bien heureux de vivre en Belgique. Et si je n'avais pas l'Académie Goncourt et tant d'amis à Paris, je finirais par aller m'y fixer pour travailler en paix. Mais ce n'est malheureusement pas réalisable et il faut brouter à son port d'attache.

Le 2 janvier 1907, il écrit pour la dernière fois à son ami :

... Je suis toujours bien marmiteux après avoir été transféré dans une maison de santé et opéré, je suis rentré chez moi et suis sous le coup d'une nouvelle opération. En attendant, je vis un peu comme un homme retranché du monde des vivants. Je suis mené par une voie douloureuse pour laquelle je ne me sens, hélas! pas une solide vocation. Enfin, c'est ainsi...

Le 12 mai 1907 décédait Joris-Karl Huysmans, muni des sacrements de l'Eglise, en son domicile rue Saint-Placide, n° 31, à l'âge de cinquante-neuf ans. Ses obsèques eurent lieu le mercredi 15 mai, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs. Le défunt fut inhumé au Cimetière Montparnasse. Profane ou sacrée, son œuvre lui a survécu. Son originale figure surgit du passé avec ses moindres écrits. Les trois pages de texte serré du catalogue de M. Georges Andrieux

sont un hommage rendu à l'écrivain et au chrétien et complètent l'étude que Jean de Caldain et Henry Céard donnèrent, dans la *Revue Hebdomadaire* sur *J.-K. Huysmans intime* et à laquelle, dans le dernier *Mercure*, M. Léon Deffoux ajoutait de précieux textes inédits.

AURIANT.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

- | | | |
|---|---|----------|
| Claire Eliane Engel : <i>Le Mont-blanc, route classique et voies nouvelles</i> . Avec des illustrations. (Coll. <i>Montagne</i>); Edit. Victor | Attinger. | » » |
| | André Maurois : <i>Etats-Unis</i> journal d'un voyage en Amérique; Edit. de France. | 39, 18 » |

Art

- Lionello Venturi : *Les Archives de l'Impressionisme*; Durand-Ruel, 2 vol. 200 »

Ethnographie, Folklore

- | | | | |
|---|------|---|------|
| Georges Poisson : <i>Le peuplement de l'Europe, état actuel, origines et évolution</i> . Avec 6 cartes et 13 planches; Payot. | 50 » | Ph. Quanjer : <i>Mœurs et coutumes de la Malaisie</i> , traduit du hollandais par F. J. Quanjer. Avec une carte; Payot. | 30 » |
|---|------|---|------|

Histoire

- | | | | |
|---|------|--|------|
| Edouard Aunos : <i>L'Espagne contemporaine</i> ; Sorlot. | 30 » | <i>les Balkans</i> . Introduction d'Albert Bayet; Edit. Voix européennes. | 12 » |
| Edouard Herriot, Ed. Benès, N. Iorga, Général Plastiras, etc. : <i>1789, Eveil des peuples. La Révolution française. L'Europe centrale et</i> | | Gérard Walter : <i>Robespierre. II : Le bilan d'une dictature</i> ; Nouv. Revue franç. | 21 » |

Littérature

- | | | | |
|--|-------|--|------|
| Michel Balfort : <i>Avec moi-même, réflexions</i> ; Tschann, 84, boulevard Montparnasse, Paris. | 18 » | Jean Giraudoux : <i>Pleins pouvoirs</i> ; Nouv. Revue franç. | 18 » |
| Georges Bernanos : <i>Nous autres Français</i> ; Nouv. Revue franç. | 20 » | A. Ponchont : <i>Poèmes d'outre-Rhin traduits en vers français</i> . Préface de Henri Lichtenberger; Didier. | 35 » |
| Maurice Briault : <i>Récits de la Vérandah</i> . Lettre-préface de Mgr Tardy, évêque du Gabon; Bloud et Gay. | 18,60 | Maurice Riveline : <i>Montaigne et l'amitié</i> ; Alcan. | 40 » |
| Henri Gaubert : <i>Les mensonges de l'Histoire. Les mots historiques qui n'ont pas été prononcés</i> . Préface par Louis Hourticq; Edit. Spes. | 15 » | Maurice Sachs : <i>Au temps du Bœuf sur le Toit</i> ; Nouv. Revue critique. | 24 » |
| | | Paul-Emile Schazmann : <i>P. Rossi et la Suisse</i> ; Edit. Sonor, Genève. | » » |

Ouvrages sur la guerre de 1914

Ministère des Affaires étrangères. Commission de publication des documents relatifs aux Origines de la Guerre de 1914. *Documents diplomatiques français 1871-1914*. 1^{re} série : 1871-1900. Tome IX : 23 août 1891-19 août 1892; Costes.

» »

Philosophie

Maine de Biran : *Œuvres*; accompagnées de notes et d'appendices, publiées avec le concours de l'Institut de France, par Pierre Tisserand. Tome XI : *Etudes d'histoire de la philosophie*. Tome XII : *Défense de la philosophie*; Alcan. 80 », 60 »

Poésie

Jean Benoit : *Elégies*. Préface de Charles Mauban, précédée d'une lettre de Paul Valéry; Jean Renard. 12 »

Gaston Criel : *Amours*; S. n. d'édit. » »

Jean Desthieux : *Méditerranée, oraison lyrique en cinq chants*; Parisis-Editions. 30 »

Gaston Criel : *Étincelles*; Denoël. » »

Politique

Heinz Lunau : *Illusions et réalités dans la politique internationale de paix*. Préface de M. A. V. Lundstedt; Libr. de Boccard. 35 »

Jean Raynaud : *Guerre en Asie*; Braun et Llorit, Dinard. 18 »

Marthe Richard : *Mes dernières missions secrètes Espagne 1936-38*; Edit. de France. 18 »

Roman

Pierre Hamp : *Gens. — Braves gens de France*; Nouv. Revue franç. 20 »

Concordia Merrel : *C'est toi que je cherchais*, adapté de l'anglais

par Th. et E. de Saint-Second; Nelson. » »

Michel Robida : *Les Tréandour*; Fayard. » »

Sociologie

Albert Bayet : *Histoire de la Déclaration des Droits de l'homme, du 89 politique au 89 économique*; Edit. du Sagittaire. 16,50

Jean Belin : *Les démarches de la pensée sociale d'après des textes inédits de la période révolutionnaire 1789-1792*; Hermann. 20 »

Jean Belin : *La logique d'une idée-force. L'idée d'utilité sociale et la Révolution française 1789-*

1792; Hermann. 120 »

Abbé J. G. Escudey : *Pour comprendre la semaine sociale*. Lettre-préface de S. E. Mgr Feltin; Edit. Jean Renard. 2 »

Marguerite Pollet : *Souvenirs d'une auxiliaire sociale*; Edit. Jean Renard. 12 »

Bernard Fay : *Civilisation américaine*; Edit. du Sagittaire. 30 »

Varia

Paul Reboux : *Les animaux et l'amour*; Flammarion.

20 »

MERCURE.

ÉCHOS

Raymond Bonheur. — Alphonse Osbert. — Cinquantenaires. — Fiscalité. — Une société nouvelle pour la protection des animaux. — Les sources du « Cahier d'Amour » de Gisèle d'Estoc. — Le Sottisier universel.

Raymond Bonheur. — Un vieil ami du *Mercury* vient de disparaître : le compositeur Raymond Bonheur est mort le 4 août dernier à Magny-les-Hameaux (Seine-et-Oise), dans la propriété qu'il habitait depuis plus de cinquante ans. Il y reçut, aux dernières années du dix-neuvième siècle et au début du vingtième, des intimes qui se sont illustrés dans les lettres, la peinture et la musique : Ernest Chausson, Eugène Carrière, Claude Debussy, Albert Samain, Pierre Louys, Alfred Vallette, Mme Rachilde, André Gide, Francis Jammes...

Né en 1862 d'une famille d'artistes originaire de Bordeaux, il était le neveu du célèbre peintre animalier Rosa Bonheur; son frère, Auguste Bonheur, peignait avec talent; lui-même était également doué pour la peinture, mais il se donna tout entier à la musique. Il fit le pèlerinage de Bayreuth en 1886, en compagnie de Chausson, Pierre de Bréville, Paul Dukas, Albéric Magnard, Vincent d'Indy... Il voyagea aussi en Italie et en Hollande, visitant longuement les musées.

La mort lui enleva successivement trois amis très chers : Chausson (1899), Samain (1900), Carrière (1906). « J'éprouvais un plaisir physique auprès de Carrière; c'était pour moi comme un grand frère protecteur; mais je sentais près de lui cette chaleur, oui, ce plaisir sensuel, sans lequel pour moi une amitié n'est rien. » André Gide qui rapporte ce propos dans son *Journal* (p. 186), poursuit : « Jamais la douloureuse expression du visage de Raymond Bonheur, jamais le charme triste et doux de ce visage ne m'a paru plus beau; et ses mains, que l'émotion fait trembler : bégayer, un peu, comme sa voix... »

Le poète d'*Au Jardin de l'Infante* fit de fréquents séjours à Magny, chez Raymond Bonheur; et c'est près de lui qu'il chercha refuge à ses dernières semaines. Tout le monde connaît l'admirable lettre que Francis Jammes adressa à Samain lorsqu'il apprit sa mort (elle ouvre *Le Deuil des Primevères*) :

*Mon cher Samain, c'est à toi que j'écris encore.
C'est la première fois que j'envoie à la mort
Ces lignes que t'apportera demain au ciel
Quelque vieux serviteur des hameaux éternels.*

.
Viens encore. C'est Orthez où tu es. Bonheur est là.

Raymond Bonheur accompagnait en effet Samain quand ce dernier s'en fut rendre à Orthez la visite que Jammes avait faite aux deux amis à Paris.

Il possédait une émouvante esquisse, à l'huile, *Albert Samain sur son lit de mort*, faite le 18 août 1900, par Eugène Carrière : celui-ci était alors à Magny l'hôte de Raymond Bonheur, et il lui donna sa toile : suivant les dernières volontés de Raymond Bonheur, ce précieux souvenir ira au musée de Versailles.

Raymond Bonheur était membre de la *Société Nationale de Musique*, où nombre de ses œuvres furent exécutées. Parmi celles qui ont été publiées, citons :

Les *Chœurs du Polyphème* d'Albert Samain; ce drame fut représenté, avec la musique de scène de R. Bonheur, au Théâtre de l'Œuvre le 10 mai 1906, puis à la Comédie-Française, le 19 mai 1908; il est resté au répertoire.

Huit poésies de Francis Jammes (E. Demets éditeur); l'édition originale est ornée de culs de lampe d'Eugène Carrière :

- I. — *La maison serait pleine de roses.*
- II. — *Le paysan, le soir, vient de la foire.*
- III. — *Le village à midi.*
- IV. — *J'allai à Lourdes par le chemin de fer.*
- V. — *La vallée d'Almería.*
- VI. — *Avec les pistolets aux fontes.*
- VII. — *C'est aujourd'hui la fête de Virginie.*
- VIII. — *Quand verrai-je les îles où furent des parents?*

Deux élégies de Francis Jammes (Rouart, Lerolle et Cie, éd.).

- I. — *O grand vent qui soulèves la voile des vaisseaux.*
- II. — *Sur le penchant des coteaux où les renards font leurs terriers.*

Quatre ballades françaises de Paul Fort (Rouart, Lerolle et Cie, éd.).

Sur trois marches de marbre rose (Rouart et Lerolle).

Il reste enfin l'auteur d'un opéra-comique, *Malva* (d'après la nouvelle de Maxime Gorki dans son livre *Les Vagabonds*), « où il a donné la mesure de son talent raffiné et direct »; cette œuvre a été reçue au Théâtre National de l'Opéra-Comique, par M. Gheusi, mais n'a point encore été représentée. Les amis de Raymond Bonheur souhaitent vivement « qu'elle connaisse enfin les feux de la rampe et leur permette ainsi d'honorer la mémoire d'un musicien d'élite qui s'oublia souvent pour soutenir les œuvres d'autrui et fut un artiste aussi noble que délicat. » — JULES MARQUET.

§

Alphonse Osbert. — C'était un survivant de la grande période symboliste, et ce fut un des fidèles du Salon de la Rose-Croix créé par le Sâr Péladan. Son nom restera ainsi lié au sien et à ceux de Léon, Denis, Point, Khnoff, tant d'autres! Comme eux, c'était un peintre de l'âme » et surtout un vrai peintre, d'une couleur très poétique, infiniment supérieur à tous les Cézanne et sous-Cézanne qu'on voudrait nous faire admirer. Il vient de mourir plein de jours et ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de la très belle âme et de la très immense intelligence qu'il fut, pendant que continueront à l'admirer, dans les musées ou dans les monuments qu'il a décorés (Thermes de Vichy, Eglise de Cusset, Conservatoire de Paris), ceux qui aiment la grande peinture d'art à la Puvis de Chavannes. — H. M.

§

Cinquantennaires. — Le 4 septembre 1889, c'était la mort de Maurice Dudevant, *alias* Maurice Sand, le fils de George Sand. Il avait écrit des romans, des pièces pour la petite scène théâtrale de Nohant, une histoire des artistes de la Comédie italienne : *Masques et Bouffons*. C'était la mort, aussi, du marquis de Molins ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, romancier et auteur dramatique.

Le 7, décédait Edmond Fuchs, professeur à l'Ecole des Mines, le mari de Mme Fuchs, la cantatrice, le père de notre confrère Paul Fuchs; le 10, le prince régnant de Monaco, Charles III; le 13, Fustel de Coulanges, l'historien, l'auteur de *La Cité Antique*; Jules Prével, qui avait été maître d'études au collège d'Angers, qui avait été secrétaire d'Augustine Brohant, et à qui on devait maintes chroniques théâtrales, des vaudevilles, des livrets d'opérette, ainsi le livret des *Mousquetaires au Couvent*; le 15, Mme Gustave Serres, *alias* Henriette de Franois, auteur de nouvelles, de romans.

C'était, le 23, la mort de Wilkie Collins, l'auteur de *La Femme en Blanc* et de tant d'autres romans; le 26, d'Albert Du Boys, l'un des fondateurs du *Correspondant*; de José-Maria Torrès-Cañedo, ancien ministre plénipotentiaire de la République du Salvador, qui était entré dans le journalisme dès l'âge de dix-sept ans; le 27, de Mlle Berthe Daudet, le peintre.

Le 28, le général Faidherbe fermait les yeux. — G. P.

§

Fiscalité. — La natalité, la dénatalité, la repopulation, sont peut-être des questions intéressantes, je n'en sais rien et elles sont le cadet de mes soucis. D'autant plus que dans toutes les mesures qu'on prend pour y remédier, je ne vois jamais figurer celle qui est de première importance, à mon avis : l'industrie des mastroquets, cause, avant toutes autres, de l'ivrognerie, de l'alcoolisme, de la désertion du foyer et de la procréation de ces enfants, comme tout le monde peut en voir, qui, à deux ans, ont tout à fait de petits visages de vieillards. Je ne m'occupe ici que de cette nouvelle fiscalité qui frappe d'un impôt de 3% le célibataire sans enfants et le ménage sans enfants. Comme cela. En bloc. Sans y regarder de plus près. C'est ainsi que depuis longtemps on légifère en France. En l'air. Sans voir plus loin. Nous avons des discoureurs, des improvisateurs, des affairistes (quel mot!) d'Expositions universelles (on connaît le brillant résultat), alors qu'il nous faudrait de bons administrateurs. Encore, généralement, les lois n'ont-elles pas d'effet rétroactif. Leur application part de leur promulgation. Ici, il n'en est rien. Rétroactivité, au contraire. Voici un ménage, la femme de 50 ans, le mari de 60. Pas d'enfants. Ils ont, paraît-il, commis un délit, pour ainsi dire, qui n'était pas frappé. Il va l'être pour eux, en dépit de l'empêchement (en général) où ils sont maintenant de s'amender. Voici un autre ménage : le mari 30 ans, la femme 30 ans aussi. Pas d'enfants. Est-il sûr que ce soit volontaire? Le mari est peut-être malade? La femme est peut-être stérile? Tant pis! On ne s'occupe pas des causes. On ne voit que le résultat. Ils écoperont. Il y avait pourtant là une occasion de créer, comme vérificateurs des *pièces* (des hommes pour les femmes, des femmes pour les hommes), une armée de fonctionnaires. Me voici moi-même, si vous le permettez, à titre d'autre exemple. J'ai 67 ans. Je ne pense pas que c'est pour le présent qu'on me frappe, car : Passe encore de bâtir... », à moins qu'on veuille me faire travailler à la prospérité de ces merveilles pharmaceutiques qui redonnent, provisoirement, vingt ans quand on ne les a plus. C'est donc pour le passé, alors que la punition n'existait pas et que je n'avais pas à songer à l'éviter. J'irai même plus loin. A l'âge que j'ai, j'ai comme budget mensuel, dans la fichue carrière dans laquelle je suis tombé : employé de librairie, 1.437 fr. 50, — je ne compte pas mes gains d'écrivain, puisque, chaque fois que j'accepte une collaboration, après trois chroniques j'ai cessé de plaire et il me faut rentrer chez moi. J'estime alors, moi, au contraire, m'être toujours comporté en bon citoyen, sage, prudent, avisé, soucieux du bon ordre

de son pays, en me gardant d'avoir des enfants, que ma situation matérielle ne m'aurait pas permis d'élever, d'alimenter, de vêtir convenablement, ou qu'il m'aurait fallu abandonner à la charge de l'Etat. Pour la même raison, je ne me suis pas marié. La pauvreté à deux est deux fois la pauvreté. Si vous y ajoutez un, deux, trois, ou quatre enfants, c'est trois fois, quatre fois, cinq fois, six fois la pauvreté. Je soutiens qu'il est plus sage, plus digne, plus généreux, plus... l'adjectif le plus élogieux qu'il vous plaira, de s'en tenir à la pauvreté à soi-seul. Je me dis cela presque chaque jour, quand je vois chez mon fruitier une humble femme, arrivée il y a quelques semaines de la campagne, avec son mari et six enfants, tous logés dans la même chambre, où il y a, dit-elle, tout juste la place pour un lit. S'être amusés à faire six enfants pour se trouver dans cette situation? Ce n'est plus de la famille. C'est de la lapinerie. Le décret-loi aurait dû penser aux ménages et aux célibataires (hommes et femmes), qui ne sont plus d'âge à être des lapins.

Sans compter une autre raison d'abstention, d'ordre général, qu'on devinera peut-être sans que je l'écrive.

J'ajouterai aussi ce que je dis souvent, qui a l'air d'un paradoxe et qui est une vérité de plus en plus évidente : depuis la Révolution Française, si elle nous a donné quelques libertés, nous en perdons progressivement pas mal d'autres. — PAUL LÉAUTAUD.

§

Une société nouvelle pour la protection des animaux.

— C'est une *Association catholique*, fondée récemment par M. Paul Chauson. Elle a reçu l'appui du cardinal Verdier : douze évêques et de nombreux religieux ont envoyé leur adhésion.

L'association a son siège à Paris, 1, rue de Clichy. Sa première manifestation sera de donner aux élèves des écoles libres catholiques des principes de charité en faveur des animaux.

§

Les sources du « Cahier d'amour » de Gisèle d'Estoc.

— J'en ai indiqué une, dans ma *Petite histoire littéraire* (*Mercury* du 15 juillet, pp. 487-500).

Un lecteur du *Mercury* m'en communique une autre, qu'il a découverte dans un article paru le 15 décembre 1937 dans *Marianne* : *Visite à Maupassant*, par Edmond Jaloux, de l'Académie française.

Voici ce que donne la confrontation de ce texte avec celui du « *Cahier d'amour* » paru dans les *Œuvres libres* de juin 1939 :

CAHIER D'AMOUR
(Œuvres libres)VISITE A MAUPASSANT
(Marianne)

Guy était très superstitieux comme le sont les grands esprits. Il me dit un jour : « Cette nuit, j'ai rêvé que Harry Alis (*sic*) se noyait. J'ai peur qu'il lui soit arrivé un malheur. » Le soir du même jour on venait lui annoncer la mort de son ami.

Il croyait aussi à la prémonition. Il lui arriva plusieurs fois de prédire des événements qui se produisirent point par point.

Paul Bourget m'a raconté un jour que Maupassant avait été très troublé par un rêve dans lequel il avait vu un de leurs amis communs, Harry Alis en danger de mort. Ce rêve avait tourné au cauchemar. Deux jours après, Maupassant apprenait la mort de cet Harry Alis. Sa raison s'opposait de toutes ses forces à la traduction surnaturelle trop facile de ce songe; il ne voulait pas admettre la prémonition, les souffles prophétiques de la nuit; il les refusait, non par peur, non par excès de scepticisme, mais parce qu'il savait le danger des interprétations populaires. Il redoutait cette pente qui fait qu'on voit partout des signes et des avertissements, partout l'inconnaissable.

— Quelque chose a dû m'avertir du danger que courait Alis, disait-il à Bourget. Quelque chose dont je n'ai pas eu conscience.

Il alla chercher dans son bureau un paquet de lettres; il retrouva la dernière qu'il eût reçue de son ami et montra triomphalement à Bourget, des jambages légèrement altérés, une écriture déjà vacillante.

— Voyez, lui disait-il, voilà ce que j'ai enregistré sans m'en apercevoir, voilà ce qui m'a donné l'inquiétude qui a déterminé mon rêve.

Il faut se défier tout autant des choses vues que des choses entendues, à tout le moins ne les accueillir que sous bénéfice d'inventaire. Le jour qu'il racontait ce souvenir lointain à M. Edmond Jaloux, Paul Bourget ne se souvenait plus qu'Harry Alis avait précédé de deux ans dans la tombe Guy de Maupassant (1). M. Edmond Jalouxregistra le propos dont la « crédibilité » ne faisait pour lui aucun doute.

Il est peu probable que M. Edmond Jaloux ait eu en sa possession le « cahier d'amour » de M^{lle} X... et l'ait démarqué. Il est plus vraisemblable de supposer que « Gisèle d'Estoc » a lu la *Visite à Maupassant*, de M. Edmond Jaloux et qu'elle l'a démarquée : l'erreur commise sur la personne signe son plagiat. La voilà prise la plume dans l'encrier de M. Edmond Jaloux. Reste à savoir si, le

(1) Il n'est pas impossible que Paul Bourget ait voulu parler de Robert Caze, tué en duel, lui aussi, mais en 1886. Voyez : *Un Ami de Maupassant : Harry Alis (Mercure de France)*, 1^{er} mai 1931.

15 décembre 1937, « Gisèle d'Estoc » était encore de ce monde. Le publicateur de son « cahier d'amour » pourrait peut-être nous renseigner à cet égard. — AURIANT.

§

Le Sottisier universel.

Ayant fait l'objet d'une dispense spéciale, le mariage civil de M. Sacha Guitry et de Mlle Geneviève de Sérerville a été célébré hier. La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux ce matin à 11 h. 30, en l'église de Fontenay-le-Fleury. — *Le Temps*, 6 juillet.

Parce que, même si ce peuple possédait le courage d'un lion, il arriverait fatalement un jour où il ne serait plus en nombre pour se défendre: on peut encore se battre à dix contre un avec des chances de succès, pas à cent contre un. — *Paris-Soir*, 8 juillet.

Franco et Ciano affirment la solidarité franco-espagnole. [Titre d'un article]. — *Le Républicain lorrain*, 15 juillet.

La visite du général Franco en Italie, au mois de septembre prochain, sera l'occasion de grandes manifestations d'amitié franco-espagnole. — *Le Progrès de Lyon*, 22 juillet.

Tandis qu'à Sillery, comme nous l'indiquions, la mort de M. Paul Legrain demeure mystérieuse, il semble qu'à Brest les enquêteurs aient réuni des témoignages et des faits permettant de croire au suicide dans un moment, inexplicable toutefois, d'égarement. L'autopsie a été pratiquée et le médecin légiste n'a relevé aucune trace suspecte. Il a conclu à une noyade par immersion. — *L'Eclaireur de l'Est*, 29 juillet.

Programme des fêtes populaires à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Révolution française. — *Le Progrès de l'Allier*, 6 juillet.

Quant à l'énorme stalactite renversée, qui se trouve au fond de la salle basse, elle mesure 25 mètres de long et a un diamètre à la base de 10 mètres. Son volume approximatif est de 1.350.000 kg. — *Le Petit Dauphinois*, 1^{er} juillet.

Au bas du pont du chemin de fer, faubourg de Paris, deux cyclistes qui descendaient la pente s'accrochèrent et tombèrent sur la chaussée. C'étaient Oscar Vanhecke, 33 ans, de Sin-le-Noble, et Eugénie Waszak, 18 ans, couturière à Waziers. Le contact brutal entre les deux sexes a fait deux blessés qui ont été transportés chez eux par l'automobile ambulance. — *Le Grand Echo du Nord*, 17 juillet.

COQUILLES

Les lampes s'y allumaient discrètement, ainsi que des bourgeois sur des consoles Louis XIV. — *Molière*, journal médical, avril-mai 1939.

L'expérience devait être faite: il fallait, sur les urines de la féodalité, édifier le libéralisme. — *Les Nouvelles* (de Versailles), 18 juillet.

Enfin, M. Neumeyer traite des difficultés qu'il faudra vaincre pour faire aboutir les revendications des fonctionnaires. Pour que ceux-ci obtiennent satisfaction, ils devront disposer de leur maximum de farces. — *La France* (de Bordeaux), 21 juillet.

Le Gérant : JACQUES BERNARD.
